840
MAR 2 5 1932

39e Année. N° 5.

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

1ER MARS 1932

		Pages.
ustav Stresemann. .	*La Conférence de Londres*	5
rançois Porché . . .	*Franc-Nohain poète*	34
d. Giscard d'Estaing.	*L'Or ou le Retour aux Disciplines* . .	50
ulien Green	*Épaves.* — IV	69
acques Boulenger . .	*Dans un Village, à Corfou*	99
ulien Benda	*Esquisse d'une Histoire des Français.* II.	123
obert de Traz. . . .	*Le Désarmement à Genève*	149
ndré Chamson. . . .	*Héritages* (fin)	164
onstantin Photiadès.	*Théâtres lyriques de Paris*	207
. Albert-Petit	*Le Mouvement historique.*	219
rançois Leuwen. . .	*La Crise ministérielle*	234

Copyright 1932 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

La **REVUE DE PARIS** *publiera prochainement* :

La Reine Hortense au Lac du Bourget

par HENRY BORDEAUX
de l'Académie française

La Mort du Blé

par JEAN GIONO

Simoïs

par FRANÇOIS DE BONDY

Terre de France : Perrault

par MARTHE DE FELS

Le Boulangisme

(Souvenirs)

par JACQUES PIOU

Gœthe et la Légion d'Honneur

par FERNAND BALDENSPERGER

General
Gaulon

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Les pages que l'on va lire sont extraites d'un volume de *Mémoires* de Gustav Stresemann, qui paraît actuellement en Allemagne. Quand la mort le surprit, le ministre n'avait pu terminer complètement la rédaction de ses souvenirs, qui ont été mis au point grâce aux papiers personnels du ministre, par MM. Henry Bernhard, confident et collaborateur de Stresemann, Wolfgang Gœtz et Paul Wiegler, deux historiens allemands. Il va de soi que nous laissons à l'auteur la responsabilité de ses déclarations, aussi bien en ce qui concerne l'attitude des représentants de la France, que celle des ministres anglais, lesquels, s'il faut en croire l'écrivain allemand, auraient été à notre égard presque hostiles. (N. D. L. R.)

DÉBUT DES CONFÉRENCES DE LONDRES (16 JUILLET-5 AOÛT 1924)

Les hommes d'État des pays alliés se réunissent à Londres, le 16 juillet, sous la présidence de MacDonald; les États-Unis sont représentés par leur ambassadeur à Londres, Kellogg, et par M. Logan jun. Le 1er août, les débats étant suffisamment avancés, MacDonald, par l'intermédiaire du Dr Stahmer, ambassadeur d'Allemagne à Londres, invite le gouvernement allemand à envoyer des représentants à Londres pour discuter au sujet des meilleures méthodes de mise en application du plan des experts. La délégation allemande, sous la conduite du chancelier Marx, et comprenant Stresemann et Luther, se présente à la Conférence, le 5 août. MacDonald remet à cette délégation les rapports rédigés par les trois comités spéciaux qui viennent d'étudier, le premier, la question des garanties de l'emprunt et celle de la constatation éventuelle de man-

1er Mars 1932.

quements de la part de l'Allemagne, le deuxième la reconstitution de l'unité économique et fiscale du Reich, le troisième la question des transports et prestations en nature.

LE 6 AOÛT

Dans la nuit du 5 au 6, la délégation allemande rédige un mémorandum contenant ses observations sur les rapports des trois comités; ce mémorandum insiste en particulier sur la nécessité de discuter la question de l'évacuation militaire des territoires occupés, mais dont le traité ne prévoyait pas l'occupation. Le 6 août, à 11 h. 30, a lieu chez le Premier Ministre britannique une conférence des quatorze grands représentants (*the big fourteen*) à savoir les délégués : de la Belgique, M. Theunis et M. Hymans; de l'Empire britannique, J. Ramsay MacDonald et Philip Snowden; de la France, M. Herriot et M. Clémentel; de l'Italie, de Stefani et Pirelli; du Japon, Hayashi et Ishii; des États-Unis, B. Kellogg et Logan; de l'Allemagne, Marx et Stresemann.

MacDonald ouvre la séance en priant le chancelier du Reich de résumer le mémorandum allemand.

Au sujet du rapport du premier comité, le chancelier déclare que dans la question des manquements les puissance alliées ne peuvent pas prendre seules une décision sans avoir obtenu l'accord du gouvernement allemand; d'autre part, il doit être bien entendu que des manquements ne pourraient être constatés qu'au cas où serait prouvée la mauvaise volonté de l'Allemagne.

Relativement au rapport du deuxième comité, Marx expose les demandes allemandes concernant l'abolition du contrôle économique et fiscal dans le bassin de la Ruhr, ainsi que l'amnistie.

Un débat s'engage à la suite de cet exposé. Le ministre anglais des Finances, Snowden, propose de nommer une sous-commission chargée de traiter les questions techniques, tandis que les questions de principe seraient réglées en séance générale. La conférence décide que cette sous-commission, composée d'experts de toutes les puissances inté-

ressées, se réunira à 4 h. 30 et préparera la continuation de la conférence plénière, qui aura lieu le soir à 9 heures.

Le Dr Schacht, président de la Reichsbank, qui vient d'arriver à Londres, fait connaître que les banquiers posent au sujet de l'emprunt des conditions extraordinairement sévères, dépassant presque les demandes allemandes; ils exigent notamment l'évacuation militaire, la délimitation des pouvoirs de la Haute Commission des territoires rhénans et la renonciation au système des sanctions décidées par une seule puissance.

A la conférence plénière de 21 heures, sont présents de nouveau Marx et Stresemann. Le chancelier précise les objections élevées par les représentants allemands, après lecture du rapport du premier comité, relativement au droit de prendre des sanctions en vertu de l'article 22, partie VIII, annexe 2 du traité de Versailles. Snowden approuve ces objections et demande quelles propositions fait la délégation allemande au sujet du rapport du premier comité. Herriot, à qui le ministre des Finances, Clémentel, et le secrétaire Massigli font à ce moment passer un papier couvert de notes, déclare faire toutes réserves. Stresemann demande que dans le rapport du premier comité soit supprimée toute référence à l'article 22. La conférence décide de différer jusqu'au lendemain sa décision.

Marx relève ensuite l'expression « *flagrant default* »; la délégation allemande demande une définition précise de ce terme, car plusieurs interprétations sont possibles. Snowden intervient plusieurs fois et énergiquement pour approuver le point de vue allemand; pour lui l'expression anglaise *flagrant default* signifie indubitablement volonté de commettre un manquement, dessein malicieux. Mais Herriot déclare que ni les délégations alliées, ni le gouvernement allemand n'ont à interpréter le concept de *flagrant default*; cela est l'affaire de la Commission des Réparations.

Stresemann réplique que la Commission des réparations tient ses pouvoirs des puissances signataires du traité, que par conséquent les gouvernements de ces puissances sont compétents en la matière, que d'ailleurs il serait possible de demander aux auteurs du rapport des experts

comment ils conçoivent le sens de l'expression discutée.

Sur ce point également les membres de la conférence renvoient leur décision à la séance du lendemain.

Impressions de Stresemann : Presse anglaise extrêmement bienveillante pour la délégation allemande. La rapidité avec laquelle nous avons remis notre mémorandum a fait bonne impression au public anglais. On est convaincu que l'Allemagne désire loyalement le succès de la conférence... La presse n'est pas indisposée, comme on l'avait craint, par le grand nombre des desiderata allemands. Il est à noter que dès aujourd'hui, second jour de la conférence, on considère l'évacuation de la Ruhr comme le pivot des revendications allemandes.

LE 7 AOÛT

La conférence des principaux délégués s'ouvre à 11 heures dans le bureau du Premier Ministre, à la Chambre des Communes. L'Allemagne est de nouveau représentée par Marx et Stresemann.

Relativement aux contre-propositions allemandes opposées au rapport du premier comité, un accord s'établit en ce sens que la délégation allemande donne son consentement aux décisions du plan Dawes, mais formule en même temps une réserve de droit relativement à la mise en cause de l'article 22; le texte de cette réserve sera joint au procès-verbal de la conférence de Londres et publié. Relativement à la question des manquements allemands MacDonald affirme que tous les Alliés sont d'accord pour prendre l'expression *flagrant default* au sens que lui-même, MacDonald, lui a donné, le 5 août, à la Chambre des communes, à savoir :

The default which is a serious one and which comes before the Reparations-Commission, is a large, general default, a flagrant default, which cannot be judged to be a mechanical default, about which it can be alleged and about which evidence can be presented. This could not have taken place unless there was a conspiracy in high places to throw off obligations undertaken in August 1924 by the German Governement to put this report into operation.

Les deux questions sont donc résolues en un sens favorable à l'Allemagne.

Ensuite sont discutées les questions d'amnistie. D'importants progrès sont réalisés, notamment la suppression de la phrase qui prévoit que l'amnistie ne s'applique pas aux auteurs d'actes compromettant la sécurité de l'armée d'occupation. L'amnistie que doit prononcer de son côté le gouvernement allemand soulève de graves difficultés. Le chancelier Marx insiste sur l'impossibilité de relâcher les auteurs d'actes de haute trahison envers le Reich. MacDonald réplique que le concept de haute trahison est difficile à définir, que, sur tout ce qui s'est passé depuis le 11 janvier 1923, il faut tirer une barre, afin de faire table rase. Le résultat de cette discussion est qu'il sera créée une sous-commission composée de juristes français, belges et allemands (du côté allemand le Ministerialdirektor Gans).

Après que la conférence du matin a pris fin, un homme de confiance de Herriot, rédacteur au *Quotidien*, transmet à la délégation allemande le désir de Herriot d'entrer en rapport direct avec elle. La veille encore Herriot faisait entendre qu'il ne désirait pas d'entrevue, mais il a eu déjà à la séance de ce matin une tout autre attitude que la veille; plusieurs fois il a crié : Oui! en allemand, pour marquer qu'il approuvait nos arguments. A la suite de la démarche susdite, Marx et Stresemann se rendent donc à 3 heures auprès de lui, au Hyde-Park Hotel. Herriot rend immédiatement cette visite aux délégués allemands, entre 4 et 5 heures, au Ritz Hotel. Au cours des deux visites l'entretien se réduit à des politesses, mais, en rendant sa visite, Herriot exprime l'espoir que « bientôt régnera une meilleure atmosphère ».

Une nouvelle conférence plénière a lieu à 17 heures. Sont présents Stresemann et Luther. Une discussion s'engage au sujet de l'emprunt. Luther demande qu'il soit garanti que l'emprunt aura lieu. Il fait remarquer que, d'après ce que la délégation allemande sait de ce que disent les banquiers, de violentes discussions ont déjà eu lieu entre Alliés au sujet du lancement de cet emprunt. MacDonald déclare que bien entendu le plan Dawes n'est pas encore accepté et que personne n'a d'obligation quant au lancement de l'emprunt.

Stresemann note une phrase de MacDonald : « Ou le plan sera accepté et l'emprunt aura lieu, alors tout est bien; ou le plan ne sera pas accepté, et l'emprunt n'aura pas lieu, alors tout est fichu, ce qui est bien aussi. »

La discussion prend un tour plus vif. Le ministre Clémentel fait connaître qu'un des principaux banquiers américains intéressés est d'accord avec le programme actuellement prévu, et que les banquiers ne poseront pas de conditions nouvelles; mais Snowden déclare qu'il a causé, lui aussi, avec des banquiers américains, et que ces messieurs lui ont dit le contraire. Le Premier ministre belge, Theunis, s'exprime avec optimisme quant aux conditions de lancement de l'emprunt. Stresemann affirme qu'il veut bien partager cet espoir, mais insiste sur ce point que le gouvernement allemand, ayant la tâche de refondre tout son système économique et financier, a besoin de savoir ce qu'il a à attendre en échange.

Après que la séance a été levée, le Dr Breitscheid, député, rend compte à Stresemann d'un entretien de deux heures et demie qu'il vient d'avoir avec Herriot. Herriot veut savoir si la délégation allemande accepte de discuter sur la base suivante : évacuation militaire de la Ruhr après achèvement du contrôle militaire; il affirme avoir besoin de lier ces deux questions afin de pouvoir dire à Paris que la France n'a plus à craindre pour sa sécurité, que d'ailleurs, s'il ne tenait qu'à lui, il admettrait bien l'évacuation immédiate. Breitscheid rapporte en outre que Clémentel a demandé des négociations en vue de la conclusion d'un traité de commerce franco-allemand et posé la condition qu'en attendant ce traité les produits naturels ou fabriqués en provenance d'Alsace-Lorraine, qui aux termes du traité doivent entrer en Allemagne en franchise de tous droits de douane jusqu'au 10 janvier 1925, jouissent encore de ce privilège pendant au moins trois ans. Enfin Herriot a exprimé le désir de voir conclure un pacte de sécurité entre la France et l'Allemagne et rappelé à ce propos la proposition du gouvernement Cuno.

Marx et Stresemann répondent au Dr Breitscheid que le gouvernement allemand ne peut admettre que les deux questions de l'évacuation et du contrôle militaire soient rattachées l'une à l'autre. Stresemann déclare que le désir de Clémentel

relativement à l'entrée des marchandises d'Alsace-Lorraine en franchise ne peut absolument pas recevoir satisfaction. Par contre il est certain que des négociations pourraient avoir lieu au sujet d'un traité de commerce et que l'Allemagne est tout acquise à l'idée d'un pacte de sécurité.

LE 8 AOÛT

La conférence plénière s'ouvre à 14 h. 30. Sont présents Stresemann et Luther.

A l'ordre du jour est inscrite la question de savoir si, en cas de désaccord entre le comité des transferts et l'Allemagne au sujet des investissements dans les entreprises allemandes opérés grâce aux fonds recueillis par l'agent des réparations, un arbitre doit être prévu. L'Allemagne demande qu'il ne soit pas fait appel à un arbitre; le Dr Luther fait remarquer en effet qu'un neutre n'a pas les moyens de se rendre compte des besoins économiques internes de l'Allemagne; la souveraineté économique de l'Allemagne est en jeu; seule l'Allemagne peut savoir jusqu'à quel point elle peut supporter une mainmise des étrangers sur son système économique; les experts ont exclu le principe de l'arbitrage et décidé que les accords devaient avoir lieu entre le comité des transferts et le gouvernement allemand.

Herriot conteste que telle ait été la pensée des experts. Theunis critique à son tour les observations allemandes en faisant observer que l'indépendance de l'industrie allemande est sauvegardée, puisque les sommes employables pour les opérations en question sont nettement limitées; il ne s'agirait en effet que d'un maximum de trois milliards de marks-or. Snowden est d'avis que les intérêts industriels britanniques sont en jeu eux aussi; puisque la France reçoit 52 p. 100 des réparations, elle peut prendre une plus large part que tout autre pays à l'achat d'entreprises allemandes; à son avis la délégation allemande a raison de ne pas vouloir admettre l'appel à un tribunal d'arbitrage.

Après une longue discussion il est décidé qu'on demandera aux membres de la Commission Dawes, comment il faut entendre les termes de leur rapport.

A la fin de la séance MacDonald fait une déclaration relative à la situation générale de la conférence. Il constate avec regret qu'aucun progrès sensible n'a été réalisé pendant les deux derniers jours. Il va jusqu'à dire que, si l'on ne doit pas avancer plus vite, le mieux est d'interrompre et d'ajourner la conférence. Stresemann déclare que les retards ne sont pas imputables à la délégation allemande, qui est prête à travailler jour et nuit; il propose que des séances aient lieu samedi et dimanche. MacDonald précise que son observation ne vise pas la délégation allemande, dont la célérité est exemplaire; mais la sous-commission a une tendance à remettre en question des points déjà mis au clair au cours des séances plénières, et tel n'est pas son droit. Il paraît que cette déclaration de MacDonald se rapporte au fait que les experts français ont présenté des formules nouvelles au sujet des livraisons en nature.

La situation se complique dans la journée du 8 août, parce que la Commission des réparations veut faire signer à la délégation allemande un procès-verbal précisant que le plan des paiements établi à Londres en 1921 sera remis en vigueur si le plan des experts n'est pas admis. La délégation allemande prend d'abord l'avis de MacDonald, puis se déclare prête à signer, mais sous réserve de certaines modifications nécessaires. Le président de la Commission des réparations, Barthou, est très irrité de l'attitude des Allemands et menace de quitter Londres.

PREMIER ENTRETIEN SUIVI ENTRE STRESEMANN ET HERRIOT

MacDonald a beaucoup fait pour amener une entrevue entre Herriot et Stresemann. A la suite d'un dîner chez l'ambassadeur d'Amérique, Kellogg, un entretien suivi a lieu entre ces deux hommes d'État. Herriot, qui veut se rendre à Paris le lendemain, explique à Stresemann que ce voyage est motivé par les difficultés qu'il rencontre dans son propre ministère et qui ont pour origine la question de l'évacuation; qu'au cours des entrevues de Chequers il avait été expressément convenu entre lui et le Premier britannique que cette question ne

serait pas abordée à la conférence de Londres, mais que, les Allemands l'ayant entamée et voulant la résoudre, il voulait regagner Paris dans l'espérance d'obtenir au Conseil des ministres plus de liberté d'action pour mener ces discussions à Londres.

Stresemann expose alors la situation politique en Allemagne. Il parle de toutes les difficultés éprouvées par le gouvernement allemand. A propos du plan de Herriot, consistant à lier la question de l'évacuation de la Ruhr à celle du contrôle militaire, de façon à dissiper les craintes que le mouvement nationaliste allemand inspire aux Français, Stresemann parle de cette agitation nationaliste. Il montre que les racistes, qui ont eu un gros succès en mai dernier, sont en recul; ils ne trouvent plus d'appui auprès des industriels et des agriculteurs; Ludendorff, un de leurs chefs, a joué un rôle qui l'a beaucoup discrédité. Stresemann signale l'attitude que les industriels allemands, en particulier leur organe central, ont adoptée à l'égard du plan des experts. Malgré l'agitation de Hugenberg, le *Reichsverband* de l'industrie allemande s'est déclaré à une forte majorité pour l'acceptation du plan. En face des grandes sociétés patriotiques qui inquiètent la France et auxquelles on reproche de se refuser à une entente franco-allemande, se dresse la grande organisation républicaine de la Bannière de l'Empire, qui assure un équilibre des forces. Le calme reviendra en Allemagne si le plan est accepté; toutefois il est absolument nécessaire de tenir compte de la mentalité du peuple allemand; par quelques exemples tirés en particulier de son expérience acquise pendant la dernière campagne électorale, Stresemann montre combien la question de l'évacuation militaire passionne le peuple allemand. Herriot l'interrompt ici, pour lui dire combien il trouve juste la thèse soutenue par Stresemann au congrès de la *Deutsche Volkspartei* à Hanovre : « Vers la liberté par le sacrifice et le travail »; il ajoute qu'il comprend très bien que l'Allemagne, abandonnant sa souveraineté en certains domaines économiques et faisant de gros sacrifices financiers, a besoin de réclamer une compensation. Stresemann mentionne que, interrogé à la Commission des Affaires étrangères du Reichstag au sujet de la date de l'évacuation militaire, il a répondu que les délais

ne pouvaient être que de quelques mois. Ici aussi Herriot approuve les explications de Stresemann.

Au sujet des incarcérations, Stresemann demande l'amnistie pour tous les inculpés. Herriot répond qu'il est entièrement partisan de l'amnistie totale et s'exprime textuellement ainsi : « J'aime la France et j'aime quiconque lutte pour elle; je comprends donc très bien que l'Allemagne prenne la défense de tous ceux qui ont combattu pour elle dans la Ruhr. » Herriot fait allusion aux critiques qui lui sont adressées en France justement sur ces questions, du fait de sa longue absence, car il est à Londres depuis quatre semaines.

Stresemann insiste sur la nécessité de rétablir la souveraineté des tribunaux allemands dans les pays occupés et fait remarquer que les autorités militaires sont intervenues même dans de simples procès commerciaux, comme les procès en matière de lettres de change, où elles ont pris partie pour les séparatistes. L'état de l'opinion publique allemande, précise Stresemann, est dû en grande partie à la politique de Poincaré. Vivement approuvé par Herriot, Stresemann signale le manque de parole de Poincaré à l'époque de l'abandon de la résistance passive; Poincaré a assuré alors que, vingt-quatre heures après la cessation de la résistance, pourraient commencer les négociations sur le problème des réparations; il n'a pas tenu cette promesse.

A la fin de l'entretien, Herriot déclare que, le lundi suivant (11 août), il sera de retour à Londres et qu'il espère pouvoir reprendre sans tarder la conversation; il prie l'ambassadeur des États-Unis, qui a assisté à l'entretien, de chercher l'occasion d'une entrevue nouvelle.

Après une courte conversation avec Montagu Norman et Kellogg, Stresemann se rend au Carlton Hotel, où il se rencontre avec Mac Kenna. Stresemann fait remarquer à ce dernier qu'il est nécessaire de dire au public que les Alliés, avant l'arrivée de la délégation allemande, ont réglé surtout les affaires techniques, mais ont laissé les questions politiques hors des débats. Mac Kenna déclare que pour les banquiers les conditions d'un emprunt sont : libération des territoires occupés à titre de sanction, garanties à l'égard de la politique française de sanctions, limitation des pouvoirs

de la Haute Commission des territoires rhénans et tribunal d'arbitrage pour l'interprétation du traité de Versailles; la conférence, ajoute-t-il, connaît très exactement ces conditions des banquiers.

LE 9 AOÛT (SAMEDI)

Il n'y a pas de séance des délégations. Herriot, Clémentel et le général Nollet retournent à Paris.

La presse anglaise est d'avis que du voyage de Herriot à Paris dépend l'issue de la Conférence; cet avis est conforme aux impressions que Stresemann a gardées de son entretien avec Herriot.

Herriot paraît à Stresemann décontenancé et incertain. Il se sent environné d'intrigues et se rend à Paris, il en convient lui-même, pour consolider le terrain et ne pas devenir, à cause de son absence, victime de quelque complot. Son intention est de faire taire l'aile droite de son cabinet et de revenir à Londres plus libre de ses mouvements. Sa bonne volonté n'est pas douteuse. Le bruit circule à la Conférence que Herriot ne reviendra pas à Londres et Clémentel aurait dit le matin du 8 : « Attendez de savoir si nous revenons lundi. Pour l'instant je ne sais pas si politiquement nous franchirons dimanche. » Mais Stresemann n'accueille qu'avec scepticisme ces on-dit.

La situation de Herriot serait la suivante : son voyage à Paris aurait pour principale raison des désaccords entre les radicaux-socialistes et le général Nollet, ministre de la Guerre, dans la question de l'évacuation militaire. Nollet se serait heurté à la résistance de MacDonald en proposant de lier cette question de l'évacuation à celle du contrôle militaire et de ne pas séparer le problème de la sécurité de celui du désarmement. D'ailleurs les Belges voudraient quitter la Ruhr le plus tôt possible. La question serait de savoir si Nollet se soumettrait à un vote du Conseil des ministres, dans lequel il aurait la majorité contre lui, ou s'il démissionnerait.

Tard dans la soirée, après que satisfaction a été donnée aux desiderata allemands quant à la rédaction du procès-

verbal de la Commission des réparations, les délégués allemands signent ce procès-verbal.

LE 10 AOÛT

Les délégués allemands, Marx, Stresemann et Luther, accompagnés de l'ambassadeur d'Allemagne, Dr Stahmer, vont en excursion à Parmoor, pour y rendre visite à lord Parmoor, lord-président du Privy Council et leader de la Chambre des Lords. A 16 heures ils sont rappelés à Londres par MacDonald.

La délégation allemande délibère au sujet de l'attitude à prendre à la séance plénière du lendemain. A 22 heures, le Dr Marx se rend auprès du Premier ministre, pour discuter franchement la situation avec lui. Un communiqué a fait connaître qu'en France le Conseil des ministres a approuvé à l'unanimité l'exposé que le président du Conseil et ses collègues Clémentel et Nollet lui ont fait sur la marche des pourparlers à Londres; la délégation française revient à Londres.

LE 11 AOÛT

Une conférence plénière s'ouvre à 11 heures. Sont présents Marx et Stresemann.

Tout d'abord est discuté un rapport des juristes belges, français et allemands sur les questions d'amnistie. Il est décidé d'abandonner aux délégations intéressées la poursuite de ces affaires. Le rapport du deuxième comité est approuvé, sous la réserve que la question de la réintégration des fonctionnaires expulsés, étant d'ordre politique, sera discutée par les délégations intéressées elles-mêmes. La délégation allemande propose que pour toutes les décisions qui devront être prises par la Commission des réparations en ce qui concerne la mise en application du plan Dawes, cette Commission soit complétée par un citoyen américain ayant plein droit de vote. Herriot donne immédiatement son assentiment et cette proposition est adoptée sans débat. A la fin de la séance MacDonald demande aux délégués s'ils consentent à se laisser photographier pendant la séance de

clôture; cette question est interprétée comme un indice d'une fin rapide et heureuse des négociations.

L'après-midi le chancelier et Stresemann font une visite de politesse aux chefs de la délégation belge, Theunis et Hymans. Les délégués belges rendent cette visite aux délégués allemands, au Ritz Hotel. Le Premier ministre de Belgique déclare que, lui qui a assisté à presque toutes les conférences internationales d'après-guerre, il n'a jamais encore trouvé une aussi bonne atmosphère qu'à Londres. Les deux délégués belges donnent à entendre qu'ils désireraient voir régler sans tarder les relations commerciales germano-belges.

A 15 heures, Stresemann a un entretien avec Clémentel et Seydoux, qui lui remettent un projet de traité de commerce franco-allemand.

DEUXIÈME ENTRETIEN STRESEMANN-HERRIOT

Cet entretien commence à 18 h. 15. Herriot fait à Stresemann l'exposé suivant : dans les négociations préparatoires des Alliés, tant à Chequers que pendant le séjour de MacDonald à Paris, le problème militaire n'a pas été abordé, et dans deux discours, à la Chambre et au Sénat, il a fait remarquer qu'on ne lui demandait pas d'explications au sujet de l'évacuation. Mais maintenant, ici à Londres, MacDonald lui a demandé d'accéder au désir de l'Allemagne relatif à cette évacuation. Il s'est rendu alors à Paris pour savoir si le Conseil des ministres acceptait l'abandon de la Ruhr. Il a obtenu cette acceptation, mais seulement étant stipulé que l'évacuation prendrait un an. S'il allait plus loin dans la voie des concessions, il courrait le risque d'être renversé par le Sénat. Il a eu une violente collision avec Nollet, et d'autres encore plus violentes avec Foch. La nécessité de n'abandonner la Ruhr qu'au bout d'un an s'impose parce que, dans la masse du public français, on fait valoir que les versements allemands que permettra l'emprunt ne commenceront que dans la deuxième année.

Stresemann réplique à Herriot qu'il se rend bien compte des difficultés de la situation parlementaire en France et que

pour cette raison il s'est élevé en Allemagne contre ceux qui ne voulaient admettre le plan des experts que moyennant l'évacuation immédiate. Cependant le délai d'un an est trop long. La question d'un accord commercial franco-allemand, qui vient d'être entamée avec Clémentel, et qui est sans rapport avec le plan Dawes, cause une grande émotion en Allemagne, au point que les industriels menacent de laisser chômer leurs usines. Le gouvernement allemand a beau être tout disposé à discuter avec la France, sur une base raisonnable, au sujet d'un traité de commerce, l'opinion publique allemande ne comprendrait pas que le gouvernement accepte le plan des experts, et par-dessus le marché accorde à la France des avantages commerciaux, alors que l'évacuation de la Ruhr traînerait pendant un an. Stresemann prie avec insistance Herriot de proposer des délais plus courts et demande aussi si les premières mesures d'évacuation vont être immédiates, car pour l'Allemagne le jour où commencera l'évacuation importe autant que le jour où elle sera terminée. L'opinion publique allemande voudrait voir l'évacuation commencer immédiatement, parce que ce serait le signe de la reprise progressive de relations franco-allemandes conformes à un état de droit. Herriot affirme à ce propos que personnellement il tient l'occupation de la Ruhr pour illégitime; mais il ajoute qu'il est obligé de tenir compte d'une certaine opinion française, qui se manifeste jusque dans son propre parti. Il déclare qu'il profitera de toute occasion pour abréger les délais et qu'il a déjà donné l'ordre de rédiger le plan d'évacuation, qu'il apportera à la prochaine séance.

Stresemann répond à Herriot qu'il ne peut pas se présenter au Reichstag pour annoncer l'évacuation dans un an, qu'il faut absolument abréger les délais. Herriot promet une réponse ultérieure.

L'entretien porte ensuite sur la question des cheminots; Stresemann et Herriot n'aboutissent pour l'instant à aucun accord, d'autant que Herriot se retranche derrière des considérations militaires.

Enfin est abordée la question de l'emprunt. Stresemann signale les difficultés soulevées par les banquiers et précise que c'est aux Alliés qu'il incombe d'assurer l'emprunt. Au

rappel des difficultés faites par les banquiers, Herriot devient très nerveux. Il raconte qu'un banquier américain lui a remis une liste de vingt-cinq conditions à remplir. Il affirme que, si les banques essaient d'imposer des conditions absolues et se refusent à l'emprunt, il déchirera plutôt le rapport des experts et par une déclaration publique s'adressera au peuple américain, qui doit se sentir responsable, puisque c'est sur l'initiative de l'Amérique que le plan Dawes a été rédigé.

Stresemann constate que sur ce point Herriot parle avec une animation extraordinaire. L'entretien prend fin à 20 heures.

LE 12 AOÛT

Les *big fourteen* se réunissent à 11 heures. Sont présents Marx, Stresemann et Luther.

Sur la question des placements à long terme en Allemagne et sur la désignation d'un arbitre compétent pour dresser la liste des entreprises dans lesquelles pourront être opérés ces placements, les membres de la Commission Dawes présents à Berlin ont déposé un avis dans lequel ils déclarent qu'un refus de l'Allemagne concernant cette liste serait le cas échéant considéré comme une « manœuvre financière allemande ».

MacDonald prend le premier la parole pour déclarer que cette interprétation des experts ne lie pas la conférence; elle peut être adoptée ou écartée, d'autant que l'avis formulé n'a pas un caractère officiel, puisque tous les experts ne sont pas présents à Londres; cet avis ne peut être pris que comme l'expression de l'opinion personnelle des divers experts présents, communiquée à chacun des membres des délégations, pris individuellement; mais il ne peut figurer au procès-verbal de la Conférence. MacDonald propose de saisir de cette question de l'arbitrage un comité spécialement nommé à cet effet.

Herriot critique vivement cette proposition de MacDonald. On peut bien discuter, comme la Conférence l'a fait le 8 août, sur le montant des sommes qui pourront être investies à long terme en Allemagne, mais non pas sur la question de l'arbitrage. Si dans le cas présent le principe de l'arbitrage n'est pas admis, c'est tout le système d'arbitrage proposé par la France qui sera battu en brèche; d'ailleurs l'arbitrage

est aussi bien dans l'intérêt de l'Allemagne que dans celui des Alliés. MacDonald maintient sa proposition de renvoi à un comité spécial. Herriot déclare que, si l'arbitrage est rejeté dans le cas présent, la France retirera son adhésion à toutes les autres propositions d'arbitrage. Le Dr Luther insiste sur l'importance de cette question pour l'Allemagne; pour que les délégués allemands acceptent la désignation d'un arbitre, il faudrait au moins que les pouvoirs de ce dernier fussent très nettement définis.

Après deux heures de discussion, MacDonald, soutenu par Snowden, fait triompher sa manière de voir : un comité spécial étudiera si l'avis déposé par les experts ne se prête pas à une interprétation telle que la délégation allemande puisse accepter la désignation d'un arbitre.

Au cours de cette discussion il y a eu entre Snowden et Herriot un échange très vif d'explications. Snowden, qui adopte le point de vue de Luther, déclare qu'il a toujours eu beaucoup de sympathie pour les propositions de Herriot concernant la procédure d'arbitrage, et qu'il espère que Herriot manifestera dans certaines autres questions le même enthousiasme pour la même idée. Herriot, appuyé par Hymans, réplique que la délégation française vient de se ranger dans le cas présent au point de vue que toutes les puissances alliées avaient précédemment adopté. Snowden réplique que, si les Alliés sont d'avis que rien ne peut être changé aux termes des précédents accords, il ne sert à rien d'avoir invité maintenant la délégation allemande. Une tension se manifeste à plusieurs reprises entre la délégation franco-belge et Snowden : ce dernier, dans l'intention de défendre la thèse allemande, fait plusieurs fois tort à notre cause par la vivacité de ses remarques et de son ton. Il commence une fois par les mots : « *My chief point is...* »; le ministre Hymans achève la phrase à mi-voix : « *... to stand always on the side of the German delegation.* »

A la fin de la séance MacDonald donne son avis sur la situation de la Conférence. Tous les détails contenus dans les rapports des comités spéciaux sont réglés et il ne reste à discuter que deux grandes questions, celle des cheminots français et belges occupés sur les chemins de fer allemands

et celle de l'évacuation de la Ruhr; cette dernière est à discuter entre puissances intéressées, mais la Conférence désirerait qu'un compte rendu lui fût remis. Herriot précise que seule la première question est de la compétence de la Conférence, puisqu'elle a été discutée par le deuxième Comité interallié; quant à la seconde, il est très exact qu'elle ne concerne que les puissances directement intéressées, qui d'ailleurs ont commencé à s'en occuper. Le ministre Hymans approuve la déclaration de Herriot.

A 14 heures et demie les chefs de la délégation allemande se présentent chez MacDonald, sur son invitation. MacDonald déclare qu'il veut s'entretenir avec eux des deux questions des cheminots et de l'évacuation, et savoir où en sont les pourparlers avec les Français et les Belges. Stresemann rend compte de ses entretiens avec Herriot; un accord sera probablement conclu relativement aux cheminots, que Herriot croit pouvoir ramener tous en France, mais quant à l'évacuation, Herriot signale de grosses difficultés.

MacDonald donne de nouveau son avis, connu de la délégation allemande, sur l'occupation de la Ruhr; il ne l'a jamais approuvée; comme cette question ne figure pas au programme de la Conférence, il ne veut pas intervenir dans les négociations qui s'y rapportent, mais cette abstention lui permettra ensuite de jeter dans la balance le poids de son avis. Au chancelier Marx, qui le sonde au sujet de l'évacuation de la zone de Cologne, Macdonald répond que cette évacuation est, d'après le traité, une affaire concernant tous les Alliés; quand l'Angleterre sera d'avis que l'Allemagne s'est acquittée de ses obligations inscrites dans le traité, une conférence interalliée devra avoir lieu; il se peut d'ailleurs que l'Angleterre y soit mise en minorité. A propos du désarmement de l'Allemagne, MacDonald signale les difficultés présentes. La Conférence des ambassadeurs estime que l'Allemagne n'a pas encore donné satisfaction; d'autre part, il vient de se produire un désaccord entre membres de la Commission de contrôle militaire en Allemagne; un officier général anglais s'est trouvé en cause; il a d'ailleurs gardé son sang-froid, et toute l'affaire s'est, dans une certaine mesure, aplanie.

MacDonald parle ensuite des investissements à long terme et déclare partager l'avis allemand; l'affaire n'intéresse d'ailleurs pas exclusivement l'économie allemande; il déclare regretter beaucoup que Sir Robert Kindersley ait mis sa signature sous l'avis des experts. Il espère d'ailleurs qu'un accord va intervenir.

MacDonald manifeste quelque inquiétude quant aux négociations commerciales entre la France et l'Allemagne; l'Angleterre, il est vrai, n'a rien à objecter à la conclusion d'un traité de commerce entre ces deux pays, mais il a peur que les négociations en cours ne touchent aux intérêts d'autres nations.

Le même jour intervient dans la question des investissements à long terme une solution à laquelle les délégués allemands donnent leur assentiment; au cours des débats on peut constater que les délégués britanniques, conformément aux promesses de MacDonald, soutiennent énergiquement la thèse allemande.

Le 12 août également, Luther et Clémentel s'entretiennent des possibilités d'un accord commercial.

LE 13 AOÛT

A 10 h. 30 s'ouvre entre délégués allemands, français et belges une conférence décisive au sujet de l'évacuation.

Prennent part à cette conférence « en triangle » Marx, Stresemann et Luther; du côté français, Herriot assisté de Peretti della Rocca; du côté belge, Theunis et Hymans.

Tout d'abord sont discutées la question des expulsions et celle du rétablissement de notre souveraineté fiscale et économique dans le territoire occupé. Les Français déposent un projet d'accord; le texte définitif sera arrêté par les experts français, belges et allemands.

Dans la question de l'évacuation de la Ruhr, il apparaît que Herriot prend une attitude beaucoup plus intransigeante que le 11 août, ce qui s'explique en grande partie par la présence à Londres du député français Loucheur, qui, suivant la presse, a dit à Herriot, au cours d'un entretien, paraît-il, très mouvementé, que son groupe à la Chambre, fort de

42 députés, ne suivrait plus le président du Conseil, s'il ne maintenait pas le délai d'un an.

Herriot reprend les arguments qu'il a déjà fait valoir dans son premier entretien avec Stresemann contre une réduction de ce délai. Il répète en particulier que les prestations allemandes ne commenceront que la deuxième année, d'autre part qu'avant de venir à Londres il a déclaré aux Chambres que la question de la Ruhr n'y serait pas discutée; cette déclaration faite, il se voit maintenant contraint à cette discussion et ce revirement de situation est dangereux pour lui et pour son cabinet. Si son ministère tombe, la paix est menacée; il n'est même pas autorisé à promettre une évacuation par étapes, échelonnée jusqu'au délai final d'un an.

Stresemann réplique comme il l'a fait lundi dernier. Il refuse d'admettre que les prestations allemandes ne commencent que dans la deuxième année, puisque le versement d'intérêts pour l'emprunt de 800 millions commence immédiatement. Le gouvernement allemand a déclaré qu'il voyait dans le plan des experts une base « pour une solution rapide de la question des réparations ». Il s'ensuit que des méthodes brutales comme l'occupation de la Ruhr, qui n'a eu lieu que pour arracher de force des paiements à l'Allemagne, ne se justifient plus. Stresemann signale les grandes difficultés auxquelles le gouvernement allemand doit s'attendre au Reichstag et rappelle que, pour la promulgation des mesures législatives entraînées par le plan Dawes, qui modifient la Constitution allemande, une majorité des deux tiers est nécessaire.

Le Premier Ministre belge déclare que la France est entrée dans la Ruhr avec l'intention d'y rester jusqu'à ce que le dernier pfennig fût payé. La Belgique s'est réservé au contraire la possibilité de se retirer de la Ruhr suivant que l'Allemagne s'acquitterait plus ou moins ponctuellement. Le gouvernement belge a donc une certaine liberté de mouvement. Mais la délégation belge estime que les propositions de Herriot, à savoir délai d'un an, rétablissement de la liberté économique allemande et suppression de l'ingérence des autorités franco-belges, sont extrêmement conciliantes.

A 16 heures le Dr Marx rend visite au Premier Ministre britannique pour le mettre, ainsi que ce dernier l'a demandé,

au courant des négociations franco-belges et allemandes au sujet de l'évacuation.

A 17 heures est rouverte la conférence des trois délégations; les ministres Clémentel et Nollet sont présents. Avant l'entrée en séance Herriot a fait, à titre strictement confidentiel, la communication ci-après :

« Je propose la formule suivante :

» Extrême délai un an, parce que je ne crois pas pouvoir descendre au-dessous et parce que je n'y suis pas autorisé par le gouvernement français.

» Si cependant les relations entre la France et l'Allemagne s'amélioraient bientôt, si l'état de l'opinion publique se modifiait à la suite de nos communs efforts, j'envisagerais volontiers soit une réduction des effectifs d'occupation, soit une diminution de la zone occupée, peut-être même une mesure plus avantageuse.

» Je ne puis donner d'assurances officielles, qui me lieraient.

» Je ne puis exprimer qu'un vœu et une espérance. »

Herriot déclare qu'il est prêt à aller jusqu'à l'extrême limite de ce qui lui est possible, mais qu'il est dans la situation d'un chef de gouvernement qui a trompé son parlement. Luther insiste sur les difficultés du lancement de l'emprunt, si les Français demeurent irréductibles. Ces débats n'aboutissent pas à un résultat pratique.

A minuit Stresemann, qui a demandé une entrevue à MacDonald pour lui rendre compte des dernières discussions et du péril que court la Conférence, est reçu par le Premier Ministre. Il fait remarquer que Herriot a une attitude bien moins engageante. MacDonald a lui aussi l'impression que lundi dernier on aurait pu tout attendre du ministre français, qui est aujourd'hui extraordinairement nerveux et difficile à gagner. MacDonald ne voit pas le moyen d'avancer. Par malheur l'ambassadeur des États-Unis a pris position et accepte la proposition de Herriot, c'est-à-dire le délai d'un an, ce qui apporte un bon renfort aux délégations française et belge. MacDonald lui aussi attribue l'attitude de Herriot à l'influence de Loucheur, qui se tient toujours

avec des menaces derrière le président du Conseil. Stresemann fait à MacDonald quelques suggestions en vue d'une solution éventuelle : évacuation par étapes, mais Düsseldorf et Ruhrort pourraient être évacués plus vite; d'autre part, on pourrait antidater le moment d'où partiront les délais; ce moment serait celui où le plan des experts a été accepté, en avril.

MacDonald croit que vraisemblablement Herriot ne fera pas de concessions nouvelles; il juge la situation très sérieuse; il est à craindre que la presse ne s'empare de l'affaire et que tout le succès de la Conférence ne soit mis en question.

LE 14 AOÛT, JOUR CRITIQUE

Cette journée, la plus critique de la Conférence, commence par une entrevue des délégués allemands avec MacDonald et Kellogg MacDonald se dit convaincu, après les entretiens qu'il a eus notamment avec Herriot, qu'il est impossible à ce dernier de réduire le délai d'un an, considéré d'ailleurs comme délai maximum. MacDonald demande si de Berlin ont été reçues des instruction décisives. Stresemann répond négativement, puis fait remarquer que ce serait déjà un allégement, si certains districts, qui n'ont été occupés que pour des raisons techniques, pouvaient être libérés immédiatement après la fin de la Conférence, puis d'autres territoires, qui sont dans le même cas, au bout de deux mois. Le chancelier demande si, au cas où l'occupation de la Ruhr se prolongerait pendant un an, les banquiers souscriraient à l'emprunt. L'ambassadeur des États-Unis croit pouvoir répondre affirmativement.

MacDonald déconseille vivement de faire intervenir de nouveau dans des questions politiques les banquiers, dont l'avis a déjà joué un grand rôle au cours de la Conférence. Précisément, comme ministre d'un gouvernement travailliste, il s'exposerait aux plus vives attaques, si les décisions politiques étaient subordonnées à un vote des banquiers.

Kellogg déclare avoir déjà, au moment où Herriot s'est rendu à Paris, tout fait pour obtenir une réduction du délai d'évacuation, mais sans résultat. Il croit cependant que

Herriot, à défaut d'un accord formel pour la réduction à moins d'un an, accepterait l'évacuation par étapes, que l'ambassadeur lui a plusieurs fois suggérée. Stresemann fait connaître que Herriot lui a promis de lui soumettre un plan d'évacuation échelonnée.

MacDonald et Kellogg, estimant qu'il ne sera pas possible d'obtenir du Premier Ministre français une concession nouvelle, en raison de sa situation à l'égard des divers partis français, conseillent à l'Allemagne d'accepter ce plan. L'entrevue prend fin.

A considérer, en cette journée du 14 août, la situation générale, il est clair que dans les diverses nations l'opinion publique est passablement agitée. Au cas où la Conférence échouerait, va s'élever la question de savoir qui aura été responsable de l'échec. La presse anglaise se met à parler d'un ultimatum. Assurément, l'entretien qui vient d'avoir lieu entre la délégation allemande, MacDonald et Kellogg n'a pas eu un caractère aussi comminatoire, mais il n'en est pas moins sûr que l'Allemagne risque de se voir mise plus ou moins en demeure d'accepter avec l'ensemble du plan Dawes l'évacuation militaire sur la base proposée par la France. Une partie de la presse anglaise est déjà prête à accuser l'Allemagne d'avoir fait échouer la Conférence, parce que, pour un petit nombre de questions théoriques, elle a empêché la mise en exécution du plan Dawes et par là une entente générale. Les délégués allemands, mais Stresemann surtout, se demandent donc, à ce moment des pourparlers, s'il n'est pas opportun d'accepter l'offre française, c'est-à-dire le délai maximum d'un an, d'autant plus que Herriot répète toujours que, si l'accord se fait, sa situation est assurée et qu'il pourra peut-être avancer la date d'évacuation de certains districts. A vrai dire, Stresemann s'attend à voir évacuer immédiatement Dortmund et à recevoir des déclarations fermes quant à l'évacuation de Düsseldorf et de Ruhrort.

Le Dr Schacht, président de la Reichsbank, est d'avis qu'un refus allemand n'aurait pas de conséquences intolérables, mais que la Reichsbank serait obligée de procéder à de très sévères restrictions de crédits. En ce 14 août, point culminant de la Conférence, Stresemann déclare confiden-

tiellement à quelques personnes qu'il est nécessaire que la Conférence prenne bientôt fin, parce que les principaux délégués sont surmenés et à bout de nerfs, et que les négociations commencent à en souffrir.

A 10 h. 30 a lieu une réunion des délégués français, belges et allemands, mais le général Nollet n'est pas présent. Herriot déclare qu'il considère comme point de départ du délai d'évacuation le jour où seront signés les arrangements de Londres. Stresemann ayant protesté, il consent à calculer le délai à partir du jour où les délégués allemands et franco-belges se seront mis d'accord et demande aux délégués allemands s'ils sont satisfaits maintenant. Le chancelier Marx répond qu'il attend une décision de Berlin et prie instamment les Français et les Belges de proposer un délai plus court. La dépêche de Berlin se faisant attendre, on décide de reprendre les débats dans la soirée et de discuter en attendant la question des livraisons en nature et de l'amnistie.

A 14 h. 30, Marx vient voir Herriot à son hôtel pour discuter de nouveau la question de l'évacuation de la Ruhr. Il suggère de nouveau d'abréger le délai en antidatant le jour d'où ce dernier doit partir et exprime le désir d'une évacuation par étapes. Herriot répond que la décision de son Conseil des ministres l'empêche d'abandonner le principe du délai d'un an et ne l'autorise pas à promettre l'évacuation par étapes. Il déclare vouloir donner une nouvelle preuve de sa bonne volonté, mais, comme il demande la plus stricte discrétion, Marx déclare qu'il ne peut en aller ainsi, parce qu'il s'agit présentement d'obtenir le consentement du cabinet et des partis du Reichstag. Le chancelier fait connaître à Herriot qu'en raison des difficultés de la situation en Allemagne, la délégation allemande a décidé d'envoyer à Berlin le Dr Luther, ministre des Finances, afin de demander pleins pouvoirs pour la délégation. Herriot déclare qu'il se rend très bien compte des raisons de cette décision et que pendant ce temps il se rendra lui-même à Paris.

Vers 16 heures, un entretien des délégués allemands, français et belges a lieu dans le jardin de MacDonald. Le chancelier déclare qu'il a l'intention de demander que la

séance plénière prévue chez le Premier britannique pour 5 heures soit remise à un autre moment. Le Premier Ministre belge en est très surpris et donne à entendre que Herriot pourrait accepter une prochaine évacuation partielle. Le général Nollet essaie lui aussi d'empêcher que la Conférence ne soit interrompue par le départ du Dr Luther. Herriot expose encore une fois à Luther pourquoi il n'a pas la possibilité de faire des concessions nouvelles. Le Dr Luther se retire afin de préparer son départ pour Berlin en avion.

MacDonald arrive alors, après avoir été informé de la situation par Herriot, et invite le chancelier et Stresemann à avoir un entretien avec lui. A ses yeux le départ de Luther signifierait que la Conférence est terminée, et à son tour il quitterait immédiatement Londres, car un renvoi des débats n'est pas possible. Il signale les articles de presse qui parlent déjà d'un ultimatum à l'Allemagne, l'agitation croissante qui règne dans tous les pays; pour son compte il déclare qu'il est à bout de nerfs et abandonne la Conférence. Le chancelier et Stresemann répondent que c'est justement pour sauver la Conférence que Luther part pour Berlin. MacDonald prie les délégués allemands de se contenter de rendre compte à Berlin par dépêche.

La discussion reprend maintenant entre Marx, Stresemann, MacDonald, Herriot et Kellogg. Herriot présente ouvertement la proposition dont il a parlé précédemment au chancelier de façon strictement confidentielle et il expose ses plans sur une carte. MacDonald et Kellogg insistant pour que la délégation allemande rende compte à Berlin par dépêche, Marx et Stresemann déclarent qu'ils étudieront encore la question du Dr Luther.

A 17 heures a lieu la séance des délégués des principales puissances. La Conférence adopte le rapport du premier comité sur la présence des membres américains à la Commission des réparations.

Dans la soirée, la délégation allemande tient conseil et décide d'envoyer par dépêche à Berlin le compte rendu des précédents débats.

LE 15 AOÛT

A midi et demi le chancelier et le ministre allemand des Affaires étrangères rendent aux délégués italiens une visite de politesse. Les délégués italiens rendent cette visite à 17 h. 15.

A 13 heures arrive la décision de Berlin. Le cabinet allemand s'est réuni le 15 août à 7 h. 30 sous la présidence du Président du Reich. Il a autorisé en principe l'acceptation de la dernière proposition de Herriot, mais à condition que de nouveaux efforts soient faits pour obtenir des délais échelonnés et une réduction des effectifs; il faut en outre réclamer que l'occupation devienne invisible et que la France et la Belgique donnent des assurances relativement aux agissements des autorités militaires dans la zone occupée conformément au traité; en particulier il faut que soit retirée l'aide aux séparatistes.

La délégation allemande délibère, puis Marx et Stresemann se rendent auprès du Premier britannique et le mettent au courant. MacDonald persiste à croire qu'il n'y a plus guère à espérer de Herriot une nouvelle concession. Au point de vue du statut rhénan, MacDonald désire communication d'une liste des ordonnances qui, aux yeux des Allemands, sont contraires aux termes de l'Arrangement rhénan.

A 19 heures a lieu une réunion chez Herriot, qui est assisté de Peretti della Rocca; bientôt arrivent Clémentel et Nollet. Le chancelier du Reich fait l'exposé de la conception allemande. Herriot déclare qu'une nouvelle concession dans la question des délais est impossible. Il affirme énergiquement qu'il veut un règlement inspiré par un sentiment de confiance réciproque et réclame la confiance des Allemands, se déclarant décidé à liquider l'occupation de la Rhur, contre laquelle il s'est toujours élevé. Une assez longue discussion s'engage. Herriot se montre nerveux, Enfin il se déclare prêt à faire délimiter par des experts des deux parties le territoire de Dortmund, qui sera évacué immédiatement.

Au cours des débats Herriot s'écrie : « Quand mon prédécesseur Poincaré est entré dans la Rhur, l'enthousiasme était général et on lui souhaitait bon succès; pas un des

Alliés n'a protesté; et maintenant que moi, qui ai toujours désapprouvé cette opération, je suis sur le point de procéder à l'évacuation, on me suscite de tous côtés des difficultés. Ma situation est celle d'un homme qui descend un escalier, tenant entre les mains un objet précieux, en l'espèce, la paix. Si quelqu'un vient me heurter par derrière, je tombe. Que moi, je tombe, cela ne fait rien; mais si je tombe, alors se brise aussi l'objet précieux que je porte, la paix. »

Au sujet de l'évacuation de Ruhrort l'entretien est renvoyé au lendemain.

LE DERNIER JOUR A LONDRES

Journal de Stresemann, 16 août : Dernier jour de la Conférence. Négociations avec MacDonald. Ensuite avec Herriot et Theunis. Remise de lettres. Après-midi, séance des Quatorze. Allocution à la presse. Rédaction du discours du chancelier. Dernière grande séance. Signatures. Discours de Macdonald, Herriot, Kellog, Theunis, Marx. A l'hôtel, 17 août. Départ de Londres. Très fatigué. Traversée Folkestone-Flessingue. Dormi presque tout le temps. Ensuite à Berlin. Rédaction d'une note à MacDonald sur la *Kriegsschuld*[1].

Le lendemain du retour à Berlin, Stresemann écrit :

Samedi (16 août) matin ont d'abord eu lieu des pourparlers avec délégués français et belges. Il a été convenu qu'au sujet de l'évacuation de la Ruhr la lettre du président du Conseil français au chancelier serait soumise à l'approbation de ce dernier. La minute de cette lettre nous a été présentée. Le texte impliquait que l'occupation de la Ruhr était en accord avec le traité. M. von Schubert fit connaître quelle serait en substance la teneur de la réponse allemande, dans laquelle nous serions obligés de maintenir notre point de vue juridique et d'exprimer le désir de voir abréger les délais d'évacuation. Aucune protestation n'a été élevée.

Herriot fit ensuite connaître qu'il adresserait une seconde note au chancelier, précisant que la zone de Dortmund serait libérée le lendemain de la signature définitive du plan

1. Culpabilité dans la genèse de la guerre.

des experts. Il ajouta qu'il pensait bien que le départ des troupes françaises ne serait accompagné d'aucune manifestation contre la France. Nous déclarâmes que nous ferions quant à nous tout notre possible pour éviter des manifestations.

Nous entamâmes ensuite un débat sur les livraisons en nature. De sérieux désaccords se manifestèrent relativement aux livraisons de matières colorantes. Le Dr Luther fit remarquer que cette industrie, dont dépendaient essentiellement la production allemande et la tenue du mark, devait pouvoir rester libre. Herriot répliqua que la livraison de matières colorantes par l'Allemagne est expressément visée par divers passages du rapport des experts; que nous serions d'ailleurs garantis par les décisions du tribunal d'arbitrage, composé pour moitié d'Allemands et dont le président était un neutre; ce que voulait la France, c'était seulement que l'industrie chimique allemande ne lui refusât pas toute livraison. Cette question fut renvoyée aux experts et il fut reconnu qu'en raison de l'imminence de la clôture de la Conférence, le mieux serait que les experts s'enfermassent en séance jusqu'à ce qu'ils se fussent mis d'accord.

Nous nous retirâmes ensuite pour rédiger notre réponse aux questions posées, puisqu'elle devait être remise le jour même. Le comte Adelmann suggéra d'envoyer aussi au président du Conseil français une note relative à la façon dont les autorités militaires devraient se comporter après conclusion de l'accord. Cette note fut rédigée également et remise personnellement à M. Herriot par le chancelier dans le courant de la journée. Les débats s'étant prolongés jusqu'au delà de 15 heures et une courte séance des Quatorze ayant eu lieu ensuite pour enregistrer certaines décisions, il ne restait pas beaucoup de temps pour préparer la séance de clôture prévue pour 18 h. 30. Ces courts moments furent employés surtout à informer la presse, soin dont je fus chargé, et à préparer un discours du chancelier, pour le cas où il serait amené à en prononcer un. Dans ce discours devait être traitée la question de la *Kriegsschuld*, et sur ce point nous arrêtâmes une rédaction; mais nous recommandâmes vivement au chancelier de donner préalablement connaissance

de ce passage à MacDonald, afin qu'au moins le président de la Conférence fût au courant de notre intention. Mais au même moment avait lieu une réunion des Alliés, de sorte que, quand nous nous présentâmes au Foreign Office un quart d'heure avant l'ouverture de la Conférence des Quatorze, il fut impossible de prendre MacDonald à part.

Sur ce qui se passerait à la grande séance nous ne savions rien, sauf que MacDonald ferait un discours de clôture, au sujet duquel il avait pris contact avec moi, dans son bureau, me donnant lecture des développements qui concernaient l'Allemagne. Il m'avait demandé si je pensais que ces passages feraient bonne impression. Je répondis affirmativement et lui rappelai qu'il nous avait promis de faire une déclaration sur l'évacuation des territoires occupés à titre de sanction, Düsseldorf et Ruhrort. Au sujet de cette évacuation nous nous étions également entretenus avec les Français et les Belges, qui nous avaient déclaré que ces deux zones seraient évacuées au plus tard le jour où la Ruhr, elle aussi, serait libérée; nous avions consigné cette déclaration, faite par Herriot et Theunis au nom de leur gouvernement, dans un compte rendu rédigé par M. von Schubert. Mais MacDonald me dit qu'il ne pouvait pas s'associer aux gouvernements français et belge, car il était d'avis que ces deux zones devraient être évacuées bien plus tôt, qu'il nous ferait parvenir une déclaration particulière du gouvernement britannique, qui serait beaucoup plus à notre avantage.

Notre délégation était encore au travail, lorsque sir M. Hankey nous remit copie d'une lettre que MacDonald avait envoyée à Herriot. Dans cette lettre MacDonald insistait sur le caractère illégitime de l'occupation de la Ruhr et déclarait être d'avis que la mise en application du plan des experts rendrait nécessaire l'évacuation sans délai. Nous fûmes heureux de cette lettre, qui en tout cas nous donnait la possibilité de reprendre la question de l'abrègement des délais. Tout d'un coup nous fûmes priés de rendre cette lettre, de sorte que nous craignions que MacDonald ne l'annulât. Mais elle devait nous être rendue dans la soirée et il nous fut dit qu'elle était restée sans modification.

La séance de clôture s'ouvrit. Tout d'abord plusieurs for-

malités furent accomplies et le juriste anglais donna quelques explications sur le sens de la signature de l'ensemble de l'accord. MacDonald tint ensuite son discours de clôture, qui fut accueilli avec de vives marques d'approbation. Le premier qui lui répondit fut Herriot, qui précisa que la France ne voulait pas de vengeance, qu'elle s'en tenait à la vieille devise : « Liberté, Égalité, Fraternité », qu'elle avait beaucoup souffert et ne réclamait que son droit.

Nous nous étions demandé un certain temps si le chancelier serait obligé de prononcer aussi un discours. L'ambassadeur des États-Unis et le représentant de la Belgique ayant pris la parole, le chancelier la demanda à son tour, mais s'abstint de parler de la *Kriegsschuld*, puisqu'il n'avait pas eu la possibilité de s'entendre avec MacDonald. Le discours du chancelier fut vivement applaudi; les Américains en particulier soulignèrent bien leur approbation; ils semblaient en effet avoir une très mauvaise conscience, après que Kellogg s'était associé à MacDonald pour nous exhorter à accepter le délai d'évacuation d'un an, conseil que nous avions vivement critiqué.

MacDonald lui-même a eu pendant les derniers jours divers entretiens, soit avec les trois délégués allemands, soit avec le chancelier seul ou moi seul. Il revenait toujours sur ce point, qu'il ne nous avait posé aucun ultimatum, qu'il s'était toujours efforcé de faire tout son possible pour l'Allemagne et que nous aurions tort de douter de lui. Il se plaignait aussi des critiques exprimées à son égard, devant des représentants de la presse, par des membres importants de notre délégation; en particulier un expert allemand avait dit que MacDonald et Kellogg avaient pris position dans les tranchées françaises. Il est exact que dans les derniers jours notre délégation n'a pas été très bien disposée pour MacDonald, car nous avions cru qu'il aurait pu nous soutenir mieux dans la question de l'évacuation. Si nous l'avons critiqué, nos critiques ont eu au moins le bon résultat qu'à la fin il s'est efforcé davantage de nous aider, en particulier en ce qui concerne l'évacuation immédiate de la zone de Dortmund, la lettre à Herriot et la déclaration qu'il veut nous faire sur Düsseldorf et Ruhrort.

GUSTAV STRESEMANN

1er Mars 1932.

FRANC-NOHAIN POÈTE

OU

L'ESPRIT DES CHOSES

Voici quelques années, dans un article paru ici même[1], nous relevions, parmi les traits les plus saillants de la poésie récente en France, la fantaisie, l'ironie, l'humour; et ces caractères, nous les rattachions principalement à l'œuvre d'un jeune homme, Jules Laforgue, mort en 1887, à l'âge de vingt-sept ans. Le courant Laforgue, disions-nous, n'a jamais cessé de se faire sentir, depuis quelque trente-cinq ans, dans notre littérature, en dépit de contre-courants, tels, entre autres, celui des ingénus, lequel, à la fin du siècle dernier, prit source en Francis Jammes et dans le Bataille de *La Chambre blanche*. Et pour preuve que les deux tendances opposées coexistaient bien alors, nous ajoutions : « Jammes, en 1898, publie *De l'Angelus de l'aube à l'Angelus du soir* et, la même année, Franc-Nohain donne *Flûtes*, que suivront, en 1900, *Les chansons des trains et des gares*. »

M. Franc-Nohain, par le développement que son œuvre poétique a pris dans ces derniers lustres, nous ayant semblé mériter une étude particulière, nous voudrions, au seuil de cet essai, rappeler encore une fois combien l'humour, cette marque distinctive de l'auteur, reconnaissable chez lui dès ses débuts, nous apparaît comme l'empreinte d'une époque : la nôtre. Le poète est de ceux qu'on a plaisir à détacher de la chronique littéraire quotidienne, domaine de la hâte

1. 1er juin 1928.

et de la confusion, pour le mettre à son rang dans la littérature générale. Ancien et moderne tout ensemble, tel est M. Franc-Nohain. Sa filiation n'est pas douteuse, son œuvre se situe au confluent de traditions multiples et qui, toutes, sont claires, mais les couleurs des jours présents se mirent aussi en elle.

***

L'humour poétique, à son origine, tel qu'il brille dans l'œuvre d'un Laforgue, peut être considéré, sur le plan affeccif, comme une posture de défense. Le cœur, las de souffrir et de chanter ses maux à la manière romantique, prend le parti de se mettre en garde contre les coups du sort et même d'y riposter. Sa nouvelle tactique, ce jeu de parades et de contre-attaques, c'est la raillerie, l'amère raillerie de soi-même. Si nous avons placé Jules Laforgue à la naissance de l'humour, c'est que, pour la première fois en France, l'humour est chez lui une attitude générale, qui commande toute l'inspiration du poète, toute la réaction de sa sensibilité aux assauts furieux de la vie. Mais il est certain que, avant l'auteur des *Complaintes*, des traces de cette escrime sentimentale pourraient être relevées ici et là dans notre lyrisme : chez Baudelaire, ce merveilleux bouillon de toutes les cultures poétiques, voire chez Musset. Enfin, si l'on sort de la littérature française, sans pour cela quitter Paris, où l'homme a longtemps vécu, acoquiné avec sa gantière, et où il est enterré à Montmartre, c'est le nom de Henri Heine qui s'impose immédiatement à l'esprit, dès qu'il est question d'ironie et de poésie mêlées.

Cependant, chez Laforgue comme chez le grand poète juif de langue allemande, l'humour est une contraction douloureuse. Comment serait-t-il libre de toute souffrance, puisqu'il est né de l'effort que tente le cœur pour expulser son mal? Mais, après la douleur pure, qui cherche quelque consolation dans la beauté de ses cris devenus chants (*Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots*), après le rire amer comme l'aloès, qui a la valeur d'une purge contre le chagrin, on peut imaginer un troisième stade : celui de l'humour prophylactique. Le poète, alors, n'attend pas que le mal l'ait atteint pour prendre ses précautions; il se prémunit contre l'accès pernicieux grâce

à l'emploi de fébrifuges divers : malices, cocasseries, coq-à-l'âne et coquecigrues, agencement savant de mètres bizarres et d'assonances burlesques. M. Franc-Nohain est maître en cette pharmaceutique. Voilà plus de trente ans déjà que, un sourire au coin de la bouche, il nous prépare, dans ses balances de précision, des cachets qui nous préservent de l'ennui. Les spécialités qui sortent de son officine ont de douces vertus hilarantes. Dans leur formule, aucun toxique, aucun pavot non plus.

Veut-on un exemple des deux genres d'humour : l'humour purgatif, d'une part, et l'humour simplement hygiénique ou tonique, de l'autre, celui de Laforgue et celui de M. Franc-Nohain? Il n'est que de comparer, chez les deux auteurs, la façon différente dont ils ont parlé de ce gentil animal, aujourd'hui aussi fabuleux que la licorne : la jeune fille de la fin du siècle dernier, l'oie blanche. A l'enfant « bien élevée », à la vierge de bonne bourgeoisie, qu'on entend, les soirs d'été que les fenêtres sont ouvertes, qui s'exerce au piano « dans les quartiers aisés », le jeune Laforgue, disciple de Schopenhauer, garde une inexpiable rancune. Que reproche-t-il à cette petite sotte? ses dédains? Oh! bien pire : son ignorance de lui, car il est là, qui passe le long du trottoir, sa serviette sous le bras, gonflée des livres à couverture verte de la maison Alcan, il est là qui longe la maison de l'innocente, pendant qu'elle fait ses gammes, et elle ne le sait même pas!

Ces enfants, à quoi rêvent-elles
Dans les ennuis des ritournelles?

Alors, d'avance, le jeune pédant au cœur sensible, le provincial de santé délicate, débarqué depuis peu à Paris, se venge des incompréhensions dont la pécore, dont toutes les pécores, car elles se ressemblent toutes, pourraient un jour l'affliger. Il se venge par le sarcasme et rencontre ainsi son génie :

Mourir? peut-être brodent-elles,
Pour un oncle à dot, des bretelles?

Venu quelque douze ou quinze ans plus tard, M. Franc-Nohain, à l'encontre de son infortuné devancier, était bien portant et sans bile. Il ne parut point, dès sa vingtième année, disposé à s'en faire :

Souffrez qu'un instant je me penche,
Petite oie, sur votre âme blanche :
Vos secrets,
Je les surprendrai
Au fond de vos yeux de pervenche,
Secrets, touchants
Secrets, — touchant,
Touchant le professeur de chant...

Encore y avait-il ici, dans la couche légère de l'ironie, comme une faille de tendresse visible, par laquelle la douleur, demain, aurait pu se glisser. Le malin poète a vite paré au danger. Il a haussé le diapason de la moquerie et coupé court à l'attendrissement — ou du moins à ce qu'il eût trouvé malséant d'en montrer — grâce à un comique singulier, composé d'observations extrêmement fines, d'allusions parfois assez risquées et d'allitérations saugrenues. La pudeur d'une âme susceptible peut prendre tant de formes! Pour le coup, ce jeune homme de 1898, collaborateur de *la Revue blanche* lequel donnait lui-même aux notes exhalées de sa flûte le nom de *poèmes amorphes*, *fables*, *anecdotes*, *curiosités*, ce jeune homme était bien sûr qu'il ne pleurerait jamais qu'en dedans, que ni ses confrères ni le public ne le verraient jamais verser une larme :

Les rouleaux des jeunes filles sont en cuir,
Leurs rouleaux à musique, faut-il le dire?
Les rouleaux des jeunes filles sont
En cuir noir, ou rouge, ou marron.
Chaque matin les rues sont pleines
Des rouleaux des musiciennes,
Et les omnibus en sont pleins :
Et voilà pourquoi je nous plains...
Vraiment, vraiment, elle sont trop,
Les jeunes filles dont les rouleaux,
Dont les rouleaux à musique,
A notre inquiétude indiquent
Qu'elles apprennent le piano...
Les rouleaux des jeunes filles sont en cuir...
Et cependant que, sans pensées mauvaises, —
— Une natte,
Dans le dos;
Dans le rouleau,
Des sonates; —

Fillettes, sans pensées mauvaises,
Vous vous en allez vers les dièses
Et les bémols,
Voici venir les vierges folles :
Et je les ai vues qui passaient,
Les impudiques,
Je les ai vues passer, qui portaient leur corset,
Roulé sous le bras, comme un rouleau de musique.
Et j'ai trouvé cela profondément philosophique.

Déjà, dans ce dernier vers, le fabuliste futur montre le bout de l'oreille. A vrai dire, de l'humour désintéressé à l'esprit des fables la pente est toute naturelle. Autant l'humour sarcastique est éloigné du ton de l'apologue, puisque le cœur, dans cet humour-là, est partie au procès, autant des coups d'œil ironiques, jetés sur le monde en dehors de tout souci personnel, ont chance d'incliner l'esprit de l'observateur à ces narquoises petites sentences d'ordre général, qu'on appelle des moralités. Point de fabuliste qui ne soit un humoriste et, réciproquement, presque pas d'humour gratuit qui ne cherche son accomplissement parfait dans un genre où La Fontaine excella. Ce n'est donc point par goût de mandarin pour le pastiche littéraire, que M. Franc-Nohain fut conduit à restaurer en France une forme de poésie que le malheureux Viennet, quoi qu'il en ait dit à Alfred de Vigny, lors de la visite que celui-ci lui fit avant son élection à l'Académie, n'était pas parvenu à maintenir en honneur au XIXe siècle. Seul, le libre exercice de ses facultés, le mouvement interne de sa propre sève ont commandé, chez M. Franc-Nohain, d'année en année, cette lente et délicieuse fructification qui fait la gloire de son automne.

Sans doute, le poète est un trop fin lettré, il est aussi, dans l'art des vers, un trop habile ouvrier, pour qu'il ne se soit pas maintes fois diverti à reprendre des procédés où se reconnaît la griffe ancienne du Maître, de l'incomparable Bonhomme. Par exemple, certaines coupes heureuses :

Un éléphant voyait un papillon léger
Voltiger...

Certaines périphrases :

Un suppôt de Bacchus, par une nuit sans lune,
S'en retournait vers son logis...

Ou bien :

Des frais vallons de l'Hélvétie
Chacun connaît le mets délicieux...

Encore faut-il tenir compte ici d'une nuance, c'est que l'imitation même ajoute au tour imité une drôlerie que le tour n'avait point à l'origine : à savoir le comique de la parodie, lequel, subtilement manié, devient un mode personnel d'expression, d'où l'artiste peut tirer de charmants effets.

Mais M. Franc-Nohain a poussé le jeu plus avant. Son extraordinaire légèreté de main lui a permis de renouer avec La Fontaine jusque dans la trame du récit, dans l'ordonnance de la composition. Tel cet exorde :

Loin du jardin potager
Où depuis sa naissance il vivait en famille,
Un escargot avait fait le projet
De partir en voyage et d'aller à la ville[1]...

D'autres fois, avec une malice plus surprenante encore, le fabuliste moderne a choisi, dans la comédie animale organisée par La Fontaine, quelques personnages consacrés, qui sont un peu, dans ce bestiaire parlant, ce que sont, dans la *Commedia dell'arte*, certains types traditionnels, et il s'est complu à les induire en des actes nouveaux, dérivés des fables connues ou symétriquement opposés à celles-ci[2].

Néanmoins, en dépit de ces artifices, de ces analogies apparentes curieusement concertées, la critique se montra bien superficielle, qui, l'an dernier, lorsque M. Franc-Nohain publia le recueil de ses *Fables*[3], ne sut guère que placer gentiment l'écrivain dans la lignée de La Fontaine, alors que l'essentiel de M. Franc-Nohain est précisément tout ce qui le distingue de l'auteur classique. Laissons donc de côté, dans l'œuvre de M. Franc-Nohain, ces reflets du vieux miroir Louis XIV, encore qu'ils soient si purs, si ravissants et témoignent, en leur disposition, d'une virtuosité si rare qu'on aimerait s'y

1. Cf., chez La Fontaine, le début de la fable 9, Livre VIII : *Le Rat et l'Huître.*

2. Voir *L'Imprudence de la Tortue, la Revanche du Geai, le Pigeon voyageur*, etc. La Fontaine lui-même, au reste, en avait usé pareillement avec Phèdre et avec Esope : toutes variations permises de la fantaisie sur un fond de sagesse commune.

3. Grasset, éditeur.

attarder, et voyons maintenant ce qui, selon nous, constitue, dans notre littérature, l'apport original du poète.

***

L'accent personnel de M. Franc-Nohain, sa vision particulière, semblable à un jeu de glaces déformantes, qui nous renvoie des choses familières une image bouffonne, la prosodie même de l'auteur, ses feintes licences pleines de ruse, qui ont les séductions d'un savant négligé, tout cela fut nettement affirmé dès ses premiers livres : *Flûtes*, *Les Chansons des trains et des gares*, *Le Dimanche en famille*[1]. C'est, avons-nous dit, l'époque des débuts de M. Francis Jammes, l'époque où Moréas publie *les Stances*, Samain : *Aux flancs du vase*, M. Henri de Régnier : *Les Médailles d'argile* et *La Cité des eaux*, où M. Paul Valéry donne au *Centaure*, avant de se taire pour quelque dix-sept ans, *La soirée avec M. Teste*. Par de tels rapprochements, nous ne voulons pas seulement marquer des repères, mais souligner à quel point M. Franc-Nohain, dès son jeune âge, fut imperméable à certaines influences prestigieuses autant qu'à certaines modes littéraires, combien il osa être lui-même immédiatement, sans réticence et sans retour.

D'abord, le signe sous lequel l'auteur de *Flûtes* s'annonçait comme un vrai poète, je crois le distinguer déjà dans le premier distique de l'une de ses toutes premières chansons, *La chanson du Porc-épic* :

> C'était un petit porc-épic,
> Que je trouvai, un soir, sur mon paillasson, rue Lepic.

En effet, si le propre du poète est d'être intraduisible, ne voilà-t-il pas deux vers dont le charme facétieux est inséparable des mots? A ce compte-là, dira-t-on, il n'y aurait pas de meilleure enveloppe à la pure essence poétique, à la liqueur apollinienne, que la coque d'un calembour? Peut-

1. Trois recueils parus de 1898 à 1903, réédités en un seul volume chez Fasquelle, en 1927, sous le titre *Le Kiosque à musique*. A noter que l'auteur avait même déjà publié, en 1894, chez Vanier, une mince plaquette : *Les inattentions et sollicitudes du poète Franc-Nohain*, dans laquelle figuraient quelques-unes des pièces qui prirent place dans *Flûtes*, quatre ans plus tard.

être, mais tout dépend de la qualité du calembour. La rime, l'allitération elle-même ne sont guère que des calembour phonétiques, destinés à flatter l'oreille par des rencontres sonores, de fines musiques inachevées. Mais la réussite ne réside pas tout entière ici dans le seul rapprochement inopiné du *porc-épic* et de la *rue Lepic*, bien que l'effet en soit très drôle. L'analyse démêlerait dans le comique bizarre de la situation, bien d'autres éléments encore : le substantif *porc-épic* en lui-même; le fait que ce *porc-épic* est petit; puis, en opposition extravagante avec la petitesse de l'étrange animal, le ton solennel, pompeux sur lequel l'aventure est contée; le vers de quatorze pieds qui accroît l'impression d'emphase grotesque; enfin, cette histoire en soi absurde, incompréhensible d'un porc-épic égaré dans l'escalier d'une maison, à Montmartre[1]. La folie, d'ailleurs, bientôt après, s'accentue, avec un flegme imperturbable :

Il avait une sonnette pendue à son cou,
Et il ne paraissait pas sauvage du tout;
Cependant, comme il venait sans m'avoir écrit,
Je ne laissais pas, vous comprenez, d'être un peu surpris...

— Mais, diront les hommes graves, où nous mène ce pince-sans-rire? — Nulle part. — Que veut-il nous *prouver*? — Rien. Certes, M. Franc-Nohain, par la suite, ne s'en est pas tenu, nous le verrons, à cette drôlatique inanité d'intention, si j'ose dire. Pourtant, il est bien vrai qu'il est parti de ce *rien*. Seulement, ce *rien*-là, tout de suite, a désopilé la rate des gens d'esprit. Et sa *vis comica*, après trente ans et plus, ne s'est pas éventée. C'est donc, à la réflexion, que, sous son apparente vacuité intellectuelle, cette forme de plaisanterie dissimulait une certaine attitude de l'âme devant la vie, en d'autres termes un fond de philosophie? Eh oui! elle bafoue nos grands airs sérieux, elle raille, non seulement la prétention des imbéciles, mais ce qu'il y a de prudhommesque souvent, chez l'être le plus intelligent.

1. Ajoutez à cela, peut-être, que les mots *rue Lepic*, lesquels, pris isolément, sont incolores, neutres, indifférents, acquièrent, par contagion, grâce au voisinage du *porc-épic* (voisinage que la rime met en évidence) je ne sais quoi de pointu, de piquant, de hérissé, qui leur prête une figure nouvelle et surprend comme une grimace.

Voilà un caractère fixé. Poussons plus outre maintenant dans la connaissance du poète. Écoutons *La Revendication des canaux* :

Les canaux ont dit : — Nous avons plein le dos,
Nous avons plein le dos d'être des canaux latéraux...

L'humeur railleuse, pour lors, s'est humanisée, au point qu'elle englobe, à présent, dans son humanité, les choses inanimées. Au panthéisme de l'antique mythologie, elle substitue une sorte de *pananthropomorphisme*. La voilà qui prête une personnalité, une voix fraternelle, non seulement aux objets familiers, meubles, bibelots et ustensiles divers, mais à ces ouvrages que les ingénieurs des ponts et chaussées,

(Un pantalon à pont,
Dame à pont, c'est forcé, —
Un pantalon à pont
Et de guêtres chaussés,)

nomment des ouvrages d'art. Elle se penche sur leurs misères, interroge leurs rêves et leurs nostalgies, recueille leurs doléances :

On aggrave encor notre sort
En nous affublant de noms à coucher dehors,
Des noms dénués de toute poésie :
Nous ne prétendons pas qu'on nous dise Voulzie,
Mais enfin était-il besoin
De nous appeler les canaux de l'Ourcq ou du Loing!...
Et les écluses, non, mais les écluses!
Croyez-vous que ça nous amuse?
Ah! pouvoir parmi les prés
Serpenter à notre gré,
Faire des circuits, des zigzags,
Avoir des tourbillons, des vagues,
Déborder aussi quelquefois :
Ah! ne plus marcher toujours droit!

La cocasserie de ces évocations, comme on peut le supposer, sera d'autant plus forte que la chose évoquée à laquelle le poète donne la parole, sera plus éloignée du monde des corps organisés. Sans doute, la comédie animale, telle qu'un La Fontaine l'a reçue de la tradition gréco-latine, et développée, enrichie, est elle-même invention pure. C'est à peine si quel-

ques traits d'observation juste, je veux dire en accord avec la vérité zoologique, peuvent être relevés çà et là, dans les caractères attribués, par exemple, au chien, au chat. Peut-être encore au renard (mais cela est déjà moins sûr). Pour le reste de la faune, seule la fantaisie du fabuliste préside à la distribution des physionomies morales, des sorts et des rôles. Mais, entre l'homme et les bêtes auxquelles La Fontaine se plaît à supposer des sentiments humains, il y a quelque chose de commun, une chose immense : la vie, ce qui implique, dans l'ordre physique, sinon une identité, du moins une parenté de condition, une vaste participation à des biens et des maux identiques : faim, soif, souffrance, plaisir, amours, guerres, maladie, vieillesse et mort.

D'autre part, quoique les plantes soient encore des organismes vivants, il est à remarquer que, sur la petite scène des fables, les végétaux sont rarement chefs d'emploi. La Fontaine a fait dialoguer le Chêne et le Roseau. C'est là tout, si j'ai bonne mémoire. Cette réserve à l'égard du règne végétal peut sembler assez amusante de la part d'un maître des eaux et forêts. Faut-il y voir un exemple de cette soumission, générale chez les classiques, aux conventions séculaires d'un genre? Ou bien, devons-nous penser que la plante, avec son immobilité, la lenteur de son rythme vital, paraissait aux anciens auteurs d'apologues, y compris La Fontaine, trop différente de l'homme, pour leur fournir des semblants d'analogies avec l'humaine nature, tels qu'ils croyaient en trouver chez l'animal?

Pourtant, notre fabuliste classique n'a pas craint quelquefois de prêter des attitudes, des gestes, un langage aux objets inanimés eux-mêmes. La lime, « sans se mettre en colère », sermonne le jeune serpent :

> Tu te prends à plus dur que toi,
> Petit serpent à tête folle...

Le pot de terre et le pot de fer partent ensemble en voyage :

> Mes gens s'en vont à trois pieds,
> Clopin clopant comme ils peuvent...

Le cierge, pensant durcir au feu comme la brique, se jette dans les flammes.

> ... Ce fut mal raisonné.

La montagne accouche d'une souris. Elle accouchait déjà dans Horace[1]. Une fois même, le vieil auteur français, ce maître insigne de l'école du bon sens, est allé plus loin encore dans la thaumaturgie poétique : il a personnifié, il a fait parler une maladie : la goutte, et institué, entre elle et l'araignée, dans une affaire de logement, le plus étrange débat.

Mais ces compositions fantasques sont exceptionnelles chez La Fontaine. Dans l'œuvre de M. Franc-Nohain, au contraire, l'excentricité se déploie comme le tissu même de l'invention poétique. Excentricité supérieure. C'est un tour d'imagination imprévu, déconcertant, qui semble néanmoins le jeu d'une respiration naturelle. Par la variété de ses combinaisons, l'abondance et le bonheur de ses trouvailles, ce génie particulier témoigne que son principe doit être recherché au plus profond de l'être, dans la libre expansion d'une âme. Jamais les seules ressources de l'ingéniosité calculée ne seraient parvenues à nous donner cette impression de grâce continue, de folie indéfinissable, qui ravit le lecteur et l'ahurit tout ensemble.

« Les cure-dents se souviennent et chantent » :

Sur les tables des restaurants à prix modiques,
Nous sommes les pauvres cure-dents mélancoliques...

L'éponge dont une dame a fait l'emplette, la première fois que la dame se déshabille devant elle,

L'éponge a un sursaut.
Et la dame éclaboussée d'eau
Demande ce que cela signifie?
— Pardonnez-moi, je vous en prie
Dit l'éponge, mais la surprise... l'émotion...
Vous étiez bien, il y a trois ans, à Houlgate?...
Ce jour où, prenant vos ébats
Sous les baisers de la vague écumante,
En une minute charmante,
Votre maillot, du haut en bas, se déchira, —
Chère Madame, ce jour-là,
Humble zoophyte, j'étais là.

Le bouchon qui flotte dans la baignoire, dit au baigneur :

— Ami, tu ne me reconnais pas? —
Je suis le bouchon de la bouteille,
Tu sais, la bouteille si vieille,

1. *Art poét.*

Une bouteille des grandes occasions,
Qu'on dégusta le jour de ta première communion...
Que la bassesse de mes instincts te soit connue,
Te soit notoire :
Je me suis fait bouchon flotteur dans les baignoires,
Pour voir
Des femmes, des petites femmes nues...
Tu parles que je les ai vues!
Et j'ai vu des hommes, tu sais :
J'ai vu Sarcey,
Et d'autres, et d'autres, et d'autres,
D'aucuns barbus comme des apôtres,
D'aucuns rasés;
Et ils m'ont mis une ficelle, ils m'ont ficelé,
Les lâches, — pour que je ne puisse plus m'en aller!

Ailleurs le poète s'attendrit comiquement sur l'isolement de la bottine

A boutons, ou à élastiques,
Ou à lacets,

la bottine

Des personnes qui ont leur autre jambe en bois.
Ce n'était pas ta destinée
D'écouler ainsi tes années
Dans le veuvage, ou dans le célibat;
Mais loin de la compagne, hélas!
Que Crépin t'avait destinée,
Et dont le sort te sépara,
Tu vas solitaire ici-bas...

Tous ces exemples, à dessein nous les choisissons dans *Flûtes*, le premier recueil de l'auteur, pour bien marquer, une fois de plus, combien la personnalité de M. Franc-Nohain accusa de bonne heure les traits qui la distinguent à nos yeux. Cependant, à cette époque *chat-noiresque*, peut-être le poète ne soupçonnait-il pas encore lui-même toutes les ressources de son humour. Il ne faisait alors que céder à son instinct, lequel, spontanément, le portait à prendre pour objets de ses incantations les « choses » qui nous entourent, et de préférence celles que l'homme a fabriquées selon ses besoins et comme pliées à le servir. Mais, bientôt, il s'est passé ceci, que le sorcier, un jour, s'est vu assiégé par les créatures que ses formules magiques avaient suscitées. Il a considéré d'un œil narquois et légèrement

inquiet ce peuple hétéroclite : le réverbère, le papier buvard, la bougie et la bobèche, les allumettes, les bretelles et les boutons de culotte, la clé et la serrure, le radiateur, le ballon de football, la bicyclette au garage, le baba et les gâteaux secs, etc. Et, soudain, derrière le cercle des « choses » tirées de leur sommeil ou de leur mutisme, et prêtes à le dévorer, le dompteur a vu se profiler sur le mur l'ombre du personnage à l'existence duquel les « choses » sont liées, tellement liées qu'elles n'existent que par rapport à lui : entendez l'être humain, entendez de lui, le poète, parfois, la propre image, réfléchie là-bas en quelque miroir. Du coup, M. Franc-Nohain a compris que, en évoquant les « choses », c'était l'homme, indirectement, qu'il avait peint, qu'il avait raillé par une perpétuelle allusion. A partir de ce moment, le poème est devenu apologue. Des imaginations les plus saugrenues l'illusionniste a fait sortir des arguments nouveaux en faveur de la raison. Il a employé l'extravagance à illustrer la sagesse. En même temps, l'écrivain français, en M. Franc-Nohain, prenait brusquement une conscience plus claire de la noblesse de ses origines, il découvrait sa généalogie et, se tâtant, pouvait s'écrier : « Par Dieu! je suis un moraliste! »

Les occultistes prétendent que nous laissons autour des objets qui nous ont appartenu, ou que nous avons simplement touchés, une sorte de halo invisible, ou, comme ils disent, d'*aura*, qui est une part de nous-mêmes, une émanation de notre fluide vital. Grâce à ces traces imperceptibles aux sens ordinaires, certaines reconnaissances, certaines découvertes, en maintes occasions, auraient été possibles; des médiums seraient capables de s'appuyer sur ces vestiges, comme le sourcier sur les frémissements de sa baguette, pour retrouver certaines pistes. Il y a là un domaine dans lequel je ne m'aventurerai pas, non point que j'oppose *a priori* une incrédulité dédaigneuse à ces affirmations étranges, les progrès récents de la physique ayant habitué notre esprit aux prodiges, mais parce que la prudence et la simple bonne foi nous interdisent de raisonner d'une matière que nous ignorons totalement. Seulement il est un fait certain, si gros, si patent, que nul ne peut le nier, c'est que tout se passe comme si quelques particules de notre être, ou, si l'on veut, de notre âme, éléments

auprès desquels les électrons eux-mêmes semblent des masses énormes, s'échappaient de nous, par une sorte d'irradiation, et s'agglutinaient autour des « choses » qui gravitent dans notre orbite. De là cette impression qui vous frappe, lorsque, ayant pénétré pour la première fois dans un intérieur, avant que paraisse la personne qu'on est venu visiter, on reste seul à attendre. La sensation éprouvée devient même presque gênante, si, au lieu d'être introduit dans une pièce d'apparat, on se trouve entrer et bientôt s'asseoir, regardant autour de soi, dans les appartements intimes : le cabinet de travail ou la chambre à coucher. M. Édouard Estaunié, observateur profond, habile à explorer les dessous de certaines existences repliées, a intitulé un de ses romans : *Les choses voient*; on pourrait dire aussi bien : les « choses » parlent, et il est rare qu'elles mentent. Le mensonge, ici, ne commence qu'à l'apparition du maître du logis, car il semble que le langage ait été donné à l'homme beaucoup moins pour communiquer sa pensée que pour la dissimuler. Déjà, un psychologue comme Balzac, soucieux de forcer les individus dans ce que M. Estaunié, plus tard, nommera leur « vie secrète », n'a cessé de demander aux « choses » des révélations qu'il savait bien que les humains ne lui feraient jamais. De là le détail infini de ses descriptions. De même, M. Estaunié, dans ses tableaux, se moque de l'art pour l'art; il ne brosse pas des décors pittoresques; il note des reflets d'âmes, tout ce qui de ses personnages se réfléchit alentour d'eux, dans les « choses » familières.

Mais on peut concevoir que les « choses », ayant perdu, à notre contact, leur primitive innocence, c'est-à-dire leur inertie d'objets inanimés, ne veuillent plus se borner au rôle de miroirs, de témoins, et prétendent, à leur tour, « vivre leur vie ». Dès lors, tout imprégnées qu'elles sont de nos habitudes, de nos manies, de nos vices, elles mèneront une existence indépendante, qui sera la parodie burlesque de nos mœurs. Du moins est-il loisible au poète d'imaginer cette mascarade. Là est justement le domaine propre de M. Franc-Nohain, celui où la « comédie aux cent actes divers » se prolonge en féerie. Sur ce terrain, notre moderne fabuliste n'a plus aucun rapport avec La Fontaine et, quoiqu'il demeure, par la qualité de son esprit, un représentant extraordinairement

pur du génie latin, il me semble que c'est d'un écrivain du Nord qu'on pourrait encore le mieux le rapprocher. Je songe au Danois Andersen.

Donc, voici les « choses » lâchées! Dans cette ridicule imitation de l'homme, tous les traits qui marquent nos défauts s'accusent étrangement. La naïveté, la prétention, la sottise prennent, sous cet éclairage fantastique, un relief saisissant. Les images des objets, d'autre part, semblent perdre la netteté de leurs contours et montrent une figure composite, où flottent vaguement les lignes du profil humain. C'est un rêve qui, parfois, confine au cauchemar, mais un cauchemar-bouffe, qui ne dure que le temps d'un éclat de rire, et laisse l'âme en excellent point :

Ce qui caractérise le baba,
C'est l'intempérance notoire...
Oui, le baba se saoule sans vergogne,
Au milieu d'une assiette humide s'étalant
Tandis que près de lui, dans leur boîte en fer-blanc,
De honte et de dégoût tout confus et tremblants,
Les gâteaux secs regardent cet ivrogne.
— Voyez, dit l'un des gâteaux secs, un ancien,
A ce point ancien qu'il est même un peu rance,
Voyez combien
L'intempérance
Nous doit inspirer de mépris,
Et voyez-en aussi les détestables fruits :
Victime de son inconduite,
Sachez que le baba se mange tout de suite...
Croquignolle songe à part soi :
— On le mange, mais lui, en attendant, il boit, —
Et sans souci qu'on le respecte
Ou qu'on ne le respecte pas, —
Courte et bonne! quand il s'en va,
Il s'en est fourré jusque-là...
Je connais plus d'un gâteau sec,
Dont c'est au fond l'ambition secrète,
Et qui souhaite
D'être baba.

***

Délicieuse goguenardise! Et qui, d'ailleurs, ne s'épuise pas tout entière dans cette sarabande des « choses »! Nous la

retrouvons en d'autres voies où le talent poétique de M. Franc-Nohain s'est dépensé avec une égale fortune. Mais nous n'avons voulu, dans cet article, que signaler aux exégètes de l'avenir l'un des aspects les plus caractéristiques d'une poésie entre toutes singulière.

Un autre sujet d'étude serait l'examen de la prosodie chez le poète : ce lent passage du vers « amorphe » au vers classique, un vers classique libéré, qui tient à garder le bénéfice de quelques licences. Pareil à ces conservateurs qui, la révolution passée et les principes restaurés, demeurent attachés à certaines libertés. M. Franc-Nohain, dans son âge mûr, reste fidèle à l'assonance, mais il en a senti les dangers, qui sont que la facilité même des rencontres sonores peut entraîner la prolixité. A ce péril, le poète a su opposer une triple barrière : rigueur de plus en plus grande des rythmes, retour à l'emploi des formes fixes, composition générale des morceaux de plus en plus surveillée. Il a réalisé ainsi un équilibre de traditions et de nouveautés consolidées, dont le technicien s'émerveille. A notre époque pédante, il y a beaucoup d'œuvres plus ambitieuses, il y en a peu, selon nous, qui aient plus de chances de durée.

FRANÇOIS PORCHÉ

L'OR

OU LE RETOUR AUX DISCIPLINES

Quand l'actualité s'empare d'un sujet, elle concentre brusquement sur lui l'attention d'une opinion qui, peu de temps avant, n'en avait cure et qui, peu de temps après, l'oubliera. Elle illumine donc un problème qu'elle pose avec éclat, comme s'il était le centre des difficultés du moment, et parce qu'il devient effectivement le centre des préoccupations de l'heure. Mais, en même temps qu'elle l'arrache à son oubli, elle lui fait subir d'étranges transformations. Le monde ne s'intéresse qu'aux sujets qui se présentent à lui avec les caractéristiques qu'il exige. Il lui faut de la nouveauté, même si elle est faite avec les éléments les plus vieux qui soient; il lui faut une dose de critique qui satisfasse sa propension naturelle au blâme, en même temps qu'une ouverture plus claire sur l'avenir plaira agréablement à son optimisme foncier; si l'exposé du problème permet en outre de mettre en lumière des rivalités nationales, toutes les conditions seront réunies pour enflammer passagèrement la curiosité et la passion.

On peut du moins profiter de cette mode, toute réserve faite sur la valeur absolue de pareils engouements. Il semble que la vie économique du monde soit un complexe extraordinairement subtil et ramifié. Tel élément, ou telle conjoncture, est subitement mis à jour, comme si un coup de filet dans cet océan mystérieux avait hissé à la surface quelque force inconnue animant des mondes ignorés. La découverte se propage de bouche à oreille : « Avez-vous lu Baruch? »

Ainsi cet enthousiasme du moment permet d'avoir l'audience de l'opinion, tout à la joie de sa découverte.

Profitons donc de ces circonstances favorables, et examinons le rôle de l'or dans notre civilisation matérielle moderne. A vrai dire, il faut aussitôt séparer le permanent du provisoire. Il y a un problème de l'or, qui est né du jour où la monnaie métallique a commencé à être en usage parmi les hommes, et qui est devenu de plus en plus délicat au fur et à mesure du développement du crédit. Il y a, en même temps, ce qu'on peut appeler, aujourd'hui, une question de l'or, qui tient à l'accumulation du stock monétaire dans les caisses de certains établissements privilégiés à l'exclusion des autres. C'est cet accident, cet événement éphémère, qui est la raison majeure du brusque intérêt pris par le monde entier au problème de l'or. Nous voyons ainsi sur le vif la façon dont on peut s'emparer d'un sujet, grave sans doute, mais purement scientifique et objectif, pour l'aborder par ses seuls côtés affectifs.

Oublions un moment, si cela est possible, que la France est, actuellement, le réceptacle de l'or du monde. Ou plutôt, et cela sera plus facile, rappelons-nous, dès le seuil de cet étude, que l'or peut quitter la France aussi vite qu'il y est entré. Pour ne pas risquer d'aborder le problème de l'or avec l'esprit rassuré de qui se sent appuyé sur la plus formidable encaisse du monde, faisons-nous, au contraire, la mentalité d'un peuple qui sentirait sur lui la menace de voir s'enfuir les richesses massives dont il est l'éphémère gardien.

***

Nous savons tous comment ont évolué les monnaies dans le monde. On nous a dit, et nous le croyons volontiers, que l'or a été choisi avec un consentement universel que justifient ses qualités physiques. L'argent fut, autrefois, la grande monnaie du monde; le bimétallisme continua, par une fiction de plus en plus invraisemblable, à maintenir l'égalité entre les deux métaux : il consiste, en effet, à fixer un rapport de valeur entre deux poids égaux d'or et d'argent fin et à déclarer que l'unité de valeur, qui est l'unité monétaire, est aussi bien

définie par tel poids d'or que par tel poids d'argent. Aux termes actuels de l'évolution, l'or est la seule monnaie admise pratiquement, c'est-à-dire que les prix du monde entier, et les valeurs reconnues aux diverses richesses, sont partout évalués en un certain poids d'or fin, soit que la monnaie dans laquelle ces valeurs sont exprimées soit elle-même définie par un poids d'or, soit qu'elle fasse partie d'un système monétaire la rendant échangeable contre d'autres monnaies elles-mêmes définies par un poids de métal. Le support métallique des divers systèmes monétaires-or peut revêtir trois formes : le gold specie standard dans lequel les billets sont échangeables contre des pièces d'or, — le gold bullion standard dans lequel les billets sont échangeables contre des lingots, la frappe et la circulation de l'or restant interdites, — le gold exchange standard dans lequel les billets sont échangeables contre des devises-or, c'est-à-dire des chèques sur l'étranger ou des billets de banque étrangers.

Considérons le fonctionnement du système monétaire français par exemple ou, plus exactement, recherchons les rapports existant entre l'or et l'ensemble des moyens de paiements qui constituent le système monétaire d'un pays donné.

L'idée simple, l'idée traditionnelle, qui a donné naissance à la circulation des billets de banque, est la facilité que fournissent ceux-ci pour mobiliser des espèces métalliques dont le maniement direct serait difficile. La circulation des billets est, en effet, postérieure à une circulation de pièces qu'elle remplace partiellement ou totalement. C'est dire qu'un individu porte à la Banque centrale, soit pour y constituer un dépôt, soit pour rembourser une avance, qui lui a été antérieurement faite, des pièces d'or. La Banque conserve l'or. Lorsque son déposant retire ces fonds, elle lui remet des certificats qui sont des billets de banque; lorsqu'elle fait une avance en escomptant par exemple du papier de commerce, elle remet à son emprunteur des billets au lieu de lui remettre de l'or. L'usage général, et le consentement universel que peut donner une longue habitude, font que, en temps normal, on ne risque pas de voir présenter aux guichets de la banque l'intégralité des billets pour obtenir leur échange contre de la monnaie métallique. Il en résulte que peu à peu les Banques

d'émission ont régularisé un système par lequel elles ne conservent comme encaisse métallique qu'une certaine proportion de leurs billets en circulation. On a, par exemple, 20 milliards d'or comme encaisse et une circulation monétaire de 50 milliards. De ce seul fait il existe incontestablement un risque monétaire. Viennent des troubles qui ébranlent la confiance, ou surviennent des risques de guerre, il faut suspendre la convertibilité du billet, car la masse des remboursements risquerait de ne pas être satisfaite par la totalité de l'encaisse. Prenons d'ailleurs la précaution de constater que ce risque, auquel il est fait face par la suspension de la convertibilité, n'a rien à faire avec l'ébranlement possible de la valeur de la monnaie telle qu'elle est fixée par le cours des changes. Déjà on aperçoit la dissociation rigoureuse qu'il faut faire entre ce risque de circulation monétaire, qui gît dans l'impossibilité de rembourser en or les billets circulant, — et le risque de valeur monétaire qui serait l'ébranlement de la valeur or d'un billet-papier, momentanément inconvertible.

Mais les banques centrales ne sont qu'un élément dans le système bancaire d'un pays. L'extraordinaire développement des affaires pendant ces dernières années fait que les Banques privées ont pris une importance de plus en plus grande; et c'est leur intervention qui a transformé complètement le système de crédit, qui était resté embryonnaire pendant les années précédentes.

L'opinion courante pense que la Banque de dépôt reçoit des dépôts, c'est-à-dire des épargnes provisoires, des disponibilités, des pouvoirs d'achats appartenant à un individu qui n'en fait pas momentanément usage. Telle personne encaisse des coupons et elle en laisse le montant à la Banque chargée du service de ses titres; telle autre reçoit le paiement d'une terre et elle en consigne la valeur jusqu'à ce qu'elle en ait trouvé l'emploi; telle autre encore touche son traitement régulier et n'en dépense qu'une partie, laissant le reste en dépôt. La même opinion commune s'imagine que la Banque prête normalement à des commerçants, ou à des industriels qui en ont besoin, les pouvoirs d'achats dont elle dispose puisqu'une autre partie de ses clients en abandonne momentanément la direction. L'idée essentielle qui est au fond de

cette croyance, c'est qu'on ne fait de prêts que dans la mesure où l'on dispose de dépôts. Cela veut dire qu'avant qu'un prêt pût être consenti, il aurait fallu qu'il existât quelque part un individu ayant élaboré un pouvoir d'achat lui appartenant. Dans ces conditions, l'opération de prêt ne serait que le déplacement temporaire de ce pouvoir d'achat, mais ne pourrait, en aucun cas, accroître la masse des disponibilités générales d'une nation. Notre esprit est naturellement, et presque invinciblement, amené à penser que le prêt fait à l'un, c'est le surplus, ou l'épargne, d'un autre. On imagine que, si une Société emprunte un million pour construire une maison, c'est qu'il y a mille personnes ayant chacune mille francs disponibles et qui les rassemblent pour en confier l'emploi à la Société emprunteuse. Un long héritage de siècles tout occupés au maniement matériel des monnaies, héritage qui s'est, en quelque sorte, matérialisé par le vocabulaire même dont nous nous servons, nous montre, dans la circulation et la création des richesses, un déplacement de possibilités économiques des mains de l'un entre les mains de l'autre, le pouvoir créateur ne résidant pas dans ce déplacement mais dans l'opération antérieure qui est la source de tout progrès.

Or ces notions, d'un traditionnel bon sens, ne représentent plus le train des choses tel qu'il va aujourd'hui. Tout en en conservant la vision pour se rappeler comment se sont construites les assises du développement économique, il faut savoir s'en dégager, et considérer les bouleversements qu'a entraînés l'usage des paiements sans monnaie; ceux-ci ont littéralement grisé le monde, comme un stupéfiant, qui agit d'abord à la manière d'un excitant.

***

Le paiement en espèces s'est donc effacé peu à peu devant le paiement en billets qui est son dérivé. Il existe un autre moyen de régler les comptes qui est le chèque. Sans doute, initialement, l'opération se présente-t-elle à l'esprit comme la suite logique des premières. Le déposant qui a versé son or peut accepter, plus tard, qu'on lui remette des billets d'un maniement plus commode. Il peut aussi, au lieu de retirer ces

billets et de les remettre à son créancier du moment, se borner à signer un chèque au nom de son créancier, lequel ira retirer les billets qu'il possède ainsi par délégation. Il semble que rien ne soit changé dans le fond des choses. Mais supposez que le créancier qui reçoit un chèque n'aille pas le toucher et se borne à en faire créditer son compte en banque : de cet instant-là une modification radicale est intervenue et ses conséquences seront considérables.

Cessons, en effet, de suivre cette filière théorique par laquelle les habitudes se sont engendrées l'une l'autre, et considérons directement le mécanisme du crédit, tel qu'il existe grâce aux innombrables apports du temps.

Un individu veut bâtir une maison de un million[1], et il vient demander pour cela une ouverture de crédit de pareille somme à une banque. Si la banque doit décaisser matériellement un million de billets, il faut qu'elle-même ait cette disponibilité et que quelqu'un, par conséquent, la lui ait confiée. Mais, si l'entrepreneur qui va construire règle lui-même ses fournisseurs au moyen de chèques, et que ces fournisseurs fassent précisément verser leurs chèques au crédit du compte qu'ils se sont fait ouvrir dans la même banque, l'opération va pouvoir se boucler entièrement sans que l'on aperçoive nulle part la nécessité d'une création de capitaux ou de disponibilités antérieures à la conclusion du prêt. Tel est l'événement considérable qui s'est produit sous nos yeux et qui a bouleversé la distribution du crédit parce qu'il créait le crédit par le seul fait de sa distribution. On s'est d'abord étonné d'une sorte de génération spontanée de la richesse, et l'esprit, qui était si aisément satisfait par l'élaboration de dépôts qui devaient être ensuite prêtés, se rebelle contre ce nouvel édifice de crédit ne reposant que sur lui-même, à l'image d'un monde sphérique ne connaissant ni haut, ni bas, et déterminant lui-même ses conditions permanentes d'équilibre.

1. Il est à peine nécessaire de rappeler que, cet exemple étant théorique, le prêt pour construire une maison n'est pris que pour faciliter l'exposé. Si le banquier qui accepte de faire un prêt en vue d'une immobilisation commet une erreur professionnelle, cela n'a, provisoirement, rien à faire avec la question. Le mécanisme des règlements par virement permet et provoque une opération de cet ordre, telle est la seule chose à retenir.

Il faut insister sur le caractère de pareilles opérations, et, bien vite, derrière leur nouveauté qui choque, se trouve la constatation la plus simple du monde. L'entrepreneur qui a bénéficié d'une ouverture de crédit de un million, et qui a payé ses fournisseurs en chèques, n'a, lui-même, rien décaissé; il n'avait pas de disponibilités antérieures, il n'a donc pu les employer; mais il a construit sa maison. Il ne sera amené à payer, c'est-à-dire à créer cette épargne ou cette disponibilité qui reste la base de son opération, que du jour où la banque lui demandera le remboursement de son avance; mais la banque elle-même n'a rien avancé, n'a rien payé; elle s'est bornée à porter les chèques qui lui ont été envoyés au crédit des divers fournisseurs qui sont ses clients. Elle n'aura donc à se préoccuper de payer que si ces derniers retirent leurs fonds. Mais eux-mêmes disposeront de leur avoir, non pour le retirer, mais pour le faire virer au crédit de tels ou tels autres de leurs propres clients qui accepteront d'être encore payés par virements. Au total, on dit, en langage bancaire, que « le prêt crée un dépôt ». A regarder les choses d'un aspect plus strictement économique, on peut dire qu'une richesse a été créée, en l'occurrence une maison a été construite, sans que son règlement ait exigé un effort antérieur d'épargne quelconque, sans même qu'on ait créé de signes apparents de richesse comme le serait l'émission de billets par la Banque centrale, mais uniquement parce qu'une habitude nouvelle de règlement a permis à l'opération de ne pas être débouclée, et de rester entière, jusqu'au moment où une habitude de règlement inverse viendrait à intervenir, et où le titulaire d'un compte bancaire refuserait de s'en servir par chèque et exigerait de l'argent.

Ainsi l'usage, non seulement du chèque mais, plus exactement, des paiements par virement (comme si tous les chèques étaient barrés), a dissocié de façon absolue, d'une part, la valeur et l'importance des pouvoirs d'achats qui vont pouvoir être prêtés et, d'autre part, la valeur et l'importance des pouvoirs d'achats qui sont le fruit d'une épargne définitive ou d'une réserve temporaire. Il n'y a, légalement et matériellement parlant, aucune limite à l'expansion du crédit dans un pays où les paiements par virement se sont déve-

loppés. Il n'existe, précisément, comme barrière, que la ligne arbitraire et variable au delà de laquelle le pays renoncerait à ses habitudes pour revenir en arrière. A supposer donc que tous les paiements puissent être faits par chèques, un pays pourrait développer une puissance de crédit proprement indéfinie, c'est-à-dire susceptible, automatiquement, sans effort, et sans même que l'on s'en aperçoive, de dépasser toute quantité prévue.

La limite pratique tient justement au fait que les paiements en numéraire sont encore largement employés. Il en résulte que, sur l'ouverture de crédit de un million, par exemple, à laquelle nous faisions allusion, l'entrepreneur en emploiera un quart, soit 250 000 francs, en paiements pour lesquels il aura dû retirer les billets. Il ne rentrera donc à la banque, sous forme de dépôt nouveau qu'elle crée par son propre prêt, que 750 000 francs. La nécessité de trouver ces 250 000 francs est le régulateur unique et naturel qui empêche une expansion de crédit littéralement illimitée. On croit parfois qu'il existe un autre frein : la prudence des banques, désireuses de conserver une encaisse monétaire qui soit dans une proportion constante avec le total de leurs dépôts exigibles. Mais, outre que l'on suppose ici un état d'esprit, sur la généralité et la stabilité duquel on ne peut rien affirmer de précis, il est facile de voir que ce maintien d'une encaisse est exclusivement la conséquence des habitudes du public d'user de numéraire pour certains règlements. On en revient donc à ce dernier usage comme élément unique qui détermine le volume de crédit dans un pays.

Le crédit, ainsi compris, a été l'origine et l'instrument d'un développement économique immense. On a pu penser que, par la généralisation totale des paiements par virements, le monde se serait trouvé capable, du soir au lendemain, de réaliser tous les travaux, tous les équipements, toutes les améliorations imaginables. Thèse absurde, parce qu'aucun raisonnement ne vaut plus, lorsque le terme de l'infini y est introduit. Mais il n'en reste pas moins que les États-Unis et nos pays occidentaux ont puisé dans ces facilités les raisons profondes de cet optimisme créateur qui a permis de prodigieux progrès matériels. Nous ne louons, ni ne blâmons. Nous constatons ce qui est, tout simplement.

Par contre, il faut marquer avec netteté que cet épanouissement du système de crédit contient en lui-même un risque évident, et d'ailleurs inévitable parce qu'il lui est consubstantiel, que l'on peut appeler « le risque de liquidité monétaire ». Sa nature ressort de l'organisation même du régime. Si on veut avoir une idée de son importance, quelques chiffres l'indiqueront.

Dans l'ensemble de l'Europe, à la fin de 1928, l'or en dépôt dans les Banques d'émission représentait 4 245 millions de dollars. Les billets émis s'élevaient à 9 600 millions. Les dépôts privés dans les Banques autres que les Banques d'émission s'élevaient aux environs de 28,9 milliards. Il est bien évident que, si chacun préférait renoncer aux billets de banque et exiger de la monnaie métallique, aucune satisfaction ne pourrait être donnée au public, et la conséquence d'une pareille exigence serait le cours forcé du billet, ce qui, rappelons-le, ne signifie rien quant à la diminution de la valeur-or de ce billet telle qu'elle est déterminée sur le marché des changes. De même, si chacun, au lieu de se servir de son compte en banque pour faire un règlement par virement ou par chèque, entendait exiger des billets, il est hors de doute que les systèmes monétaires de l'Europe entière sombreraient, à moins que l'on en arrivât à ce que, faute de meilleure définition, nous appellerons provisoirement le cours forcé du chèque barré, ce qui est l'équivalent, dans notre système de crédit actuel, du cours forcé du billet dans le système de circulation effective et exclusive des billets. Encore, cette mesure ne signifierait également rien par elle-même en ce qui concerne la valeur-or du franc crédit par rapport au franc billet et par rapport au franc lingot.

***

Les adversaires de l'étalon-or font, à son maintien, deux reproches fondamentaux, dont il sera désormais plus aisé d'apprécier la portée. D'une part, la rareté relative du métal par rapport à la masse des engagements monétaires ferait reposer le crédit sur une base trop étroite qu'il conviendrait ou de supprimer ou d'élargir. D'autre part, la fixité relative

du stock d'or mondial amènerait la baisse des prix et serait la grande cause de la crise actuelle.

Il existe sans doute une relation certaine entre l'importance du stock d'or dans un pays et la masse des crédits dispensés. Mais cette relation n'a ni la fixité, ni l'importance que l'on imagine.

La loi ne fixe jamais, en Europe, qu'un rapport : celui qui doit exister entre l'encaisse de la Banque d'émission et le volume de ses propres exigibilités. Encore faut-il remarquer l'extraordinaire diversité des réglementations. On est induit en erreur par la pseudo-universalité de la règle du tiers que l'on croit partout appliquée. Cependant, la définition de l'encaisse elle-même est des plus variables puisqu'on y fait entrer tantôt l'or seulement, tantôt l'or et les devises étrangères ou du papier commercial étranger, les proportions en étant tantôt libres et tantôt fixées. La même indétermination règne quant à la définition des exigibilités de la Banque centrales, tantôt les billets émis étant seuls pris en considération, tantôt les engagements de la banque vis-à-vis de ses propres déposants devant y être ajoutés.

Mais même en négligeant ces différences, et à supposer qu'une réglementation unique pût exister, la loi n'intervient que dans ce qu'on peut appeler le domaine de l'émission monétaire, en imposant une limite à la circulation des billets par rapport à l'encaisse-or. Mais, seuls, les usages restent maîtres de tout ce qui se rapporte au domaine de l'utilisation des virements ou des chèques. Si la loi dit qu'avec un stock monétaire de 10, la Banque d'émission ne peut pas émettre plus de 30 en billets, elle ne dit rien sur la masse des dépôts en banque (80, 100 ou 150) qui peuvent servir à des règlements par compensation. C'est là que gît, vraisemblablement, la plus grave difficulté du problème, et la véritable vulnérabilité du crédit.

Sans doute dit-on souvent qu'une unité d'or introduite dans un pays se trouve multipliée par 3 pour donner 3 unités-crédit. Mais ceci n'est vrai que de la multiplication légale et possible (car elle est loin d'être automatique), effectuée par l'émission de billets. Dans quelles mesures ces trois unités sont-elles multipliées à leur tour par le mécanisme des crédits

bancaires? C'est ce qui résulte, exclusivement, d'un état de mœurs et d'habitudes, sur lequel la loi est, actuellement, en Europe du moins, sans influence immédiate.

Il n'est donc pas exact de dire que la relative rareté de l'or empêche les développements nécessaires du crédit. Bien au contraire, la multiplication des règlements bancaires est née, en Angleterre, à la suite des mesures monétaires très strictes qui réduisirent la circulation à un volume très faible; et c'est sous la pression de la nécessité que les banques anglaises développèrent l'usage des compensations et échafaudèrent le régime du crédit,

Ce qui est, par contre, incontestable, c'est que la faible importance du stock d'or, en face de la masse des engagements monétaires dans un pays, constitue un élément de fragilité évident et inquiétant pour la stabilité de l'économie. Mais il n'est pas sûr du tout qu'une majoration du stock d'or améliorerait cette situation, car il est plus vraisemblable qu'elle déterminerait un gonflement proportionnel de tout l'édifice du crédit, laissant subsister le même rapport, que l'on peut appeler « indice de vulnérabilité », qui mesure la possibilité toujours latente d'une crise monétaire par insuffisance de circulation.

Il ne suffit pourtant pas de dénoncer l'erreur de ceux qui accusent l'or d'un péril que, seul, le développement du crédit fait courir. Il y aurait sans doute un remède possible à cette situation, si l'opinion était plus avertie des choses économiques, et si elle ne s'attachait plus exclusivement aux apparences. Cette dernière hypothèse est probablement irréalisable, mais cela ne doit pas nous empêcher de considérer les mouvements monétaires sous leur véritable aspect, même si les conséquences à en tirer ne sont, momentanément, pas applicables pour des raisons qui leur sont extérieures.

On a usé et abusé du mot « inflation ». La difficulté de s'entendre vient de ce qu'il n'existe pas de niveau objectif, et matériellement discernable, au-dessous duquel on puisse dire que l'on pratique la déflation et au-dessus duquel on soit assuré de pouvoir dénoncer l'inflation. En tous cas, il est tout à fait inexact de réserver l'usage de ce terme péjoratif à l'émission de billets. Lorsqu'un État perçoit par l'impôt des res-

sources insuffisantes pour ses dépenses, et fait un emprunt à la Banque, il crée, incontestablement, en payant ses fonctionnaires ou ses rentiers, un pouvoir d'achat national excédant celui qui existait avant son opération, puisqu'il n'a pas opéré sur ses contribuables une ponction égale à la remise qu'il effectue : l'émission des billets qu'il introduit dans le pays est une inflation, et la pire.

Lorsque l'étranger envoie de l'or en France et demande la création de francs (soit qu'il exige des billets, soit qu'il laisse ses francs en dépôt à la Banque d'émission), il transporte, sur le marché français, un pouvoir d'achat qui ne pouvait pas antérieurement s'y exercer, puisqu'il était libellé en livres ou en dollars. On dit volontiers qu'il s'agit de monnaie gagée : cette notion de gage, alors que les mouvements de capitaux prennent une importance aussi considérable que maintenant, est bien loin d'avoir la valeur qu'on lui attachait autrefois. L'important n'est pas de savoir si ce franc a une contre-partie en or, mais si la masse des francs ainsi apportés sur le marché constitue un pouvoir d'achat supérieur à celui que peut supporter l'économie nationale, étant donné la masse des produits, des services ou des valeurs qu'elle peut livrer. Il y aura donc inflation dans la mesure où ces francs serviront à acheter sur le marché français, au lieu d'acheter sur le marché anglais; il est d'ailleurs remarquable de constater que rien de tel ne se produit à l'heure actuelle. C'est qu'en effet les avoirs étrangers qui se transforment en francs le font, exclusivement, pour éviter de fondre en même temps que la monnaie en laquelle ils étaient antérieurement libellés. Ils n'interviennent pas sur le marché, ils restent en dépôt; inertes, ils n'influent pas sur l'économie interne du pays. Mais, du jour où ils seraient utilisés, nous souffririons d'une inflation de crédit caractérisée, quel que soit le gage monétaire qui puisse servir d'assiette à une pareille avalanche de francs.

Or, le pouvoir d'achat supplémentaire qui est la conséquence du crédit est créé du fait qu'il existe des dépôts en banque servant à des règlements par chèques. C'est au moment du développement des habitudes nouvelles de règlement que s'est produite la véritable inflation nationale de crédit. Mais, une fois que ce pouvoir d'achat existe, il importe relative-

ment peu (du point de vue matériel s'entend, car psychologiquement il en est autrement) qu'il soit représenté par un billet de banque servant aux règlements, ou par des chèques qui s'y substituent. En d'autres termes, si les dépôts en banque diminuent brusquement dans un pays, parce qu'un appel de numéraire est fait par les déposants, une émission correspondante de billets ne constitue pas par elle-même inflation, mais elle assure simplement la remise en marche du système des paiements, en remettant en circulation un billet à la place de son substitut temporaire, qui fut le chèque.

C'est dire qu'il ne paraît pas certain que les règles strictes de l'émission, qui ne considèrent que le stock métallique de la banque pour lui proportionner l'émission possible des billets, ne doivent pas être assouplies avec le temps pour correspondre à des pratiques nouvelles qu'il est impossible d'ignorer ou de nier. Mais on doit être de la plus extrême prudence en innovant ainsi, car on s'avance littéralement dans une terre inconnue. Il est certain que l'usage du crédit a permis de développer la masse des richesses mondiales avec une rapidité inimaginable et qui dépassait certainement les réserves de force antérieurement constituées. Est-ce un bien, est-ce un mal? Il est difficile de répondre de façon absolue, car tout est une question de mesure. Le foisonnement du crédit a prétendu ignorer le rôle créateur et nécessaire du temps. On se rappelle la constatation fondamentale de Bergson observant l'incompressibilité des minutes qui s'écoulent entre le moment où un morceau de sucre est mis dans un verre d'eau et celui où il a entièrement fondu. Le crédit a cru abolir cette exigence irréductible. Mais, si sa prétention a une face d'erreurs, l'autre est représentée par l'enrichissement rapide et quasi merveilleux qui en est résulté.

Un homme est au bord d'une crevasse et veut passer de l'autre côté. Deux procédés s'offrent à lui : le premier, de descendre lentement au fond du précipice, puis de construire péniblement l'échafaudage qui lui permettra, en toute sécurité, de remonter la pente abrupte. — L'autre, d'essayer de sauter, ce qui lui fera peut-être atteindre son but en un clin d'œil avec toute l'économie de temps et d'effort que cela suppose, mais avec le risque de tomber et de se casser les reins.

Il paraît donc profondément injuste et inexact de rendre l'usage de l'or responsable de la disproportion existant entre la masse de métal disponible et la masse des engagements monétaires du monde. Il n'y a pas, à proprement parler, de problème de l'or à ce point de vue. Mais il y a, incontestablement, un problème monétaire et on ne peut qu'être effrayé de l'ampleur démesurée que celui-ci serait susceptible de prendre, si l'on effaçait le rappel permanent à la sagesse que constitue la quasi-invariabilité du stock d'or. Le monde n'est que trop enclin à hypothéquer indéfiniment l'avenir, et à projeter en quelque sorte sur l'instant présent toutes les possibilités d'enrichissement qu'il entrevoit dans le futur. Dans cette situation, utile sans aucun doute, mais artificielle et terriblement arbitraire, l'or est encore le seul élément de stabilité et de prudence.

***

Le maintien de l'or comme base de la monnaie soulève une autre série de reproches, suivant lesquels la quantité de métal nouvellement extraite chaque année serait inférieure à ce qui serait nécessaire pour satisfaire à l'accroissement des besoins monétaires du monde, étant donné le rythme d'enrichissement de celui-ci. Le manque de parallélisme entre ce que l'on pourrait appeler la fourniture de monnaie, et les besoins économiques, serait donc cause du ralentissement des progrès matériels et particulièrement de la baisse des prix, génératrice elle-même des plus graves crises pouvant aller jusqu'à l'arrêt progressif des mécanismes délicats que le monde a construits.

Il est assez curieux de voir comment se dissimule, sous ces croyances nouvelles, la vieille idée autour de laquelle s'est échaufaudée la théorie quantitative de la monnaie. L'or étant une marchandise comme une autre, les prix résulteraient de la comparaison entre la masse des produits offerts et la masse de monnaie existante. Un accroissement du stock monétaire proportionnellement supérieur à l'accroissement de la production dans un pays donné, amènerait donc une dévalorisation spontanée de la monnaie, c'est-à-dire une hausse des prix, laquelle est traditionnellement considérée comme l'élément déterminant de la prospérité.

Tout ceci a été rigoureusement vrai du temps où toute la monnaie était exclusivement métallique. Cela est resté partiellement vrai lorsque toute la monnaie circulante a été constituée par des billets qui restaient en proportion déterminée par rapport à l'encaisse métallique. Mais cela n'est plus guère qu'un souvenir dans un régime monétaire qui utilise comme moyen de paiement les opérations de banque. Qui peut dire quelle est la masse des moyens de paiements dont dispose un pays à un moment donné, puisqu'il est certain, avec les procédés modernes, que cette masse dépend exclusivement des habitudes du public. Il est indéniable que la théorie quantitative de la monnaie correspond à une idée fondamentale exacte; mais les deux termes qui caractérisent l'importance des moyens de paiements utilisables, c'est-à-dire la rapidité de leur emploi et la masse qu'ils représentent, sont, aujourd'hui, tous deux variables. Dire par conséquent que la baisse des prix est amenée dans le monde par une insuffisance de moyens de paiements qui résulterait directement d'un accroissement insuffisant du stock monétaire, c'est, très vraisemblablement, confondre les choses les plus distinctes et ignorer le mécanisme même de notre monde économique.

Laissons de côté les chiffres relatifs à la production de l'or, et, plus encore, les statistiques qui prétendent évaluer le rythme d'accroissement de l'activité économique dans le monde. Il est assez plaisant de penser que l'on ose aborder, dans l'état actuel de nos connaissances, un semblable problème. Il est impossible déjà d'évaluer la fortune d'un pays. Prétendre appliquer à cet objet les règles de la statistique est, en soi-même, une hérésie, car une chose n'est une richesse que dans la mesure où elle plonge dans un milieu économique lui-même riche. On commet une hérésie au second degré quand on prétend estimer les variations de la fortune publique, malgré les bouleversements que constitue pourtant de façon évidente la plus ou moins grande utilité de presque tous les produits ou de presque tous les services, suivant l'époque à laquelle on les considère.

Abandonnons donc la théorie pure, c'est-à-dire, ici, la science qui préfère les chiffres dont elle fait ce qu'elle veut. Persuadons-nous que le monde est un organisme vivant, qui

obéit à ses lois propres, mal connues, faites d'opportunisme, d'imitation, de tâtonnements, d'efforts larvés et d'adaptations maladroites. Nous ne possédons pas, actuellement, d'instrument scientifique qui nous permette de connaître les causes de tant de mouvements. Nous en observons seulement les manifestations, heureuses ou néfastes. Ainsi un médecin ne prétend pas connaître les sources de la vie, pour savoir que la quinine calme généralement la fièvre.

L'organisation systématique de la monnaie, lorsqu'elle a été tentée, a eu pour but de maintenir la fixité des prix et d'éviter spécialement leur baisse. Il est certain qu'un pareil état paraît d'abord séduisant, parce que la baisse des prix est, le plus généralement, un mal. Encore faut-il préciser ce qu'on entend par là.

En période de baisse des prix, on constate fatalement un déséquilibre croissant entre les engagements que l'on peut appeler monétaires, qui sont libellés en monnaie, et la faculté économique des débiteurs quels qu'ils soient. Il y a là un problème indéniable, très grave, et que nous ne pouvons pas résoudre dans l'état actuel de nos moyens. C'est ainsi qu'un État qui paie ses coupons de rente aisément lorsque les prix sont hauts, c'est-à-dire quand toutes les expressions nominales de la richesse le sont aussi, est acculé à des embarras budgétaires inextricables lorsque ses recettes baissent, parce que les impôts qu'il perçoit baissent en même temps que la matière imposable dont ils sont une portion. Une Société industrielle qui a emprunté un million, sous forme d'obligations, pour construire une usine qui était rentable lorsque les produits qu'elle fabriquait se vendaient 10, est acculée à la faillite si ses produits ne se vendent plus que 5, alors qu'elle doit rémunérer son capital avec une somme de monnaie invariable. Les banques, qui sont débitrices de leurs déposants pour des montants fixes, mais créancières de Sociétés ou de particuliers que la baisse des prix rend moins riches sinon insolvables, connaissent aussi les pertes inévitables que leur vaut leur situation d'intermédiaires.

Devant l'effroi que causent, à juste titre, de telles complications, on a osé tenter de diriger la monnaie pour maintenir les prix à un niveau sensiblement constant.

Mais il s'est trouvé que ce prétendu remède aggravait singulièrement le mal. C'est probablement, en effet, à l'abri de la monnaie dirigée que le monde s'est précipité vers une surproduction absurde qu'il lui faut, aujourd'hui, résorber. On croit que la fixité des prix est un bien. Mais celle-ci encourage le monde entier à produire, la majoration de production qui en résulte n'étant pas immédiatement sanctionnée par un commencement de baisse dans les prix qui puisse freiner les enthousiasmes naissants. Protégé par la monnaie dirigée, le monde s'est laissé entraîner de plus en plus vers les mirages d'une production illimitée, et il est bien vite arrivé à la réaction inévitable du bon sens et de la raison, c'est-à-dire que tous les efforts de crédit ont été insuffisants pour reporter indéfiniment une situation dont il exagérait la tension. C'est, qu'en effet il n'y a pas de mirages, ni d'illusions, qui tiennent devant ce fait que les hommes ne peuvent pas, en deux ans, boire trois fois plus de café, ou user dix fois plus de vêtements. La monnaie dirigée apparaît ainsi comme un opportunisme tentant, mais aussi comme l'instrument le plus clair du désordre final et irrémédiable, dans un monde qu'on a trop longtemps privé de systèmes régulateurs normaux.

Là non plus il n'y a donc pas, à proprement parler, de problème de l'or, étant donné l'absorption de celui-ci par le crédit. Mais il existe un problème des prix, qui suppose, pour être résolu, qu'une adaptation de tous les prix soit possible, sans que certains d'entre eux restent indéfiniment rigides. Il est d'ailleurs vraisemblable que le monde est en train de trouver des moyens spontanés d'adaptation. On a quelque regret et quelque honte à dire que l'un d'eux est la faillite monétaire. On ne peut toutefois pas négliger ce fait d'expérience que toutes les monnaies au monde ont connu des crises se terminant par leur dévaluation, c'est-à-dire ramenant les engagements monétaires pris en période de prospérité à la mesure de ce qu'ils représentent en période de baisse des prix. Mais, surtout, on peut penser qu'il y a, dans le régime normal des conversions d'emprunts, la possibilité de permettre cette remise en harmonie par des moyens réguliers et imperceptibles. Qu'on se rappelle seulement avec quelle netteté le problème des conversions a été posé l'année dernière à la fois

en Angleterre et en France, et on verra peut-être qu'il s'agissait alors d'un des phénomènes avant-coureurs, d'un mouvement qui eût été moins violent que celui auquel les événements ont conduit. En tout cas, il est permis de penser que de telles opérations seraient suffisantes pour remédier à une situation qui n'aurait pas été systématiquement envenimée par le mythe de la monnaie dirigée. Car, lorsqu'on a commis des folies trop nombreuses et trop longues, les remèdes normaux sont impuissants à guérir.

***

Il faut d'ailleurs regarder les choses de plus haut encore, et oser reconnaître dans la question de l'or un des aspects du problème multiforme qui se pose à chaque instant de la vie sociale. On voit, en effet, périodiquement le monde se soulever plus ou moins violemment contre tout ce qu'il croit être un obstacle à son développement et à la libre expansion de ses facultés. Cette rébellion apparaît même comme un des moyens par lesquels nos forces se concentrent pour accumuler les réserves d'énergie qui seront dépensées plus tard. Il y a, dans notre histoire, des périodes de création et des périodes de consommation. Les premières sont presque toujours celles qui ont connu le plus d'obstacles, de règles souveraines courbant sous leur empire des énergies spontanément anarchiques. Les secondes correspondent, au contraire, à l'âge de la facilité, et de l'affranchissement temporaire de tous les cadres gênants.

Le lendemain de la guerre apparaît déjà, quoique nous ayons bien peu de recul pour juger objectivement les années que chacun de nous a vécues, comme une de ces heures d'enivrement où l'on crut pouvoir repousser une prudence jugée désuète. Ne retrouverait-on pas, dans les domaines les plus différents, une caractéristique analogue? Littérature, peinture, politique, manifestèrent à leur façon cette recherche éperdue de l'expression toute pure. Nulle contrainte. Nul souci de la forme. Nul respect du passé : une effusion grisante et aveugle devait remplacer la culture traditionnelle, comme l'intuition devait effacer la forte logique latine. Nous voyons déjà le déclin de ce feu d'artifice forain. A peine reconnaît-on

dans les parcelles grisâtres jonchant le sol les brillantes étincelles qui éblouirent, il y a si peu de temps, un monde ravi. C'est la fin de bien des illusions. Mais, pour beaucoup, ce dégonflement des fausses valeurs est un soulagement, puisqu'il permet au monde de reprendre conscience des véritables hiérarchies et de se soumettre à nouveau au réel.

Il y aurait des pages bien curieuses à écrire sur la valeur éternelle des disciplines intellectuelles qui sont l'ossature de notre civilisation, et sur la fin rapide des révoltes qui ont cru les ébranler. La violence elle-même, que les exigences de la poésie classique imposent à l'expression de la pensée, finit par créer une langue et une sensibilité infiniment plus riches, plus nuancées, et plus expressives, que la vague sentimentalité, à laquelle aboutissent, suivant une pente naturelle, les déplorables relâchements du vocabulaire, de la syntaxe, et même de cette prosodie si méprisée.

Aujourd'hui, dans ce déblaiement des oripeaux et ce décapage de tant de bouffissures, on retrouve avec joie, et souvent avec un sentiment de délivrance, le solide, l'inébranlable, l'incorruptible. Les abus du crédit furent, toutes proportions gardées, vis-à-vis de l'or, ce que fut le vers-librisme par rapport à l'hexamètre dont la prétendue monotonie faisait sourire, ou l'entraînement démagogique en face des exigences vitales d'un État autoritaire.

Il serait vain de ne pas reconnaître les avantages inappréciables que notre monde doit à l'emploi du crédit. Mais ce dernier tend, par sa contexture même, à négliger, sinon à abolir le temps. Reconnaissons donc dans l'or, seule base monétaire actuellement possible, une des disciplines, gênantes mais créatrices, sans lesquelles le monde retournerait constamment au désordre et à la barbarie qui le guettent.

ED. GISCARD D'ESTAING

ÉPAVES[1]

Pour Philippe, l'après-midi fut consacrée en partie aux affaires. Il se rendit à pied à la Madeleine en passant par les Tuileries, où il s'attarda, bien que le froid lui déchirât le visage. Cependant, il était partagé entre le désir d'achever une journée d'ennuis et le dégoût presque insurmontable des corvées qu'il aurait à remplir. Arrivé près du lion de bronze, il monta les marches et se retourna en arrière pour jeter un dernier coup d'œil sur ce grand espace heureux et libre qu'il allait quitter. Il se rappela qu'autrefois, alors qu'il traversait ces jardins pour aller s'enfermer au lycée, la même tristesse lui venait, une tristesse d'enfant qui le poursuivait jusqu'à la nuit. Mais à cette époque, souvenir gênant, il était ce qu'on appelle un brillant élève, sûr de lui-même et de son avenir, pénétré de son importance, ce qui corrigeait une nature un peu sentimentale. Aujourd'hui... mieux valait songer à autre chose. Il fit « allons » à mi-voix et descendit dans la rue de Rivoli qu'il traversa. Quelques minutes de marche le menèrent à la Madeleine d'où il gagna une des rues noires qui aboutissent au boulevard et, avec la précision mathématique du mari trompé, passa devant l'immeuble qu'habitait Victor, une demi-minute avant que sa femme n'y pénétrât elle-même. Une flânerie dans une galerie de tableaux et un petit détour lui permirent d'arriver à destination au moment même où la grande pendule Empire sonnait la demie de cinq heures dans le vestibule de marbre vert. Jamais il n'entendait ce son terne et mince sans que la même pensée lui traversât l'esprit, une phrase stupide que sa bonne lui répétait lorsqu'il était enfant et qu'il

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 janvier, 1er et 15 février.

rechignait devant un devoir ennuyeux : « Ce sera autant de gagné sur votre purgatoire. » « Autant de gagné... » se dit-il malgré lui, agacé par le caractère presque mécanique de cette réflexion. Et il ajouta aparté en tendant son chapeau au domestique : « Si au moins tout cela servait à quelque chose comme le croyait cette imbécile. » Il poussa la porte de toile cirée olive qui s'ouvrait sur la salle du conseil.

L'écrasante somptuosité de cette pièce ne lui ôtait pas un certain air bourgeois où Philippe reconnaissait le goût de son père. Le vieux M. Cléry s'était occupé lui-même, en effet, de la décoration de l'hôtel qui une fois par mois devait réunir les huit administrateurs d'une grosse entreprise minière. Depuis quarante-trois ans, et malgré l'énorme contretemps de la guerre, l'affaire marchait à peu près toute seule par la simple raison que les hommes éprouveront toujours le besoin de se chauffer en hiver. Aussi la mort du remuant vieillard n'avait-elle rien changé. Dans le fauteuil creusé par ce grand corps dont le travail avait consumé les forces, un paresseux s'était indolemment glissé; et la différence ne semblait pas appréciable. Pourtant M. Cléry se croyait indispensable, tout autre en cela que son fils, qui, lui, se savait inutile.

Philippe serra les mains des administrateurs qui, selon la parole aigre-douce de l'un d'eux, n'attendaient que lui pour ouvrir la séance, car tous ces messieurs arrivaient en avance de quinze ou vingt minutes et jugeaient mal ce qu'ils nommaient le retard de M. Cléry jeune, ou fils, (*jeune* quand on voulait reprocher au fils l'impardonnable faute de n'avoir pas soixante ans, *fils* lorsqu'il s'agissait simplement de rappeler la supériorité du défunt administrateur).

« Voici donc, pensa-t-il en sombrant dans son fauteuil, la jeunesse d'une part et la vieillesse de l'autre. Un spectateur non averti verrait ainsi les choses : les idées nouvelles, le zèle et l'avenir dans un camp; dans l'autre les erreurs traditionnelles, et la somnolence de l'âge. En réalité je me sens aussi las et aussi vieux que le doyen de ces administrateurs. »

Un mois plus tôt, de telles pensées eussent été écartées avec horreur, mais aujourd'hui Philippe les accueillait dans

le plus grand calme. Il y avait certaines minutes où, comme à présent, il éprouvait une joie bizarre et un peu sinistre à se regarder en face. Quelque chose mourait en lui depuis la nuit passée au bord de l'eau; il le savait. Le nom de Philippe ne correspondait plus tout à fait à l'être qu'il avait connu. Sans doute, la vie n'admet pas de transformation violente. On découvre qu'on est autre alors que le changement s'opère depuis des années. Il soupira et se demanda à quel moment, à quelle seconde, ce changement avait commencé. Au moment où cette femme l'avait appelé... Beaucoup plus loin. Au moment où ses mains avaient tremblé sur la bride de son cheval... Plus loin encore, peut-être. Oubliait-il ses frayeurs d'enfant, la crainte de son père, cette crainte presque surnaturelle qui le poursuivait jusqu'ici? Jamais il ne prenait la parole dans cette salle sans qu'une voix de lui seul entendue essayât de le faire taire. De là venaient ses bredouillements et son embarras chaque fois qu'il s'agissait d'exprimer un avis. Le visage empourpré de honte, il subissait alors les regards insolents dont le couvraient les amis du mort. Son cœur battait plus vite, comme à l'approche du danger. Est-ce qu'ils savaient? D'ordinaire cette question le mettait hors de lui, mais aujourd'hui, pour la première fois, il y répondait avec tranquillité : « Mais bien entendu. Ils savent. Ils savent que j'ai peur, peur d'eux. »

Il leva les yeux vers la cheminée monumentale dont le marbre rouge imitait les couleurs de la viande crue. Au-dessus de cette cheminée, une grande glace au cadre lourd penchait en avant et reflétait la salle, la longue table de serge grenat et les têtes chauves des administrateurs. Il se chercha, trouva son visage un peu pâle et eut envie de lui faire un signe de connivence, comme à un complice. Derrière lui, d'immenses rideaux de velours violet drapaient les fenêtres entre lesquelles grimaçait le portrait du fondateur par Bonnat. Un lustre répandait une clarté mortuaire; le plafond trop élevé pour profiter de cette lumière demeurait dans l'ombre.

Pour le moment, il n'avait rien à dire. Le doyen des administrateurs lisait un papier à haute voix. De temps en temps il jetait vers la porte un regard hostile et inquiet, et tirait

le bord d'un plaid gris et noir dont ses épaules étaient couvertes. L'âge semblait avoir vidé son grand corps de toute graisse, ne lui laissant qu'une enveloppe détendue et jaunie qui pendait en festons sous les mâchoires et se ridait sur de longues mains tachées de bistre. L'œil bleu pâle courait de gauche à droite entre des paupières rouges, aussi limpide et aussi dur qu'à vingt ans, mais l'absence d'un certain nombre de dents importantes portait dommage à la lecture du papier. Pourtant ce défaut n'était pas risible. Il semblait même indifférent que les paroles de l'administrateur fussent intelligibles, car la solennité du lieu, l'éclairage blafard et violent, et cette voix terne qui s'assourdissait à la chute des phrases, tout cela composait un ensemble étrange dont les éléments perdaient peu à peu tout caractère humain. Ce vieillard devenait une sorte d'enchanteur plongeant les êtres et les choses dans un sommeil magique. A la chaleur de la salle s'ajoutait l'ennui, et surtout le besoin de dormir. Philippe redoutait de fermer les yeux malgré lui et, pour vaincre cette tentation, il les tenait fixés sur le lustre qu'il voyait dans la glace; tantôt ce lustre étincelait comme un bloc de glace dans le soleil, tantôt il apparaissait comme un astre noir tournoyant sur un fond d'étincelles. Plusieurs fois, Philippe passa la main sur les paupières et dut essuyer une goutte de sueur qui cheminait lentement sur sa tempe. A côté de lui, un homme à la carrure puissante, un roux grisonnant, jouait avec un coupe-papier qu'il s'appliquait à faire tenir en équilibre sur un gros index velu; de minute en minute, une toux courte et brutale secouait son ventre et le coupe-papier glissait sur la table. La régularité de ce petit accident finit par attirer l'attention de Philippe qui se mit à observer les oscillations de la mince lamelle d'écaille; elle tremblait de même que la flèche d'une balance et l'on eût dit qu'elle hésitait, qu'elle faisait son choix du côté où elle allait glisser. Dans la demi-somnolence qui s'emparait de lui, le jeune homme en arrivait à voir en cet objet banal un être animé d'intentions mystérieuses. Il y avait en lui-même quelque chose d'obscur qui correspondait à ce mouvement absurde. Ainsi, chaque fois que le couteau tombait, Philippe réprimait un douloureux sursaut comme s'il se fût

lui-même arrêté juste à temps au bord d'un abîme. A la fin il n'y tint plus, et, se penchant vers son voisin, il allait lui emprunter l'odieux objet quand il s'aperçut que cela ne se pouvait pas. Les mots qu'il voulait dire demeurèrent dans sa gorge. Il revint doucement en arrière et appuya la tête au dossier armorié de son fauteuil. Un sourire creusa les coins de sa bouche, un sourire amer et triste qui s'accompagnait d'une rougeur subite. Maintenant l'envie de dormir était passée, et Philippe écoutait cette lecture qui n'en finissait pas. Parfois, au milieu d'une phrase inintelligible un nom de ville ou de fleuve résonnait tout à coup, évoquant les mystérieux paysages du Nord. Contre un ciel blanc et pluvieux, la terre rejetée hors des mines formait d'énormes monts coniques qu'un feu intérieur consumait lentement; de l'herbe et des arbustes prenaient racine dans ce sol noir et chaud et couvraient les flancs des *terrils* dont ils atteignaient quelquefois le faîte, au bord d'une crevasse fumante. Plus loin, autour des puits, les grands mineurs lourds et graves s'apprêtaient à descendre dans l'enfer de charbon, pareils à des dieux noirs que guettait la fureur du feu. Entraîné par sa rêverie, Philippe s'imaginait qu'il en entrait un ou deux, ici même, chaque fois que des noms de mines revenaient dans le rapport. Ils poussaient la porte avec une sorte de respect et se tenaient un instant sur le seuil, éblouis par ce lustre dont les reflets couraient sur leurs torses luisants. Leurs bouches béaient; ils se serraient les uns contre les autres, dans un coin plus obscur de la salle, pris d'une timidité qui semblait croître avec leur nombre.

Philippe fut ramené à lui par un silence. Le doyen des administrateurs avait fini sa lecture. Dans la grande glace inclinée, le lustre jetait ses feux, comme un monstrueux bouquet de rayons verts et roses. Tout autour de la longue table, il y eut le murmure qui précède les conversations générales.

Pour Philippe, aucun moment n'était difficile à passer comme celui-là. Jamais, en effet, on ne lui faisait plus durement sentir son inutilité que dans ces discussions, où pas une fois il n'avait pris part depuis qu'il occupait le fauteuil de son père. Il était arrivé que, avec une déférence ironique, on

lui demandât son avis, mais, devant sa gêne et ses balbutiements, l'habitude avait été prise de le laisser en paix. Maintenant, si, par hasard, il toussait ou déplaçait son fauteuil, des regards surpris se tournaient de son côté pour constater sa présence.

Ce soir-là, pendant quelques minutes, il éprouva l'envie de lutter avec ces gens, le timide besoin de s'affirmer à leurs yeux, de prononcer une phrase pertinente. Était-il si difficile de saisir quelques mots au vol, de les répéter au moment opportun avec les modifications nécessaires? Il essaierait.

Pour le moment, l'entretien roulait sur des statistiques et l'un des administrateurs comparait avec méthode des chiffres qu'il avait notés sur un papier. C'était un vieillard maigre et court, à la mine soignée, tout en manchettes, en faux-col et en plastron. A la fin de chaque période un peu longue, il ôtait un grand binocle à monture d'écaille, faisait mine de tendre cet objet à un administrateur imaginaire et le remettait ensuite sur un large nez courbe à l'arête brillante. Lorsqu'enfin cet orateur eut secoué ses manchettes et jeté son binocle sur la table pour indiquer qu'il avait fini, Philippe s'aperçut qu'il n'avait rien compris.

Il écouta d'une oreille plus attentive la personne qui parla ensuite. L'âge paraissait respecter cette figure lourde et molle que Philippe voyait de profil; pas une ride, en effet, ne coupait ces joues fleuries et la lèvre humide semblait celle d'un enfant. L'œil bleu saillait entre les paupières, et le ventre, énorme, semblait en lutte avec la table qui le repoussait. Une forte odeur d'eau de Cologne se dégageait de cet homme. Il s'exprimait avec une feinte énergie destinée à masquer les flottements d'une pensée incertaine. Philippe le suivit pendant plusieurs secondes, cherchant à former au dedans de lui-même un ensemble de phrases qui ressemblât à une opinion, mais son esprit s'évadait sans cesse. Malgré lui, il pensait à des choses tout à fait étrangères à la circonstance, à la phrase de sa bonne sur le purgatoire, à un catalogue illustré qu'Éliane lui avait mis entre les mains, le soir où il s'était promené si longtemps au bord de la Seine. Les centaines de lumières vertes et roses brillaient déjà dans l'eau noire, à l'heure même où il souffrait dans ce grand

fauteuil. Sur les berges du fleuve commençait le mystérieux va-et-vient qui durait jusqu'à l'aube. Des gens qu'on ne voyait jamais, le jour, sortaient de leurs cachettes et se promenaient sans bruit le long des murailles lépreuses; les mains aux poches, ils passaient entre les tas de sable, tout près des grands chalands vides qui dormaient côte à côte. Parfois ils s'arrêtaient et sifflaient doucement, regardant, appelant on ne sait qui. Certains sommeillaient au pied des arbres, des vagabonds, la casquette sur le nez et la bouche ouverte, des femmes en haillons qui tressautaient au moindre bruit et levaient vers le passant des faces d'empoisonneuses. Une odeur âcre et sinistre montait du fleuve.

Philippe se ressaisit tout à coup. Son voisin, l'homme roux, avait quelque chose à dire; d'abord, il toussa brusquement d'un air colère, saisit le coupe-papier dans son poing et l'examina. Après quoi il se mit à parler sans lever les yeux; ses grosses mains déplaçaient sans cesse le crayon, la plume et les feuilles de buvard disposés devant lui. Un fin réseau de veinules bleuissait ses narines. Dans cette face ronde et soufflée, la gourmandise jetait en avant des lèvres pulpeuses et une sorte de petit bec crochu. Il bredouilla quelques mots encore, puis il toussa très fort, tira le lobe violacé de sa grande oreille plate, et se tut.

Philippe eut à ce moment l'impression que la nuit descendait autour de lui, et contre la serge rugueuse de la table il essuya les paumes de ses mains. Un désir extraordinaire le prenait de parler à son tour, de parler enfin, puisque dans l'esprit de ces hommes il fallait parler pour exister. Déjà, lui semblait-il, les regards se dirigeaient de son côté, deux et trois à la fois, comme pour le mettre au défi de rompre son silence. Seuls, deux messieurs au bout de la table continuaient une discussion à voix basse; à leur tour, cependant, ils s'interrompirent pour se renverser dans leurs fauteuils. Qu'avaient-ils tous à se taire?

Au fond de la glace, le lustre s'assombrissait; un halo cernait chacune des petites lumières. C'était à peine si Philippe distinguait le portrait du fondateur entre les draperies de velours violet. Une moiteur tiède envahit son corps, collant sa chemise à sa poitrine et à ses reins. Il chercha désespé-

rément sa propre figure dans le miroir, mais une sorte de brume se mit à flotter devant ses yeux. Ses doigts serrèrent le bord de la table comme pour retrouver sa force au contact de cette matière résistante et dure.

Tout d'un coup il se leva et ouvrit la bouche. Des paroles montèrent à ses lèvres; il entendit avec stupeur ces sons qui se formaient dans le silence.

***

Ce soir-là Henriette et Éliane étaient silencieuses, et Robert, qui avait passé la journée entière à Saint-Cloud avec sa bonne, semblait tout prêt à s'assoupir. Cependant, Philippe se montrait d'une excellente humeur.

— J'ai une nouvelle à vous annoncer, — dit-il vers la fin du dîner.

— Une nouvelle! — répétèrent les deux femmes en même temps.

Philippe emplit son verre d'un air posé puis, en s'excusant, offrit du vin à sa femme et à sa belle-sœur.

— Non, non, — firent-elles subitement réveillées, — la nouvelle!

Il eut le rire indulgent d'un père de famille, s'en aperçut tout à coup et prit en horreur le rôle absurde qu'il jouait.

— Eh bien, — dit-il d'une voix changée, — je quitte l'Union.

— Philippe! — s'écria Éliane. — Ce n'est pas possible.

— Que veux-tu dire?

— Tu abandonnes ta part de l'affaire?

— Je la cède moyennant une somme considérable.

— Tu n'iras donc plus au conseil tous les mois? — demanda Henriette.

— Philippe, — reprit Éliane, — comment as-tu pu prendre une décision aussi grave sans réfléchir?

— Où vas-tu chercher que je n'ai pas réfléchi?

— Tu ne nous a pas dit un mot de toute cette histoire.

— Mais je n'ai pas de conseil à prendre de vous.

— Ne t'irrite pas, Philippe. Je suis sûr qu'il ne s'agit que d'un projet, de toutes les façons, c'est peut-être une très bonne idée, après tout. Dis-nous, mets-nous au courant.

— Il ne s'agit pas d'un projet, mais d'une affaire qui est en train de se faire depuis cet après-midi, à six heures. A six heures, en effet, j'ai pris la parole à la réunion et j'ai annoncé à mes collègues que j'étais disposé à vendre ma part de l'Union.

— Et qu'ont-ils fait?

— Avec un empressement extraordinaire, le doyen des administrateurs m'a répondu qu'il me garantissait une compensation des plus importantes.

« C'est le commencement de la ruine, pensa Éliane. Si jamais je l'épouse, je l'épouserai pauvre. Il ne pourra pas me croire intéressée. »

— Avec un empressement extraordinaire, — fit-elle tout haut. — Je ne te l'ai pas fait dire, mon pauvre Philippe.

— Je ne comprends pas ce que tu vois de si lugubre dans cette affaire, — dit Henriette. — L'Union est excessivement riche et Philippe n'accepterait qu'un prix très élevé, n'est-ce pas, Philippe?

— Sois-en certaine.

— Il n'en reste pas moins vrai, — reprit Éliane, — qu'à la place d'un revenu en quelque sorte inépuisable, tu vas te trouver à la tête d'un capital important, je n'en doute pas, mais dont tu finiras par toucher les limites.

— Tu oublies que je suis propriétaire de plusieurs immeubles.

— J'y ai pensé. Les loyers baissent, et baisseront encore. D'ailleurs presque tous tes baux sont d'avant-guerre, c'est-à-dire dérisoires et, à la fois, inattaquables.

« Nous vivrons dans un petit appartement noir, songea-t-elle. Deux chambres à coucher, salon, salle à manger... que dis-je? une salle à manger pouvant au besoin servir de salon comme autrefois, chez papa. Tant pis. »

Elle s'imagina recevant des visites dans un décor d'assiettes accrochées au mur, et soupira profondément.

— Je t'assure que tu es décourageante, — dit Philippe. — Tu ne sais même pas de quelle somme je vais disposer et tu en vois déjà la fin. Te rends-tu compte que je vais être plusieurs fois millionnaire?

— Ah! — fit Henriette éblouie par ce mot.

Et pour la première fois de sa vie elle admira Philippe.

Éliane hocha la tête.

— Pour combien de temps, millionnaire?

« Jamais, poursuivit-elle intérieurement, jamais Henriette ne s'accommodera de la pauvreté où va nous réduire cet imbécile. Imbécile est trop fort, imbécile, non, rêveur, Philippe est un rêveur. Si jamais il arrive qu'un désaccord profond amène une séparation définitive entre Philippe et Henriette... (A quoi penses-tu, mauvaise femme?) Après la vie aisée et facile qu'elle a menée ici pendant cinq ans, elle n'acceptera jamais de se restreindre, je la connais. Je vais donc, moi, épouser un rêveur, le contraire de ce que j'admire, mais je ne l'ai pas choisi, je l'aime. »

Il y eut un court silence pendant qu'on servait l'entremets. Dès que le domestique eut quitté la pièce, Éliane reprit d'une voix plus calme :

— Quelles raisons as-tu données à ces messieurs?

— Aucune. Et ils n'en ont pas demandé.

La naïveté de cette phrase fit monter les larmes aux yeux de la vieille fille.

— Peut-on savoir pourquoi tu te retires de cette affaire? car je te ferai remarquer que tu ne nous l'as pas dit.

— Ces réunions m'assommaient, Éliane.

— C'est tout?

— C'est plus qu'il n'en faut, — répondit-il en frappant sur la table d'un geste énergique. — Et puis ma vie est ailleurs. Je ne suis pas fait pour les affaires, j'étais né pour être écrivain, ou artiste...

Il se tut, gêné par le son de ces paroles.

« Un enfant, pensa Éliane. Henriette n'aura pas de difficultés, lorsqu'il s'agira d'obtenir le divorce contre lui. Pourtant elle-même n'est qu'une petite fille. Il faudra que je la seconde. Et je lui trouverai un parti, oui, un beau parti pour remplacer Philippe. »

— Tu pleures, Éliane? — demanda Henriette à voix basse.

— Es-tu folle? Laisse-moi donc, — répliqua la vieille fille sur le même ton.

Le dîner s'acheva dans le silence.

***

Éliane attendit que son beau-frère fût couché pour frapper à la porte d'Henriette. Elle s'attarda un peu dans le long couloir, regardant une à une les estampes japonaises qui en recouvraient les murs. Ces poissons bleus et rouges lui rappelaient des journées plus heureuses que celle qui s'achevait. Bien des fois elle avait passé dans ce couloir en prenant ces images à témoin de son bonheur, mais, ce soir, sa conscience l'avertissait d'une faute. Elle avait envie d'aller parler à Philippe, à travers la porte de sa chambre, et de lui dire : « Tiens, reprends ton chèque, je t'ai menti tout à l'heure. Je n'avais pas besoin de cet argent. C'était pour Henriette. » Et elle aurait glissé le chèque sous la porte et se serait couchée en paix avec elle-même. Folle. Il aurait fallu expliquer à Philippe pourquoi Henriette voulait ces sept mille francs, inventer un nouveau mensonge qui n'eût pas été cru, sans doute.

Après avoir bataillé quelques minutes avec elle-même et savouré plus qu'elle ne le croyait un cas de conscience aussi difficile, elle entra résolument chez sa sœur.

Une lampe posée sur un secrétaire éclairait seule cette petite pièce dont un lit d'acajou à rideaux de soie orangé occupait presque toute une paroi. Éliane jeta un coup d'œil sur ces meubles qu'elle avait choisis elle-même, lors du mariage d'Henriette, dans les magasins du quai Voltaire, et elle hocha la tête en se remémorant les petits plaisirs de cette époque. Sous la lumière de la lampe, le bois roux du secrétaire prenait les tons et les marbrures de l'écaille. Une petite coiffeuse à colonnes près de la cheminée luisait comme une agate.

Les tentures et un tapis d'Aubusson jeté sur la moquette beige étouffaient les pas et les voix. Aucun son de la rue ne parvenait ici. Le silence même avait cette qualité singulière qu'il n'acquiert en général que loin des grandes villes; ce n'était pas simplement la cessation du bruit, mais quelque chose d'intérieur et de profond, dont le cœur se sentait touché avant l'ouïe. A qui arrivait du dehors, la vie semblait baisser d'un ton entre ces murs.

Henriette examinait le contenu d'un grand placard dont elle referma aussitôt la porte en voyant entrer sa sœur. Elle ramena autour d'elle un peignoir bleu ciel et se retourna vers la vieille fille.

— Eh bien? — dit-elle à mi-voix.

Éliane fit signe qu'elle voulait s'asseoir d'abord et prit place devant le feu, dans une chauffeuse à cols de cygne. Le regard inquiet de sa sœur lui enlevait tout courage et la forçait à détourner les yeux :

— Je crains qu'il ne faille te passer de cet argent, — murmura-t-elle d'un trait.

Elle avait appliqué les paumes de ses mains sur ses genoux et inclinait vers le sol un visage douloureux qui n'osait se lever. A cette minute il lui eût paru naturel que la jeune femme l'injuriât et elle eût volontiers accepté les reproches les plus durs, au lieu de quoi elle n'entendit qu'un soupir qui la consterna. « Pauvre petite, elle comptait dessus, se dit-elle. Plût à Dieu qu'il me fût permis de lui donner ce chèque! »

— Si cet homme ne te connaissait pas, il se tirerait bien d'affaire tout seul, — dit-elle enfin en prenant la main de sa sœur qui se tenait debout près d'elle; et, cédant à une tendresse subite, elle appliqua les lèvres sur cette main légère dont les doigts se recourbaient un peu. Pendant qu'elle baissait ainsi la tête, la voix mince d'Henriette chuchota au-dessus d'elle :

— Trouve-moi cet argent, Éliane.

— Je ne peux pas, je t'ai dit...

La honte de mentir lui envoya le sang aux joues. Elle saisit machinalement le bord du peignoir bleu ciel et passa l'ongle sur la fine couture. Des paroles qu'elle s'efforçait de réprimer lui montèrent du cœur :

— Tu tiens donc tant à cet homme?

— Évidemment.

— Plus que tu n'as jamais tenu à ... Philippe?

— Beaucoup plus.

Éliane lâcha la main de sa sœur et se baissa encore un peu, presque pliée en deux sur sa chauffeuse.

— Pourtant Philippe représente encore quelque chose à tes yeux.

Cette phrase avait été prononcée tout bas, comme si elle s'adressait au feu dont la lueur frappait le visage d'Éliane.

Henriette regarda ce corps mince dans sa robe noire, ces épaules maigres dont l'une s'appuyait contre le genou de la jeune femme.

— Je n'entends pas ce que tu dis.

— Cela n'a pas d'importance.

La tête aux cheveux d'un brun terne se pencha, découvrant une nuque mal rasée. Il y eut un court silence.

— Tu ne crois pas que tu pourrais me procurer cet argent d'une autre manière?

— Je ne peux pourtant pas toucher à mes valeurs, ma petite fille. Ce serait une grosse imprudence.

— Peut-être des amis t'avanceraient-ils cette somme?

— Tu n'y songes pas. Je ne dormirais plus.

— Mais enfin Philippe a bien quinze mille francs à t'avancer. Qu'est-ce que c'est que quinze mille francs! Il est riche, très riche. Il vient de nous dire qu'il disposerait bientôt d'une somme considérable.

— Je crois qu'il regrette déjà de s'être engagé dans cette affaire.

— T'en a-t-il reparlé ce soir?

— Non, mais il avait l'air assez sombre.

— Et il a refusé de te prêter cette somme?

Éliane appliqua la joue contre le genou de sa sœur comme si elle eût voulu se cacher. Une expression de désespoir lui monta aux yeux.

— Il a refusé, — murmura-t-elle.

— C'est inconvenable, — fit Henriette. — Te refuser quelque chose, à toi... Mais, Éliane, qu'est-ce que je vais faire? Il me faut cet argent, comprends-tu?

— Demande-le-lui.

— Tu veux rire. Il exigerait une explication.

— Tu n'en es pas sûre.

— Je ne veux pas courir ce risque. Il m'est déjà assez difficile de lui parler.

Le cœur de la vieille fille se mit à battre.

— Que veux-tu dire? — demanda-t-elle. — Tu ne l'aimes donc pas?

— Je ne pense jamais à Philippe.

— Et lui?

— Lui? Quelle étrange question! Est-ce que je sais? Il ne me regarde jamais.

— Lorsqu'il est seul avec toi...

— Tu sais bien qu'il n'est jamais seul avec moi.

Il semblait à Éliane que l'émotion la faisait défaillir. Tous ses scrupules cédaient, toutes ses petites hontes. Elle balbutia :

— Enfin, la nuit...

Et elle entendit au-dessus d'elle, dans l'épais silence de la petite chambre, la voix de sa sœur qui répétait ce mot avec un peu d'étonnement.

— La nuit...

Éliane se penchait de plus en plus; de ses longues mains elle serra les petits pieds blancs de sa sœur, comme une suppliante.

— Je ne devrais pas parler de cela, — dit-elle humblement.

— La nuit, il ne vient jamais, — fit Henriette au bout d'un instant. — Depuis la naissance de Robert...

Il y avait des années qu'Éliane se doutait de tout cela, elle qui rôdait par la maison, le long des couloirs, elle qui veillait quand tout dormait. Une pudeur naturelle l'empêchait de poser des questions ou même de provoquer une confidence. Elle redoutait certains mots, certaines expressions dont il eût fallu faire usage; elle n'arrivait pas non plus à courber son orgueil, à reconnaître devant cette sœur cadette, jeune, belle, et femme, qu'elle demeurait fille. Mieux valait ne parler de rien et vivre comme si certaines choses n'existaient pas. Si elle souffrait parfois, elle se disait aussi que la souffrance, même la sienne, ne manquait pas de noblesse. Pourtant, depuis qu'Henriette lui avait dit le secret de son infidélité, Éliane constatait en elle-même les plus grands changements. Ainsi, ce soir, accroupie dans l'ombre aux pieds de sa sœur, elle se sentait l'âme vile et complice. Pour prononcer ce mot si plein et si mystérieux « la nuit », elle s'inclinait vers le sol et se cachait, mais son visage, presque au ras des flammes, souriait. « Mauvaise femme, odieuse femme, pensa-t-elle. Es-tu contente? Que tu dois être laide, près du feu! »

Elle poussa un long soupir et se redressa, le visage levé vers la jeune femme. Les deux sœurs échangèrent un regard.

— Depuis la naissance... Je... je ne savais pas. Ma petite Henriette...

Ses joues s'empourprèrent. Henriette se mit à sourire.

— Cela ne m'a jamais rendue malheureuse, tu sais. Je n'ai jamais aimé Philippe.

La joie éclata dans les yeux d'Éliane.

— Et c'est par ma faute, — murmura-t-elle en détournant la vue. — J'ai voulu ce mariage. Me pardonneras-tu?

— Es-tu folle, Éliane? Puisque je te dis que je ne suis pas vraiment malheureuse. J'ai des soucis quelquefois, je suis en peine de savoir comment ce pauvre Tisserand se tirera d'affaire. Rien d'autre n'importe.

Elle attendit un instant et posa les doigts sur la tête de sa sœur.

— Tu m'aideras à trouver cet argent, n'est-ce pas, Éliane?

Il y eut un silence, puis tout à coup la vieille fille saisit les mains d'Henriette entre les siennes et les lui serra de toutes ses forces.

— Je l'ai là, ton argent, tiens, tiens, regarde.

Et elle lui montra le chèque.

— Tout à l'heure, je t'ai menti, — continua-t-elle avec volubilité et le visage en feu. — Philippe m'a donné cet argent sans hésiter. Et puis, j'ai été prise d'un scrupule en le voyant si généreux, si ... si bon. Il a une telle confiance en moi d'abord, en toi ensuite. Jamais il ne lui viendrait à l'esprit que tu puisses lui être infidèle. Oh, ce n'est pas un reproche.

— J'espère que non, — fit Henriette en prenant le papier qu'Éliane tenait entre ses doigts. — Quel droit aurait-il à ma fidélité?

— Mais, Henriette, ton mari...

— Philippe n'est pas mon mari.

De nouveau le sang envahit les joues de la vieille fille. Quelque chose de laid se glissait dans sa vie, elle le sentait, et ces phrases que prononçait sa sœur, il lui semblait qu'elle n'en avait jamais entendu d'aussi brutales. Henriette éclata de rire en la voyant si troublée.

— Ma pauvre Éliane, qu'est-ce qui t'agite? Tu as des remords? Tu auras toujours des remords?

— Enfin, Henriette, quel rôle me fais-tu jouer dans cette affaire? J'abuse de la confiance de Philippe, je t'encourage à le tromper...

— Tais-toi. Et laisse-moi m'asseoir sur tes genoux. Tu ne comprends pas que tu me rends heureuse, que grâce à toi je vais pouvoir dormir. Tout à l'heure je vais écrire à ce pauvre Tisserand.

Elle baisa le visage renfrogné de sa sœur et lui passa un bras autour du cou.

— Je devrais t'en vouloir de m'avoir fait de la peine, tout à l'heure, — poursuivit-elle en se blottissant contre la vieille fille, — mais je me sens trop heureuse. Dans des moments comme celui-ci je pense à ... sais-tu à quoi je pense?

— Bien sûr que non.

— A notre appartement de la rue Monge.

— Quelle drôle d'idée!

— Oui. Tout sombre et tout triste qu'il était, je m'y revois, et je m'y revois heureuse.

— Pourtant tu ne le paraissais guère!

— Qu'en sais-tu? Il y avait dans la salle à manger un coin que le soleil atteignait vers trois heures, les jours d'été. On voyait alors la trame de ce tapis rouge dont un bout se relevait sans cesse; c'était en vain que nous y mettions le poids de deux kilos pour l'aplatir, te souviens-tu?

— En effet.

— Souvent je me tenais là, les pieds sur ce bout de tapis. Je regardais le dessin que faisait la trame aux endroits où elle paraissait, j'y voyais tantôt un paysage, tantôt la moitié d'une figure. Sur mes bas, sur mes vieux souliers tout ridés, je m'amusais à suivre les reflets de la lumière qui me chauffait les jambes. A douze ans, à seize ans, à vingt ans même, il m'arrivait de rester là, immobile, pendant près de dix minutes, et je me disais : « Ne bougeons pas d'ici. Tout est tranquille, je suis heureuse. » Tu me trouves absurde?

— Je te jure que non, ma petite fille.

— De même ces chaises de la salle à manger, ces affreuses chaises à barreaux, tu t'en souviens?

— Je m'en souviens avec horreur.

— Eh bien, je les adorais, j'en savais par cœur les plus petits ornements, les boules terminées en pointes aux deux coins du dossier, puis les hideuses cannelures imitant le fût d'une colonne, le motif Henri II frappé sur le cuir du siège...

— Tu n'es pas folle, Henriette?

— J'étais sûre que tu rirais. Tu ne comprends pas. J'ai eu tort de parler de cela.

— Mais, ma pauvre Henriette, je ne demande qu'à comprendre. Avoue qu'il est difficile de concevoir que dans une chambre comme la tienne, entourée de tous ces jolis meubles tu regrettes des chaises de concierge et un bout de reps fatigué.

— Il y a des jours où je hais cette chambre.

— Et moi qui me suis donnée tant de mal pour la meubler!

— Pardonne-moi, Éliane, mais, vois-tu, je ne peux pas t'expliquer ces choses. Tu as raison de dire que je n'étais pas heureuse, rue Monge. C'est vrai. Je riais, je ris toujours, mais je souffrais de notre pauvreté. Elle me faisait honte. J'avais honte de ma chambre, de ma coiffeuse rose, de mon lit en cuivre, de tout, même du tapis de la salle à manger, quelquefois... lorsqu'il venait du monde

— Moi aussi, mon Dieu! Surtout lorsqu'il venait du monde...

— Eh bien, maintenant, maintenant, comment dire cela d'une manière intelligible? j'ai une sorte d'élan vers toutes ces choses et j'en viens à me déprendre de tous ces beaux meubles dont je suis entourée pour regretter les autres.

— Tu n'es vraiment pas raisonnable, ma petite fille.

— Mais non, sûrement. Je n'y peux rien. Ainsi le plafond de cette pièce...

— Eh bien?

— Tu remarques comme il est haut?

— Il est d'une hauteur moyenne.

— Il est très haut, trop, beaucoup trop haut. Il est d'une hauteur terrible. J'aime les plafonds bas, Éliane, comme chez nous, autrefois.

— Mais pourquoi, pourquoi donc?

— Est-ce que je sais? Il me semble que sous un plafond

bas, les gens et les choses sont à leur place, à leur vraie place. J'ai grandi sous un plafond bas; à seize ans, en montant sur une chaise, je touchais du doigt celui de la salle à manger. A cette époque, je rêvais que je serais riche...

Cependant Éliane n'écoutait plus avec la même attention. Depuis des années elle ne voyait en sa sœur qu'une petite fille. Tout à l'heure, pendant quelques minutes, elle avait eu devant elle une femme; à présent elle retrouvait la petite fille dans ce babillage.

« Elle est aussi enfant que son mari, pensa-t-elle. Aussi quelle idée de vouloir les unir! Elle semblait pourtant lui plaire. Pouvais-je me douter qu'avant un an il se détacherait d'elle? Tu as manqué de flair, ma fille. Il fallait te mettre en avant, prendre la place de cette petite qui n'avait aucune envie de Philippe, qui n'a pas su le garder. Bah, ton tour viendra. Il arrivera quelque chose. »

Elle suivit cette pensée, hochant la tête aux phrases de sa sœur et le regard dirigé vers le feu qui jetait ses dernières lueurs. Il se passa plusieurs minutes, puis une pause subite vint la tirer de ses réflexions; elle s'aperçut alors que Henriette s'était endormie.

***

La jeune femme rêva qu'elle se trouvait couchée dans une chambre basse. Il y faisait sombre et frais, et son lit était placé de telle manière qu'elle pouvait surveiller la porte ouverte sans perdre de vue la fenêtre où battait une jalousie. Le long d'un des murs, six ou sept pieds de citronnier poussaient dans de grandes jattes de terre, et les fruits brillaient parmi le feuillage noir. Dans une pièce voisine, quelqu'un trempait dans l'eau un balai qu'il secouait ensuite sur le carrelage avec de grands coups violents qui déchiraient l'air, imitant le bruit d'une respiration haletante. De plus loin, de la rue, venaient des cris, des rires et des paroles prononcées dans une langue étrangère. Elle crut entendre des pas qui traversaient la cour et se souleva un peu pour écarter le rideau de mousseline drapé autour de son lit; personne n'entra cependant.

Elle se laissa retomber sur sa couche et rêva qu'elle était heureuse. Près d'elle se tenait un homme dont le visage avait la couleur du sable; parfois il faisait mine de partir, alors elle lui saisissait la main et il souriait. A la fin il s'agenouillait tout près d'elle et elle sentait sur son corps le poids de cette tête jaune qui roulait de côté et d'autre. Tout à coup, elle s'éveillait et se retrouvait seule dans la chambre basse. La jalousie battait doucement et la porte demeurait ouverte, grâce à un fauteuil de bois contourné que l'on avait mis contre le chambranle. Elle écouta. Il lui sembla qu'on venait, mais elle se trompait. Il faisait beaucoup plus sombre. La pièce voisine était silencieuse à présent, et même les bruits de la rue devenaient plus rares et plus lointains. Elle n'était plus heureuse, elle était inquiète, elle avait trop chaud. D'un geste brusque elle écarta le rideau de mousseline, voulut appeler... et s'éveilla.

Sans doute avait-elle dormi assez longtemps; elle se retrouva dans le creux du grand fauteuil, les jambes repliées sous elle, telle qu'Éliane l'avait installée avant de quitter cette pièce. Elle reconnut la main prudente de sa sœur dans la manière dont le pare-étincelles se déployait devant la cheminée, mais Henriette ne lui sut aucun gré de cette sollicitude. « Mon chèque, pensa-t-elle, les paupières rouges de sommeil, où l'a-t-elle mis? » Elle le découvrit enfin, dissimulé à demi sous le pied d'une jolie petite lampe à quinquet, et le saisit vivement. Une partie d'elle-même s'attardait encore dans le rêve de tout à l'heure et tâchait en vain d'y replonger, alors même que ses doigts accomplissaient le geste de prendre ce bout de papier et que ses yeux en lisaient le contenu. La vie revenait, de toutes parts, avec ses ennuis et ses chiffres et tout ce qu'Henriette reconnaissait en elle-même de dur et d'avide. Il lui semblait que dans ses rêves elle était meilleure, avec des ambitions plus modestes, et des infortunes, des déceptions qui la rendaient digne de sympathie, mais dès qu'elle s'éveillait, — comment cela se faisait-il? — elle redevenait cette petite personne égoïste et capricieuse qu'elle voyait maintenant dans la glace, le regard un peu maussade sous les cheveux en désordre, et la bouche serrée.

Elle haussa les épaules et considéra son image d'un œil sévère, puis détourna les yeux du miroir en frissonnant. Il faisait froid dans cette chambre sans feu. Pourtant elle ne voulait pas se coucher sans écrire un mot à Tisserand, moins pour le rassurer que pour se rassurer elle-même. Elle craignait cet homme et ses demandes d'argent de plus en plus pressantes; car s'il affectait de ne jamais lui en parler, il se rattrapait en lui envoyant des lettres où il lui disait avec une éloquence vulgaire tout ce qu'il n'osait lui avouer en face. Elle se rappela qu'au moment où il s'était mis à la suivre, elle l'avait pris pour un voleur. Jusqu'ici l'argent qu'elle recevait chaque mois de son mari semblait suffire aux besoins de son amant, puis tout à coup Tisserand perdait toute mesure et lui demandait des sommes qu'elle jugeait énormes, mais qu'elle obtenait par l'entremise d'Éliane. Elle s'assit au secrétaire et griffonna ces mots :

Mon cher Victor, voici les sept mille francs que j'avais promis de vous avancer.

Arrivée au bout de cette phrase, elle en arrondit le point final jusqu'à lui donner l'aspect d'un pâté. Que voulait-il faire de sept mille francs? Il lui avait parlé d'une grosse dette contractée cinq ans plus tôt envers un camarade qui, à présent, le menaçait d'une saisie. Ce mot de saisie avait agi sur Henriette comme un coup de fouet; c'était un mot de sa langue, un mot *vrai* qui faisait peur. Pourtant depuis qu'elle avait ce chèque entre les mains, elle ne croyait plus à cette histoire de dette et de saisie. Tisserand se moquait d'elle; d'ailleurs Éliane, si bonne et si douce de nature, pensait de même. Elle prit une autre feuille et écrivit d'un seul trait :

Mon cher Victor, je suis navrée de n'avoir pu obtenir cet argent, mais les affaires de mon mari sont des plus mauvaises.

En ce moment elle le détestait, et elle imagina sans regret le coup que lui porterait cette lettre. Il la prenait pour une petite fille qu'on berne, il allait voir.

Elle continua :

Aussi, je crois qu'à l'avenir vous ferez sagement de ne pas compter sur moi pour vous tirer d'embarras.

Jamais elle ne lui avait écrit sur ce ton, mais Éliane raisonnait juste : on ne demande pas à la femme qu'on aime de régler ses dettes. Tout ce mouvement qu'elle s'était donné pour obtenir les sept mille francs lui paraissait bien ridicule et bien imprudent tout à coup. Savait-elle, en effet, s'il n'avait pas volé cette somme à la banque? Elle lâcha sa plume. Comment n'y avait-elle pas songé? Il avait détourné sept mille francs et, par crainte d'être découvert, il les empruntait à sa maîtresse pour les remettre dans la caisse. C'était la banale histoire de l'employé « indélicat ». Ainsi s'expliquaient son insistance et ses absurdes menaces de suicide. Tout s'éclairait et elle avait manqué servir de complice à un fripon. Son poing saisit la plume comme une arme et elle reprit sa lettre :

Mon mari (jamais elle ne lui avait tant parlé de son mari) *projette un voyage dans le Midi et je l'accompagne. Ne soyez donc pas surpris de ne plus me voir pendant quelques semaines.*

Il lui fallut plusieurs minutes de réflexion pour comprendre qu'elle serait la première à souffrir d'une rupture. Elle se leva et fit le tour de la chambre. D'abord où prenait-elle qu'il avait volé? Quelle preuve? Il avait des dettes, simplement, comme tout le monde, ou peut-être lui cachait-il un vice, une passion coûteuse, le jeu — mais on ne jouait plus; les femmes — sûrement non, il se serait trahi depuis longtemps; elle réfléchit quelque temps et pensa : les drogues. Cette hypothèse lui parut la bonne et elle s'admira d'y avoir songé. Comment expliquer autrement ce teint livide qu'elle lui voyait, ces terribles maux d'estomac dont il se plaignait quelquefois, et cette mise de plus en plus négligée? Toutes les histoires d'opiomanes qu'elle connaissait lui revinrent à l'esprit. Au bout d'un assez long moment, elle signa sa lettre avec une application rêveuse, puis ouvrit la fenêtre et se coucha.

Dans l'obscurité, elle se remit à songer. Il lui semblait que dans le noir elle ne pouvait plus tricher avec elle-même. Que lui importait que Tisserand fût voleur ou opiomane? Elle eût fermé les yeux sur des faiblesses plus dégradantes, pourvu que son bonheur demeurât à l'abri, pourvu qu'au

fond d'une petite cour noire elle pût, chaque semaine, retrouver l'illusion d'être pauvre. Ce qu'elle voulait n'était qu'un décor où son imagination lui permettrait de rejoindre son enfance et les années les plus heureuses de sa jeunesse. Là seulement, elle se sentait à sa place. Elle se retourna en soupirant; dans ce lit trop mou elle n'arrivait jamais à s'endormir avant l'aube et son corps gardait l'habitude d'une couche étroite et dure.

Bien entendu, il fallait se montrer ferme avec Tisserand, ne pas lui laisser croire qu'elle était sa dupe. Cette histoire des sept mille francs passait toute vraisemblance. Devoir sept mille francs est le fait d'un homme aisé. Un pauvre, un vrai pauvre doit cinq cents francs, et peut en mourir. Elle croyait sans peine qu'il avait des dettes, de petits comptes chez le laitier et le boulanger, elle croyait aussi qu'il devait son terme à un propriétaire intraitable, mais sept mille francs... Bien des fois elle avait entendu dire que cette drogue était ruineuse.

Deux heures sonnèrent. Elle alluma la petite lampe au chevet de son lit et se redressa un peu. En admettant qu'elle lui envoyât cet argent (car elle ne voulait pas le pousser à bout) paierait-il seulement son terme? Elle se moquait bien du reste, des drogues, des notes de boulanger! Tout à coup, elle sauta à bas de son lit et courut à son secrétaire.

Mon cher Victor, écrivit-elle d'une main énergique, *à mon immense regret je n'ai pu trouver la somme que vous me demandiez. Quoi qu'il en soit, ne vous souciez pas de l'argent que vous devez pour votre loyer. Dès demain je ferai remettre à votre propriétaire une enveloppe en votre nom.*

Ainsi, quelle que fût la détresse de Tisserand, l'appartement était sauf; elle eut l'impression d'avoir écarté le péril qui menaçait son bonheur et signa sa lettre, puis éteignit. A présent, elle pouvait dormir.

IV

Une fois par semaine, Philippe remontait la pendule de la bibliothèque. Avec des gestes graves imités de son père,

il introduisait la clef de cuivre dans les trous du cadran et la tournait sans hâte. Il lui semblait alors qu'il donnait une vie nouvelle à la maison entière et, pendant quelques secondes, le sentiment de sa propre importance le rendait heureux. Éliane assistait presque toujours à cette cérémonie; elle aimait la façon délicate dont la grande main brune de Philippe se glissait dans le coffre de verre pour y saisir la clef sans toucher au petit balancier en forme de lyre. Assise dans le coin de la cheminée, elle admirait le visage attentif de son beau-frère, ses yeux immobiles, et sa lèvre pleine qui se pinçait un peu aux derniers tours de clef. Elle attendait ainsi que le regard de Philippe tombât sur elle pour sourire, mais, par crainte de certains jeux de lumière, elle n'osait avancer la tête et se tenait toute droite au fond de sa bergère. C'était ce qu'il appelait sa raideur dans les moments où la présence d'Éliane lui pesait.

— On dirait que tu es au garde à vous, — lui disait-il en refermant le verre du cadran.

Elle souriait. Un soir il perdit patience.

— Que tu as l'air raide dans ton coin! — s'écria-t-il avec humeur.

Éliane éclata en sanglots. Jamais encore elle n'avait pleuré devant Philippe et il demeura stupéfait.

— C'est vrai, — répondit-elle d'une voix entrecoupée, — je le sais, va.

Elle murmura encore quelques mots qu'il n'entendit pas, puis brusquement le chagrin la courba, mais elle n'essaya pas de cacher ses larmes, comme si, la partie étant perdue sans retour, il devenait indifférent qu'on vît ou non sa figure ravagée par l'âge et la douleur. Philippe demeurait immobile, ne trouvant pas une parole à dire et furieux de l'air gauche qu'il devait avoir; l'envie le prit de quitter la pièce et de laisser là son ennuyeuse belle-sœur, mais il n'osa pas.

— Voyons, — fit-il enfin, — dis-moi au moins ce que tu as.

Et il s'inclina vers elle, les doigts dans les poches de son veston. A travers ses larmes, elle vit ces pupilles noires cerclées de bleu qui la regardaient sans douceur. Elle pleurait comme peut pleurer une femme qui s'est trop longtemps dominée, elle pleurait d'une façon terrible, le corps jeté de

côté et d'autre, les joues ravinées par ces gouttes tièdes qui lui chatouillaient la peau et coulaient jusque dans sa bouche entr'ouverte. Dans son désespoir, elle ne pensait même plus à son fard qui se délayait ignoblement autour de ses pommettes; un hoquet violent lui secoua les épaules. Elle lut dans les yeux de Philippe une expression de dégoût qui la terrifia; tout s'anéantissait dans cette minute, ses calculs, sa longue attente, ses projets sur le point d'aboutir. Tout à coup elle saisit le bras de Philippe entre ses mains et appuya son front sur sa manche. Il ne se retira pas, mais il se tut et elle devina quelle contrainte il exerçait sur lui-même pour ne pas s'écarter. Cependant elle eût voulu que ce moment ne se terminât jamais, car elle craignait ce qui arriverait ensuite, les paroles qu'il faudrait prononcer. Un tremblement continu l'agitait; elle serra plus fort le bras vigoureux qui la repoussait doucement et murmura : « Pardon, Philippe », d'une voix basse et entrecoupée. Avec une lenteur polie, il se dégagea enfin et s'assit d'un air sombre en face de sa belle-sœur.

— Mon pauvre Philippe, — commença-t-elle après un long silence, — tu dois me juger bien ridicule... Oh, si, ridicule et indécente (elle se moucha), mais j'ai souvent un poids si lourd sur le cœur et aujourd'hui je n'ai pas su me maîtriser. D'ordinaire j'y réussis très bien, pourtant... Où en étais-je? Ah, d'abord, je veux te rendre ces sept mille francs que tu m'as prêtés la semaine dernière. Je n'en ai pas eu besoin, j'aurais pu même ne pas toucher ton chèque, si j'avais réfléchi.

— Tu ne vas donc pas faire cet achat en Bourse dont tu parlais?

— Un achat en Bourse... Non, j'ai changé d'avis. Tiens.

Elle lui remit une enveloppe qu'elle tenait pliée dans sa main depuis le début de cette scène.

— Compte, — fit-elle simplement.

Il sourit de la voir si calme et si raisonnable tout à coup et prit l'enveloppe sans mot dire.

— Compte, — répéta-t-elle.

Philippe compta docilement et serra les billets dans son portefeuille.

— A présent, — dit-elle en croisant les bras sur sa poitrine, — je vais te faire part d'un projet, mais ne m'interroge pas, Philippe. Voici. Pour des raisons que tu connaîtras plus tard, j'ai résolu d'aller passer une semaine dans une petite pension, non loin d'ici. Je pars demain. Tu auras mon adresse.

De surprise il quitta son fauteuil et balbutia :

— Qu'est-ce que tu dis? Pourquoi t'en vas-tu?

— D'abord je ne m'en vais pas vraiment, Philippe, puisque je reviens dans une semaine. Ensuite je t'ai demandé de ne pas me poser de questions.

— Mais, Éliane, tu n'as pas d'argent.

— Pardon, avec mes valeurs, j'en ai plus qu'il ne m'en fallait.

— Tu as vendu tes valeurs?

— Toutes.

Philippe fut sur le point de dire quelque chose et se ravisa, par effroi d'une discussion possible et de nouvelles larmes. Après tout... Il acheva par un geste vague une pensée qui se présentait à lui, et ses yeux rencontrèrent ceux d'Éliane, mais ne purent soutenir le regard de la vieille fille. Elle ajusta son corsage de soie brune en affectant l'indifférence et tenta de sourire, sans beaucoup de succès.

— Voilà, — fit-elle en se levant. — C'est tout. Bonsoir, Philippe.

Le départ d'Éliane ne changea presque rien aux habitudes de Philippe. Henriette pleura très fort et réclama l'adresse de sa sœur, car la vieille fille n'avait point mis sa cadette au courant de ses projets, mais ce fut en vain qu'elle importuna son mari : Philippe ne voulut rien dire.

Les deux ou trois premiers jours, il s'ennuya un peu plus que de coutume. Le début de l'après-midi, surtout, lui paraissait plus vide que tout le reste de la journée. Que faire entre une heure et demie et trois heures, cet espace de temps inutilisable, la digestion assoupissant l'énergie? Autrefois, il écoutait le bavardage d'Éliane et il marchait de long en large, d'un air important, pendant qu'elle se penchait sur une broderie et l'amusait de ses petites histoires; souvent elle l'irritait par sa douceur même et le flot égal de sa voix,

mais l'heure passait. Sans doute il lui restait maintenant la ressource de faire la sieste sur le grand canapé de la bibliothèque; il craignait que ce repos supplémentaire n'augmentât son poids.

Il essaya de jouer du piano, mais quelques notes, un accord suffirent pour réveiller en lui tout un monde de souvenirs et de regrets; son cœur se serrait. S'il n'eût pas été si malsain de travailler après les repas, il se fût mis à un livre qu'il se proposait d'écrire depuis plusieurs années. De même, l'envie le prenait de se dessiner à la sanguine et il y pensait chaque fois qu'il se regardait dans un certain miroir accroché entre les deux fenêtres de la bibliothèque; nulle part, en effet, la lumière ne semblait aussi flatteuse : elle frappait à plein le visage, absorbait l'ombre autour des paupières et des narines, et prêtait aux joues un galbe plus pur. Philippe soupira en songeant aux difficultés d'un portrait; par exemple, il rendait très bien le brillant des yeux, mais saurait-il les mettre en place? et pour le contour des mâchoires, on n'en finissait pas d'effacer, de revenir sur le trait. Il décida de ne rien faire du tout, de réfléchir. Réfléchir à quoi? Demain serait toujours comme aujourd'hui. Dans la rue des gens passaient : il regarda par la fenêtre. Puis il dérangea quelques livres et, soufflant sur leurs tranches, en fit voler la poussière.

Enfin, comme il ouvrait le grand tiroir du secrétaire, son regard tomba sur un paquet de photographies liées avec un cordon de soie rouge. Après une longue hésitation, ses doigts s'attaquèrent au nœud qui se défit presque de lui-même. Quinze ou vingt portraits de Philippe, collés sur du carton, glissèrent alors de côté comme un jeu de cartes qu'on étale. Il les ramassa des deux mains avec la précipitation d'un voleur et s'assit près de la fenêtre pour les examiner à son aise. D'habitude, il évitait d'y toucher, bien qu'il gardât religieusement ces témoins de sa première jeunesse, mais aujourd'hui la curiosité l'emportait sur la crainte de souffrir. Le dos rond, une jambe repliée sous l'autre, il se pencha sur la première photographie.

Elle lui montrait un garçon de seize ans, encore en culottes courtes et debout au pied d'un arbre. Le visage un peu plein

manquait de force, un sourire aimable séparait les lèvres sans laisser voir les dents. Des boucles luisantes jetaient sur le front une ombre dentelée. Il se souvint qu'à cette époque il se croyait épris d'une femme, une amie de sa mère qui ne le rencontrait que pour le couvrir de compliments; cette dame bavarde et encore jolie lui pinçait les joues et appuyait les doigts sur sa nuque et ses épaules. Un jour, elle l'emmena en voiture et lui posa des questions auxquelles il ne sut répondre; ils se promenèrent en forêt; elle ne parlait plus guère, mais, de temps en temps, souriait d'un air sérieux; alors, inquiet de ce changement et remué d'une crainte vague, Philippe lui rendait son sourire et détournait la tête. Bientôt, elle cessa de venir à la maison. Il pleura.

Un autre portrait lui rappela le jour où, vendant à un bijoutier son épingle de cravate, il se procura par ce moyen la somme que ses parents lui refusaient et, après une toilette scrupuleuse, se rendit en secret chez un photographe connu. C'était au lendemain de la guerre; Philippe entrait alors dans sa vingtième année. La joue maigrie et le regard moins tendre, à peine semblait-il plus âgé que dans le portrait précédent. Quelque chose d'enfantin persistait en effet dans le dessin de la bouche. Sa chevelure accusait des soins exagérés; elle collait au crâne, vaincue par la pommade, ondulant un peu en travers de la tempe droite. Et son col montait beaucoup trop! Son cou ne se voyait presque pas, ce cou frais et innocent qu'il devinait sous la gangue des vêtements. Il ne savait pas encore, à vingt ans, s'habiller avec élégance. Mais... qu'il était beau! Philippe détacha enfin les yeux de la photographie et poussa un soupir de damné. Quelle idée d'ouvrir ce tiroir, de dénouer ce cordon rouge! Pendant un court moment, il se demanda s'il ne valait pas mieux brûler tout de suite ces morceaux de carton qui le rendaient malheureux. Mais, pris soudain d'une faiblesse d'amoureux, il ne pouvait s'y résoudre; et puis cela ne l'empêcherait pas de vieillir.

Les portraits rangés dans leur coin, et la clef tournée dans la serrure du secrétaire, il consulta la pendule. Dix-sept minutes avaient passé. L'heure allait trop lentement et les années trop vite. De nouveau il s'assit sur le canapé

de peluche blanche et décida de rester tranquille jusqu'à deux heures. Au besoin, il lirait, mais il ne fallait pas se donner de mouvement aussitôt après son repas, même si ce repas ne comportait qu'un tournedos, quelques haricots verts sans beurre et un de ces petits pains grillés, dits longuets, qui trompent la faim sans faire engraisser. Il prit un livre sur le guéridon d'érable et l'ouvrit au hasard. Autrefois, *avant*, comme disent les enfants, la lecture lui procurait ses principales distractions. D'innombrables vers se logeaient ainsi dans sa mémoire, devenaient partie de son être, et il se les récitait, tout seul, croyait souffrir. Mais aujourd'hui, Philippe gardait de cela le souvenir d'un dessert trop copieux. Son œil glissa sur le premier hémistiche d'un poème où toute la niaiserie de ses vingt ans s'était mirée ainsi qu'en une glace enjolivée de chapelets et d'éventails. La phrase s'acheva d'elle-même dans son esprit pendant que ses doigts lâchaient le petit livre pour un journal plié sous une bande de papier; il reconnut la feuille que sa belle-sœur trouvait tous les jours dans son courrier. De mauvaises nouvelles s'étalaient en lettres grasses dans les colonnes de droite et de gauche, incidents de frontière, grèves, menaces de troubles. Il bâilla; depuis dix ans c'était la même chose, et rien n'arrivait. Au milieu de la page, un discours ministériel exhortait le pays au calme, au travail. Philippe jeta la feuille de côté et quitta son siège pour aller se regarder dans la glace. Son costume d'un brun violacé lui parut coupé à ravir, aussi avait-il fallu le renvoyer trois fois chez le tailleur pour faire effacer un godet sous le bras et deux très vilains plis entre les épaules. Il étendit le poing, puis ramena le co de au corps, le regard braqué sur la manche coupable, mais le défaut n'y était plus, et l'étoffe s'appliquait exactement au dos. Après plusieurs minutes d'un examen sévère, il leva le menton et avança les lèvres en une sorte de moue, l'œil dur et fixe surveillant le geste soigneux des mains qui resserraient le nœud vert sombre de la cravate. A ce moment la pendule sonna deux heures.

Comme il boutonnait ses gants dans l'escalier, il s'interrogea en vain sur ce qu'il comptait faire L'envie de sortir le chassait dehors sans une idée. Souvent il lui arrivait de s'installer

dans une voiture, puis de rester court quand le chauffeur lui demandait l'adresse. « N'importe où, aurait-il voulu dire, pourvu que ce soit loin et que ce soit beau », mais il n'osait pas. Cette fois il remonta l'avenue jusqu'au Trocadéro et tout en marchant forma le plan détaillé de son après-midi. Un vent aigre passait au ras du sol en soulevant des colonnes de poussière grise. Dans l'allée cavalière, la terre durcie par le froid gardait l'empreinte des foulées inégales. De temps en temps de jeunes officiers en tunique noire dévalaient au trot vers le Cours-la-Reine, par petits groupes de deux ou de trois. Quelquefois ils parlaient et riaient entre eux d'une voix que secouait le mouvement de leurs montures. Philippe ralentissait le pas dès qu'il les voyait venir et se retournait ensuite pour les suivre des yeux jusqu'à la place où leurs silhouettes raides et hautes se perdaient parmi les voitures. Alors un vague désir errait en lui de partager leur existence qu'il imaginait pleine de passions brutales, et tout à coup ses projets d'après-midi lui semblaient futiles; un rapport obscur s'établissait entre les pensées qu'il agitait au dedans de lui-même et ce bruit compliqué des sabots heurtant le sol à contre-temps. Par un brusque retour de son esprit, il se jugeait vain, inutile, mais beaucoup plus humble qu'autrefois. Et il se demanda s'il ne valait pas mieux rentrer chez lui, ôter son beau pardessus, tirer les volets, et se cacher, pour laisser la lumière à d'autres.

Arrivé sur la place du Trocadéro, il s'arrêta pour souffler un peu et passa deux doigts entre son foulard et son cou. Au loin, les roues d'un tramway grinçaient sur les rails, et le ciel d'un blanc cotonneux semblait s'abaisser vers la terre jusqu'à toucher le faîte des petits arbres autour du kiosque vide. Il traversa l'avenue et se dirigea vers le palais. Un vent glacial circulait autour des murailles couleur de rouille et s'engouffrait sous le portique où de vieux papiers volaient dans la poussière. Adossé à la grille qui clôt l'enceinte devant le théâtre, un fragment de décor laissait voir une frondaison tachetée de lumière jaune; un autre gisait sur le gravier. Le regard bas, Philippe monta les cinq ou six marches et s'engagea sous la voûte entre les colonnes trapues. Le courant d'air l'obligea à tenir son chapeau d'une main et

il atteignit l'autre bout du portique les paupières à demi fermées. Il s'appuya au mur extérieur et gonfla sa poitrine comme à l'avant d'un navire.

A ses pieds, les jardins aux plates-bandes dégarnies se déroulaient en pente molle jusqu'au fleuve d'un vert laiteux qu'on apercevait, coulant entre ses berges comme au creux d'un fossé. Par delà l'autre rive, les blocs rapprochés des maisons finissaient par se fondre en un vaste flot gris où jouaient les fumées que le vent arrachait aux toits. Des nuages plombés chassaient de l'est et s'effiloquaient au-dessus de Paris dont les dômes et les clochers semblaient les jalons d'un grand chemin tortueux. Au milieu, piétée dans des fourrés d'arbres, la Tour Eiffel enjambait les parterres du Champ-de-Mars et dominait tout.

Philippe fouilla de l'œil ce paysage qu'il connaissait bien, nota les grands cubes jaunes des nouveaux immeubles qu'on élevait près de l'École Militaire. Puis son regard sauta des Invalides à Saint-Sulpice, et de là à la coupole sombre du Panthéon. Plus loin, dans la lumière blafarde, rien ne se détachait de la grande masse confuse et la vue se fatiguait à parcourir cette immensité grise, avant d'atteindre la ligne incertaine des collines qui ceignaient l'horizon.

Plusieurs minutes encore, il promena sa haute taille entre les colonnes du portique, la joue frappée par la bise où volaient à présent de fines gouttes de pluie. Quelque chose le retenait là, peut-être la satisfaction de se sentir seul dans la bourrasque, devant cette ville énorme, et l'obscur besoin de profiter du décor pour incarner un personnage. Il rejeta la tête en arrière, mais s'apercevant tout à coup qu'il jouait la comédie, fit une grimace d'amertume et tourna brusquement les talons.

JULIEN GREEN

(*A suivre.*)

DANS UN VILLAGE, A CORFOU

Les petits noms d'amitié. — ... Et cependant qu'au delà du détroit marin les irréelles montagnes de l'Épire passent du bleu au mastic et tournent au rose, selon les heures du jour, la vie rustique de Corfou poursuit autour de nous son calme cours. Vers le soir, des troupes multicolores de femmes défilent sur le chemin, soit qu'elles aillent au puits du Platane, soit qu'elles remontent de leurs champs et de leurs olivettes, la tête chargée d'un panier, d'un fagot, d'un faix d'herbes sèches, poussant devant elles qui son âne, qui sa chèvre dont la courte queue dressée semble montrer le ciel au doigt. Alors Ianni interpelle joyeusement les plus jeunes au passage : *O mon petit objet-agréable-à-voir!* crie-t-il (car dans cette langue charmante il y a un mot pour dire cela, comme il y a un verbe pour dire regarder-avec-plaisir), *O mon âme, ma lumière, mes yeux, mon amour, mon oiselet, ma petite icone, ma côcônette,* et que sais-je?... Tels sont en grec les petits noms d'amitié.

— Tu vois celle-ci? nous confie-t-il tout bas. — C'est Chrysanthi. Elle a eu un enfant de Spiro qui l'a épousée ensuite; mais au bout de quelques semaines, voilà qu'il se prend de querelle avec son beau-frère et celui-ci (maudit soit son père!) lui tire un coup de fusil! Là-dessus les voisins, les amis du mari ont commencé de lui monter la tête : « Palikare!... Il t'a insulté! Vengeance!... », etc., des idioties. Par bonheur, sa femme et sa mère ont pu lui trouver une place à Athènes; sans cela il y aurait eu du vilain... Chry-

santhi vit seule maintenant et travaille dur pour elle et pour son petit (qu'il lui vive!)

Il faut bien qu'il arrive ainsi quelques accidents prénuptiaux, mais les mœurs campagnardes sont sévères en somme. La fille qui se montrerait trop souvent en compagnie d'un jeune homme, elle serait mal notée, on la tiendrait à l'écart. Jamais je n'ai rencontré ici un couple d'amoureux dans la campagne. Aux fêtes, les filles vont de leur côté, les garçons aussi, et les danses sont d'une chasteté merveilleuse.

Mœurs conjugales. — C'est que nous sommes proches de l'Orient et, comme pour me le rappeler, un monotone refrain turc au rythme constamment repris, si étrange pourtant que mon oreille ne le retient qu'à peine, monte en ce moment jusqu'à nous. Est-ce cette femme à la coiffe d'un jaune d'or qui bêche son petit potager luxuriant parmi les oliviers, au-dessous de nous, au bord de la mer? Est-ce cette vieille qui cherche des simples sur la pente, un couteau à la main et sa jupe retroussée sur son jupon blanc? Est-ce cette paysanne qui gravit le sentier en faisant rouler les pierres sous ses pieds nus? A la ville, jusqu'en 1740 environ, les femmes ne sortaient guère et vivaient dans une sorte de harem. A la campagne elles ont toujours été plus libres, mais les maris sont jaloux : essayez comme nous, un jour de *panehiri* à Ipso, d'acheter au photographe ambulant quelques-uns des portraits de paysannes aux beaux costumes qu'il a faits : « Non, non, Kyrié! répondra-t-il; cela ne se peut! Si les gens le savaient... » L'autorité de l'époux (comme aussi du père sur ses enfants et de l'homme en général) est grande. D'ailleurs la femme s'appelle *Maria du Douscari* ou *Sofia de Petro* comme pour mieux marquer que Maria est la propriété d'Andrea Douscari, son époux, et Sofia celle de Petro Botzando. Chez nous, dans les Vosges, il en allait jadis tout de même : on disait Marie de Blaisot ou Clairette do Founé (du Fournier), mais parfois aussi c'était l'homme qu'on désignait par le nom de sa femme, et l'on disait Jean de Madeleine, ou Guillaume de Catherine, ce qu'on n'aurait pas l'idée de faire ici. Eftichia, Léni même n'oseraient guère mettre à la porte de leur cuisine Gavrili qui s'y installe

sans droit. Ianni ne se fait pas faute de les réprimander et, quoiqu'il ne soit ni leur parent ni leur maître, elles l'écoutent sans souffler mot.

Les paysans n'ont jamais eu beaucoup à faire ici : s'ils possèdent une vigne, un champ de maïs, de pommes de terre, de choux, tout cela est minime; les légumes, la vigne même demandent peu de soins sur cette terre bénie, la récolte des olives n'a lieu qu'une fois l'an. Or ce peu de travail, c'est bien souvent la femme qui l'accomplit. Ce matin, comme nous passions en voiture près de son champ :

— Arrête, — crie Ianni — ils doivent être en train d'arracher les pommes de terre!

Il saute de la voiture et revient avec sa femme et son plus jeune fils, portant un grand panier tout plein : c'est un cadeau pour nous. Il est 11 heures du matin; la chaleur est écrasante. Pendant que nous échangeons quelques mots avec Coula, Ianni remonte dans l'auto, et aussitôt installé il interrompt la conversation :

— Par Dieu, Mario! — dit-il, — tu vas être en retard pour le déjeuner!

Et la voiture repart, emmenant un Ianni frais comme l'œil, qui va faire honneur au repas de Léni dans la cuisine, tandis que Coula travaillera jusqu'au soir sous le soleil de feu, avec ses enfants. Et tout le monde ici trouve cela parfaitement naturel — même lui.

Mariages. — Les fiançailles sont solennelles et l'on reste souvent promis durant des années avant de devenir enfin mari et femme. Je n'ai malheureusement vu qu'un mariage, et très modeste : encore les pauvres gens avaient-ils mis des années à économiser les 80 ou 100 drachmes que coûte la cérémonie la moins luxueuse.

Au milieu du pauvre logis (car les mariages ne se célèbrent pas à l'église, mais dans la maison de la fiancée) d'où l'on avait ôté le lit pour faire de la place, on avait disposé une petite table recouverte d'une serviette propre. Là-dessus, les deux chantres placèrent un carré de velours brodé, flanqué de deux bougies allumées; sur le carré, les Évangiles, et sur les Évangiles deux couronnes, l'une en papier d'or, l'autre en papier

d'argent. Le pappas, qui est un bel homme et fort soigné (chose rare), se tient debout devant la table; le marié et la mariée, Spiro et Rini, en face de lui, ainsi que le compère, qui joue un rôle important dans la cérémonie. Et moi, j'écoute sans le comprendre le prêtre qui psalmodie consciencieusement son office, sans se presser ni bredouiller, et les deux chantres, dont l'un fait la basse, qui lui répondent, lançant leurs *Kyrié eleison*, leurs *Amin* et leurs *Alleluia* sur un ton glapissant, tout différent de celui que nous connaissons chez nous. Voilà Spiro et Rini qui se prennent l'un l'autre par le petit doigt. Le prêtre leur passe leurs gros anneaux après leur avoir fait trois signes de croix sur le front. Alors le compère se place entre eux, de manière qu'il ait l'homme à sa droite, la femme à sa gauche croise les bras, le droit au-dessus; saisit de sa main gauche l'anneau de Spiro et de sa main droite celui de Rini; recroise les bras, le droit au-dessous cette fois, de manière à faire décrire un cercle aux deux bagues, et cela à trois reprises. Un peu plus tard, le pappas pose la couronne dorée sur la tête du mari et la couronne argentée sur celle de la femme : ces modestes diadèmes représentent, paraît-il, la joie des époux. Le compère recommence avec les couronnes le manège qu'il avait fait avec les anneaux, et cela trois fois devant chacun des quatre côtés de la table où il va se placer successivement en compagnie de Spiro et de Rini. Ceux-ci, toujours couronnés s'asseoient côte à côte, et le prêtre d'abord, puis tous les assistants vont baiser leurs couronnes, ou leurs fronts, ou leurs joues. Après cela ils baisent eux-mêmes, ainsi que le compère, l'Évangile et la main du pappas qui le leur présente... Et que sais-je encore? La liturgie grecque est belle, mais longue.

Jadis, la cérémonie achevée, le mari allait attendre la nouvelle épousée dans sa maison où elle arrivait avec un joyeux cortège d'amis, et ceux-ci examinaient le lit nuptial et se livraient à mille plaisanteries campagnardes que vous imaginez d'ici. « Le mariage consommé, dit Grasset-Saint-Sauveur, le mari annonçait son triomphe en tirant un pistolet qu'il avait placé sous le chevet du lit, et le tambour célébrait aussitôt le bonheur et la gloire de l'époux » : car des groupes de jeunes gens passaient la nuit devant la maison, dansant, déchargeant leurs fusils, buvant. La mariée se gardait bien

de faire blanchir sa chemise de nuit : le lendemain des noces, quand les parents et les compères (on en prenait plusieurs et aussi riches que possible à cause des cadeaux) se rassemblaient de nouveau à la maison nuptiale, la chemise était étalée sur une table au milieu des biscuits, des gâteaux et des bouteilles de vin; après cela on la promenait par tout le village au bout d'une perche, comme un drapeau, suivie d'un cortège dansant de garçons et de filles; enfin elle était remise à la mère et celle-ci la rangeait dans une cassette avant de la rendre à sa fille qui la conservait toute sa vie comme un trophée. Il faut dire pourtant que dans certains villages les mœurs étaient plus discrètes : la chemise n'était présentée qu'aux parents...

Il n'est plus question, aujourd'hui, d'exhiber rien de la mariée; on ne fait même plus parler la poudre et le tambour : tout s'en va!... On se contente, après la cérémonie, de faire une collation plus ou moins somptueuse selon la fortune des époux, en compagnie du pappas, de ses chantres et des invités. Mais, les jours de gala, quand elle se met en grande toilette, la nouvelle épousée fait glorieusement flotter sur le côté de son tablier de soie une gerbe de rubans de couleur et pique à droite, sur sa coiffure, un extraordinaire bouquet de fleurs artificielles, mêlées de plumes, de petits miroirs et de chromos minuscules, qui y produit l'effet le plus joyeux du monde.

Costume de gala. — Rien de plus calme qu'un *panehiri* corfiote. Les paysans et leurs femmes arrivent à pied ou sur leurs ânes et leurs bidets, assis sur ce bât pesant, fait de quatre planches posées sur deux demi-cercles, qui reporte tout le poids sur l'avant-main. C'est toujours dans un champ d'oliviers ombreux que se passe cette fête villageoise. Des moutons entiers rôtissent, en un lieu choisi pour que le vent emporte au loin l'odeur de la cuisine. Cependant la foule paisible et chatoyante se promène sous les arbres et il n'y a plus que quelques vieux hommes pour porter la culotte turque de l'ancien temps, en toile bleue, les bas blancs, la ceinture rouge et le gilet croisé à boutons d'argent, mais à regarder les femmes couvertes de velours et de soie, de dentelles et d'or, on se prend à penser que tous les maris ne ressemblent pas à celui de Tassoula.

— Maudit soit-il, cet avare! — nous confie-t-elle. — Il me répète tout le temps : « A ton âge... Quand on est vieille... »

— Mais quel âge as-tu?

— Je ne suis plus jeune, c'est vrai : j'ai trente-deux ans. Mais il me l'a promis, ce bracelet!... Un de ces bracelets en fil d'or qui font plusieurs fois le tour du bras, tu sais? Il y a maintenant des femmes ici qui en ont. Hier encore je lui ai demandé : « Si notre récolte à Kouramadès est bonne, tu m'en achèteras un, dis? — Bah! tu n'as pas besoin de cela! Tu es trop vieille maintenant. Occupe-toi de tes fils »... Je n'en ai que cinq, pourtant!

Dans ces contrées ensoleillées, où l'on vit en plein air, le paysan ne s'est jamais attaché à sa maison et à ses meubles comme dans les nôtres : tout le luxe villageois est dans la parure des femmes, et ces mêmes paysannes qui toute la semaine vont pieds nus et vêtues de cotonnades viles, paraissent soudain ornées comme des châsses au *panehiri*. Tassoula porte une vaste jupe de taffetas à mille plis, d'un bleu paon, qu'un épais jupon de toile blanche fait bouffer aux hanches. Là-dessus tranche un tablier en soie, couleur de jasmin, décoré de fleurettes. Une petite veste turque, une sorte de « boléro » en velours rouge, le *pesséli*, comme ils appellent cela, brodé, surbrodé, soutaché d'or, s'ouvre sur un gilet de soie. Celui-ci, non moins brodé, mais bleu, est largement décolleté en cœur sur une guimpe en guipure qui cache la chemise, et fermé sous les seins par de larges agrafes en filigrane d'or. La ceinture, qui apparaît entre la jupe et le pesséli, c'est cette même bande large de deux doigts, à raies verticales, rouges, bleues, jaunes, que les paysannes ceignent tous les jours; mais Tassoula a mis des souliers aujourd'hui, et même des bas de coton ajourés. Ses cheveux, enroulés sur les bourrelets du *torco*, y sont maintenus par de larges rubans de faille écarlate, et au lieu du mouchoir de toile, c'est une écharpe de dentelle qui s'y trouve épinglée. Elle retombe sur une poitrine couverte, comme un éventaire de bimbelotier, d'une profusion de chaînes, de croix, de coquilles, de rondes et larges broches, le tout en or. Et la femme sourit, fière de son lourd et somptueux costume que nous admirons, de ses boucles d'oreille pendantes, de ses bijoux...

Tout cela vaut bien 5 ou 6 000 drachmes, sinon davantage, car les juifs de la ville, qui ont la spécialité des pessélis et de leurs broderies ou soutaches, mais qui en vendent de moins en moins, les font payer de plus en plus cher : de tous temps les costumes ont passé des mères aux filles, mais aujourd'hui on ne les remplace plus guère. Quant aux joyaux, ils ont peu de prix, non seulement parce qu'ils ne pèsent pas le poids de l'aluminium, mais encore parce qu'il n'en est guère de curieusement travaillés ni d'anciens : ils sont sans cesse refondus, puisque la nécessité force de revendre au joaillier, je l'ai dit, quand la récolte des olives est mauvaise, justement tout ce qu'on lui avait acheté quand elle était bonne.

Le panehiri. — Des flèches de soleil pleuvent à travers le feuillage sur la foule tranquille où circulent des enfants portant des tortillons de pâte teints en rose ou en blanc et enfilés en piles sur des baguettes, modestes gâteaux, les seuls qu'on trouve ici, et qu'ils vendent une drachme les trois. Des marchands de pain et de vin ont dressé çà et là, en plein air, quelques tables sur des tréteaux. Mais on ne s'y arrête pas encore : c'est autour des ménétriers qu'on fait cercle pour voir les danses.

Il y a plusieurs groupes de musiciens : un guitariste, deux ou trois violonistes qui raclent leurs crins-crins dos à dos. Les violons tiennent leur archet presque par le milieu et font parfois une pirouette ou se mettent à chanter sans cesser de jouer, et toujours le même air, un court refrain de marche qui recommence à l'infini : chaque danse dure longtemps, en effet, et les danseuses doivent avoir chaud sous leurs lourdes toilettes...

J'ai bien regardé cette danse de Corfou : c'est un témoignage historique, nos caroles du XIIe et du XIIIe siècle devaient lui ressembler. Au début le cavalier et celle qu'il a priée se placent sur le bord du cercle que les spectateurs laissent libre autour des ménétriers; l'homme tient de la main gauche le coin d'un mouchoir dont la femme serre l'autre bout. Une seconde paysanne vient enlacer son petit doigt à celui de la première, puis une troisième à celui de la seconde; et

ainsi de suite jusqu'à ce que soit formée une longue chaîne de filles. Alors la musique commence et jointes ainsi par leurs gros doigts bruns aux larges bagues ou bien par leurs mouchoirs déployés, elles déroulent une lente farandole, avançant, reculant, balançant un peu le buste sur les hanches... Un pas oblique vers la droite, du pied droit; deux petits pas en courant; un grand pas du pied gauche; encore deux petits pas pressés; puis un grand pas en arrière; trois petits pas de même, et un temps pour réunir les pieds : ce n'est pas compliqué. L'homme qui conduit la chaîne fait les mêmes pas, qu'il agrémente toutefois de sauts et de fioritures de son invention sans manquer la mesure; puis, au bout d'un moment, il abandonne sa danseuse et, tandis qu'elle continue de cheminer en rond, entraînant le long serpent qui la suit, il va çà et là, dansant toujours, passe en revue la guirlande féminine qui ondule lentement, revient en prendre la tête, la quitte encore : c'est le coq qui parade. Les poules (si j'ose dire) dansent les yeux obstinément baissés et fixés au sol, par pudeur, modestie et bonne éducation certainement, mais aussi par prudence, je le crains, et pour ne pas choir sur le terrain inégal. Parfois un ou deux autres hommes entrent dans le cercle et se mettent à gambader en mesure, mais le premier a seul le droit de mener la chaîne : c'est lui qui est vraiment le mâle fictif du troupeau.

A part de minimes variantes, cette naïve danse reste la même partout; ce ne sont que les costumes qui diffèrent. A Ipso commencent les modes du pays de Hiro. On n'y voit plus les vives couleurs du sud de l'île; mais le devant et les larges manches de la chemise ajustées au poignet des femmes, les larges coiffes qu'elles placent sur leurs cheveux nattés sans *torco* et mêlés de bandelettes de couleur de craie, tout ce blanc mat, cru et nettement découpé par les gilets de velours sombre et les jupes de laine, donne au tableau une extrême saveur.

Enfin vers six heures, les premiers moutons se trouvent cuits à point et les rôtisseurs lèvent leurs broches. C'est alors que les gens décidés à faire bombance vont choisir leurs morceaux sur le rôti même et on les leur taille à grands coups de tranchet. Des feuilles de mûrier servent à la fois

de plats et d'assiettes. On achète du pain et du vin, on tire son couteau, à quoi bon des fourchettes?...

Et je ne puis m'empêcher de songer, en regardant ces fêtes où on s'amuse de si bonne grâce, à nos foires campagnardes, quand les gars rouges d'alcool hurlent à l'auberge et braillent au milieu des bestiaux. Mais il n'est point d'ivrognes à Corfou, et pour cause : on n'y boit point d'alcool et un ou deux verres de leur gros vin sucré suffisent à mettre les paysans en bonne humeur... Et puis j'ai beau scruter les regards, je n'en vois aucun qui se dérobe ou durcisse devant le mien; les yeux sont curieux, amusés, mais non pas du tout insolents, encore moins humbles. Ni haine, ni obséquiosité; point de servilité, point de ricanement sournois non plus; rien qui me crie : « Nous ne sommes pas de la même *classe*, toi et moi! » Je vois un peuple où l'on croirait que l'idée de classe n'a pas pénétré — un peuple gai, enfin!

La gaieté, la mesure. — Parfois, une maison blanche ou rose étend jusqu'au bord de la route sa pergola chargée de raisin muscat et une inscription en lettres grecques (dont on découvre soudain la beauté à les voir vivre et servir sur les murs, sorties de l'herbier ingrat des grammaires et des chrestomathies) nous apprend que c'est une auberge. Des hommes sont assis en nombre autour de ses tables de bois ou sur le banc de pierre qui s'allonge au pied de son mur, mais aucun d'eux ne boit rien : ils fument, ils *causent*.

Car ici le populaire n'a pas ces éclats de voix, cet accent braillard, ces intonations criardes qui lui sont naturelles en Italie et ailleurs; non seulement aux champs, mais dans les faubourgs, sur le port, personne ne crie sans raison : ce peuple s'exprime à l'ordinaire sur un ton calme et uni, sur un ton de conversation, et c'est purement délicieux.

Non, certes, que le chagrin, la colère ne hantent jusqu'à cette île bénie. La paysanne, notre voisine, dont la terre entrait en coin dans le domaine où nous habitions, je l'ai entendue un soir faire une bien belle scène à son mari! Ce jour-là, à trois cents mètres on l'entendait glapir :

— As-tu donc besoin de parler aux femmes qui passent sur le chemin?... Malédiction sur elles! Puissent-elles avoir

la vie courte, ces traînées! Que leurs mains tombent pourries! Que le diable les pénètre!... Elles te taquinent?... Est-ce qu'elles me taquinent, moi?... Anathème sur tes morts!... Au secours, les gens! Il va me tuer à coups de bâton, ô gens!... Maudit soit ton père, ô Judas!

Et certes les querelles sont furieuses à Corfou, et homériques, car la langue grecque est aussi riche en imprécations qu'en souhaits de bonheur. Mais ce qu'on ignore, c'est la mauvaise humeur, c'est la bouderie. L'ouvrier même n'affecte pas ici cette mine hargneuse, mécontente, brutale, qui est dans nos pays le dandysme du prolétaire. L'air bourru n'est pas dans ce peuple une marque d'élégance; la mode n'est point du sourcil froncé. Sans doute, le mari n'oublie pas, comme ils disent, que le bâton à corriger les femmes poussait déjà au Paradis, mais il ne bougonne pas sans cesse, il ne grogne pas pour se distraire, il ne se fâche pas pour s'occuper; et la ménagère ne « fait pas la tête », la mère ne criaille pas du matin au soir après ses enfants; devant l'inéluctable on juge inutile de récriminer sans fin... O bonne humeur, ô mesure, ô divine gaieté grecque!

J'ai vu une fois un de ces petits cars automobiles, qui servent d'omnibus aux alentours de la ville, arrêté en pleine campagne : panne d'essence. Il était plein, non pas de paysans, mais de citadins; et pourtant point de cris aigres, point d'inutiles fureurs; les voyageurs causaient de leur malheur avec le chauffeur, tranquillement, modérément, même ceux qui étaient pressés, même ceux qui étaient en retard : puisqu'on n'y pouvait rien, à quoi bon s'irriter?... Un autre jour que nous roulions dans l'auto de Pipi sur une route étroite qui courait à flanc de montagne, nous rencontrâmes un âne et un cheval de bât lourdement chargés de maïs. Un paysan et sa femme les conduisaient. Bien que notre voiture fût arrêtée, le cheval prend peur de l'auto, se dérobe, sort du chemin et, entraîné par les sacs pesants, roule jusqu'au bas de la pente rapide, les quatre fers en l'air. C'est une fortune qu'un cheval. La femme pousse un cri d'effroi, un seul. L'homme lève silencieusement les bras au ciel. Pourtant il fait grâce au chauffeur de récriminations, comme le chauffeur l'exempte de remontrances. Pipi descend, aide le paysan à recharger le cheval, qui n'est

point blessé, et à regagner la route. Après quoi nous échangeons un « cali spera » fort poli et chacun s'en va de son côté... Voilà sans doute ce qu'un ancien voyageur appelle l' « insensibilité » corfiote. Pour ma part, je ne puis m'empêcher de songer ici à cette urbanité, à cette mesure, à cet *astéisme* que les anciens louaient si fort dans Homère. Il paraît que la modération, la réserve des paysans ne paraissent pas ici dans leurs jurons, qui sont gros; soit! mais elle est dans leur ton. Homère et les villageois corfiotes méprisent également ce que les critiques alexandrins nommaient l'*ubris*, la démesure; et je m'en suis aperçu à mes dépens, ce soir-là où nous fîmes comparaître nos servantes dont la négligence avait failli mettre le feu à la maison. Je ne prenais point part au discours de remontrances, et pour cause; je me bornais à faire une figure sévère et appropriée. Trop sévère, trop bien appropriée sans doute, puisque à la fin Eftichia ne put s'empêcher de sourire en me regardant un peu... Barbare romantique que j'étais, barbare, qui prenais facilement les choses au tragique! Non, il ne faut pas manquer de mesure à Corfou.

La familiarité. — Cette finesse grecque, c'est elle qui rend délicieuse la familiarité paysanne. Pour l'expliquer, cette charmante familiarité du peuple hellène, on parle de son « esprit égalitaire ». Les paysans d'ici sont aussi conservateurs que pouvaient l'être les Bas-Bretons il y a cinquante ans et votent pour les monarchistes contre les libéraux vénizélistes. Mais laissons leurs « opinions » politiques : une opinion, c'est un fruit de l'esprit; le peuple n'en a jamais d'autres que celles qu'impose la tradition ou une propagande bien menée; ce qui importe, c'est son âme.

On comprend mieux celle des paysans corfiotes si l'on songe à nos villageois de l'Ancien régime, quand partout ailleurs qu'à la Cour (où depuis Louis XIV s'était introduit un autre esprit) régnait dans les rapports sociaux cette bonhomie qui achève à présent de mourir tous les jours, et quand le respect et la familiarité se mêlaient d'une manière que nous ne concevons plus qu'à grand'peine. Ce n'est pas seulement un régime politique, ni même un ordre économique et social que la Révolution a tué en France : c'est avant tout une certaine

sensibilité collective. Aujourd'hui les lois seules nous régissent. Nous les voyons même jouer un rôle de plus en plus important jusque dans la famille, où c'est encore, pourtant, la Coutume plus que le Code qui règle les rapports du mari et de la femme, des parents, des enfants. Jadis, au lieu que ce fussent les lois qui empiétassent sur l'esprit familial, la situation était inversée : c'était lui qui tendait à les dominer, et jusque dans l'État (voir les lettres de cachet). La *familiarité* qui régnait dans les rapports du seigneur et de ses tenanciers, et même du maître et de ses domestiques à tous les degrés de la hiérarchie, n'avait rien à voir avec ce que nous appelons camaraderie : pour bien l'entendre, il ne faut pas oublier que dans familiarité il y a *famille* (l'évolution sémantique du mot, la façon dont il s'éloigne de plus en plus de son étymologie est d'ailleurs instructive). Telle est la familiarité des paysans grecs. Elle n'a rien à voir avec une camaraderie démocratique; au contraire, elle correspond à une sensibilité sociale bien antérieure.

J'ai dit qu'ici, c'est le nom de baptême qui compte. Durant des siècles, il en a été de même chez nous et nos bibliographes du XVIe siècle, les La Croix du Maine et les Du Verdier, classent encore les auteurs par leurs prénoms. Il n'est guère de paysanne corfiote qui n'ait quatre ou cinq enfants vivants et chaque village se compose de quelques familles seulement qui se sont ramifiées à l'infini. D'ailleurs, ce qui importe devant Dieu, c'est le seul nom que vous avez reçu au baptême, n'est-ce pas? Aussi à l'hôtel, est-ce par lui que le garçon vous appellera. A la campagne, les paysans négligent le plus souvent d'y ajouter *Kyrié*, Monsieur. Assurément les servantes diront quelquefois à la maîtresse du logis que le Kyrié a besoin de ceci ou cela, mais à l'ordinaire elles lui diront tout simplement : « Viens vite! Zacques te demande! » Quand nous traversons le village en voiture, les femmes courent sur le seuil de leurs maisons pour crier joyeusement, en nous saluant de la main : « *Cali spera*, Valeria! *Ia sou*, Zacques! » Le vouvoiement est assez d'usage à la ville, mais aux champs ce ne sont guère que les gens instruits, ceux qui ont fait leurs études au gymnase, qui l'emploient : tout le monde se dit *tu* à la vieille mode. Et puis, un jour, une paysanne ou son mari vous baise la main. Une femme vous crie, quand vous passez

près de sa maison : « Je me prosterne devant Votre Noblesse! » Et elle ajoute : « Que tu vives! comment vas-tu? » Des vieilles vous saluent à la turque en touchant leur front et leurs lèvres et en vous appelant *Effendi*. Et ce mélange est bien savoureux.

Comme autrefois chez nous, la hiérarchie sociale est si bien fixée et si solide qu'il n'y a pas trace, dans les rapports entre les différentes classes, de cette raideur moderne qui cache tant de haineuse envie ou de défense et d'inquétude.

Même à la ville. Nous déjeunons chez des commerçants, d'ailleurs fort à leur aise. La jeune bonne qui passe les plats appelle ses maîtres par leurs prénoms et tout le monde la traite comme si elle était une sorte de parente pauvre. Ce sont des gens modestes, c'est vrai. Mais je rencontre souvent un vieux seigneur dont l'un des domaines touche à celui que nous occupons; sa culture et sa politesse sont exquises et ses ancêtres tenaient déjà au XIe siècle une des terres qu'il possède encore : chaque soir, avant le dîner, il fait sa petite promenade et il emmène avec lui, pour lui faire bonnement la conversation, quelque servante de sa maison. Il nous prie à dîner et la table est couverte de cette magnifique argenterie des vieilles familles corfiotes, qui ont mis là tout leur luxe depuis des siècles : sa fille, qui a les meilleures façons et les plus charmantes du monde, échange des sourires et des amabilités avec la femme qui sert. Le repas terminé, un vieux paysan, qui est avec tous les siens au service de notre hôte, vient régler les lampes qui nous éclairent dans le jardin; après cela, il prend une chaise un peu à l'écart, allume une cigarette et fait la veillée avec nous. Être domestique ici, du moins à la campagne, c'est l'être au sens ancien du mot, d'une manière qui permettait au gentilhomme de le rester : c'est appartenir à la maison, à la *familia*, être nourri, logé et recevoir de temps en temps un cadeau en argent, moyennant quoi on fait ce qu'il y a à faire. Léni et Eftichia nous ont répondu successivement, lorsque nous leur avons demandé quels gages elles désiraient : « Ce que tu voudras. » Avec Ianni, avec Gavrili, il n'a jamais été question d'argent.

Gages et cadeaux. — « Ce que tu voudras! » c'est aussi ce que nous ont dit les hommes et les femmes qui ont travaillé

durant toute une semaine à récurer et peindre notre maison. Ils comptaient bien qu'ils seraient nourris comme c'est l'usage et nous le respections en leur envoyant chaque jour de l'auberge un plat de macaroni, repas somptueux. Sans doute comptaient-ils aussi recevoir quelque argent, mais comme un cadeau et en guise de remerciement du service amical qu'ils nous rendaient, plutôt que comme un paiement dû : c'est pourquoi il ne leur fût pas venu à l'idée de convenir de la somme à l'avance. De même, si la voisine nous loue son âne, si Andréa ou Ghiorghi fait des commissions pour nous, si Gavrili nous construit une cabane de branchages au bord de la mer, ils nous répondront tous, lorsque nous leur demanderons leur prix : « Oh! ce qu'il te plaira! » Ils ne mendient pas les pourboires, bien loin de là. Spiro nous emmène à la pêche dans sa barque; en abordant je lui tends un billet : il le refuse, humilié, et ne l'accepte qu'à la condition de me donner tout le poisson qu'il a pris; même de la sorte, il est fort bien payé, mais l'honneur est sauf : ce sont des cadeaux réciproques que nous nous sommes faits. Et presque tous les jours quelque paysanne des environs arrive à la maison, portant sur sa tête un grand panier de figues, d'abricots, de mûres, de poires, de légumes : c'est un présent en échange duquel ce serait la blesser mortellement que de lui proposer de l'argent; on la reçoit, elle parle à mes compagnons de leurs parents qui venaient en villégiature ici et qu'elle a plus ou moins connus jadis; on lui offre du café, quelques biscuits dont elle mange un ou deux (elle met les autres dans son tablier); après quoi elle s'en va enchantée.

Voilà. Cependant les Grecs sont les premiers commerçants du monde et nous nous en apercevons si nous entreprenons d'acheter quelque chose à ces mêmes paysans qui nous font tant de présents. Dix fois Evanthia nous a apporté des paniers de fruits somptueux; nous la prions de nous vendre quelques jarres de sa merveilleuse huile : elle nous la compte au triple du prix habituel. Spiro nous réclame, quand il peut, un prix fou de son poisson. Vassiliko vient, la tête chargée d'une corbeille de figues, un gros bouquet à la main : « C'est malheureux, dit-elle à la Kyria en lui remettant ces présents, c'est malheureux que je n'aie pas connu ton arrivée à temps. Je

t'aurais proposé ma maison pour peu de chose, — à toi que j'ai connue haute comme ça, tu penses! Deux mille drachmes par mois, tout au plus. » Elle oublie qu'elle nous a raconté, il y a quinze jours, qu'elle louait sa bicoque pour douze cents drachmes à des gens d'Athènes.

La sorcière d'a côté. — Le *panehiri* de la Saint Procope, à Castellani, qui attire une grande foule, se passe à côté de la petite église blanche du village, dédiée à ce saint. Entrons. Un sacristain négligemment assis sur une cathèdre, les jambes croisées, cause avec un voisin, tout en tendant la main aux fidèles qui viennent faire leurs dévotions aux reliques. Mais à deux pas de lui un beau pappas à la barbe blanche, serrant un livre saint sur sa poitrine, psalmodie des prières, les yeux au ciel, et c'est ainsi depuis le matin. Parfois un fidèle vient parler au prêtre, qui s'interrompt pour prêter l'oreille, répond quelques mots, donne à baiser la reliure d'argent et d'émaux, puis reprend sa pose et sa pieuse oraison.

Cependant trois de ses confrères en costume de ville se promènent gravement au milieu de la fête. Ils bedonnent, car le droit au ventre est ici comme un privilège du clergé. Sous leurs bonnets en forme de double décalitre, leurs cheveux longs se roulent en chignons. Leur robe noire et légère est verdie par l'usage et souvent effilochée, mais son ampleur et ses larges manches, leur barbe vierge aussi et leur contenance majestueuse leur donnent grand air. L'un d'eux, en compagnie de sa femme et de ses enfants, regarde les danses d'un œil en apparence distrait. Les deux autres causent lentement, un peu à l'écart de ce spectacle frivole, avec de beaux gestes...

Autrefois les prêtres devaient vivre uniquement du casuel, à quoi ils joignaient le produit des divorces, des exorcismes et des amulettes. Je crois qu'ils touchent aujourd'hui quelque argent de l'État et l'on a créé un séminaire où il leur faut étudier quelque peu avant de recevoir les ordres; toutefois je doute qu'ils aient partout renoncé à leur ancien commerce.

Les paysans croient dur comme fer que toute maladie commence par un rhume ou qu'elle est l'effet d'un sort; contre le rhume, ils portent à même la peau un épais chandail de laine

brute qu'ils ne quittent même pas par les plus accablantes chaleurs; contre le sort, ils recourent au sorcier où à la sorcière la plus proche. C'est pourquoi, l'un de nous étant tombé malade, Eftichia propose aussitôt d'appeler la vieille Margarita.

—La vache ne donnait plus que dix cartouches de lait tous les deux jours, au lieu de seize, nous dit-elle. Mais mon père était comme toi : il ne voulait pas croire... A la fin, il a cédé et Margarita est venue exorciser la bête devant nous. Sur mes yeux! dès le lendemain, la maladie était partie!..

Comment ne pas employer un remède qui réussit si bien aux vaches? Nous avons fait appeler Margarita et voici comme on conjure le mauvais œil, à Corfou.

Il faut un verre d'eau, du sel, des ciseaux, une cuiller et deux ou trois petits morceaux de charbon allumés sur une pelle. La vieille tire de son tablier un peu d'une certaine herbe qu'elle est allée récolter ce matin à l'aurore, puis un mouchoir, et du mouchoir, où elles sont précieusement enveloppées, une minuscule croix grecque, faite d'une feuille de plante grasse, et une racine noirâtre qui répand une forte odeur. Et la cérémonie commence aussitôt par une multitude de signes de croix que la vieille sibylle trace avec la croix et la racine sur le front, les épaules, le bras, le cœur, le ventre, les genoux et les pieds du malade. Cependant elle bredouille une longue incantation qu'il n'est pas aisé de bien comprendre, paraît-il, mais où elle supplie Dieu et le Christ de rejeter la maladie loin d'ici. Et voilà le premier acte.

Après cela, elle coupe avec les ciseaux trois petits morceaux du charbon brasillant et les verse dans le verre d'eau. Le premier tombe tout droit au fond : cela veut dire qu'il y a bien eu un sort jeté sur la tête du malade. Le deuxième siffle en touchant l'eau et flotte un instant avant de couler : cela montre qu'il n'y a pas de sort sur le cœur. Le troisième fait comme le premier : et cela signifie qu'il y a un sort sur les jambes. En effet, le malade n'a-t-il pas mal à la tête? Ne doit-il pas rester couché? Margarita triomphe et explique, en nous montrant le verre, que le corps est souillé par la maladie comme l'eau par le charbon.

Troisième acte. La sorcière emplit d'eau la cuiller, y délaie un peu de sel et enjoint au patient d'y tremper le bout de ses

doigts. Après quoi, toujours en récitant avec volubilité des paroles mystérieuses, elle lance la cuiller par-dessus son épaule, se penche et annonce :

— C'est une femme qui t'a jeté le mauvais œil.

— Mais à quoi vois-tu cela?

— Regarde : le creux de la cuiller est tourné vers le plafond. Si c'était un homme, ce serait la partie bombée.

Enfin elle fait griller un peu de son herbe mystérieuse sur ce qui reste de charbon ardent, l'écrase ensuite dans un peu d'eau et trace avec cette bouillie une multitude de croix sur le front, les joues, la nuque, l'intérieur et le dessus des mains, les deux genoux et les deux pieds nus.

— Demande-moi ce que je veux, — commande-t-elle.

— Que veux-tu?

— Je veux que celui ou celle qui t'a jeté le sort soit malade! Que son sein se flétrisse! Que ses cheveux deviennent blancs! Que ton mal s'en aille sur la plus haute montagne! Que tu sois délivré!

Et voilà : c'est fini. La conjuration est terminée.

— Mais où as-tu appris toutes ces belles choses? — fais-je demander à la sorcière.

— C'est le vieux Mano, il y a plus de trente ans... Je l'ai entendu souvent. J'ai bonne mémoire, grâce à Dieu, et j'ai bien retenu les invocations. Elles ne seront pas oubliées : je les ai dictées à mon petit-fils, qui sait écrire.

— Qu'il te vive! Dieu l'aide!... Et tu fais souvent de ces exorcismes?

— Oh! oui. On jette très souvent des mauvais sorts aux veaux...

C'est flatteur pour notre malade!

— J'en ai exorcisé plus de cent. Et pendant la guerre une foule de soldats aussi, à l'Achilleion. J'en ai guéri un, qui avait la jaunisse (Dieu préserve!), en l'exorcisant trois fois et en lui faisant manger trois amandes tous les matins. J'ai bien d'autres remèdes, mais il faut que la lune soit nouvelle...

Pauvre vieille! Elle est plus mal en point, mal vêtue, mal nourrie, édentée, chassieuse, courbassée, roupieuse et langoureuse que le sibylle de Panzoust... La sorcellerie même ne rapporte guère à Corfou. D'ailleurs elle ne veut pas accepter

d'argent pour le service qu'elle nous a rendu, et insister serait l'humilier. Plus tard nous lui ferons un cadeau : un vieux châle, un tablier ou quelques drachmes, qu'elle prendra en nous baisant la main. Un cadeau, vous sentez bien que ce n'est pas un paiement, n'est-ce pas?

Mensonges et larcins. — « O fourbe, ô hâbleur obstiné; insatiable de ruses, qui te surpasserait en rouerie, si ce n'est peut-être un dieu? » dit avec attendrissement Athéna au héros, son chéri (j'allais dire son *chouchou*), en le caressant de la main. La tradition d'Ulysse n'est pas perdue à Corfou : autant de mots, autant de mensonges. Les gens ont trop d'imagination.

— Est-ce qu'on a donné à manger aux poules? — demande la Kyria.

— Oui, — crie de la cour Ianni que cela ne regarde en rien, — je viens de leur donner du grain.

— Tu avais donc du maïs?

Non, il n'en avait pas, et pour cette raison que le maïs est dans une boîte en fer soigneusement enfermée dans un placard, dont la maîtresse de la maison a la clé. Alors il se gratte la tête d'un geste qui lui est familier et se met à rire, car le mensonge non plus ne se prend pas au tragique, ici.

Et le larcin pas davantage. Certes les Grecs n'ont pas cette servilité obséquieuse qui quémande le pourboire, tout au contraire. Je me rappelle ce jour, à Péléca, l'un des plus misérables villages de l'île, où, après avoir demandé à une pauvre femme de nous cueillir quelques œillets sauvages qui poussent là au pied des maisons, nous nous aperçûmes avec confusion que nous n'avions plus de monnaie pour la récompenser : « Bonheur à vos yeux! » dit-elle seulement; et elle posa le bouquet sur nos genoux. Non, je n'oublierai pas le sourire de cette pauvresse... Les Grecs ne mendient pas; mais ils dérobent. A la maison, il faut tout mettre sous clé, l'huile, le vin, le café, le pain, que sais-je? sans quoi le « coulage » tournerait au pillage. Jusqu'aux fruits si communs, dont on a dû renoncer à suspendre les corbeilles dans le puits, au frais.

— O Kyria, quel malheur! — s'écrie Eftichia. — Pendant que tu te promenais avec Zacques, le chien a sauté sur la table, il a renversé toute l'eau de Cologne!

Pauvre Eftichia, pas de chance : nous avions justement emmené le chien avec nous!... Elle nous fait un sourire amène, quoique un peu forcé, un sourire de bon joueur qui a perdu aux cartes, et l'on n'a pas la cruauté d'insister.

Je sais bien : nous sommes des étrangers et tous les étrangers sont milliardaires, n'est-ce pas? Mais ces villageois se chapardent entre eux aussi bien qu'ils nous dérobent. J'ai connu avant la guerre un vieux sculpteur, Jean Baffier, qui était de pure souche paysanne, né vers 1850, je pense, sur les confins du Berry et du Nivernais. Il se rappelait bien qu'au temps de son enfance chacun dans son village pouvait cueillir des fruits à l'arbre d'autrui, voire en combler ses poches; ce qui était défendu, c'était seulement d'en emplir un sac. A Corfou où les paysans sont ce qu'étaient les nôtres il y a un siècle, il en va encore ainsi; mais l'usage a tourné depuis longtemps en abus.

— Tiens, prends-la, — nous dit Andréa en nous tendant la plus belle pastèque de son potager; — elle sera mûre demain et, dès le matin, on me l'aura volée!

Eftathis, le jeune fils de Charilao, apporte à la Kyria un panier de ces belles noix qui poussent ici et qui sont deux fois plus grosses que les nôtres, mais qui se conservent si mal.

— Je les ai cueillies au noyer de Thanassouli, cette nuit. Son sommeil est lourd... Je suis monté à l'arbre avec une lanterne.

— Oh! Stathis, tu n'as pas honte?

— Bah! si tu les aimes, je t'en rapporterai autant demain, par le Saint!

Léni et Eftichia, à l'entendre, riaient de bon cœur. Mais les ruses les plus belles, ce sont celles qu'il faut pour dérober le raisin du voisin. Ce muscat, dont les lourdes grappes juteuses pendent aux pergolas de toutes les maisons, c'est l'orgueil du paysan.

— .... Trois nuits qu'il avait passées à guetter son voleur! — raconte Ianni. — Enfin, vers les deux heures du matin, il voit s'allonger devant sa fenêtre une longue perche où était attachée un panier, puis une autre à laquelle on avait lié une petite serpe... A distance, de chez lui, Marco coupait les grappes!

Et de rire. Car je le vois bien : s'ils nous exploitent, ce n'est pas seulement par cupidité, c'est aussi parce qu'une belle hâblerie, une habile ruse, un larcin ingénieux les enchantent : ils y goûtent un plaisir de l'esprit. Et si vous ne vous laissez pas faire, si vous vous défendez bien, ces fils d'Ulysse ne vous en estimeront que davantage.

Le saint. — « Regarde cette église là-bas, au-dessus de Bénitze, dit encore Ianni en nous montrant une minime bâtisse blanche, accrochée au flanc de la montagne. Tu la vois?... C'est l'église du vin ! Elle a été bâtie par un marin, un capitaine. Dans la tempête il avait fait un vœu à saint Nicolas de lui construire une église, s'il rentrait sain et sauf à Benitze. Là-dessus le vent redoubla!... Alors il a promis de délayer le mortier, non avec de l'eau, mais avec du vin, dût toute sa cargaison y passer... Il l'a fait, mais l'église n'est pas grande, eh?

Et il se met à rire en nous lançant un coup d'œil malin. Il n'a pas trop de dévotion à saint Nicolas, patron des marins; son saint, à lui, s'est saint Spiridion, qui d'ailleurs est ici « le Saint » par excellence.

— Comment? — me dit-il scandalisé, — tu ne connais pas l'histoire du Saint?... Après la prise de Constantinople par les Turcs (il y a bien cent ans, hein?) un homme qui s'appelait Calocheretti, un vrai Palikare, cacha le corps de saint Spiridion dans des bottes de foin et les chargea sur son âne; puis il s'enfuit. Tous les soldats qu'il rencontra crurent que c'était sa propre nourriture que l'animal portait sur son dos : pas un seul n'eut l'idée de tâter. Les Turcs sont si bêtes! Ce qui m'étonne aussi, c'est que ces soldats n'aient pas volé l'âne; mais enfin voilà, c'est comme ça!... Les reliques arrivèrent en Épire, grâce à Dieu, et puis elles passèrent l'eau et Calocheretti les mit dans une église de Corfou. C'était au temps des Vénitiens. Quand il mourut, un de ses fils voulut les reprendre et les emporter, mais on le lui défendit et il y eut un procès que le gouvernement trancha en faveur du fils. Heureusement celui-ci renonça à enlever saint Spiridion et le donna à son gendre, un Boulgari.

— Et le Saint appartient toujours à la famille Boulgari, n'est-ce pas?

— Oui, à condition que l'héritier soit prêtre. Il est rare que des nobles se fassent pappas, tu sais! Mais les Boulgari, ils le sont de père en fils. C'est que le Saint leur rapporte plus qu'un domaine d'oliviers, à cause des offrandes... Je vais le prier très souvent dans son église, saint Spiro : il est beau! Sa figure est toute noire et il fait le geste d'encenser.

Les processions du Saint dans la ville, au printemps et en été, sont les grandes fêtes des Corfiotes. On y vient de toutes les parties de l'île. J'ai vu celle du 11 août. Dès le matin, le parcours traditionnel de la châsse autour de la vaste esplanade était bordé par deux haies de tabliers éclatants, de *pessélis* dorés ou sombres, de coiffes multicolores entre lesquelles circulaient les vendeurs d'eau fraîche à deux sous le verre. Toute la nuit des paysans avaient défilé sur la route en chantant.

Le Saint sort de l'église à 11 heures. Tout d'abord trois ou quatre bannières immenses que portent des hommes nu-tête sous le soleil écrasant et vêtus d'étranges dominos bleu clair à broderies blanches; une troupe d'enfants endimanchés se dispute la gloire de soutenir les bouts de la vaste et traînante étoffe. Ensuite marchent quatre fanfares... Oui, quatre, et d'une cinquantaine de musiciens chacune, et dont trois appartiennent à la seule petite ville de Corfou, la quatrième étant de Prévésa...

C'est que le peuple grec aime de passion la musique. Chaque soir, à Gastouri, une bande de jeunes gens descendait la rue en causant, la veste sur l'épaule. On allait s'asseoir sous un olivier, à l'orée du village. Bientôt un des garçons commençait à fredonner et ceux qui savaient la romance ne tardaient pas à l'accompagner, l'un faisant la basse, l'autre le ténor, sur des tons différents. On courait chercher une vieille guitare; on apportait quelques bouteilles de vin et de *tzin-tzin-birra*; au bout d'une demi-heure, toute la jeunesse masculine du village était là. Chacun s'appliquait à faire du mieux possible sa partie improvisée dans le chœur; ils menaient leur voix avec un art naïf, et il n'y a pas un Hellène au monde qui ne l'ait juste. Cela durait bien jusqu'à minuit ou plus tard : on ne dort guère la nuit, ici. Plus d'une fois nous avons été éveillés par la sérénade que venaient nous donner nos amis... Hélas! pourquoi ont-ils tant de goût pour les romances napolitaines

et si peu pour ces étranges mélopées grecques que j'ai entendu plus d'une fois les femmes psalmodier en travaillant?... Mais revenons aux fanfares de la Saint Spiridion.

Les musiciens de la première sont tous vêtus en officiers de marine : pantalons blancs, vareuses bleues et casquettes galonnées, tandis que ceux de la deuxième le sont en cent-gardes d'opérettes : tout de blanc et d'or, avec d'immenses casques à panaches; que ceux de la troisième ont le sévère uniforme en toile gris de fer, les leggins et la casquette plate de la police corfiote; et ceux de la quatrième des costumes à parements d'azur et grosses aiguillettes d'or, sauf leur chef qui s'agite, nu-tête au soleil, et ruisselle sur sa chemise empesée et son smoking. Elles alternent avec des jardinières de fleurs artificielles que portent sur des colonnes en carton peint des volontaires en dominos bleus et blancs. D'ailleurs les fanfares sont excellentes et tout le monde parfaitement propre et correct selon l'excellent usage corfiote.

Enfin vient la châsse et son cortège de pappas majestueux, suant sous leurs capes de soie, de velours et d'or. Un évêque aux longs cheveux et à la barbe éployée la suit sous un dais que soutiennent quatre blancs matelots de la flotte : il va tout seul, magnifique et la crosse à la main, si grand que sa couronne d'or doublée de soie pourpre dépasse les hauts et noirs bonnets en colonnes tronquées de son clergé à chignons. Des porteurs de corbeilles fleuries, des soldats aussi escortent les reliques et les prêtres. Et ce défilé ecclésiastique, où tout jusqu'au moindre geste est minutieusement réglé par une tradition séculaire, est plus parfait qu'un ballet.

La procession approche de la porte de la citadelle, où l'attend une sorte de socle en bois verni, décoré de plaques de cuivre ciselé. Un grave monsieur se hâte de répandre des fleurs et des feuilles autour de ce reposoir. Une dame et son mari étendent vivement un journal là-dessus et y font asseoir leur fils aveugle, un garçon d'une douzaine d'années. D'autres parents y exposent sur une serviette un bébé malade. D'autres encore installent à même le sol fleuri un petit enfant. Si le Saint allait faire un miracle!...

La procession s'arrête. Voilà la châsse sur son socle : on aperçoit le corps et la face auguste. Les pappas agenouillés

et le dos courbé sous leurs chapes les entourent comme un parterre de fleurs précieuses, sous lequel les petits malades disparaissent. Les litanies s'élèvent. Les paysannes, beaucoup d'hommes se jettent à genoux dans la poussière...

Et puis le chant cesse, les fanfares éclatent, la châsse s'éloigne suivie de son cortège somptueux, et il ne reste plus, auprès du socle vide, que trois enfants souffrants sur des fleurs poudreuses et foulées.

Le parfum de Corfou. — Les serpents? Dieu préserve! L'Achilleion en est plein; ils y sont gros comme le bras. Mais c'est surtout quand nous irons dans le nord, au pays de Hiro, qu'il faudra nous en méfier : il y a là, au bord de la mer, des plages de sable qui en sont infestées... Voilà peu de temps qu'un paysan qui passait sur son âne a été mordu au doigt.

— Comment? sur son âne?

— Ils font des bonds de quinze mètres!... Aussitôt l'homme tire son couteau et se coupe le doigt, puis il va à ses affaires. Le soir, en repassant au même endroit, il a vu son doigt coupé, tout enflé, vert de venin; alors il a voulu descendre de son âne pour le ramasser... Hélas! une goutte de poison lui a sauté au visage et il en est mort, le pauvre!

— Voyons, Ianni, tu exagères!

— Moi?... Anathème sur mes morts si j'exagère!

— Et les chacals?

— Mets-toi à la fenêtre, ce soir, au clair de lune : tu les entendras glapir.

On soupçonne qu'il restait, voilà vingt-cinq ans, quelques rares spécimens de cette race braillarde, mais bien loin d'ici, dans les solitudes quasi-désertes de Lefkimo; depuis lors ils ont disparu. Cela n'empêche pas Rini, la voisine, de nous conter comment l'ânon d'un paysan, tout près d'ici, a failli la nuit être dévoré par eux : heureusement sa mère l'ânesse s'est mise à braire si fort qu'on est accouru... Elle aussi, Rini, elle jure qu'elle les a bien souvent entendu aboyer la nuit. Pauvres chacals, où se réfugieraient-ils, pourtant, dans ce pays si peuplé qu'à la fin du XVIIIe siècle déjà on n'y trouvait plus d'autre gibier que quelques plongeons, macreuses, canards et poules d'eau dans les marécages que Venise entretenait par

politique et qui sont presque entièrement asséchés? Mais ç'a toujours été chose merveilleuse que l'imagination grecque.

Ce soir, de la fenêtre où je m'accoude, je ne détesterais pas d'apercevoir dans l'ombre, comme saint Antoine, « des museaux pointus, des oreilles toutes droites et des yeux brillants », mais ce ne sont pas les chacals, ce sont les roquets des environs qui aboient leurs poèmes à la lune et qui correspondent à travers la campagne par leurs jappements modulés, comme les nègres d'Afrique par leurs tams-tams. Cependant j'écoute grésiller les cigales, car le clair de lune les excite aussi bien que le jour, et je songe que si nous n'étions pas accoutumés à lier leur crissement au plaisir que nous donne l'été, nous le jugerions peut-être d'une régularité et d'une monotonie aussi lancinantes qu'un bruit de machine. Parfois, l'après-midi, où il est souvent si fort qu'il couvre le ramage des oiseaux, il se tait pour un instant; et c'est comme l'arrêt soudain d'une usine lilliputienne, près de laquelle on serait si bien accoutumé à vivre qu'on ne saurait même plus qu'on l'entend, mais dont le silence inopiné ferait éprouver un délicieux bien-être... Bah! que vais-je écouter les cigales au lieu de respirer le parfum qui à toute heure monte ici de la terre?

Parfum de Corfou, parfum sans lourdeur, svelte et fort comme un discobole, et viril, où la voluptueuse et féminine senteur des orangers semble presque vulgaire en sa saison! Il est tout fait des odeurs mêlées de la menthe, du thym, de la marjolaine et de toutes les herbes de la Saint-Jean, que colore çà et là le discret encens d'une couronne de kilidronès, d'une guirlande de chèvrefeuille, d'une touffe de myrte. Corfou, c'est soixante kilomètres de campagne autour d'une petite ville : le parfum des herbes n'a rien à vaincre dans cette île rustique, ni l'odeur de la fumée d'un train, ni l'émanation d'une usine, d'une fabrique ou seulement d'une machine, ni la puanteur d'un engrais, d'un fumier, d'une mare, non pas même le fumet de la terre humide et retournée, puisqu'ici l'on ignore la charrue. Il est seul, il règne. Et le doux air marin, qui entre dans les maisons par les fenêtres sans cesse ouvertes et les portes rarement fermées, balaie devant lui jusqu'aux odeurs humaines...

JACQUES BOULENGER

ESQUISSE
D'UNE HISTOIRE DES FRANÇAIS
DANS LEUR VOLONTÉ D'ÊTRE UNE NATION[1]

II

HISTOIRE DE CETTE VOLONTÉ QUANT AU PROBLÈME DE L'UNITÉ

1. *De l'unité territoriale.*

Une des conditions primordiales qui font que les Français actuels forment une nation, c'est que les divers territoires qu'ils occupent correspondent à un seul groupement politique; qu'en d'autres termes, leurs habitants, considérés sous le mode du politique, présentent une *unité*; qu'en outre, cette unité est apparemment forte et durable, capable de résister aux désastres, s'il en survient, des affaires extérieures et aux divisions de l'intérieur.

Comment ont-ils acquis cette condition? Et d'abord, d'où date leur volonté de l'acquérir?

C'est ici, particulièrement, que j'aurai à peu près tous les historiens contre moi, si je veux voir la volonté des Français de faire une nation dès les premiers temps de leur histoire. Unifier politiquement les terres qui forment aujourd'hui la France a été plus que tout autre chose, me diront les uns, l'œuvre des chefs de la France, non de la masse des Français; d'autres, renchérissant, ajouteront que, même chez ces con-

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 février.

ducteurs, on ne saurait parler d'une telle œuvre avant les rois de la troisième race; les uns et les autres s'accorderont pour déclarer que prêter l'appétition d'une unité politique aux habitants de la Gaule primitive est particulièrement insoutenable.

J'examinerai d'abord certains faits qui sembleraient justifier ma thèse, mais dont elle n'a pas à se prévaloir, parce que, en vérité, ils n'ont pas de rapport avec elle. L'histoire paraît bien avoir établi que, parmi les anciens Gaulois (j'entends qui précèdent immédiatement la conquête romaine), il existait une certaine unité de croyances, une certaine unité d'institutions sacerdotales; qu'en dépit de leurs divisions, ils avaient le sentiment de leur identité de race, de l'unité géographique que formait leur pays; le sentiment d'une certaine communauté d'intérêts économiques (routes, messages vocaux qu'ils créèrent à travers toute la Gaule), d'une communauté d'intérêts religieux (tribunal des druides, admis par toute la Gaule); qu'enfin, ils présentaient, depuis plusieurs siècles, le caractère d'un groupe défini et avaient conscience de ce caractère[1]. Certes, des unités de ce genre et la conscience que les habitants de la France en prirent sont un très important facteur, comme je l'expliquerai plus bas, de leur future formation en nation; mais ce sont là, si j'ose dire; des unités *naturelles*, j'entends qui n'exigent aucun effort de volonté de la part de ceux qui les manifestent; les hommes n'ont à remporter aucune victoire sur eux-mêmes pour avoir des croyances religieuses communes, des intérêts économiques semblables, une terre douée d'individualité géographique, des caractères ethniques qui les distinguent de leurs voisins, et prendre conscience de ces réalités. Au contraire, l'unité

1. M. Albert Grenier me semble ne pas vouloir exprimer davantage, bien qu'il prononce le mot de nation, quand il dit (*Les Gaulois*, p. 171) : « A l'ouest du Rhin, le peuple celtique avait, depuis plus de cinq cents ans avant la conquête romaine, créé une véritable nation »; et encore (p. 15) : « La Gaule réunit dans une véritable unité nationale les régions qui constituent aujourd'hui la France. Cette unité, il est vrai, apparaît souvent plus idéale que réelle. Elle n'en semble pas moins profondément sentie par tous les Gaulois. » Toutefois, la suite de son texte dit davantage. — M. Camille Jullian assure dans son *Histoire de la Gaule* (t. II : *la Gaule indépendante*, p. 447 : Tendances à l'unité) que les Gaulois parlaient de « toute la Gaule » comme d'une personne vivante qu'il fallait aimer et protéger. Il cite ce texte de César : *In consilio capiendo omnem Galliam respiciamus... Facere quod nostri majores...*

politique, si je nomme ainsi l'adhésion d'une collection d'individus à une certaine unicité de juridiction, implique essentiellement une mobilisation de leur volonté, un effort de leur part pour dominer certains de leurs égoïsmes les plus immédiats et partant les plus naturels. Les premiers Gaulois eurent-ils une telle volonté? C'est là, pour moi, toute la question.

La plupart des historiens semblent répondre négativement : l'individualisme incurable des diverses cités gauloises, leurs perpétuelles rivalités, leur impuissance à faire taire ces rivalités en présence même de l'envahisseur sont des faits établis. Or, on n'observe pas assez que ce que nous dit là l'histoire, c'est seulement que les Gaulois n'ont pas *réussi* à former une unité politique; elle ne nous dit point du tout qu'ils n'en eurent pas la volonté; elle nous dit même expressément qu'ils l'eurent, car dire qu'ils ont « échoué » dans la formation d'une unité, c'est dire qu'ils la voulaient; et, en effet, contre César, elle nous montre leurs tentatives d'union, leurs sentiments d'intérêt commun, et autres mouvements de même ordre sans lesquels tel discours de Vercingétorix ou d'Ambiorix demeure dépourvu de sens[1]; elle veut même que leur résistance ait su, quoi qu'on en dise, se donner un centre, remarquant que, sinon, il est inexplicable que les Romains aient eu raison de la Gaule en quelques années alors qu'il leur fallut deux siècles pour soumettre l'Espagne[2]; bien avant l'arrivée de César, elle nous signale ce *concilium totius Galliae* se réunissant régulièrement et pouvant, théoriquement du moins, confier aux mains d'un seul le soin de défendre la Gaule; un historien observe très justement que les ligues, formées pour ainsi dire sans arrêt par les principales bourgades de la Gaule pour établir leur suprématie sur l'ensemble, témoignent implicitement d'un besoin d'unité[3]; un autre tire la même conclusion des tentatives plusieurs fois répétées, dans les trois siècles qui précèdent la conquête romaine (par les Bituriges, par les Éduens, par les Arvernes), pour fonder un

1. A. Grenier, *loc. cit.*; G. Bloch, *Histoire de France publiée sous la direction de Lavisse*, t. I, p. 73.
2. G. Bloch, *Id.*, p. 101.
3. C. Jullian, *Gallia*, p. 24.

empire celtique universel[1]. L'histoire me semble autoriser ma proposition initiale : plusieurs siècles déjà avant notre ère, les habitants de la terre aujourd'hui appelée France avaient la volonté de former une unité politique.

Cette unité, à laquelle les habitants de la Gaule n'ont pas su parvenir tant qu'ils étaient indépendants, ils l'ont réalisée sous l'influence d'un facteur étranger, sous la domination romaine. Je dis qu'*ils* l'ont réalisée; et, en effet, dans la mesure où elle fut une réalité forte et durable, encore qu'elle se soit faite et ne pouvait apparemment se faire que grâce au climat de l'empire romain, l'unité qu'ils acquirent alors est leur œuvre. Cette faculté qu'eurent les Gaulois de réaliser leur volonté au sein de la domination impériale a été bien mise en relief en ce qui concerne leur commerce et leur industrie : « La paix romaine, dit un historien, assura à la Gaule trois siècles de prospérité matérielle, *à laquelle l'initiative indigène eut d'ailleurs plus de part que les mesures émanées de la métropole*[2]. » Elle n'est pas moins patente dans l'ordre politique. Sans doute, c'est l'empire qui enferme les Gaulois sous un seul groupe, mais ce n'est pas lui qui crée la satisfaction que manifestement ils y trouvent; c'est lui qui dresse, pour le culte de l'empereur, les autels de Lyon et de Narbonne, mais ce n'est pas lui qui crée ces foules qui, d'Antibes jusqu'à Boulogne, y accourent chaque année goûter le symbole de leur unité; c'est lui qui dote les Gaules d'une grande organisation militaire propre à maintenir leur existence contre l'agression des Germains, mais ce n'est pas lui qui fait que les Gaulois, sans qu'aucune loi les y contraigne, remplissent de plus en plus cette armée et refusent parfois de servir ailleurs, quelque avantage qu'on leur propose[3]; c'est lui qui étend sur la Gaule l'unité administrative, mais ce n'est pas lui qui fait qu'au IIIe siècle, quand la cohésion de maintes provinces commencera à se dissoudre, cette région continuera, selon tous les écrivains du temps, à former un

1. Dupont-Ferrier, *la Formation de l'État français et l'Unité française*, p. 5.
2. A. Grenier, *op. cit.*, p. 105.
3. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. VIII, 77-78; 95-96 : « Entre cette terre et son armée la solidarité se faisait chaque jour plus grande. » — *Gallia*, p. 96-97.

État homogène et compact; surtout ce n'est pas lui qui fait que la Gaule refuse, avec une force particulière, de se confondre au reste de l'empire; que, dès avant le IVe siècle, elle veut un empereur pour elle seule; qu'elle demeure constamment, au dire des contemporains, un foyer d'indépendance, voire d'opposition politique[1]. La formation des Gaulois, sous la domination romaine, en un organisme cohérent et défini n'est point un effet mécanique de cette domination; c'est une satisfaction apportée, par des circonstances extérieures, à une volonté interne à ce groupe d'hommes et depuis longtemps existante. C'est ce qui explique la force de cet organisme et qu'il ait pu revivre assez peu de temps, en somme, après la ruine du monde romain, alors que d'autres, comme l'Italie, ne l'ont pu qu'au bout de quinze siècles, pour ne rien dire de ceux qui à l'heure présente n'y sont pas encore parvenus.

L'unité est perdue avec la destruction de l'Empire d'occident et la fondation des royaumes barbares. Mais l'*idée* de l'unité n'est pas perdue. Elle subsiste dans l'esprit des habitants de la Gaule. D'abord, sous des formes concrètes : ainsi l'impôt est toujours exigé d'eux, par les agents des rois francs, au nom de l'Empire romain imposant une de ses colonies[2]; la monnaie n'a pas cessé d'être romaine; le code impérial continue de leur être appliqué à côté des codes burgonde et wisigothique[3]. Puis, sous forme idéale : pour les imaginations de ce temps, l'Empire, avec toutes ses provinces dont chacune forme un groupe unifié, n'a pas cessé d'exister; il leur paraît, selon la forte expression de Lavisse, la « manière d'être » du monde; Clovis, a-t-on pu soutenir, représente aux yeux de ses sujets, et peut-être aux siens propres, le « délégué de l'Empereur[4] ». Surtout l'unité de la Gaule subsiste dans les esprits grâce à une chose dont certains historiens semblent n'avoir pas assez tenu compte : le mot

1. Jullian, t. IV : Le gouvernement de Rome, p. 447 : *Persistance de la nationalité gauloise*; et t. VIII, p. 366 : *Persistance des forces locales*. — *Gallia*, p. 324.

2. Sur ce fait et ses conséquences politiques, cf. Vuitry, *op. cit.*, 1re étude : les anciens impôts romains dans la Gaule.

3. L. Halphen, *op. cit.*, p. 57.

4. Marc Bloch, *La conquête de la Gaule romaine* (*Revue historique*, 1927).

Gallia existe[1]. Quand un maître déclare que de la France actuelle il n'y avait, au ve siècle, que les rivières et les bois et une matière humaine qui ne deviendra nation qu'après de longs siècles[2], j'ose répondre qu'il y avait le *mot*, par lequel l'esprit conférait virtuellement à cette matière l'unité politique. — Et ces hommes ne me semblent pas avoir eu seulement l'idée de cette unité, mais aussi une certaine aspiration inconsciente à ce qu'elle fût refaite; c'est ce que je me crois fondé à voir dans le contentement qu'ils éprouvent lorsque la victoire de Clovis sur les Wisigoths vient rétablir l'union entre le sud et le nord de la Loire[3]. On oserait presque dire que pendant quelque temps ce seront les populations qui retiendront l'idée de l'unité par-dessous l'action incohérente et séparatiste des descendants de Clovis.

Les habitants de la Gaule connaissent à cette époque et à plusieurs reprises l'unité, ou du moins le rassemblement d'eux tous sous un seul chef (car les rois barbares ne s'occupent point de leur donner un statut politique; ils campent avec leurs armées au milieu de populations qu'ils exploitent, qu'ils n'organisent pas) : avec Clovis, dans les dernières années de son règne; avec Clotaire Ier (de 558 à 561); avec Clotaire II (en 613). Toutefois, au milieu du VIIe siècle, après la mort d'un roi souverain d'à peu près toute la Gaule (Clovis II, 657), il survient que la Neustrie, l'Austrasie et la Bourgogne exigent d'avoir chacune un roi pour soi et veulent des existences distinctes; c'est peut-être l'éclipse la plus grave et la plus décidée qui se soit produite en deux mille ans dans la volonté des Français d'être une nation.

L'unité revit avec les Carolingiens (de 752 à 758); elle est pleinement reconstituée avec Charlemagne. Mais alors la France déborde la France; les Français sont rassemblés, non plus seulement avec eux-mêmes, mais avec d'autres hommes; leur groupe est cohérent, mais n'est plus défini;

1. Sur l'ancienneté de ce mot, cf. Jullian, t. I, p. 2 et t. VIII, p. 381.

2. Lavisse, *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1885.

3. F. Lot, *op. cit.*, p. 292. — Rappelons que, selon le chroniqueur, lorsque Clovis rejette les Alamans au delà du Rhin et les Goths au delà des Pyrénées, on lui dit que « de tous côtés les hommes de la Gaule souhaitaient de lui obéir » (*multi jam tunc ex Galliis habere Francos dominos summo desiderio cupiebant*, Grégoire de Tours, *Hist. Franç.*, II, 36, 37).

il unit le semblable au semblable, mais ne le sépare pas du dissemblable; les Français ne forment pas une nation, ils produisent un Empire, image qui va, pour leur malheur, hanter leurs âmes, du moins de beaucoup d'entre eux, pendant dix siècles... Puis l'unité est refaite, raisonnable, par le partage de l'héritage du grand empereur; c'est une heure décisive, dans l'histoire qui m'occupe, que ce pacte de Verdun, où la France prend nettement conscience d'elle et de sa distinction d'avec ce qui n'est pas elle[1]. Mais bientôt, par la faiblesse des derniers Carolingiens, jointe à l'égoïsme croissant des grands feudataires, la France retombe en morceaux; une fois de plus, par un tragique destin, tout le travail de son unité lui est à recommencer.

Dans ce second et cruel naufrage, l'idée d'unité, comme cinq cents ans plus tôt, survivait au fond de l'âme française, et les yeux de maint Français demeuraient fixés sur elle. « Voyez la Gaule, déclare M. Camille Jullian[2], au moment du traité de Verdun : elle est divisée entre deux princes qui vont se combattre, entre soixante comtes qui vivent chacun à sa guise; et cependant, disait alors un poète (Walafrid Strabo), elle demeure la Gaule, une et vivante, la terre bienheureuse au sol fécond, aux hommes illustres, aux triomphes fameux, empourprée par l'éclat d'un noble royaume, couronnée par le sang des martyrs, elle est la plus belle des familles chrétiennes. Voyez-là deux siècles plus tard, à l'époque

1. L'heure décisive est plutôt le pacte de Mersen (870). Voir sur ce point la belle étude de G. Monod : *Du rôle de l'opposition des races et des nationalités dans la dissolution de l'Empire carolingien* (*Annuaire de l'École pratique des Hautes Études*, 1896). L'auteur s'élève contre ce qu'a de trop absolu la thèse de Fustel de Coulanges, déclarant que, lors de la dissolution de l'Empire carolingien, « l'idée de former des nations n'apparaît dans aucun esprit. » A la mort de Charles le Gros (888), les diverses parties de l'Empire, dit Monod en s'appuyant sur un texte des plus nets, prennent conscience d'elles-mêmes et veulent avoir chacune son roi à soi. S'il est faux, ajoute-t-il, de voir dans l'esprit d'indépendance nationale une des premières causes de la dissolution de l'Empire sous Louis le Pieux et ses fils, il est bien difficile de ne pas lui accorder une part d'influence dans les événements de la fin du IXe siècle et dans ceux du Xe. On pourrait dire que le problème actuel de la « paneurope » revient pour la France à se demander, après onze cents ans, si elle doit retenir ou abolir en elle cette conscience de sa distinction, qu'elle a prise à la fin du IXe siècle.

2. *Au seuil de notre Histoire*, tome II, p. 140.

des premiers Capétiens, auxquels cent seigneurs refusent d'obéir et que menacent les empereurs de Germanie; et cependant (voir l'*Historia Francorum* d'Aimoin), des milliers d'écoliers, venus de tous les coins de la contrée, se pressaient dans l'abbaye de Fleury-sur-Loire, non loin de l'endroit qui avait été jadis le centre sacré de la Gaule[1], et leurs maîtres leur enseignaient que la France était fille de la Gaule, et une nation vaillante et sainte. » — Aussi bien, cette fois-ci encore, les habitants de la France étaient, dans leur détresse, en possession d'un mot, leur signifiant à eux-mêmes, comme un phare dans la nuit, leur volonté d'être une nation, et avec les conditions poignantes que comportait maintenant cette volonté : le mot *France* était né et, alors qu'il avait d'abord désigné, en ce qui concerne la terre de France, soit la France tout entière, soit la France du nord de la Loire, soit seulement la France du nord de la Seine, il ne désignait plus, depuis le milieu du IXe siècle, que la France tout entière, l'acception intégrale ayant forcé les acceptions partielles à disparaître. En outre, ce mot ne s'était pas borné à affirmer la volonté de tous les Français d'être une seule chose, il affirmait leur volonté de s'opposer à ce qui n'était pas eux; et, en effet, alors que, flanqué d'adjectifs, il avait servi à nommer deux des royaumes sortis plus tard du partage de Verdun — la *Francia occidentalis* ou France actuelle, la *Francia orientalis* ou Allemagne actuelle, — il ne désignait plus maintenant, du moins pour les habitants de la France, que leur royaume à eux; à partir de 843, nous apprend un grand liseur de textes, *la qualité de Francs n'est plus attribuée aux Allemands par aucun écrivain occidental.* « Mortuis Lothario et Ludovico regibus, écrit le chroniqueur, *totius Franciæ regni incubuit Hugoni*[2]. » Ainsi, condamnée une fois de plus à refaire son existence, la France existait déjà dans le langage des hommes, et donc dans leur pensée; on serait tenté de lui dire :

1. M. Camille Jullian ne croit pas que les fondateurs de l'abbaye aient songé à ce souvenir antique; mais ils ont parfaitement noté, dit-il, la position centrale du lieu.

2. Raoul Glaber, cité par Kurth, *La France et les Francs dans la langue politique du moyen âge* (*Revue des questions historiques*, 1895).

A qui perd tout, Dieu reste encore,
Dieu là-haut, *un mot* ici-bas[1].

C'est à ce moment, plus qu'à tout autre de son histoire, que la France s'est servie de ses rois pour se constituer en nation; dans l'espèce, pour rassembler ses divers territoires en un seul. On n'observe peut-être pas assez combien, en cette occurrence, elle a été favorisée par le tempérament spécial de ces princes et de leur race : en dépit des mysticités d'un Robert, d'un Louis VII, d'un Louis IX, les premiers Capétiens semblent avoir eu pour instincts fondamentaux ceux du propriétaire terrien, exactement du paysan attaché à étendre son champ, du moins à lui acquérir l'étendue à laquelle lui donne droit l'héritage de ses pères; et cet instinct de propriétaire, leur nature toute pratique les poussait à l'appliquer uniquement, du moins pour commencer, à l'acquisition de leur champ à eux, et non pas de terres lointaines plus ou moins merveilleuses (les Croisades des Louis VII ou des Louis IX ne visaient pas à l'acquisition de territoires); pendant que les Plantagenets, selon la suggestive remarque d'un historien[2], rêvaient de faire un État franco-anglais des deux côtés de la Manche avant d'avoir vraiment uni à leur domaine les territoires de Galles, d'Écosse et d'Irlande, que les empereurs d'Allemagne essayaient de posséder le royaume d'Arles et l'Italie bien avant d'être les maîtres de toute la Germanie, les Capétiens repoussaient, avec Robert le Pieux, la tentation de s'annexer la péninsule, avec Philippe-Auguste celle de tenir l'Angleterre que leur offrait Innocent III, et ne songeaient qu'à posséder dans sa totalité la terre qu'ils regardaient comme leur dû; aux prétentions de l'empereur d'Allemagne ils répondaient qu'ils étaient « empereurs dans leur royaume », inaugurant peut-être ainsi cette religion du « petit », qu'on dit parfois caractéristique de leur patrie[3].

1. « L'idée de l'unité de la France n'a donc pas disparu à la fin du XIe siècle; c'est que la France s'oppose à l'Empire, le roi des Francs à l'empereur. » (A. Fliche, *op. cit.*, p. 164.) L'auteur signale ici, comme nous, la persistance de l'*idée* de l'unité de la France, car il ajoute : « Mais si la notion d'un *regnum Francorum* n'a pas disparu, ses limites exactes sont plus difficiles à définir. »

2. Dupont-Ferrier, *op. cit.*, p. 73.

3. Un bon exemple du soin des premiers Capétiens à ne faire que des acquisitions toutes proches de leur domaine initial et parfois très modestes, encore

Ces instincts de paysans rapaces et précis, qui distinguent si profondément les rois de la troisième race d'avec les grands aventuriers de la première et les grands impérialistes de la deuxième, c'est exactement ce que les Français avides de se reformer en nation avaient alors besoin de trouver dans leurs maîtres. Aussi ont-ils grandement, du moins dans leurs classes populaires, encore qu'indirectement, aidé ces maîtres à satisfaire leur intérêt, lequel, cette fois, se confondait rigoureusement, dans son but sinon dans son mobile, avec celui de leur peuple. Les rois, dit l'historien, ont donné son territoire à la France; le philosophe pensera que la France s'est servie de ses rois et de leurs passions de propriétaires pour se faire faire un territoire. Et, là encore, il est pathétique de voir ces Louis le Gros, ces Philippe-Auguste, ces Saint Louis courant du Rhin à l'Océan, de la Somme à l'Adour, penchés, haletants, sur le cou de leurs chevaux, la lance au poing, la sueur au front, parce que, pensent-ils, ils veulent telle terre pour leur maison; en vérité, parce que l'âme de la France est actuellement en eux et qu'il lui faut cette terre — de la France qui, lorsqu'ils lui auront parfait son domaine, le reprendra pour elle et en bannira leurs enfants.

On ne saurait trop considérer ce sentiment de propriétaire terrien chez les premiers Capétiens; il se perpétuera, indéracinable, chez eux et leurs descendants, en dépit d'autres, greffés sur lui avec les siècles, et qui paraîtront l'effacer; c'est lui, au fond, qui empêchera Louis XVI d'accepter l'offre que lui fera l'Assemblée nationale d'être le mandataire de la France, au lieu d'en être le maître. Le sentiment lui reviendra alors soudain que la France est à lui, qu'elle est le bien que ses pères lui ont acquis à la pointe de leur épée, et qu'il n'a pas à être le serviteur de gens qui habitent une terre qui lui appartient[1].

que certaines leur aient demandé de longues années, est le cas de Philippe Ier qui réunit : en 1068, le Gâtinais; en 1071, la ville de Corbie; en 1077, le Vexin; de 1057 à 1102, la vicomté de Bourges. Louis VI ne dédaignait pas d'acquérir les châteaux de Moret, du Châtelet, de Chambon. — Notons toutefois une tentative d'acquisition lointaine chez Philippe III (en Aragon).

1. Rappelons qu'encore en 1692 une ordonnance avait proclamé la propriété du roi sur toutes les terres. Il y a là, apparemment, un sentiment très persistant

Les rois, pour arrondir leur champ, ne se sont pas bornés à employer l'épée; en bons paysans, ils ont usé de la loi et de son maquis. Dès les premiers Capétiens, apparaissent les « légistes », les « chevaliers ès lois », comme ils diront eux-mêmes, dont la fonction est de préparer et de justifier des acquisitions de territoires, et dont la race traverse toute l'histoire de la France, depuis les Pierre Dubois qui démontrent à Philippe le Bel la légalité de l'annexion d'Arles, depuis les Jean Raboteau qui se préparent à établir les droits de Charles VII sur Metz « tant par chartes que chroniques et histoires », jusqu'aux Merlin de Thionville et aux Danton qui expliqueront à la Convention ses droits sur la Rhénanie. Qu'elle agisse par ses rois ou par elle-même, la France, pendant les dix siècles où elle s'est employée à former son domaine, s'est évertuée tout ensemble à guerroyer et à plaider; elle s'est servie de Roland, constamment flanqué de Chicaneau[1].

Ce désir que la France, morcelée par la féodalité, aurait eu de refaire son unité, et auquel ses rois seraient venus donner satisfaction, suis-je obligé de n'y voir qu'une hypothèse indispensable pour expliquer que leur œuvre unificatrice ait été si consistante et si durable? Ne puis-je le saisir en tant que réalité, le constater sous quelque forme? Ne saurais-je établir par des faits l'affirmation de Sorel : « La nation *tendait* à se réunir; la royauté la rassembla »? Sans doute, je ne vois pas souvent telle région demander d'elle-même à être agrégée au royaume; je ne vois pas souvent un mouvement comme celui qui, en 1149, porte les gens de Beauvais à écrire à Suger pour lui rappeler qu'ils avaient été mis sous la protection du roi avant son départ pour la Terre Sainte[2]; en 1265, ceux de Noyon à exiger d'être jugés par le Parlement de Paris, « vu que leur commune est vassale

chez les monarques appartenant à de vieilles dynasties : tout près de nous Guillaume Ier, à la fois empereur d'Allemagne et roi de Prusse, déclarait ne se sentir vraiment souverain que de la Prusse, qui était, pour lui aussi, le domaine que lui avaient fait ses pères.

1. Cette continuité de la France monarchique et de la France révolutionnaire dans l'utilisation du légiste a été mise en haut relief par Sorel, *op. cit.*, t. II, p. 221 et sq.

2. Brial, *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XV, Paris, 1808, p. 506.

du roi[1] »; en 1291, ceux de Valenciennes à invoquer des titres, à agiter des chartes pour obtenir leur annexion au domaine[2]; en 1318, ceux d'Ouveillan (Languedoc) à offrir de payer le prix convenu si le roi consent à réunir leur terre perpétuellement à la couronne[3]; je ne vois pas souvent un mouvement comme ceux qui, plus près de nous, réunissent à la France Mulhouse ou la Savoie[4]. Je ne lis même pas souvent, chez les historiens du temps, ce contentement, dont j'ai parlé plus haut, qui se serait montré chez les habitants d'une province au lendemain de l'annexion opérée par la royauté, et qui prouverait le désir tacite qu'ils en avaient; toutefois, si je ne le lis pas souvent, cela ne prouve point qu'il n'eut pas lieu, mais peut-être seulement que les historiens n'en ont pas parlé, par un effet de cette loi qui veut qu'ils remarquent peu les sentiments des multitudes qui ne s'expriment pas par des actes vio-

1. A. Lefranc, *Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIe siècle*, 1887, p. 103.

2. Boutaric, *La France sous Philippe le Bel*, p. 386.

3. P. Dognon, *Les institutions politiques et administratives du pays de Languedoc du XIIIe siècle aux guerres de religion*, Toulouse, 1835, p. 22. — « Être les hommes du roi, ne dépendre que du roi, fut toujours la suprême ambition des populations. Dans les communes de son domaine, une des premières faveurs qu'elles avaient coutume de solliciter était de lui rester incorporées à perpétuité, de ne jamais en être démembrées. » (C. de Ribbe, *La Société provençale à la fin du moyen âge, d'après des documents inédits*, Paris, 1838, p. 75.)

4. Pour l'enthousiasme de Mulhouse se donnant à la France en 1798, cf. Ch. Pfister, *Comment la république de Mulhouse s'est donnée à la France* (Berger-Levrault, 1919); pour l'enthousiasme de la Savoie, cf. Ch. Dufayard, *Histoire de Savoie*, p. 258 et 39, 306, 322. C'est bien le *peuple* de la Savoie qui, en 1860, exige la réunion à la France, les gouvernants savoisiens étant alors assez enclins à obéir à l'Angleterre, violemment hostile à l'annexion (*op. cit.*, p. 313).

Y eut-il, dès le début de la royauté capétienne, des provinces françaises qui se donnèrent à elle? C'est un point encore très obscur. M. L. Halphen, dans un cours inédit professé à l'École des Hautes Études, admet que, dès le XIIe siècle, plusieurs provinces se donnèrent au roi de France (non pas, d'ailleurs, en tant que roi, mais en tant que suzerain), d'autres se donnant à leur seigneur direct, d'autres (les plus nombreuses, selon M. Halphen) se donnant à l'évêque, d'autres enfin se sentant assez fortes pour récuser tout protecteur et prétendre à l'autonomie. Au contraire, M. H. Pirenne et l'école des historiens allemands pensent qu'au XIIe siècle la plupart des provinces se donnèrent à leurs seigneurs, qu'aucune ne se donna alors au roi de France; au surplus, selon ces savants, les provinces se donnaient à cette époque à tel ou tel maître suivant les besoins de l'heure, et avec une instabilité que nous avons peine à évoquer. — Peut-être, comme il arrive si souvent, représentons-nous par le mot « se donner », aujourd'hui très précis, un acte alors très peu semblable à lui-même.

lents; mais ce que je vois et qui me semble important, ce sont les nombreux cas où ils ne parlent point — alors qu'ils en parlent lorsqu'elles eurent lieu — d'irritations, de protestations, de révoltes survenant chez les habitants d'une province au lendemain de l'annexion de cette province par la royauté[1]. Je ne ferai pourtant point état de ces carences, dont on pourrait me dire qu'elles sont la preuve, chez les provinces où je les constate, de leur indifférence à relever de tel ou tel maître, et non nécessairement du désir de voir la France former une unité. Aussi bien est-ce ailleurs que je prendrai cette preuve : dans la protestation qui, depuis le début de l'œuvre unificatrice, s'empare des Français à chaque fois que, par la faute de leurs chefs, quelque atteinte est portée à leur unité, du moins à ce qu'ils en ont déjà réalisé au moment de cette atteinte; protestation qui commence, non pas au XVIe siècle, quand, par la paix de Madrid, François Ier cède la Bourgogne à Charles-Quint et est désavoué par les États de cette province, ni quand, vingt ans auparavant, aux traités de Blois (1504), la royauté s'apprête à livrer une partie considérable du domaine à la maison d'Autriche[2] et suscite l'opposition des trois ordres; non pas au XIVe siècle, quand, par le traité de Brétigny, la royauté ampute la France d'un tiers de son territoire et que les sacrifiés s'indignent « du ressort que le roi de France les quittait », c'est-à-dire de la souveraineté

1. La question de savoir avec quels sentiments la population moyenne, dans les diverses provinces, a accueilli sa réunion à la France est le type de la question qui, ayant pour sujet une humanité obscure et anonyme, n'est pas traitée par l'historien, sauf, encore une fois, dans les cas où les sentiments de cette humanité se sont traduits par des actes de violence. On me dira qu'elle ne peut pas l'être, parce que, sauf précisément dans ces cas de violence, les sentiments de cette humanité, lors de sa réunion à la France, n'ont pas laissé de traces. Je crois pourtant qu'on pourrait essayer de les trouver dans les lettres privées de la petite bourgeoisie, dans les registres des corps, dans les livres de raison, encore si peu utilisés. C'est ici particulièrement que je souhaiterais de voir entreprise par un véritable historien l'Histoire de France que je ne fais qu'indiquer

2. En projetant l'union de Claude, fille d'Anne de Bretagne, à Charles d'Autriche, futur Charles-Quint, avec retour de la Bourgogne, de la Bretagne et du comté de Blois aux époux, si Louis XII meurt sans héritiers mâles. La protestation des États de 1506, comme celle des États de Bourgogne en 1526, a été demandée à cette assemblée par ceux qui l'ont convoquée; elles n'en semblent pas moins avoir été toutes deux profondément sincères. (*Histoire de France* de Lavisse, t. V², p. 76).

qu'il renonçait sans leur aveu; mais deux cents ans plus tôt, en 1258, quand Saint Louis détache toute une partie du royaume pour la livrer aux Plantagenets, et provoque la célèbre réprobation dont Joinville s'est fait le rapporteur[1]. Comme on le voit si souvent pour les passions humaines, la volonté des Français de former un seul groupement politique se montre moins par la joie qu'ils expriment lorsqu'elle est satisfaite que par la blessure qu'ils ressentent quand elle est contrariée.

Il est certains faits, toutefois, qui semblent infirmer gravement l'assertion selon laquelle la France aurait eu d'elle-même, et de très bonne heure, la volonté de former l'unité qu'elle présente aujourd'hui : c'est la résistance, parfois très forte et de longue durée, que certaines de ses provinces ont opposée, non seulement par leurs ordres privilégiés, mais par la masse de leur population, à leur entrée dans cette unité. Il est clair que, lorsqu'on songe aux efforts des États de Bretagne durant trois siècles pour échapper à la réunion au domaine, au mauvais vouloir que, durant à peu près le même temps, la monarchie unificatrice rencontra près des populations de Basse-Bourgogne, aux velléités d'indépendance d'une grande partie de la Guyenne pendant presque tout le xve siècle, aux terribles actions militaires auxquelles dut recourir Louis XIII pour réunir le Roussillon et Louis XIV la Franche-Comté, lorsqu'on songe qu'encore en 1789 les Provençaux déclaraient que « le roi de France ne serait reconnu en Provence que sous la qualité de comte de Provence » et les Dauphinois que leur province était « dans le royaume et non pas du royaume », on peut trouver hardi de parler du désir qu'eut de bonne heure « la France » de se rassembler en un seul être politique. A cette objection, je répondrai que ces provinces sont, pour la plupart, des provinces-frontières, qui, longtemps placées au carrefour de plusieurs États en formation, successivement séduites par la grandeur de chacun d'eux[2] et sou-

1. « Les Périgourdins et leurs limitrophes, déclare un autre chroniqueur, se trouvèrent si marris que plus oncques n'affectionnèrent le roi Louis. » (Cité par J. B. Paquier, 1879, *Hist. de l'Unité politique et territoriale de la France*, t. I, pp. 181-182.)

2. Et par les avantages que chacun leur conférait, notamment en matière d'impôt, pour qu'elles n'appartinssent pas à l'autre.

vent désireuses de ne se joindre à aucun, devaient naturellement demander un temps plus long que les régions du centre de la France pour prendre conscience de leur attrait vers cette nation[1]. Mais surtout il importe d'observer que ces provinces, dont la réunion à la France fut en effet laborieuse, ont, une fois cette réunion faite, étonné pour la plupart l'historien par leur facilité à accepter leur nouvel état, par le peu d'années qu'il leur fallut pour manifester un solide attachement à l'ensemble, un entier dévouement à sa cause aux heures de danger[2]; en sorte que le philosophe, dont la fonction est de voir au delà de l'accidentel, est fondé à dire que, par-dessous leurs rétivités d'un moment, ces provinces avaient la volonté de s'unir à la France, de même qu'il est fondé à

1. Plusieurs historiens français ont prêté à l'attrait que certaines provinces-frontières, notamment l'Alsace, auraient eu pour la France, et réciproquement, une continuité qui n'apparaît pas toujours dans les faits. Répondant à l'un des plus éminents d'entre eux (J. Flach, *les Affinités françaises de l'Alsace avant Louis XIV*, 1915), M. Ch. Pfister observe (*Revue Historique*, t. CXX) que, à partir de la première séparation de l'Alsace-Lorraine et de la France au traité de Verdun jusqu'au XIe siècle, les revendications françaises sont, en effet, continues, mais qu'à partir de cette dernière date elles le sont beaucoup moins; le savant doyen de la Faculté de Strasbourg condamne la thèse de ces historiens allemands (ancêtres de Sieburg) qui veulent que toute la politique française se soit ramenée, pendant six siècles, à l'unique idée de la conquête du Rhin; mais c'est aussi, remarque-t-il, la thèse de maint historien français, avec cette différence que, là où l'Allemand dit usurpation, le Français dit revendication légitime. La vérité, dans toute sa nuance, paraît exprimée dans cette phrase de M. Pfister (c'est nous qui soulignons) : « L'Alsace était certainement au début du XVIIe siècle un pays allemand, *mais il n'y avait point de patriotisme allemand*, et la France y a créé, dès avant 1789, un patriotisme français, *le seul que l'Alsace ait connu au cours de son histoire.* » Sur le loyalisme de l'Alsace depuis sa réunion à la France par Louis XIV, cf. Rod. Reuss, *Histoire d'Alsace*, pp. 132, 210, 262.

2. Sur la facilité avec laquelle la Franche-Comté, la Bourgogne, le Roussillon, pour prendre des provinces dont la réunion à la France fut particulièrement difficile, acceptèrent leur réunion définitive et sur leur dévouement à la France en 1792, voir Lucien Febvre, *Histoire de la Franche-Comté*, p. 213 et sq., et p. 249; H. Drouot et J. Calmette, *Histoire de la Bourgogne*, p. 208, 361; J. Calmette et P. Vidal, *Histoire du Roussillon*, p. 180, 187, 216. Bien entendu, je néglige des exaspérations, d'ailleurs passagères, suscitées par d'insignes maladresses du pouvoir royal, par exemple dans le Roussillon au XVe siècle par la brutale politique de Louis XI (Cf. J. Calmette et P. Vidal, *op. cit.*, p. 115), ou dans la Lorraine lors de la première occupation française en 1634 (Cf. G. Morizet, *Histoire de Lorraine*, chap. XVI). — Il est remarquable aussi que, lors du grand soulèvement des départements pendant la guerre de la France contre la coalition en juin 1793, les départements frontières sont tous restés fidèles au gouvernement.

dire qu'un être qui a d'abord refusé de s'unir à un autre être, puis qui, y étant contraint, a tout de suite connu auprès de lui et durant de longues années une plénitude d'union, tendait au fond vers cette union; il est fondé à dire que la royauté, en unissant de force ces provinces à la France, réalisait, à leur insu, leur véritable aspiration[1].

La France, pour se former en nation, s'est, dis-je, servie de ses rois et de leur passion de propriétaires; elle s'est servie aussi de son peuple et de son besoin de sécurité. On sait que, de très bonne heure, les rois offrirent aux roturiers de toutes provinces de ressortir, dans des cas de plus en plus nombreux, à leur juridiction et non aux justices seigneuriales (cas royaux, pays d'obéisssance-le-roi, sauvegarde du roi, etc.), et que la réunion de la France en un seul groupement politique fut prodigieusement favorisée par l'empressement avec lequel les peuples se jetèrent sur cette offre[2]. Bien entendu, ils ne s'y jetèrent pas pour l'intérêt de cette réunion, mais parce que, en ces temps d'insécurité, leur conservation personnelle y trouvait son compte. La France utilisait, pour se faire, les égoïsmes de toutes ses classes[3].

Il semble que la noblesse soit la seule classe dont l'égoïsme n'ait pas servi à l'unification de la France, mais au contraire l'ait entravée. Dans une province au moins pourtant (la Bretagne), ce sont les nobles qui, ayant pris des engagements avec la royauté, négocient la réunion à la France, alors que, cette fois, c'est le peuple qui la combat[4]. Une importante école veut même que, dès le xe siècle, les grands féodaux n'aient pas été des possesseurs de fiefs indépendants, mais, de leur propre aveu, des chefs de nations fédérées, organisées par eux en vue d'être toutes prêtes à entrer dans la

1. Cette vue paraîtra encore plus plausible si l'on songe, par exemple, à une région comme la Flandre qui, plusieurs fois réunie à la France, *n'a jamais accepté cette réunion.*

2. Dupont-Ferrier, *op. cit.*, p. 110 et sq.

3. Toutefois, à partir de 1355, c'est bien par un dessein conscient d'unité nationale que les États Généraux ne cessent de réclamer l'unité de juridiction du royaume, voire de la réclamer contre les rois qui, comme Louis XI, se mettent parfois à fractionner de nouveau les compétences juridiques (Cf. G. Picot, *op. cit.*, t. V : « Influence des États Généraux sur la Justice »).

4. Cf. A. Dupuy, *Réunion de la Bretagne à la France* (I, 14-19 ; II, 285).

grande unité nationale[1]. Les conclusions de cette école demeurent très contestées et il semble bien qu'on puisse toujours admettre que la noblesse, si ardente à servir la France une fois faite, n'a été, et même tout au contraire, d'aucune utilité pour la faire.

La France, pour faire son unité, s'est servie de ses rois et de son peuple; aussi bien, ces mêmes classes ont toutes deux, à leur heure, travaillé contre cette unité : le peuple, en fondant les communes, qui prétendent se dresser comme des êtres autonomes, véritables seigneuries collectives, a-t-on pu dire, totalement insouciantes des intérêts de l'ensemble; les rois, en recommençant, avec les Valois, à doter leurs puînés d'apanages et reconstituant (notamment avec le duché de Bourgogne) des États féodaux que leurs prédécesseurs s'étaient efforcés d'abattre[2]. C'est ici que la volonté de la France de se former en nation consiste, non plus à utiliser les passions de ses parties, mais à les combattre; ce qu'elle fait, pour ce qui regarde les communes, en les faisant réduire par les rois; et, pour ce qui regarde les rois et leurs donations, en leur faisant imposer par les peuples la loi de l'inaliénabilité de leur domaine[3]. Ne laissons pas, toutefois, d'observer que des communes la France a retenu les milices bourgeoises, dont elle se servira si longtemps (notamment à Bouvines) pour se défendre contre l'étranger, et que de la

1. C'est la thèse de Richer, *Principes provinciarum*, développée de nos jours par J. Flach : « Les dominations des *principes* ne sont pas des grands fiefs, mais (et non seulement en théorie, mais en fait) des états fédérés sous la primauté du successeur de Charlemagne, qui reste investi de l'ancienne suprématie franque. Où l'on a vu de grands vassaux, il y avait des chefs de nations ou de peuples, des *reguli* » (*Les Origines de l'ancienne France*, t. IV, p. 6).

2. Et aussi, comme je l'ai rappelé ci-dessus à propos des traités de Blois sous Louis XII, en donnant des provinces entières en dot à des princesses royales qu'on s'apprête à marier à des souverains étrangers. Je dirai plus bas de très graves fautes des rois contre l'unité nationale, lorsque je traiterai du problème des frontières.

3. L'ordonnance d'inaliénabilité du domaine date de 1566, mais n'était que la promulgation d'une doctrine formellement énoncée depuis les États Généraux de 1357. Toutefois l'ancienne monarchie n'a jamais totalement renoncé à l'aliénation du domaine : Louis XIV offrait à la duchesse de Portsmouth, maîtresse de Charles II d'Angleterre, le duché d'Aubigny, érigé en pairie à son intention; Louis XV donnait le duché de Châteauroux à madame de Tournelle, sœur de sa maîtresse, la comtesse de Mailly.

coutume des apanages elle tirera l'avantage d'avoir toujours en France des branches de la maison royale, qui remplaceront donc le tronc par des princes de race française quand celui-ci viendra à manquer. Ce n'est pas la seule fois que l'ensemble a su tourner à son profit des établissements qui, nés d'intérêts particuliers, s'étaient institués contre lui[1].

A partir de Charles VIII et de la réunion de la Bretagne au royaume, puis, peu d'années après, du Bourbonnais et de l'Auvergne, l'unité des Français sous un seul statut politique, poursuivie par eux depuis cinq siècles, est à peu près atteinte; l'appartenance à un unique souverain, seule forme d'unité qu'ils pussent alors concevoir, est de nouveau connue d'eux, comme elle l'avait été sous la domination romaine et sous Charlemagne. Il leur reste maintenant à soutenir cette unité, à la garantir définitivement contre tout ce qui, au dedans d'eux-mêmes, tendrait à la dissoudre. C'est ce qu'ils me semblent avoir fait éminemment au XVIe siècle; tel est du moins le sens que je donne à la résolution qu'ils montrèrent, que montra leur majorité, de repousser la religion protestante, laquelle, par son alliance avec des princes étrangers, avec de grands feudataires impatients de reprendre leur autonomie, enfin par un certain fédéralisme alors inscrit dans ses doctrines, conduisait directement à un nouveau morcellement de la nation; puis par leur opposition (moins générale et plus tardive, je dirai ailleurs pourquoi) contre les chefs de la Ligue (encore que ceux-là tendissent moins au morcellement de la France qu'à lui donner un souverain étranger); enfin et surtout par leur ardeur, au milieu de tant d'incertitudes, à fixer leurs yeux sur la royauté, seule capable, cette fois encore, d'empêcher leur ensemble de retomber en morceaux[2]. La passion avec laquelle, au lendemain de

1. Sur les avantages de la coutume des apanages, cf. Mignet, *Mém. histor.*, II, pp. 169, 422; Vuitry, *op. cit.*, p. 227; Longnon, *La formation de l'unité française*, p. 127.

2. « La royauté seule est capable de sauver la France; les Anglais, les Espagnols, es Allemands y intervenant, elle se démembrerait elle-même. Ainsi se feraient de ce grand corps plusieurs pièces, pour la sûreté desquelles les usurpateurs prendraient des protecteurs voisins. Un prince se saisirait d'une province, un seigneur s'emparerait de quelques villes. Plusieurs cités capitales formeraient des aristocraties et d'autres se mettraient en république. » (Lanoue, *Discours politiques et militaires*, 1587, p. 27-28.)

leurs divisions, les Français se donnèrent, comme pour toujours, à Henri IV et à sa maison me semble le grand tournant de leur victoire dans leur volonté d'unité. Et, de fait, aucune des grandes crises qu'ils traversèrent dans les siècles suivants, ni les troubles de la minorité de Louis XIII, ni ceux de la Fronde[1], ni les désastres des dernières guerres de Louis XIV, ni les exaspérations causées par l'incapacité de ses successeurs, ni les conflits sociaux des débuts de la Constituante, ne mettent sérieusement en question leur unité politique. La grande journée d'union, la fête de la Fédération du 14 juillet 1790, me semble n'avoir été que la prise de conscience d'un état de choses, et même d'un état d'âmes, depuis longtemps existant. Jour décisif pourtant dans l'histoire qui nous tient : d'abord parce que la prise de conscience d'un tel état l'a grandement fortifié; puis parce que s'il est vrai, comme je le soutiens ici, que le rassemblement des Français en seul groupement politique ait été l'effet de leur volonté, ils affirmaient, en cette solennité, qu'ils entendaient le concevoir comme tel, avec cette conséquence tacite que, désormais, tout démembrement de l'ensemble non voulu par les démembrés constituait un acte de violence, dont tout l'ensemble (on l'a vu pour l'Alsace de 1871 à 1918) demanderait raison; enfin parce qu'ils semblent avoir commencé de sentir, ce jour-là, que l'unité politique d'une collection d'hommes pourrait peut-être se concevoir en elle-même, hors de l'idée de leur soumission à un monarque[2].

Toutefois, comme cela s'est vu pour tant d'autres peuples, la volonté des Français de former une unité politique a trouvé sa pleine réalisation sous l'empire d'une grande épreuve commune; alors que déjà les détresses de la Guerre de Cent ans avaient considérablement enforci cette volonté, ce sont, de l'aveu de tous les historiens, les passions exercées en commun, et durant des années, sous la pression de la grande

1. Les soulèvements de la Normandie, de la Guyenne et de la Provence en 1649 ne semblent pas avoir été des mouvements séparatistes.

2. En vérité, la faculté de concevoir la nation indépendamment du roi s'amorce chez les Français bien avant la Révolution; M. H. Hauser (*Modernité du XVIe siècle*) en donne de frappants exemples lors des guerres de religion; cf. aussi un suggestif article de M. Jacques Boulenger (*Le Temps*, 8 mai 1930); l'auteur rappelle la devise de Colbert : « *Pro rege sæpe, pro patria semper.* »

coalition européenne de 1792 qui l'ont portée au point suprême. De telles circonstances sont, en effet, éminemment la pierre de touche propre à éprouver cette volonté; elles somment chaque partie de décider si elle veut consentir les terribles sacrifices que l'ensemble exige d'elle, et qu'il exige, maintenant qu'il est démocratique, d'elle tout entière, ou bien si elle préfère se séparer de l'ensemble. Et sans doute, la Vendée et même, pendant un temps, d'autres régions firent la seconde réponse[1]; mais la plupart firent la première, se liant manifestement à l'ensemble par les sacrifices mêmes qu'elles lui consentaient; l'insurrection particulariste de juin 1793, fomentée par des administrations départementales composées de riches propriétaires, a rencontré l'hostilité ou l'indifférence des populations[2]; la proclamation de la République « une et indivisible », faite par la Convention sous l'assaut de l'étranger, et contre la campagne fédéraliste des Girondins, a été, en somme, l'expression de la volonté de toute la nation[3]. Et cette perfection d'unité a pleinement survécu à l'épreuve qui l'a suscitée; elle n'a été effleurée, même au regard d'un observateur superficiel, ni par les désastres de 1815, ni par ceux de 1871, ni par les pires heures de 1914 (alors qu'on a pu croire l'unité allemande menacée par la défaite de 1918); il semble parfois que les Français ne prennent même plus conscience d'elle tant elle leur est profondément intégrée.

1. On sait que la levée de trois cent mille hommes a causé des troubles ailleurs qu'en Vendée, mais en Auvergne, en Alsace, en Languedoc.

2. Cf. Mathiez, *Révolution française*, t. III, p. 7.

3. Au vrai, la menace de l'étranger contre la France révolutionnaire, et l'accroissement d'unité nationale qui en est résulté, date de bien avant la déclaration de guerre d'avril 1792; sans remonter à la tentative faite par la noblesse bretonne dès le mois de juin 1789 pour susciter une invasion autrichienne (cf. L. Dubreuil, *op. cit.*), en novembre 1790 un groupe de contre-révolutionnaires est réuni à Nice et projette un coup de main sur Antibes, alors frontière française. Immédiatement, la connaissance du complot crée un intense mouvement de solidarité nationale; non seulement des villes voisines, comme Toulon, assurent Antibes de leur assistance, mais le mouvement gagne de proche en proche jusqu'aux parties de la France qui semblent n'avoir rien à redouter de l'invasion; au Puy, par exemple, en pleine Auvergne, un registre est déposé à la maison commune; des jeunes gens viennent en foule s'y inscrire; en quelques heures une légion de volontaires est formée (Archives de Toulon : lettre de la municipalité du Puy à celle d'Antibes, 18 décembre 1790. Cité par G. Duruy, *la Révolution à Toulon. Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1892.)

En résumé, si je considère la réunion actuelle des territoires de la France en un seul groupement politique et si je suis, à travers vingt siècles, l'histoire de la France en quête de cette condition fondamentale pour son existence nationale, je vois qu'à trois reprises et d'assez bonne heure, — avec Rome, avec Clovis, avec Charlemagne, — cette condition lui fut donnée; qu'à trois reprises elle eut l'infortune de la perdre; qu'enfin, une quatrième fois, après huit siècles d'un effort continu, tour à tour servie et desservie par ses diverses parties, par ses rois, par ses grands, par ses villes, par ses campagnes, aidée par une terrible épreuve qu'au XVe siècle lui impose l'étranger, elle parvient, à la suite d'une épreuve plus terrible encore dont il l'accable au XVIIIe, à la réalisation totale de cette condition, qui lui semble acquise aujourd'hui sans appel. N'oublions pas toutefois que cette pleine réalisation, ainsi que le silence des particularismes qui la contrariaient, est de date peu lointaine et qu'un esprit philosophique ne saurait affirmer que des forces historiques, parce qu'elles laissent de se manifester pendant cent cinquante ans, sont pour cela à jamais éteintes.

2. *De la possession du sol de la France par* tous *les Français. Du sentiment d'une possession* abstraite *de la France.*

Voici maintenant une autre condition, toute différente de la précédente, que devait réaliser la France, si elle voulait être une unité politique : il lui fallait parvenir à ce que son territoire appartînt à la totalité des Français, — « la France à *tous* les Français » — du moins à un très grand nombre d'entre eux, et point seulement à quelques-uns; cette condition lui était nécessaire en un temps où le sentiment national était inséparable, dans la conscience de l'individu, de l'idée de possession du sol de sa nation, où l'homme sans *feu ni lieu* était livré à toutes les rigueurs des lois contre les étrangers et les vagabonds[1]. Et, en effet, je ne saurais, si je me reporte

1. Cette conception du sentiment national, inséparable d'une possession du sol, existe dans toute l'antiquité, où l'esclave, ne possédant rien, n'est pas admis à porter les armes. Elle s'est maintenue jusqu'à un temps singulièrement

à un tel temps, regarder comme formant une nation un ensemble d'hommes dont quelques-uns seulement (les suzerains et leurs vassaux) étaient propriétaires du sol où se trouvait établi l'ensemble et pouvaient donc être enclins, si l'intégrité de ce sol devenait menacée, à le défendre avec la vérité de leur cœur. Je n'ai garde d'oublier, d'ailleurs, que ces quelques propriétaires (sauf un) ne se sentaient liés chacun qu'à son domaine particulier, nullement au domaine total, et que, si celui-ci se trouvait en péril sur d'autres points que chez eux, ils se portaient à son secours, non pas par la spontanéité de leur être, mais par la sèche observance d'un contrat, qu'ils exécutaient dans la mesure la plus chiche et de la plus mauvaise grâce[1].

Ces armées, faites pour la plus grande partie de non-possédants, furent d'ailleurs souvent victorieuses : d'abord, parce que de tous temps beaucoup de Français, et de toutes classes, surent se battre par amour même de la bataille, hors de tout sentiment national; ensuite, parce que le dévouement à un maître peut exister même chez un non-possédant et suppléer comme force de guerre au sentiment patriotique; enfin, et peut-être surtout, parce que les armées qu'on opposait à ces armées étaient composées comme elles et qu'entre deux combattants, l'un et l'autre faibles, il faut pourtant qu'il y ait un vainqueur[2]. Quant à ce que des armées dont tous les membres

proche de nous, puisqu'en novembre 1851, le rapporteur de la commission de l'Assemblée nationale (M. Daru), parlant de la règle et des garanties qu'il fallait, selon lui, apporter au suffrage universel, invoquait l'exemple de l'Angleterre où des républicains « n'avaient admis l'exercice des droits électoraux qu'avec des conditions de domicile, de *foyer permanent*, et exigeaient toujours ce qu'ils appelaient la garantie d'*attachement au sol.* » (G.-D. Weill, *Les Élections législatives depuis 1789.*) En 1789, un député du Tiers avait déclaré : « Nul n'est vraiment citoyen s'il n'est propriétaire. » La conception du patriotisme affranchie de tout lien avec celle d'attachement au sol est une conquête très récente de l'esprit abstracteur.

1. C'est ainsi que les premiers Capétiens furent souvent abandonnés de leurs vassaux au milieu d'une campagne, parce que le temps légal de service de ceux-ci (soixante jours) était fini; que, par exemple, Louis VI, délaissé du comte de Flandre et du comte de Vermandois dans sa lutte contre le comte de Beaumont, dont le domaine n'avait pas six lieues d'étendue, fut obligé de consentir un traité désavantageux. Cf. Boutaric, *Institutions militaires de la France*, p. 188, qui donne encore d'autres exemples.

2. Fustel de Coulanges a fait un tableau saisissant (*Monarchie franque*, p. 297-

tiennent la nation pour leur propriété soient plus redoutables que celles où quelques-uns seulement ont ce sentiment, c'est ce qui parut dans la guerre de 1792 et trouve son explication dans ce mot de Voltaire, qui semble l'avoir écrit en pensant à cette guerre : « Un républicain est toujours plus attaché à sa patrie qu'un sujet à la sienne, par la raison qu'on aime mieux son bien que celui de son maître[1]. »

Cette accession de la majorité des Français à la possession du sol, nécessaire pour que la France devînt une nation, a été réalisée ou du moins commencée par elle bien plus tôt que beaucoup ne croient. Dès le lendemain de la conquête de ce pays par les rois Francs s'y dessine un mouvement qui, accordant quelque propriété, du moins en fait, d'abord aux colons (tenanciers libres, mais attachés à la terre par un contrat devenu perpétuel), puis aux serfs affranchis (dont l'émancipation comportait certaines réserves), enfin aux serfs non affranchis, finit par laisser bien peu de Français hors de l'état de possédants[2]. Ainsi s'expliquerait que, bien avant Bouvines, certains appels faits par la royauté à la levée en masse, c'est-à-dire à la mobilisation de tous les habitants du royaume, quel que soit leur état social, — par exemple l'appel fait en 1124 par Louis le Gros contre la coalition de l'empereur Henri V et du roi d'Angleterre, — aient trouvé chez la nation une réponse aussi unanime que vivace[3]. — La possession du sol par le grand nombre est considérablement accrue, à l'époque des Croisades, par les nombreuses ventes de domaines que font aux vilains les seigneurs lors de leur départ pour la Terre Sainte, en même temps que par

298) de ce qu'était, en général, la lâcheté des armées mérovingiennes; beaucoup d'entre elles, pourtant, furent victorieuses.

1. *Pensées sur le gouvernement*, 1752.

2. On trouvera un exposé, à la fois condensé et très nuancé, de ce mouvement dans J. Calmette, *La Société féodale*, p. 108 et sq.

3. Ce mouvement, aussi significatif que Bouvines comme élan collectif, est peu cité par les historiens, évidemment parce que, ayant intimidé les coalisés, il ne fut pas suivi de bataille. Suger, qui le relate tout au long, le commente ainsi : « Que l'on considère notre époque moderne ou que l'on remonte dans les temps antiques, la France n'accomplit jamais d'exploit plus éclatant, ni, *unissant les forces de ses membres* (*viribus membrorum suorum adunatis*), ne déploya jamais plus glorieusement sa puissance. » (*Vie de Louis le Gros*, éd. Waquet, p. 231.)

leurs nombreux affranchissements de serfs, qui faisaient de ces derniers des quasi possédants; toutes opérations dont le bénéfice pour la nation est mesurable par l'ardeur avec laquelle ces nouveaux possédants la défendront lors de la guerre de Cent ans[1]. Puis, dès le lendemain de cette guerre, c'est une chose pathétique de voir le paysan, malgré l'effroyable écrasement d'impôt que lui promet la possession du moindre pré, économiser sur sa faim, acheter de la terre, profiter des embarras de son seigneur pour en acheter de jour en jour davantage, parvenir en moins de quatre cents ans à tenir, par petits morceaux, une grande partie du sol français[2]; de voir sa lutte tragique contre le droit seigneurial, qui l'empêche de vraiment posséder, son appel à ses rois, qui voudraient le secourir mais constamment reculent devant le grondement de leur cour, sa résolution enfin d'agir par lui-même, sa conquête de la vraie possession du sol par les lois de la Révolution[3]. Toutefois, il semble qu'il fallait l'exode en masse des privilégiés pour que se produisît la grande adjudication du sol de la France à la majorité des Français, avec sa répercussion naturelle sur le sentiment patriotique : je veux parler de cette vente des biens nationaux, la plus vaste translation de terres, a-t-on dit[4], qui se soit opérée dans les temps modernes et qui a fait que, peu à peu, des milliers de bourgeois et de paysans ont senti, et l'ont prouvé,

1. Je n'ai pas besoin de rappeler que les seigneurs n'affranchissaient le serf et ne le convertissaient en quasi possédant que parce qu'ils y voyaient leur intérêt (le plus souvent par besoin d'argent); là encore, la France se servait de l'égoïsme d'une de ses classes pour se former en nation.

2. Toutefois ce mouvement est momentanément entravé au XVIe siècle par un grand travail de concentration de la propriété aux mains de la bourgeoisie devenue capitaliste (Cf. P. Raveau, *la Condition économiste et l'état social du Poitou au XVIe siècle*; L. Febvre, *Philippe II et la Franche-Comté*; G. Roupnel, *op. cit.*, p. 83 et sq.). M. Alb. Mathiez croit pouvoir affirmer que « la féodalité était encore bien vivante sous son aspect économique quand la Révolution la frappa » (*Notes sur l'importance du prolétariat en France à la veille de la Révolution. Annales historiques de la Révolution*, 1930).

3. Je dis *sa* conquête; les paysans ont, en effet, par de véritables jacqueries, imposé aux assemblées révolutionnaires l'obligation d'abolir le régime seigneurial; notamment après les décrets de mars 1790, dont l'insuffisance les exaspéra (Cf. Aulard, *la Révolution française et le régime féodal*, 1919). — On sait que la propriété paysanne ne fut définitivement affranchie de tout droit seigneurial que par le décret de la Convention du 17 juillet 1793.

4. Sorel, IV, 462.

que le bien de la France se confondait avec leur bien. Et, sans doute, par ce geste la France dressait contre elle et pour longtemps la haine de ses grands nobles et de ses grands clercs; mais la nation est sage qui sait s'aliéner un cœur pour s'en attacher mille[1].

Il ne suffisait pas, pour que la France fût une nation, que son sol appartînt à tous les Français; il fallait que chaque Français sentît que le sol de la France tout entière était à lui, et non pas uniquement la partie de ce sol où il résidait; il fallait que le possédant d'un champ de la Provence sentît qu'il possédait aussi bien la Guyenne ou l'Artois, où il n'avait jamais mis le pied, et fût donc prêt à les défendre aussi bien que son sol personnel en cas de danger; ou plutôt il fallait substituer à l'idée de possession individuelle l'idée de possession collective; substituer à l'idée d'une terre de France, composée de morceaux appartenant chacun à un Français, l'idée d'une terre de France transcendante à ces morceaux, et appartenant à la collection des Français; d'une France transcendante aux individus, encore que n'agissant que par eux. Cette condition, encore une fois indispensable à une nation pour que ses membres ne s'attachent pas exclusivement à leur bien personnel, a été longtemps entravée par la France elle-même, du moins chez toute une classe de ses membres, sous l'empire d'une autre nécessité : l'intérêt primordial de la culture de la terre a contraint la France pendant longtemps, en raison de sa dépopulation et de la rareté de la main-d'œuvre, à attacher le colon à *sa* terre, avec défense, sous peine des châtiments les plus sévères, de passer sur une autre terre de France[2]; cette condition a été totalement méconnue, jusqu'à la veille de sa chute, par la monarchie française, avec ses pays de droit coutumier où on changeait de lois, dit Voltaire, en changeant de chevaux de poste,

1. Sur ce que la vente des biens nationaux a grandement accru l'extension de la petite propriété en France, bien qu'elle y fût déjà considérable, cf. Marion, *Vente des biens nationaux*, conclusion. — Je dis que la vente des biens nationaux a *peu à peu* donné le sentiment patriotique aux nouveaux possédants, n'ignorant pas que le premier mouvement de beaucoup d'entre eux a été de refuser l'impôt (Marion, *Ce qu'il faut connaître des crises financières de notre histoire*, pp. 48, 60).

2. Cf. F. Lot, *op. cit.* p. 127.

et ses dix-neuf provinces dites étrangères, toutes entourées de leur ligne de douane. Néanmoins, et en dépit de ces obstacles, la France d'assez bonne heure créait parmi ses membres, et même parmi ceux qui toute leur vie n'en savaient qu'un seul coin, l'idée de la « terre de France »; elle la créait surtout par ses poètes; elle la créait pleinement par ses assemblées révolutionnaires, et par l'abolition qu'elle leur imposa de ses douanes intérieures[1]. Il semble qu'elle soit définitivement adoptée aujourd'hui si j'en juge par la dernière guerre, où les Français de la Bretagne et des Landes ont trouvé naturel de se battre pendant quatre ans pour libérer des terres de Picardie.

L'accession à l'idée de la possession de la terre de France, une et indivisible, et non de tel morceau de cette terre, implique encore la substitution du sentiment de possession abstraite à celui de possession concrète (la possession de *la* France par chaque Français est évidemment une possession abstraite). Cette forme du sentiment de possession de la France est devenue aujourd'hui si générale qu'un très grand nombre de ceux qui se considèrent comme possédant cette terre et prêts pour cela à la défendre n'en possèdent personnellement aucune partie et ne l'ont peut-être même jamais foulée (par exemple, s'ils sont nés hors de France et y ont toujours vécu). Mais cette faculté de s'élever du sentiment du concret à celui de l'abstrait, qui me semble constitutive de la formation d'une collection d'hommes en nation, apparaîtra bien plus nettement encore dans une autre condition que devait réaliser la France si elle voulait être une unité, et dont je dirai un mot maintenant.

JULIEN BENDA

(*A suivre.*)

1. Je dis qu'elle leur imposa ; c'est, en effet, après cinq mois d'hésitations (30 oct. 1790-15 mars 1791) que l'Assemblée, sous la pression du Comité de l'Agriculture et du Commerce, adopte la loi du tarif uniforme perçu aux frontières. (Cf. C.-A. His de Butenval, *Établissement en France du premier tarif général des Douanes, 1787-1791.* Voir, dans le même ouvrage, la résistance qu'encore en 1787 certaines provinces, jalouses de leurs privilèges, opposaient à l'abolition des douanes intérieures proposée par Calonne.)

LES DÉBUTS DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

Ce qui rend difficiles les ajustements internationaux, ce n'est pas seulement la contradiction des intérêts mais aussi les divergences sentimentales. En France, on considère la Conférence du désarmement avec scepticisme et méfiance, en Allemagne et en Italie on y voit l'occasion de manœuvres, de regroupements, mais dans les pays anglo-saxons et dans les petits États elle provoque une espérance de caractère religieux.

Il est indispensable de tenir compte de cet élément pour être juste ou, plus simplement, pour comprendre ce qui se passe. Quelle erreur de croire que tous ceux qui réclament le désarmement sont ou bien des cyniques ou bien des ahuris! Dans les régions du monde que je viens d'indiquer, beaucoup de gens, des millions de gens, estiment que les budgets militaires sont écrasants, — je ne juge pas, je rapporte — que l'augmentation du matériel entraînera fatalement une catastrophe, et qu'un engagement de désarmer a été pris qu'il faut tenir : exécuter cette promesse, pour eux, équivaut à assurer la paix définitive.

Puisque cet état d'esprit existe, largement répandu, excité et soutenu de bien des manières, puisqu'il s'est transformé avec sincérité en une véritable foi, on conçoit qu'il suscite des zèles très actifs. Si, en effet, de la réussite de la Conférence

du désarmement dépend une ère nouvelle et heureuse, il faut tout mettre en œuvre pour inspirer le courage nécessaire aux délégués des soixante-quatre États convoqués. D'où l'appel aux puissances supérieures. L'Église, toutes les Églises élèvent des prières vers le ciel pour que le vœu, affirmé unanime, soit accompli.

C'est ainsi qu'à la veille du Congrès, un culte fut célébré à la cathédrale de Genève par l'archevêque d'York, le Dr Temple, auquel répondit, à Notre-Dame, un office pontifical. Pendant toute la durée de la conférence, des « cultes liturgiques d'intercession » se tiendront à la Madeleine trois fois par semaine, tantôt en français, tantôt en anglais, tantôt en allemand... Le fait est que, désormais, les Églises prétendent intervenir plus efficacement que naguère dans les questions internationales. On sait que le pape actuel a fait du rapprochement des peuples un objet essentiel de sa politique. Les chefs du protestantisme ont la même ambition. Une vaste aspiration travaille ce qui reste de la chrétienté, une volonté fervente d'instaurer enfin ici-bas le règne du Prince de la Paix. Je cite exprès ces termes parce que, s'ils sont en France des mots de théologiens, ils sont, ailleurs, des mots d'ordre de la démocratie. A Genève, en face de la rive où siègent le Secrétariat et la Conférence, dans les vieux quartiers aux rues étroites, qu'étouffe aujourd'hui le brouillard de février et que couronne Saint-Pierre, s'est constituée depuis quelques années, et de plus en plus fortement, une Société des Églises, symétrique de la Société des Nations. Elles ne s'ignorent pas, d'ailleurs. Le dimanche 31 janvier, l'homme qui, au pied de la chaire de Calvin, faisait à haute voix la lecture publique de la Bible n'était autre que M. Arthur Henderson, président de la Conférence.

***

Dans une intention voisine, et que je signale pour essayer de rendre une atmosphère, la Société de Chant sacré, sous le patronage du Haut Conseil fédéral et des autorités de la République de Genève, offrait aux délégués une audition des *Béatitudes* de César Franck. Audition suivie de plusieurs

autres, gratuites et destinées au public. Peu de délégués assistèrent à la première. Mais la foule, une foule recueillie, émue même, s'est portée en masse aux suivantes. Les organisateurs se disaient, en un langage d'ailleurs médiocre, « préoccupés de contribuer à créer une ambiance en harmonie avec les pourparlers..., etc. ». Ils estimaient qu'à l'instant où s'ouvraient de si graves débats, il convenait de rappeler, même chantés, les préceptes du Sermon sur la Montagne. Encore une fois, pour beaucoup de gens, le désarmement doit être abordé avec une ferveur mystique. Cela me paraît si important que j'ai voulu le noter avant toute chose.

Là-dessus, le 2 février, la Conférence s'est ouverte. Mais avec un retard inopiné d'une heure. Pourquoi donc?

***

Avant la séance solennelle, je m'étais rendu au Secrétariat. Un fonctionnaire que je rencontre dans le vestibule me jette que le Conseil de la S. D. N. se réunit d'urgence, sur la demande du délégué anglais.

Déjà la grande salle vitrée est pleine de gens qui s'interrogent. Que se passe-t-il? Les membres du Conseil s'installent à la table centrale, avec des expressions fermées, renfrognées même. Comme il a changé le Conseil! Disparus, la tête chevelue, engoncée, de M. Briand, le crâne rond, rose et rasé de Stresemann, la bonne figure joviale et maligne de M. Quinones de Leon, le masque maigre, étiré, complètement impassible de Sir Austen Chamberlain. On se demande si ce ne sont pas les plus fidèles serviteurs de la S. D. N. qui ont été écartés par la politique ou par la mort, pour être remplacés aujourd'hui par des indifférents.

Soudain le bruit des conversations tombe net, et, dans le silence, la parole est donnée à M. J. H. Thomas, secrétaire d'État pour les Dominions. Le représentant de l'Angleterre se met à lire d'un ton monotone un papier plutôt comminatoire, d'où il appert que le gouvernement de Sa Majesté commence à en avoir assez du conflit sino-japonais et qu'il a fait, en compagnie du gouvernement des États-Unis, une démarche à Nankin et une autre à Tokio. Tour à tour, M. Tardieu,

M. Grandi et le délégué allemand prennent la parole pour déclarer que leurs gouvernements s'associeront à cette démarche.

Dans la salle vitrée, le silence est devenu plus lourd. Je me demande si j'assiste à une « heure historique ». Cette pression collective exercée par les Blancs sur les Jaunes, et appuyée de bateaux de guerre et de compagnies de débarquement, elle va peut-être arrêter là-bas les hostilités ou élargir le conflit. L'Europe parle, sous mes yeux... J'éprouve l'impression d'être bien indiscret d'écouter cette conversation de ministres. Et je répugne aussi à l'idée que ces simples phases, prononcées d'une voix neutre en quelques minutes, peuvent entraîner, de l'autre côté du monde, de vastes conséquences. Une « heure historique » s'expédierait si vite!

Pendant la traduction, les bavardages reprennent à mi-voix, il y a des allées et venues, puis, de nouveau, le silence. La parole vient d'être donnée au délégué chinois.

Alors l'imagination, qui se trouvait déçue, se ranime. Tout de même, quelle grandeur, et nouvelle, que là, à cette table, soient convoqués et interrogés, pour qu'ils donnent des explications, les représentants des peuples qui se battent. Bien sûr, la S. D. N. est incapable de les séparer par la force. Mais elle leur rappelle leurs engagements, elle les oblige à se justifier. L'agression n'est pas réprimée, mais elle est nommée et blâmée... Les esprits se divisent sur la question de savoir si ce n'est rien ou si c'est pourtant quelque chose.

Le délégué chinois a répondu qu'il saluait avec joie la démarche collective des puissances. M. Sato, le Japonais, a répondu qu'il s'en réjouissait aussi, ce qui n'a pas été sans provoquer quelques sourires. Le Chinois est gros, rond, d'un brun pourpre. Le Japonais est jaune clair, avec un nez aigu et des yeux flamboyants. D'une extrémité de la table à l'autre, ils se dévisagent, contraints de ruser, de demeurer impassibles, contractés tout de même, et, qui sait? sourdement ravis de la lutte acharnée qu'ils se livrent ici à coups fourrés de notes, calculant des manœuvres compliquées, coupées de réticences, d'allusions, de prétextes, de refus dilatoires noyés dans d'excessives politesses...

Et maintenant, tandis qu'à Shanghaï éclatent les bombes d'avion, que les maisons brûlent, que s'enfuient les femmes affolées et criantes traînant leurs enfants en pleurs, nous nous rendons par un gai soleil à l'ouverture de la Conférence du Désarmement.

***

Elle se tient, comme l'Assemblée de la Société des Nations, dans la Salle du Conseil général. Mais on n'y respire pas l'atmosphère de septembre. Là encore, que de changements! Il y a plus de monde, mais moins de bonhomie et d'aménité. Ce n'est plus le rendez-vous régulier des fins de vacances, où chacun retrouve avec plaisir des habitudes et des collègues. Non, on dirait une réunion faite sur convocation impérative. Des étrangers sont là, Russes, Américains, Turcs, qui jettent un froid. On se méfie, on redoute l'imprévu. Gêne, bouches cousues, voilà l'impression première.

M. Arthur Henderson tape avec son petit marteau présidentiel et déclare la séance ouverte. Mais qu'est devenu le Henderson rouge, solide, réjoui, des dernières années? Est-ce sa récente maladie, est-ce sa ruine politique, mais le voilà bien maigri et tout blême. On dirait un homme très las, à bout de souffle. A peine levé, il se rassied. Et il se met à lire son discours d'une voix monotone, sur un ton de prédicateur ennuyé et qui sent qu'il ennuie. Discours filandreux et interminable.

Du haut de la tribune de la presse, la vaste salle rectangulaire, aux tons neutres et clairs, apparaît bondée. Au parterre où siègent les délégations, sur les gradins latéraux où se tiennent les experts, dans les deux tribunes du fond, à pente raide, où s'entasse le public, tout le monde semble attentif, sérieux, mais à mesure que le temps passe, on se met à somnoler. Ces messieurs, si sages, assis comme des élèves studieux devant leurs pupitres, vêtus pareillement, qu'ils doivent être dissemblables au fond d'eux-mêmes! Soixante-quatre États sont représentés là, et rangés côte à côte. Comment opérer leur synthèse, et, avec des intérêts particuliers différents, fabriquer un accord qui les satisfasse tous?

M. Henderson lit toujours. Il est juché sur une estrade,

entouré des secrétaires généraux, flanqué d'un traducteur à la voix perçante. Plus bas se groupent des membres du Secrétariat, plus bas encore, des sténographes. Des huissiers circulent à pas silencieux. Et la vaste tribune, coupée de degrés, est éclairée par une rampe aérienne de projecteurs qui semble l'envelopper de soleil : inflige-t-on à tout le bureau un traitement aux rayons ultra-violets?

Ah, M. Henderson a fini. Séance levée.

***

Les jours suivants furent consacrés à l'organisation de la Conférence. Vérification des pouvoirs, nomination des commissions, mais surtout conversations préliminaires et travaux d'approche.

Comme d'habitude la délégation française est descendue à l'hôtel des Bergues, d'où elle regarde Rousseau dans son île, assis entre des mouettes et des peupliers. Les Anglais sont à Beau-Rivage, les Allemands et les Japonais occupent, sur l'autre rive, des étages entiers à l'hôtel Métropole, massif et carré comme une forteresse. Quant aux Russes, ils se dissimulent dans une pension de famille. Jamais, autour des chefs, les adjoints n'ont été plus nombreux. Telle délégation compte soixante-dix experts civils, navals et militaires. Toutes ont apporté des caisses volumineuses remplies de dossiers. Les Allemands sont arrivés avec deux grandes déménageuses pleines, les Anglais avec une centaine de colis volants. Dans leurs hôtels respectifs, chaque délégation s'enferme et presque se barricade. Des bureaux par dizaines sont installés dans les chambres et les salles de bains, des fils téléphoniques spéciaux ont été posés. Dans les couloirs circulent d'un air faussement distrait des personnages à consignes précises.

Une énorme partie va s'engager. Voilà douze années que dure la préparation de cette conférence. Qu'on ne s'étonne donc pas de cet important concours de diplomates et d'officiers, de ces tonnes de documents! Pendant douze ans on a étudié le problème, comparé et opposé les solutions possibles, essayé toutes sortes de méthodes. Après la Commission permanente consultative composée de techniciens désignés par

les états-majors, après la Commission temporaire mixte, composée d'experts, fut constituée la Commission préparatoire, composée de délégués gouvernementaux; celle-ci, après d'interminables délibérations, a enfin abouti à un projet de convention qui n'est d'ailleurs qu'un cadre encore vide. Maintenant il s'agit de le remplir et les soixante-quatre États sont à pied d'œuvre.

Les thèses qui vont s'affronter, certes, sont connues. Mais ce sont des thèses maximum. Il y aura des rabais. Au fond tout le monde se trouve d'accord qu'on dépense trop pour les budgets militaires. Le problème, pour les uns, est de les réduire sans entraîner de modifications dans la structure politique du monde, c'est-à-dire les rapports de forces; pour les autres, le problème est inverse. Quelqu'un — la France — va-t-il dire non à toute proposition, bloquer ainsi les débats? Quelqu'un — la Russie, l'Allemagne — va-t-il remettre un ultimatum au président et faire sauter la Conférence en morceaux? Personne n'est très rassuré. Il s'agit de s'avancer avec précaution sur un terrain peut-être miné, coupé d'angles morts, propice aux embuscades. D'une délégation à l'autre, on ne s'invite pas encore, on ne se tâte que par personnes interposées, on utilise des journalistes officieux. D'où cette impression d'attente, et même d'anxiété. C'est le vide du champ de bataille.

Et alors, dans le flottement général, dans l'inquiétude voisine du sauve-qui-peut, le vendredi 5 février, M. Tardieu monte à la tribune et dépose sur le bureau les propositions françaises. Du coup, la Conférence cristallise.

« Bien joué! » n'ont pu s'empêcher de s'écrier même des adversaires. En prenant ainsi les devants, en effet, M. Tardieu, bon stratège, s'est assuré le bénéfice de la surprise et l'initiative des opérations. Parmi tant d'incertitudes, il a déterminé un courant. Il a passé de la position ingrate de défendeur à celle, optimiste et sympathique, du monsieur qui offre quelque chose. Manœuvre en vitesse, et dont il faut avoir été sur place pour connaître les résultats immédiats.

Ceci pour l'heure choisie. Quant au fond, il ne provoquait pas moins de stupeur admirative. Comme Talleyrand s'emparait du principe de la légitimité, qui était celui de ses ennemis,

afin de mieux les combattre, M. Tardieu, sans prétendre se baser sur des motifs strictement nationaux, invoquait l'intérêt même de la Société des Nations, c'est-à-dire, en principe, celui de ses auditeurs. S'établissant au centre de la situation, il tirait ses arguments de la nécessité précisément qui l'avait créée.

J'ajoute enfin que la forme donnée au projet, si lisible et si logique, avait de quoi sidérer. Court et franc, cet exposé était bien plus habile qu'une phraséologie humanitaire. Il vous cernait par sa vigueur démonstrative, il vous obligeait à prendre parti. Ce n'est pas inutile, me disais-je, d'avoir comme plénipotentiaire un ancien lauréat du Concours général. Savoir rédiger est une grande force dans les réunions internationales, confuses autant que complexes, et où les idées sont alourdies par le mélange des langages.

***

Vint le samedi.

On a sévèrement jugé, et ridiculisé, cette journée. On a dit qu'elle rappelait certaines heures révolutionnaires et l'intrusion des clubs dans les assemblées. On a dit aussi que c'était une démonstration de vieilles filles. Ces jugements me paraissent trahir une certaine incompréhension.

La séance de ce jour-là fut consacrée à entendre quelques vœux des innombrables pétitionnaires en faveur du désarmement. Nous retrouvons là ce que j'indiquais au début de ces pages : en dehors d'une salle où siègent des délégués officiels liés par des instructions gouvernementales, s'inquiète et se plaint une opinion publique sincèrement alarmée. On peut estimer que ses revendications reposent sur un malentendu, sur une confusion entre la paix et le désarmement, mais elles existent, elles s'affirment. Les peuples, ai-je entendu dire, ont le droit de s'exprimer sur le désarmement, car ce sont eux le matériel humain et la chair à canon. La guerre n'est plus affaire de spécialistes. Elle n'est même plus seulement l'affaire des hommes seuls, puisqu'elle entraînera dans ses horreurs les femmes, les enfants, les vieillards.

Dans le monde entier, je crois que ce sont les femmes, qui,

depuis des mois, se préoccupent le plus du désarmement. Beaucoup de leurs représentantes étaient venues à Genève et parfois de très loin, apportant des ballots de pétitions. La veille elles firent un cortège dans les rues, toutes ornées d'un brassard blanc. Qu'on n'imagine pas seulement des demoiselles un peu mûres avides de jouer un rôle : il y avait parmi elles de nombreuses mères, des mères dont les fils ont été tués.

Mais il n'y avait pas que des femmes pour présenter des pétitions et défiler à la tribune de l'Assemblée. On entendit successivement des délégués des Églises, puis lord Robert Cecil, au nom de l'Union pour la S. D. N., puis des représentants des associations d'étudiants. L'étudiant américain eut un mot presque naïf qui porta à cause de sa fraîcheur même : s'adressant aux hommes politiques qui l'écoutaient en silence, il les supplia de le laisser vivre, lui et ses camarades, parce qu'ils aimaient la vie.

Ensuite M. Vandervelde prit la parole, et l'émotion cessa d'être humaine pour devenir partisane. Si M. Henderson, quoique désavoué par ses électeurs, a tenu à demeurer président de la Conférence, c'est pour essayer de la mettre sous l'influence de la IIe Internationale dont il est l'un des chefs. M. Vandervelde en est un autre, et il venait à la rescousse. Seulement il fut brutal, il voulut intimider. Son discours avait été censuré. Mais il n'hésita pas à clamer des mots de menace qu'il avait promis de ne pas employer. Sur un ton violent, il « exigea » le désarmement, il alla jusqu'à déclarer qu'en temps de guerre les ouvriers ne se combattraient pas mais qu'ils ne jetteraient pas pour autant leurs armes. Ce qui signifie, en bon français, qu'ils s'en serviraient contre leurs compatriotes. On voit que ce pacifiste n'a pas peur de la guerre civile.

Outre cette séance à l'Assemblée, il y eut de nombreuses manifestations publiques en faveur du désarmement. Je ne puis les relater toutes, mais je voudrais signaler celle qui fut organisée par la *Ciamac*. Cette association internationale groupe trois millions d'anciens combattants et de mutilés. Les discours qui furent prononcés à cette réunion, par des Français, des Autrichiens, des Allemands, des Polonais, furent modérés mais catégoriques. Aucun effet facile, mais une

résolution intrépide, la volonté d'empêcher que « cela » recommençât. Montant du public vers l'estrade une sympathie fervente entourait, embrassait les orateurs. Ils parlaient et, dans la salle, les yeux brillaient de larmes à peine dissimulées. Quand cette masse d'auditeurs se leva pour honorer en silence les morts de la guerre, et, ensuite, quand un Autrichien aveugle et amputé des deux mains réclama des garanties nouvelles pour la paix, je sentis l'émotion souder en un bloc toute l'assistance.

Celle-ci, qui avait été convoquée par les anciens combattants français habitant Genève, se composait en majorité de gens simples, d'apparence rustique, arrivés de Savoie en de nombreux cars. Je les avais regardés entrer dans la salle. La plupart étaient décorés, quelques-uns plusieurs fois. Beaucoup s'appuyaient sur des cannes. Ici et là des manches vides, des pilons de bois. Des visages à lunettes noires, d'autres affreusement couturés. Ils arrivaient par groupes, s'interpellant avec une bonhomie empreinte de gravité et même de douceur; ils entouraient des camarades allemands qui leur parlaient français. Une remarque me vint tout à coup : *il n'y avait pas de jeunes gens parmi eux.* Ces combattants grisonnaient tous : en 1932, ils ne représentent plus que l'ancienne génération. Quand ce ne sont que les hommes mûrs qui s'opposent à la guerre, parce qu'ils la connaissent, on se demande si cette protestation, suffisante aujourd'hui, le sera toujours demain. Que pensent ceux qui ont refusé de signer les pétitions? Si nombreux que soient les signataires, ceux qui n'ont pas renoncé à recourir à la force ne sont-ils pas plus nombreux encore?

L'un des orateurs avait eu un mot frappant. « Nous devons imposer la paix, disait-il, en souvenir de nos camarades qui ne sont pas revenus. » Phrase devenue banale. Mais il ajouta: « J'entends ceux que nous avons tués. » Chez cet homme qui avait payé sa dette, l'idée de guerre était liée à un remords. Chez d'autres n'est-elle pas liée à l'espérance?

***

Après une semaine de mise en train, commencèrent les grandes séances. Non pas encore la discussion — celle-ci

s'engagera dans les Commissions futures et sera peut-être dramatique — mais seulement l'énoncé cérémonieux, aux pointes mouchetées, des thèses gouvernementales. Du fait de l'initiative française, plusieurs de ces discours durent être remaniés en dernière heure. D'autres, moins agressifs qu'on ne le craignait, offrirent, sans le dire expressément, des occasions de causer dans les couloirs, loin des enregistrements des sténographes. Et ce premier défilé de harangues parallèles parut assez encourageant. Interrogé pour le cinéma parlant, M. Tardieu s'écriait : « La conférence marche bien. »

Le lundi 8 février, Sir John Simon, premier orateur inscrit, monte à la tribune. Cet homme d'État, habile à la conciliation, ce libéral qui applique un programme conservateur, ce grand avocat qui n'a jamais perdu les causes dont il se chargeait, ce lettré heureux présente un aspect très sympathique. Glabre et chauve, ses cheveux sont blancs et son teint rose. Il a l'air à la fois bon et malin.

Le début de son discours est plein de courtoisie. Il parle sur un ton modéré. Rien de l'emphase grandiloquente et primaire de M. Ramsay MacDonald, qui avait détonné si fort, ici, il y a quelques années. Peu de gestes. Sir John se borne à frapper doucement sa paume gauche de son index droit. Ou bien, à la façon de Balfour, il saisit et tient les revers de son veston. Puis son débit s'échauffe, chante un peu : ce qui était un exposé se transforme en éloquence. Les mains deviennent plus mobiles, l'accent plus persuasif. On dirait même qu'un peu d'émotion, mais une émotion préparée, conduite, passe dans la voix. Ensuite la modulation s'apaise; au pathétique à peine indiqué succède un largo presque solennel. Et la thèse britannique se résume à grands traits, à la fin de ce discours construit et distribué comme une œuvre d'art. On la connaît : l'Angleterre accepte comme base le projet de la Commission; elle accepte la création d'une Commission permanente de contrôle; elle propose d'interdire les gaz et les sous-marins et de limiter les armements offensifs.

Applaudissements. Traduction. Puis M. Henderson annonce : « La parole est à M. *Tardiou.* »

M. André Tardieu se lève, monte allégrement à la tribune, sort un papier de sa poche, l'étale et commence. Lui ne balance

pas ses périodes, mais va droit devant lui sans autres gestes que de heurter une main fermée contre une main ouverte. Son lorgnon brille parfois, sous le front qui est très haut. Il se tient droit, un peu courtaud, mais bien d'aplomb; sa voix claire se fait entendre partout, intéresse, réveille, stimule. Ce n'est pas l'hésitation calculée et puis tout à coup le phrasé de M. Briand, ni ses appels au sentiment, ni sa sonore malédiction de la guerre. Tous ces thèmes connus, et peut-être parce qu'ils étaient connus, agissaient sur l'Assemblée de Genève : flacons de parfum capiteux que l'orateur débouchait sous les narines. Il en montait une griserie, un optimisme de commande. Les gens étaient heureux de se laisser convaincre par ce vieil enchanteur, à la fois idéaliste et roublard, grâce à qui les choses semblaient s'arranger merveilleusement.

M. Tardieu, lui, montre les choses dans leur incohérence résistante, et il invite à leur imposer un ordre, sans dissimuler qu'il y faudra des efforts. Il n'hésite pas à dire ce que pensent tant d'amis véritables de la Société des Nations, c'est qu'elle a besoin d'un redressement. Il énumère une série de critiques, justes, précises, qui font balle. Et ensuite il propose un plan. Il dit ses raisons moins d'espérer peut-être que de vouloir. Puis il formule une conclusion brève, entraînante aussi — et c'est tout. Il a fini, il redescend de la tribune au milieu des applaudissements.

Par ce discours si bien frappé, M. Tardieu a exploité son succès, qui cesse d'inspirer la surprise pour provoquer chez tous l'admiration et, chez beaucoup, la confiance. Maintenant, sur le terrain ainsi dégagé, il va pouvoir manœuvrer. Déjà on annonce qu'il a prié M. Grandi à déjeuner.

***

M. Hugh Gibson parle le lendemain. Quoique jeune encore, et sa minceur le dit, il a des cheveux d'argent qui lui ajoutent deux ailerons au-dessus des oreilles. Il est élégant, — en jaquette, ce qui fait un peu diplomate d'avant-guerre. Il parle, sûr qu'il est d'avoir raison puisqu'il dispose de la toute-puissance. Les États-Unis peuvent dire et faire exactement ce

qu'ils veulent. Il n'ont besoin de personne et personne ne les contraindra. Ils le savent et le font savoir.

Position magnifique, et en même temps dangereuse. C'est celle du souverain, ou plutôt du despote, ou, plus simplement, de l'homme très riche, que les tiers ne se permettent pas de critiquer en face, ni de conseiller avec franchise. Tout ami alors vous flatte et tout ennemi se dissimule. On n'est jamais renseigné, même pas sur soi. On en vient à prendre son caprice pour l'inspiration de la Providence et son égoïsme pour la raison d'être du monde. Jamais on ne se met à la place d'autrui, ce serait déchoir. Les soucis, les difficultés de l'humanité commune vous paraissent mesquins et ridicules, puisqu'on ne les connaîtra jamais. On finit par railler les faibles et par mépriser les pauvres.

Les États-Unis sont trop grands seigneurs pour se commettre avec la S. D. N. Ils nous l'ont abandonnée comme on jette une aumône dont, bien sûr, on n'a pas besoin. Leur superbe regarde de haut les agitations de la misérable Europe, leur dignité puritaine se refuse à des promiscuités douteuses. Sûr de ne pas être contredit — qui l'oserait? — M. Gibson proclame que l'hémisphère américain est un exemple de sagesse, d'honneur et de tenue. Tout s'y déroule au nom de la justice et de la paix, dans une bienveillance universelle. Depuis un demi-siècle, affirme l'honorable ambassadeur, aucune guerre n'y a éclaté... L'auditeur sursaute : la guerre de Cuba de date-t-elle pas de 1898? Et les expéditions militaires au Nicaragua, au Mexique? Il n'importe. L'Amérique est pure de tout péché.

C'est ensuite au tour de M. Brüning. Le chancelier allemand, qui attendait que sir John Simon fût arrivé à Genève pour s'y rendre, a été mal conseillé. Pendant son absence, les autres, ceux qui étaient exacts au rendez-vous, ont travaillé. Quand il a appris le dépôt des propositions françaises, il a demandé, de Berlin, à parler immédiatement après le délégué anglais. Mais, sur place, M. Tardieu s'était déjà inscrit. Sollicité de céder son tour, il refusa. Ainsi, parlant avant M. Brüning, il put renforcer son projet par son discours, sans user son temps à répondre.

M. Brüning, en revanche, s'il voulait faire des propositions

précises, était obligé de critiquer d'abord son adversaire, de le suivre et non de le précéder. Aussi préféra-t-il se tenir dans des généralités, comptant sur M. Grandi pour pousser l'offensive commune. On a vanté sa modération, mais c'est une modération d'attente et qui réserve tout.

Laissons de côté M. Litvinov qu'on a écouté avec une politesse glacée mais que personne ne peut croire, et donnons l'importance qu'il mérite au discours de M. Grandi. Autant M. Brüning est modeste, effacé, et même patelin, hors d'âge, dirait-on, hors du siècle aussi, d'apparence quelconque avec son gros corps aux genoux serrés, son crâne nu, ses lunettes d'or, autant le ministre italien est allant, courageux et direct. Jeune, les yeux vifs, élégant, il a le goût de la dialectique subtile et des formules frappantes. C'est le véritable adversaire de M. Tardieu. Leurs thèses sont opposées, mais elles offrent pourtant la curieuse ressemblance de s'installer au centre du Pacte pour mieux s'en servir. Longtemps le fascisme a montré à la S. D. N. une profonde méfiance, et même de la rancune. Depuis deux ans environ, la méthode a changé. Avec un parfait sang-froid l'Italie a procédé, sur le théâtre extérieur, à un renversement des doctrines. Nous allons assister à ceci : chacun, le Français et l'Italien, pour manœuvrer l'autre, se dira le meilleur interprète d'une idéologie commune; ils emploieront les mêmes mots en leur donnant des sens différents, mais sans être dupes, je pense, de cette ironie transcendante.

***

Pendant la traduction des discours, les journalistes, quittant la salle de l'Assemblée, se retrouvent dans le local qui leur est réservé. A ce moment, pour eux, l'affaire du jour est courue, il ne s'agit plus que de la décrire et de la juger. C'est un amusant spectacle que donnent alors ces coulisses de l'information. Assis devant des rangées de tables, des hommes et des femmes préoccupés rédigent des dépêches, écrivent ou tapent leurs articles. Derrière eux, des cabines téléphoniques s'ouvrent pour la transmission immédiate du renseignement. L'impression est qu'on se trouve dans une circonvolution de quelque gigantesque cerveau, un lieu ultra-sensible, cons-

tamment excité et qui répond par d'innombrables réflexes. D'ici, une dépêche, un message téléphonique courent jusqu'aux capitales comme des sensations le long des nerfs.

Dans cette salle de la presse où tout se colporte, dans ce milieu disparate, vibrant, aux jugements instantanés, mobile à l'extrême, sceptique, on imagine quelle explosion provoqua la nouvelle que le gouvernement français était renversé. Tout de suite la température fut celle de l'ébullition... Les jours précédents avaient été occupés par les discours des représentents des petits États. Discours dignes et sensés, qui faisaient progresser la discussion générale sur un front d'ensemble, mais sans fièvre. On attendait maintenant le second discours de l'Allemagne. Et voilà qu'à la veille de ce premier engagement sérieux la délégation française disparaissait. Là où il y avait un homme on ne voyait plus qu'un vide. Mille pronostics éclataient aussitôt comme autant de pétards, des combinaisons nouvelles s'esquissaient en fusées. Mais, malgré les impatiences surexcitées, il fallait piétiner en attendant le verdict de Paris.

Le premier acte de la Conférence était terminé.

ROBERT DE TRAZ

HÉRITAGES[1]

Tard dans la nuit, comme aux jours de fête, des voix s'élevaient dans les ruelles silencieuses sur les petites places en arcades où clapotait une fontaine, entre deux arbres et, vers l'aube, parfois, un ivrogne solitaire chantait sous les maisons, en déformant un refrain de café-concert :

Quand nous serons à la mairie,
Tant pis pour toi.

Jusqu'à l'aube aussi, dans les débits de la Condamine, des charretiers aux yeux rouges, des rouliers de passage, en blouses noires, un mouchoir noué autour du cou, le chapeau sur le front, s'efforçaient d'apprendre la chanson faite sur l'usine, les métiers de la soie, la misère des gens, les élections prochaines. Un joueur d'accordéon, la tête penchée, l'oreille inclinée vers son instrument, filait le motif de la vieille complainte et, attentifs, les épaules tombantes, la main sur un verre de vin rouge, ils reprenaient en chœur le refrain, en lui donnant un rythme de montagnarde fait pour les grands échos.

A la même heure, dans les chambres froides, longues, agrandies encore par la clarté des vitres sans contrevents, des hommes et des femmes, joue contre joue, parlaient à voix basse, à cause des enfants qui soupiraient en dormant auprès de leur lit :

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er, 15 janvier, 1er et 15 février.

— C'est sûr, s'ils font leur usine, ils nous enlèvent le pain de la bouche.

— Tu crois? Mais, quand même...

En pleine nuit, comme un dormeur qui rêve, la ville parlait encore ainsi de l'usine et, de grand matin, par le vent frais, devant le Continental dont le garçon arrosait la terrasse avec un entonnoir, Hercule Pons achetait le premier numéro du journal qu'il avait composé lui-même la veille et le lisait à haute voix, pour l'essayer, pour entendre la résonance de ses phrases.

Cependant, cette agitation ne touchait encore que la population ouvrière, que les petites gens de la ville. Une masse confuse, silencieuse, et qui semblait indifférente, ne prenait pas part à la lutte. Fonctionnaires, bourgeois, commerçants se réservaient encore. D'autres, enfin, qui espéraient un bénéfice quelconque de la nouvelle usine, entrepreneurs, marchands de bois, blâmaient cette résistance et s'apprêtaient à soutenir le maire sortant et sa liste des Intérêts Économiques.

***

Aux prés de Molières, Georges s'efforçait de suivre cette agitation. Il interrogeait Noëlie chaque fois qu'elle venait de faire une course à la Condamine, il passait des heures à relire la feuille locale, à regarder les photographies de ses adversaires.

— Quelles drôles de têtes! Il n'y en a pas un seul qui s'impose un peu. Mège? Comme les autres. Que peuvent-ils espérer? Où est leur chef?

Il posait le journal sur son bureau, le reprenait, lisait trois lignes, regardait encore les photographies. Il entendait Noëlie qui traversait la pièce à pas prudents; il voyait à nouveau se confondre tous ces visages, comme ceux d'une foule en train de s'écouler, anonyme, silencieuse.

— Attendez, Noëlie. Écoutez un peu... Vous revenez de la Condamine? Vous n'avez rien entendu dire? Les gens ne parlent pas de cette histoire? Un peu, tout de même...

Une brusque honte le prenait. D'un geste, il empêchait

Noëlie de répondre et, oisif, plein d'inquiétude, il recommençait à lutter de patience avec le temps.

Au jour le jour, il tenait sa Société au courant des événements locaux. Il la poussait à brusquer les choses, lui demandait d'agir auprès des pouvoirs. Maintenant, il sous-estimait la force de ceux qui s'opposaient à ses projets, il affirmait que l'élection de la liste de défense était impossible. Il passait des heures à rédiger des rapports pour M. Terris et pour le Directeur Général.

« Je connais assez Saint-André, pour pouvoir affirmer... »

Mais quelquefois, alors qu'il était en train d'écrire, forçant ses termes, affirmant avec violence comme pour entraîner sa propre conviction, il se prenait à douter. Il sentait brusquement qu'il était peu en contact avec tous ces hommes, qui, dans quelques jours, allaient manifester leur volonté. Il ne vivait pas au milieu d'eux, il les connaissait à peine, il n'avait aucun moyen de peser sur leurs pensées et sur leurs actes. L'appui financier que, sur sa demande, sa Société donnait à la liste du maire, lui semblait dérisoire. Il s'effrayait d'être si peu actif, si peu mêlé à cette bataille.

Il s'efforçait alors de voir des gens, de se mettre en rapports avec tous ceux dont les intérêts s'accordaient avec la création de l'usine. Il demandait des devis aux entrepreneurs, laissait espérer des commandes. Vite désorienté par ces visages inconnus, il pressait M. Davin de l'aboucher avec tous les indécis, avec tous ceux qu'une gentillesse ou qu'une libéralité pouvait gagner.

Des hommes soucieux venaient le voir, aux heures où personne ne passait sur le rond-point de la filature. Ils franchissaient la grille en coup de vent, entraient dans son bureau, le chapeau à la main, essoufflés, comme poursuivis, brusquement plus à l'aise dans la pièce fermée :

— M. Davin m'a dit de venir vous voir... C'est un ami, je le sais bien camarade avec vous...

L'homme hésitait, attendait d'être mis en confiance. Georges le faisait asseoir, lui prenait son chapeau des mains, le posait sur une chaise et, tendant une cigarette à l'inconnu, le questionnait en faisant mine de se souvenir de lui.

— Je fais les transports... C'est moi qui ai le camion Citroën

à benne, vous avez bien dû le voir... Par le temps qui court, on travaille doucement. Si jamais...

— Nous aurons sûrement besoin de vous pour les travaux. Mettez-moi votre nom et votre adresse sur cette fiche. La force de la voiture aussi...

— L'adresse? Ce n'est pas la peine. Tout le monde me connaît à Saint-André... La machine? C'est un quatorze. Trois tonnes... On peut en abattre avec ça. C'est moi qui ai transporté les pierres, sur la route, ces derniers temps.

Jamais ces dialogues ne prenaient un ton amical, une allure familière et détendue. Tous ces visiteurs étaient précis, obsédés par la seule idée de trouver de l'ouvrage, âpres et vigilants. Ils exposaient dix fois ce qu'ils pouvaient faire, sans prendre d'engagement, en attendant une promesse de Georges.

Au fil de la conversation, ces visages de mécaniciens à casquettes, de petits entrepreneurs embourgeoisés, se tiraient étrangement, se crispaient dans une immobilité attentive, démasquant brusquement une hérédité paysanne toute proche, une habitude séculaire de la méfiance, du troc attentivement contrôlé, donnant donnant.

Entraîné par cette âpreté, discutant, arrêtant des marchés tacites, fermant la main sur des promesses qu'il payait aussitôt par d'autres promesses, Georges devenait un autre homme. Il ne cédait plus aux préoccupations sentimentales puisées dans la légende de son père et n'essayait plus de réaliser cet idéal dont sa mère et les siens l'avaient entretenu pendant toute sa jeunesse. Le souvenir même de cet homme d'âge, sobrement habillé d'étoffes solides, finement tissées, que tout le monde saluait dans les rues de la ville, ne le dominait plus. Il ne pensait plus à cette royauté morale, à cette affection déférente. Il n'était pas question pour lui maintenant de la retrouver, de renouer ces rapports humains, cette considération des hommes pour un homme. Il ne voulait plus qu'agir avec puissance, indifférence à l'opinion, en ne pensant qu'au but à atteindre.

Ces changements bouleversaient son attitude, sa façon d'être. Ce n'était plus le jeune homme de bonne volonté, hésitant, anxieux d'être semblable à des hommes qui ne vivaient que par la légende, craignant toujours d'être infé-

rieur à ses modèles. Il ne cherchait plus à réaliser un type humain, longtemps admiré, mais, uniquement, à remplir sa tâche avec les forces qu'on avait mises à son service.

Maintenant, quand il rencontrait M. Davin, et qu'il discutait avec lui, il se montrait de plus en plus net, de plus en plus impérieux. Il ne parlait plus en son nom et ne sous-entendait plus qu'il ne faisait que représenter son père, le souvenir de son père, sa famille, mais il parlait au nom de sa Société : « Nous... » disait-il toujours avec un temps d'arrêt, une halte de la voix.

Exaspéré par les petites manœuvres auxquelles le réduisait M. Davin, il finit par chercher à s'en libérer.

— Ne m'envoyez donc plus de ces électeurs en mal d'une pièce de cent sous. Je ne peux pas croire à l'utilité de ces visites...

— Eh là, cher monsieur, le diamètre d'une pièce de cent sous est immense. On peut y faire entrer bien des choses. Ne méprisez pas ces visites intéressées. Il vous faut savoir éveiller des espoirs. C'est comme cela seulement que vous pouvez nous être utile... Si vos amis personnels avaient encore quelque influence ici! Mais il vaut mieux ne pas en parler, n'est-ce pas?

Pendant un moment, Georges avait pensé à faire ajouter son nom à la liste des Intérêts Économiques, il en avait même parlé à M. Davin :

— Après tout, je réside à Saint-André, je suis au cœur de toute cette histoire, il faut faire face et rendre les choses évidentes...

Le maire, soucieux peut-être d'éliminer un concurrent redoutable en cas de succès, lui avait persuadé qu'il représentait une chance d'échec. Il voulait faire la campagne en feignant de négliger la question de l'usine, en la laissant au second plan.

— Administration municipale d'abord. Des promesses pratiques, un programme net... Si nous entrons sur leur terrain, ils ameuteront la ville contre nous. Laissez-moi faire.

Ayant ainsi détourné Georges de prendre une part active à la lutte, le maire menait sa campagne sans répondre aux questions de ses adversaires. Il espérait, par son attitude,

calmer les passions et éviter une bataille ouverte. Il ne répondait pas aux articles et aux affiches d'Hercule Pons, il manœuvrait pour n'avoir pas à tenir de réunion publique et voyait son monde à petites journées, entre quatre yeux. Sa seule action en terrain découvert avait consisté à rédiger un long programme, silencieux sur tout ce qui touchait au terrain de sport et à la nouvelle usine, mais qui promettait un dégrèvement des centimes, l'établissement de bains-douches, une refonte complète des adductions d'eau et la mise en état des promenades publiques.

Dans ce tumulte, M. Davin jouait beau jeu, aussi calme en apparence que tous les quatre ans, sûr de lui, un peu méprisant pour ses adversaires.

— S'ils avaient voulu me tomber, c'était possible... mais il fallait s'y prendre autrement. La prochaine fois, il faudra qu'ils viennent me demander conseil. Je leur arrangerai leur affaire. Si c'était moi qui voulais prendre la place, je me donnerais plus de fil à retordre. Il leur faut apprendre encore à faire la politique.

Mais, chez lui, seul, à l'abri des regards, il s'abandonnait de plus en plus à sa colère et à sa crainte. Il se sentait entraîné par les événements, dominé par des intérêts qui n'étaient pas les siens, obligé d'accepter un jeu qui menaçait ses ambitions. Il rudoyait alors sa femme, ménagère silencieuse, craintive, dure à la peine, et se vengeait sur elle des ennuis de sa vie publique :

— C'est ce galopin qui m'a foutu dans ces embarras. Sans lui, j'étais bien tranquille. Je mourais maire de Saint-André et peut-être même... Ces gens-là rendent la politique impossible. Maintenant, marche ou crève.

La vieille femme essayait de lui tenir tête. Humble et rageuse, la voix aigre, un flot de sang sous sa peau grise, sur son front tendu par sa coiffure lisse, elle répondait, le regard oblique, les gestes à contre-temps :

— Aussi, tu n'avais qu'à rester en dehors de tout ça... Si tu n'avais pas voulu faire l'important devant lui!

— Faire l'important! Comme si j'étais le maître, avec la Société, avec la préfecture, avec toutes les administrations

qui sont à leurs ordres. Il aurait fallu peut-être m'en faire des ennemis? Une fois installés, ils m'auraient fait filer de la mairie pour y mettre un homme à eux.

Elle cédait du coup à la violence du ton, à la brutalité des gestes, au petit entrepreneur sans le sou de jadis, brusquement réapparu sous l'homme important, avare de paroles, ami de tout le monde.

— Tu crois ça. Tu n'as jamais rien compris à mes affaires. Si j'avais attendu après toi, je courrais encore les adjudications... C'est comme ces gens-là, ils mettraient la révolution dans le pays, s'ils croyaient pouvoir y faire leurs affaires... Il avait bien besoin de revenir à Saint-André, cette espèce de Cavérac. Les grandes familles du pays! Des gens-foutre qui ont tout perdu, qui ont laissé se fermer leurs usines, qui ne savent plus rien de ce qui se passe. Ça se croit les seigneurs, les maîtres de la région... Depuis que je suis maire, qu'est-ce qu'ils ont fait pour leur commune, qu'est-ce qu'ils ont fait pour moi? Il venait me parler de son père... Son père! J'ai tenu plus de place que lui, ici. Tas de fils de famille!

***

De son côté, enfermé chez lui, coupé de ce mouvement qu'il avait fait naître, craignant d'exciter les passions par sa présence, sans renseignements, sans amis sûrs, Georges vivait dans une nervosité croissante et n'attendait plus rien que de la lutte elle-même.

— On verra dimanche... Question de force. C'est eux qui l'auront voulu. Après ça, nous les mènerons dur, s'il le faut.

Il s'était dégoûté de toutes ces petites intrigues, de toutes ces tractations d'homme à homme qui avaient été sa seule action dans la bataille. Maintenant, quand un protégé de M. Davin venait le voir, aux prés de Molières, il ne cherchait plus à feindre l'amitié et cachait mal son jeu. Ses visiteurs en étaient blessés et repartaient avec une hostilité sourde, un air servile et menaçant, le corps de biais, les yeux fuyants. A plusieurs reprises, des femmes étaient venues lui demander de l'argent et il avait eu mille peines à se débarrasser d'un

vieux, puant le vin, morveux, qui voulait être engagé comme jardinier dans le parc.

— Il y en avait un, au bon temps de l'usine. Ça vous est nécessaire maintenant et vous n'en trouverez pas d'autre. M. Davin vous expliquera...

Le samedi matin, à la veille des élections, M. Davin arriva de bonne heure aux prés de Molières. Georges venait de recevoir les journaux et faisait sauter les bandes. La presse était pleine de proclamations et d'appels. Un journal conservateur avait inséré le programme de la liste des Intérêts Économiques, mais, pour la dixième fois, le journal local publiait les photographies des membres de la liste de défense, Pons et Mège en tête. Sans attendre d'être annoncé, M. Davin entra derrière Noëlie.

— Ils font une réunion contradictoire, ce soir. Ils nous somment d'aller y répondre.

— Où donc?

— Aux Halles... La ville entière y sera.

Maintenant, Georges voyait, en première page du journal qu'il n'avait pas eu le temps de lire, l'annonce de la réunion contradictoire.

— Tenez, regardez l'article... *Dernière preuve*... C'est Pons qui l'a fait passer... C'est d'un grotesque.

— Eh bien, nous les tenons. Ils vont braquer les gens contre eux. Vous devez les écraser.

— Demain?

— Non, ce soir, aux Halles, devant tout Saint-André réuni.

— Vous êtes fou... Que moi, tout seul, j'aille tenir tête à ces énergumènes? Mais vous ne savez pas ce qu'on dit? Vous n'entendez rien derrière vos grilles?

— Je viendrai avec vous. Je ne suis pas orateur, mais je sais faire un exposé, convaincre avec des chiffres, faire obéir à la rigueur.

— Vous allez vous faire flanquer à la rivière.

— Sur ce plan-là... Ce n'est pas en me faisant peur...

Le maire réfléchissait, ronronnait, suait du front et des tempes, lissait ses cheveux avec sa sueur, d'un geste machinal. Cette transpiration d'homme maigre avait quelque chose de solennel et les incertitudes morales prenaient par elle l'appa-

rence de la douleur physique. M. Davin vivait un des plus rudes moments de sa carrière. Vingt années d'habiletés politiques, de préméditations, de ménagements, des années de sage administration et d'application quotidienne risquaient d'être balayées par un événement qu'il n'avait ni recherché ni prévu. Il répétait, comme pour interroger Georges, comme pour s'interroger lui-même :

— Alors, le tout pour le tout?

Georges affectait de rire, de paraître libre et dégagé. Il tapait du dos de la main sur la feuille locale, écrasait d'une chiquenaude les visages satisfaits et étriqués de ses adversaires.

— Mais enfin, monsieur Davin, vous savez ce que c'est qu'administrer une ville, que faire face à des responsabilités, vous avez une expérience, vous connaissez les hommes. Que voulez-vous que disent des Mège et des Pons?

Il ne parlait même pas des autres, de ces petites gens sans importance qui complétaient la liste, de ces ouvriers, de ces petits propriétaires, dont la seule force était d'être semblables à tous les autres hommes, à tous ceux qui ne pouvaient être des guides ni des chefs. Sa main ouverte passait sur leurs visages, comme pour les rayer, les anéantir.

— Alors, le tout pour le tout?

Au bout d'un moment, ils étaient d'accord. Une semaine d'attente et d'énervement les avait préparés à accepter la bataille, même dans les plus mauvaises conditions, même en courant la chance de s'y faire écraser.

— Je mettrai quelques amis devant la tribune... Il me reste encore des fidèles parmi ceux qui peuvent faire un coup de main.

— A ce soir huit heures.

A la nuit tombée, des voix s'éveillèrent au fond des ruelles, dans les cours sombres, sous la voûte des porches, devant les escaliers à pente raide. Elles se répondaient, s'appelaient et, parfois, au milieu des résonances de l'écho, comme folle, hallucinée, une seule voix continuait un dialogue dont l'autre partie se perdait dans le silence des vieilles bâtisses.

— On y va? Non, non, restez, vous autres, ce n'est pas votre place... D'autres femmes y sont allées? Tant pis pour elles. Vous vous feriez écraser.

Une foule d'hommes, de femmes, d'enfants tenus par la main, se dirigeait vers les Halles, haute et longue bâtisse de fer, à verrières blanches, chargées de poussière. Devant les deux grandes portes, en plein ouvertes, elle allait et venait, comme un ressac, avançant toujours.

— Ne poussez pas, ne poussez pas.

Sourde, possédée par son propre mouvement, elle avançait encore, gagnait une marche. Mais, par moments, son élan fléchissait d'un coup. Des épaules faisaient mur, des mains se liaient entre elles et, dans un mouvement de gentillesse souriante, des hommes se retournaient en criant :

— Les gosses, les gosses.

Quand Georges arriva, les Halles étaient pleines. Entré par une porte latérale, il se glissa dans la foule jusqu'au pied de la tribune où il retrouva M. Davin et un petit groupe d'amis. En s'avançant, les bras en avant, un mot d'excuse sans cesse renouvelé à la bouche, il ne vit rien. Mais, le dos au mur crépi, coude à coude avec le maire, il se retourna et, d'un seul coup, il embrassa la salle entière.

Des lampes électriques, au bout de longs fils invisibles, pendaient du plafond, à un mètre au-dessus de la foule. Les réflecteurs émaillés faisaient des zones d'ombre inégales, découpaient des triangles plus ou moins obscurs et laissaient la haute verrière dans la nuit. Crue, violente, blanche, la lumière tombait sur la foule comme une poussière ensoleillée. Casquettes, bérets, petits chapeaux mous, têtes nues, se balançaient devant Georges. Il apercevait des enfants, grimpés sur les épaules de leur père, des filles qui sautaient en l'air en prenant appui sur le bras des garçons.

En face de lui, à califourchon sur les crocs où les bouchers pendaient leur viande, plaqués contre les murs, il voyait des jeunes hommes alignés comme des cariatides. Ils s'équilibraient les uns les autres, les mains aux épaules, leurs visages au ras des lampes, éclairés de plein fouet par les clartés horizontales qui glissaient sous les réflecteurs. Tous ces visages étaient durs, sans zones d'ombre, pareils à des masques mobiles et blafards. Georges les regardait les uns après les autres, les reconnaissait presque tous, car ils étaient ceux

des hommes de son âge, les plus jeunes, les plus ardents, les plus résolus à tout voir, à tout entendre.

— Paul... Marcel Verdier avec qui j'allais à la rivière...

Le maire lui touchait le bras, se penchait vers lui :

— Rude soirée... La ville entière. Vous parlez le premier, après eux?

La haute taille d'Hercule Pons dominait la foule. Il cherchait des yeux le Quinze de l'équipe première, massé à côté de la tribune.

— Six à zéro, les enfants. Et trente et soixante, si vous voulez.

Achille Mège se glissait vers la tribune. Georges le vit empoigner à pleine main le rebord du plateau, se mettre à genoux, se redresser. La foule, en bloquant ses conversations et ses cris, fit un bruit étrange, poussa une sorte de soupir.

— ... à nommer le bureau.

Georges n'avait entendu que cette fin de phrase. Le tumulte reprit.

— Polge, Polge, Polge Alfred... Non, non, Pons.

La voix de Pons : « Je ne suis pas venu ici pour être spectateur. »

— Polge, Polge.

Georges vit un vieil homme, petit de taille, robuste d'épaules, en veste de futaine, qui se glissait vers la tribune.

— Polge?

A bout de bras, Mège aida l'homme à grimper. La foule applaudissait. Mège dit :

— Polge Alfred, ouvrier de filature, président de séance.

Sur les crocs de bouchers, perdant presque l'équilibre, les jeunes hommes applaudissaient, tendant les bras, penchant le corps en avant. Mège sauta de la tribune, rentra dans la foule. Des noms fusaient de tous côtés. Deux autres hommes grimpèrent sur l'estrade et prirent place à côté de Polge qui dit d'une voix fine, dans le tumulte :

— Azémat Georges, commerçant; Duret Louis, mécanicien : assesseurs.

Le vieil homme était debout, derrière la petite table de bois blanc, hésitant. Sa voix fine, ténue, mais nette, reprit :

— La séance est ouverte.

Georges entendait, à ses tempes, de grands coups solennels. Son col le gênait. D'un geste machinal, il tirait dessus, desserrait sa cravate.

— ... Quelqu'un demande-t-il la parole?

Silence. La fumée des cigarettes luttait avec les traînées de lumière. Des yeux de filles, écarquillés, renversés en arrière par le mouvement des têtes arquées pour mieux voir, brillaient comme des gouttes d'eau sous ce silence.

— Moi.

Pons était à la tribune. Déjà ses phrases sonnaient contre la haute verrière. Éloquence facile, coups de gueule, il marchait en faisant ployer les planches posées sur des tonneaux. Georges suivait sans comprendre, mais, par cette attention presque sans but, il se calmait, se sentait à nouveau maître de lui-même.

Ses tempes redevenaient libres, il ne sentait plus le pincement de son col et la pression du bouton contre sa gorge. Sans mieux comprendre ce que disait l'orateur, il trouvait en lui-même des arguments, des faits, des chiffres. Un moment, le courant de sa pensée s'arrêta, il entendit Pons qui disait :

— Nous savons qui nous sommes. Nous savons ce que c'est que travailler. Notre loi est là, pas chez les hommes d'affaires.

Le reste se perdit pour lui. Il s'étonnait que cet homme pût ainsi parler, se faire écouter par des milliers de personnes. Mais il sentait, auprès de lui, comme une aspiration, un tourbillon d'eau, l'attention passionnée de la foule. N'entendant plus rien, il lui semblait peser de tout son poids sur ce silence, étonné par lui, effrayé presque. Mais ce silence se souleva, éclata, fit une clameur immense. La salle entière acclamait Pons qui sautait de la tribune.

Georges fit un mouvement, avança un peu la jambe gauche, ploya sur ses hanches. Le maire le saisit par le bras :

— Laissez donc. Qu'ils parlent tous d'abord. Nous aurons place nette.

Il y eut une hésitation. Polge s'était levé. Tous les regards s'appuyaient sur le maire et sur Georges. Polge se penchait vers eux par-dessus la table de bois blanc. Quelques rires, dans les

coins de la salle, se répondaient. Mais l'attention de la foule céda, changea de zone, revint vers le devant de la tribune, sur laquelle Achille Mège venait de monter.

La voix tremblait un peu, moins puissante que celle de Pons, mais sonore et découpée. La fin des phrases, parfois, fléchissait comme une branche trop chargée et remontait d'un coup.

Georges n'entendait pas l'homme, mais l'écho battant sur le mur d'en face. Il lui semblait que c'étaient les cariatides vivantes qui parlaient d'une seule voix, puissamment accordée, unanime et multiple.

— On nous dit que la nouvelle usine va donner plus d'activité à la ville. Peut-être. Mais la plupart d'entre nous y perdront leur gagne-pain. Ceux de la filature Carle le savent déjà. Nous sommes solidaires avec eux. Leur misère sera la nôtre. Saint-André n'abandonnera pas ses enfants.

M. Davin suivait avec attention la mimique de Mège. Celui-ci, droit sur le devant de l'estrade, sans gestes, parlait avec une sorte d'effort qui ne l'arrêtait jamais, qui ne heurtait pas mais qui obligeait chacun à le suivre avec une attention passionnée.

— Il a l'oreille... Regardez-les.

Toute la salle, haussée sur la pointe des pieds, aidait l'ouvrier, suivait chacune de ses phrases.

— Nous n'avons pas à nous mettre en travers des projets des uns ou des autres. Que chacun agisse comme il l'entend, mais nous sommes maîtres du domaine communal, nous ne voulons pas qu'il serve contre nous.

« Très bien », dit une voix qui se détacha dans un silence, monta droit et sembla faire corps avec un mouvement de la foule.

Avec d'autres mots, avec d'autres phrases, Mège reprenait le même argument. Il se répétait sans gêne, avec application, avec obstination.

— Il tape sur le clou... Mais regardez-les donc.

— ... et maintenant, qu'on nous réponde.

La salle applaudissait, moins bruyamment que pour Pons, mais il n'y avait plus un seul sourire sur les visages qui se détachaient dans la lumière. Une crispation pathétique

pinçait le bout des lèvres, le coin des yeux. Dans le regard d'un homme qui lui faisait face, Georges, par une divination mystérieuse, comprit cette phrase :

— Répondez, si vous le pouvez. Répondez donc.

— Attendez encore, — disait le maire, une main crispée à son bras, — du calme. Si un autre pouvait parler...

Mais Polge, debout, regardait vers eux. Son regard se croisait à peine avec celui du vieil ouvrier qu'il semblait à Georges que cette attente durait depuis un long moment. Il fit un mouvement, crut voir Polge se retirer un peu pour lui faire place et, d'un coup de reins, il sauta sur la tribune.

Comme il hésitait sur l'estrade étroite, Polge, repoussant un peu la table, lui dit à voix basse :

— Par ici, monsieur Georges.

Il se crut encouragé, soutenu. Il regarda Polge avec un sourire, mais l'homme était grave, déférent et lointain. « Il croit à son rôle », se dit Georges, et Polge n'exista plus pour lui.

Sur le bord de l'estrade, face à la foule, il eut brusquement la même impression que tout à l'heure, quand Polge le regardait. Il lui sembla qu'il était là, sans mot dire, depuis de longues minutes.

— Messieurs... Messieurs...

La voix s'était déclenchée, automatique. Ce que Georges avait projeté de dire, préparé, étudié, avait disparu de sa mémoire. Mais d'autres mots, d'autres phrases, venaient d'eux-mêmes.

— Je crois que nous discutons ce soir et depuis quelque temps sur un malentendu.

D'abord, Georges n'avait aperçu devant lui qu'une masse compacte d'où se détachaient quelques visages devenus monstrueux d'être ainsi isolés. Mais, à chaque mot dit, il lui semblait qu'une brume descendait, tombait à ras du sol, et que, au-dessus d'elle, émergeaient mille visages, humains, calmes, attentifs.

Il se sentait maître de sa parole, habile à tout dire et lucide. Ces hommes rassemblés devant lui devaient le comprendre, il ne les craignait pas.

M. Davin lui-même, à voir la foule si calme, était étonné. « On le respecte encore », se disait-il, « le nom... ».

La foule attendait. Les hommes avaient senti leurs battements intérieurs, sous la gorge, aux poignets, se hausser d'un ton, devenir plus tendus et plus pressés, comme devant une difficulté physique. Pas un seul visage, dans cet immense auditoire, dont les traits fussent détendus, laissés à eux-mêmes, livrés à leur pesanteur secrète de fatigue, de vices, de maladies, de douleur. A cette silhouette fine, élégante, agile, sûre d'elle-même, chacun répondait en se haussant à sa plus haute mesure. Tout cela donnait à la foule un air de gravité déférente. Georges crut y voir une marque d'amitié, de sympathie. Ce n'était que l'élan de ces petites gens pour lui résister avec une âme égale, faite aussi pour commander.

Georges parlait, sans effort d'élégance, avec précision. Sur un tout autre sujet, il eût sans doute séduit cette foule.

— Vous dites que l'usine de soie artificielle ruinera l'industrie locale. Non. C'est la production mondiale de la soie artificielle, de la soie naturelle même qui fait reculer filatures et bonneteries de soie dans nos pays. Sur cette production mondiale, sur notre production nationale, ici, à Saint-André, nous ne pouvons rien.

Attentifs, tous ceux qui écoutaient retrouvaient dans ce que disait Georges leurs soucis quotidiens et comme l'écho de leurs craintes communes. Ils connaissaient toutes ces choses; entre eux, ils en avaient souvent parlé, mais, alors, ils s'efforçaient toujours de s'opposer à cette fatalité économique à laquelle, en phrases sèches, précises, le jeune homme les livrait, sûr de ses chiffres, de son expérience.

— Si la soie artificielle est en train de conquérir le monde, nous n'y pouvons rien. Le plus rationnel est d'adopter les procédés nouveaux, de suivre la production étrangère sur son propre terrain, de la battre avec ses propres armes : la quantité et le bon marché.

D'un coin de la salle, une voix partit, timide, hésitante :

— Et la crise alors?

— La crise? Mais je vous explique qu'elle est dans l'ordre des choses. Elle se fait en dehors de ce que nous pouvons dire, vouloir...

La même voix, sans hésitation, plus forte :

— Mais c'est nous qui la supportons tout entière.

De brusques applaudissements enlevèrent à Georges un peu de son assurance. « Oui, oui, très bien. »

— Nous? nous?

— Oui, nous autres, qui travaillons...

Georges allait répondre, mais il vit le maire qui lui faisait des signes, « non, non », avec la tête, et qui, d'un coup de main, traçait devant lui une ligne droite.

— Si vos filatures doivent se fermer, avec ou sans usine de soie artificielle à Saint-André, elles se fermeront. Combien en avez-vous vu se fermer depuis trente ans? A commencer par celle de mon père.

Des hommes tournaient la tête, haussaient les épaules. On leur imposait le spectacle, l'affirmation de tout ce qu'ils redoutaient, de tout ce qui, depuis des années, les menaçait dans leur existence.

— J'en sais bien quelque chose, moi, tout de même, fils de filateur, — lança Georges à toute volée, comme une balle à ras du filet, avec un mouvement des reins et des hanches.

Le coup avait porté. D'une phrase brève, entrante, Georges avait affirmé partager le même destin que ces hommes, s'était fait pareil à eux. Mais alors, en face de lui, de la grappe humaine pendue aux crocs des bouchers, une autre voix, comme si la balle lui eût été renvoyée, plus rasante encore, d'un bras plus fort, plus brutal :

— Vous n'en avez guère souffert...

De l'homme qui avait parlé et vers lequel tous avaient tourné la tête, les regards retombèrent sur lui, drus, scrutateurs. La distance était refaite. Un instant, il avait été aux yeux de ces hommes un homme comme eux, avec un cri de détresse, le souvenir d'heures pénibles, dures peut-être. Du coup, il redevenait un étranger, qui ne pouvait pas comprendre, qui ne pouvait pas parler des mêmes souffrances.

La phrase dite, prise par un grand silence brusque, écrasée sous les jets de lumière, il l'écoutait encore, comme absent, prêt à se poser des questions, à mettre sa vie en balance avec toute autre vie, hésitant déjà à la sentir plus lourde. Ce fut un éclair : physiquement, un vertige qu'un seul pas en avant compensa. Tendu à nouveau, il reprit des chiffres qu'il venait de donner, les commenta.

Tout d'un coup, à sa gauche, vers le dixième rang de la foule, il aperçut un visage, deux yeux fixés sur lui. Il répéta les mêmes chiffres, et, brusquement, se retournant d'un mouvement de tout le corps, il essaya de conclure.

Il venait de reconnaître Albert Combes et, d'un coup, sans qu'il sût pourquoi, tout ce débat de chiffres, de faits, qui lui avait semblé la seule chose réelle, la vérité même de cette lutte, perdit à ses yeux toute importance.

Il n'y avait plus, devant lui, au fond de lui-même, qu'une différence humaine, un abîme impossible à combler. Rien de ce qu'il pouvait dire ne se mêlait à l'existence de ces hommes, car d'autres expériences, d'autres certitudes, d'autres misères, d'autres espoirs avaient nourri leur pensée.

Maintenant, plus seul qu'il ne l'avait été ces temps derniers, aux prés de Molières, du bord de la tribune, touchant presque de la main cette foule, il faisait effort pour achever un devoir dérisoire. Comme un flot, un instant attiré, la foule se détournait de lui. Il lui semblait être devant une grève, devant un ressac descendant et fuyant à son approche. Ses mots ne portaient plus. Il cherchait vainement une phrase finale. Il se retrouvait lui-même, dans son effort, une seconde et se perdait à nouveau dans cet abîme que nul homme ne lui semblait pouvoir traverser.

La foule respectait ce désastre. Plus de rires, seulement, dans les yeux, sur les lèvres, aux muscles des joues, une contraction de pitié, de victoire, de hauteur.

Hercule Pons qui depuis un moment disait à voix haute : « Ça va, ça va... » n'éveillait aucun écho. Chacun attendait la fin, le dernier mot, le dernier geste de l'adversaire à bout de forces et que l'on évite de toucher.

— De toutes manières, ayez le courage de voir les choses telles qu'elles sont. Ne dites pas, ne vous laissez pas croire qu'il est question du terrain de sport, d'une misérable affaire locale qui ne mériterait pas une minute d'attention.

Georges avait sauté de la tribune. En trois pas, il revint se placer auprès du maire, s'efforçant de disparaître, de mettre son front au niveau de tous les autres, de ne plus être le point de mire de tous les regards.

— Alors?

M. Davin ne répondit pas. Autour d'eux, des petits groupes se formaient. Les gens bavardaient entre eux. Des voix jeunes, comme un chœur d'oiseaux nocturnes, faisaient Hou-hou-hou, puis, sur deux coups plus longs et plus espacés, Hou-hou. La grappe humaine, contre le mur d'en face, se contractait comme un essaim. Georges entendit :

— On t'explique pourquoi il faut que tu crèves, tu n'es pas content?

Au milieu d'un éclat de rire, une autre voix cria :

— On lui expliquera demain comment on ne veut pas crever.

— A votre tour, maintenant, — dit Georges au maire.

— Pourquoi faire, pour quoi dire?

En cet instant de répit, il semblait que la réunion était terminée. Tout se déliait. Polge tournait la tête de tous les côtés, tapotait des doigts sur la table. A ce moment, des rires et des cris s'élevèrent au delà de la tribune.

— Vas-y... dribble-le... Avec la main... En avant, Saint-André.

Un grand gaillard, frisé comme un mouton, remuant la tête et les épaules, montait à la tribune.

— ... Comme capitaine des Rouge et Noir... pas de discours : nous garderons notre terrain et notre titre... Voilà... Quand Saint-André joue, Saint-André gagne.

— Bravo... c'est marqué... En avant, Saint-André.

La masse était refaite, plus compacte, plus dure. Mège faisait des signes à Polge, haussait la main en l'air comme pour soulever quelque chose. Dressé sur ses grosses jambes, la barbe horizontale, les yeux saillants, la peau couverte d'une sueur grasse, Pons criait :

« La cause est entendue... »

Georges regardait cette foule d'hommes en veste de travail, de femmes en cheveux, dans un élan d'exaltation, de curiosité passionnée, indifférent à tous résultats, stupéfait de voir cette unanimité. A quelques mètres de lui, Albert Combes et Védrines parlaient avec un petit groupe d'ouvriers. Il voyait, de profil, le visage maigre d'Albert qui s'animait en parlant, tendu, nerveux et de trois quarts, la face large de Védrines, attentive, pesante. Des hommes de la Condamine les entou-

raient, se poussaient les uns les autres pour mieux entendre Albert, avançaient leurs épaules. Dans tous les coins de la salle des groupes se formaient aussi : autour de Mège, il y avait comme un piétinement, une bousculade patiente.

Soudain, au long de la muraille où s'écrasaient l'ombre et la lumière, sous l'ondulation même où elles se brisaient l'une sur l'autre, les jeunes hommes assis sur les crocs de bouchers semblèrent contracter leur masse. Une voix d'adolescent, âpre et fraîche, domina le tumulte de la salle :

— Sortez-les...

— Houhouhou... Houhou...

Penchée en avant, déséquilibrée par sa violence, la grappe humaine reprit d'une seule voix :

— Sortez-les... Sortez-les...

Le maire avait attrapé Georges par le bras. Il l'entraînait vers la petite porte de sortie. Déjà, ils étaient au grand air, sur la place, devant un mouvement de branches, sous les hautes façades noires.

Derrière eux, une voix montait encore, soutenue par un tumulte qui ne la noyait pas, mais semblait lui donner une résonance profonde, innombrable.

— Ordre du jour... La population de Saint-André...

Devant eux, la ville était vide, silencieuse, étrangère.

VI

Pendant tout le dimanche, Georges attendit, sans nouvelles, n'osant sortir, anxieux mais accablé, déjà hors de la lutte et résigné à ne plus rien tenter. Il n'espérait plus une impossible victoire, il ne la désirait même pas. Il vivait déjà d'une autre vie, il attendait autre chose que ce que pouvait lui donner Saint-André, mais il restait encore suspendu à l'événement de la journée.

Tard dans la soirée, Noëlie revint de la Condamine, portée encore par les conversations des boutiques et des pas de portes, prise malgré elle par la joie populaire :

— C'est Mège qui sort... Il n'est peut-être pas bien de votre côté, mais c'est un brave homme. Je tiens solide que vous finirez par vous entendre.

La liste de défense avait passé tout entière, d'un bloc, au premier tour. Battu, écrasé, M. Davin avait consigné sa porte, sans rien faire dire à Georges, dressé déjà contre lui, méditant des revanches, un changement de front, une éclatante rentrée. Dans sa défaite, Georges était seul. Il partit à travers les prés de Molières, sous le jour finissant qui escaladait les crêtes à bonds de chèvre et, par les allées du parc, il gagna la levée de terre qui, sur la limite de la Condamine, dominait la vallée et la ville.

La fin du jour poussait une lumière égale et grise sur le quart de cercle d'horizon qui prolongeait, contre le ciel, la limite des prés de Molières. En contre-bas, les maisons du faubourg dominaient l'eau des gouffres et, derrière une ligne de feuillage, les toits de Saint-André s'étageaient en corbeille.

Cette haute terrasse était peut-être un des endroits que Georges aimait le plus et qui touchait en lui le plus de souvenirs. Il y tenait le pays tout entier sous ses yeux et le contemplait avec allégresse. Bien souvent, il avait cru, là, à sa puissance et Saint-André lui était apparu comme sa ville et comme la raison de tous ses actes.

Ses plus vieux souvenirs soutenaient cette certitude : enfant, son père l'avait souvent amené là, par la fin des belles journées, et lui avait appris le nom de toutes les maisons, de toutes les terres, de toutes les fermes isolées que l'on apercevait sur les pentes de la montagne et dans l'encoche de la vallée. A droite, il voyait les toits plats du mas de la Fabrègue, la tour d'angle de la Bouysse et, plus loin, brisée dans l'eau plate, la muraille blanche du Pradet. Au delà des prairies de pommiers, la Mazerande sortait à peine des hautes herbes, et, derrière une ondulation rocheuse, il distinguait les premières terrasses des maisons de Roquedur.

Comme lui, son père avait dû ressentir cette allégresse, cette certitude d'être au centre d'un monde ordonné pour lui, où toutes choses convergeaient vers sa vie et sa volonté. L'alliance était si vieille et si profonde que Georges s'était toujours retrouvé ici en accord avec le monde. Pendant les premiers mois de son séjour, quand il sentait que tous lui refusaient ici leur amitié, il n'avait pas cessé de se sentir un

homme du pays à cause de cette communion contre laquelle nul ne pouvait rien. Au delà des rapports chanceux qu'il pouvait avoir avec les êtres, cette familiarité depuis longtemps établie avec les choses donnait un centre à sa vie et le rassurait sur lui-même.

Mais, ce soir, pour la première fois, l'alliance secrète était rompue. Il regardait ce pays sans plus rien attendre de lui, sans plus sentir en lui sa raison d'être et le centre de sa vie. Mille soucis le traversaient en flèches, il pensait aux événements de la journée, mais il les ramenait à la volonté des hommes qui, à Paris, poursuivaient les mêmes buts que lui et non plus à la vie des hommes de Saint-André.

— Je télégraphierai demain...

Cette phrase, dite au fond de la gorge, prolongée d'un geste, le libérait brusquement, le rendait au monde extérieur. Le ciel vaste appelait, au-dessus de lui, la quiétude des campagnes, comme un gouffre appelle l'eau. Tout se perdait dans cette profondeur : le calme universel, l'amoncellement des feuillages et jusqu'au jet d'une voix humaine, montant au delà de la rivière. Mais, aussi vite, plus rapide encore que cette impression fulgurante de plénitude, Georges retrouvait ce nouveau sentiment d'indifférence et d'ennui. Il avait conscience de n'être lié à rien de tout ce qui l'entourait, de ne pouvoir rien recevoir de ces choses, de ne pouvoir rien leur donner, et cette certitude, devenue physique, présente comme un vertige, se mêlait à son souffle et lui remontait à la bouche.

A nouveau, le monde prenait à ses yeux un autre centre. Il semblait basculer, découvrir d'autres horizons, se peupler d'autres hommes, seuls importants, seuls capables de peser sur les choses et d'agir.

— Je télégraphierai demain.

Informes, bousculés les uns par les autres, encore masqués par des mensonges, des sursauts d'orgueil, tous ces sentiments entraînaient son esprit. Il n'arrivait pas à prendre une conscience nette du brusque changement intérieur qui l'arrachait définitivement à ce pays. Il regardait encore autour de lui, revoyait les maisons, les jardins, les murs gris, les toits de tuiles, mais il trouvait dans ce spectacle une

amertume étrange, un brusque arrêt de tous ces désirs et de sa volonté. Dans ce spectacle, il n'y avait aucune présence, aucun prolongement de lui-même.

D'un seul coup, il sentait qu'il ne pouvait plus vivre ici, dans cette étroite vallée, dans cette ville sans horizons, coupée du monde. Depuis trente ans, combien d'hommes de son sang, de son rang, faits comme lui pour commander, pour diriger les hommes de ce pays, avaient éprouvé aussi ce brusque arrachement. Georges retrouvait leur souvenir, revoyait leurs visages, entendait leurs voix. Tous les Peset qui avaient quitté la vallée, tous les Abric, toute une partie de la famille Tissot, semblaient en ce moment lui donner raison, le précéder sur la route d'un exil volontaire, l'amertume aux lèvres.

« On ne peut pas vivre ici... Ce n'est pas une existence... »

Cette phrase avait servi à exprimer tous ces détachements, depuis des années, depuis des vies d'hommes. Georges la retrouvait en lui, il la répétait âprement, comme si elle eût été nouvelle, lourde d'une vérité jamais découverte. Il comprenait maintenant le drame secret de bien des existences, le secret même de bien des vies.

Au même instant, il se souvint de M. Tissot, de ce vieil homme solitaire et plein d'orgueil, retiré dans le quartier haut de Saint-André, derrière les murailles de son domaine. Seul, peut-être, de tous les bourgeois de la ville, il n'avait pas voulu partir, mais il avait réalisé dans son cœur un divorce total avec le monde qui l'entourait et s'était enseveli dans une sorte de mépris, une indifférence hautaine.

« On ne peut pas vivre ici... »

Dans cette bousculade intérieure, Georges retrouvait aussi le souvenir d'autres petites villes, semblables à Saint-André, bâties comme elle au long d'une rivière, avec des manufactures, des ateliers à hautes fenêtres baignant dans les eaux fraîches, des maisons silencieuses, prises les unes dans les autres, sous le hérissement des toits et des pigeonniers. Il les avait entrevues à tous les coins de la France, au cours de ses voyages, d'une portière de chemin de fer, à travers les vitres d'une automobile. Semblables à la terre qui les entourait, obstinées, mystérieuses, elles étaient des milliers, du Nord au

Midi. Faites par les siècles, austères, humblement travailleuses, elles imposaient au voyageur, à l'homme de passage appelé par d'autres travaux, une terrible impression d'ennui, d'éloignement de la vie.

« Comment peut-on vivre ici? Quelle existence... » s'était dit Georges bien des fois, devant une de ces visions rapides, fuyantes, inclinant sur l'horizon le clocher d'une église, les toits gris des maisons, les portiques des lavoirs et des halles et quelque haute façade à frontons, plus haute que les boules mouvantes des feuillages. Il s'était souvent demandé comment les hommes pouvaient vivre dans une de ces mille bourgades, presque anonymes, séparées du monde, limitées à elles-mêmes, sans lien avec ce qui est puissance et création.

Seul, Saint-André, semblable pourtant à toutes ces villes, aussi loin du monde qu'elles l'étaient, avait échappé jusqu'ici à cette impression d'abandon et de solitude. Là, sur les bords de l'Arre, la vie était possible, portée par une force profonde, soulevée par une volonté humaine pleine de promesses. On pouvait vivre ici, malgré la solitude, malgré l'isolement. Le monde et la vie avaient un sens, sur cette étroite bande de terre, entre ces crêtes de montagnes. On pouvait espérer y faire sa vie, y travailler, y gagner de la joie et de la quiétude. Tout était naturel devant cet horizon, dans cette atmosphère familière, et rien ne semblait pouvoir y menacer l'allégresse de vivre.

Mais, brusquement, ce privilège disparaissait à son tour. Saint-André n'était plus, pour lui, le centre du monde, la source de toute énergie et de toute joie. Cette petite ville dont il parlait à Paris, avec ses amis, avec ses parents, cette petite ville ardente, unique, pleine de vie, entourée de feuillages renouvelés, balancés sur les saisons, était devenue brusquement une petite bourgade morte, prise par la solitude, dans les limites étroites de son terroir. Pas plus que les autres villes de France, que les autres bourgades de canton, elle ne pouvait servir de cadre à l'activité d'un homme. Une sorte d'équilibre précieux s'était rompu. Tout un monde avait perdu sa dignité. La puissance et la vie étaient ailleurs : là où il était possible de commander et de créer.

Le lendemain, dès l'ouverture du bureau de postes, Georges avait télégraphié à Paris. A onze heures, il reçut une brève réponse :

« Connaissions déjà résultat stop importe commencer immédiatement travaux plan deux stop instructions suivent. »

A trois heures, nouvelle dépêche : M. Terris et le Directeur Général lui donnaient rendez-vous, pour le lendemain matin, à l'hôtel Terminus d'une grande gare, sur le trajet des rapides d'Italie. Pour être exact, Georges n'avait que le temps de sauter dans le train. Il quitta Saint-André en hâte, voyagea une partie de la nuit et dormit quelques heures dans l'hôtel même où il devait rencontrer M. Terris et M. Sarlin.

Cette hâte changeait sa vie : il n'était déjà plus maître de ses heures. A son réveil, il eut beau faire vite, il n'arriva dans le hall qu'après les voyageurs du rapide de Paris. M. Terris, occupé à faire entasser les valises à côté du bureau de l'hôtel, lui fit signe de la main et l'entraîna vers un petit salon où M. Sarlin, déjà installé, déjeunait tranquillement en lisant son journal.

Les deux hommes se rendaient en Italie au siège d'une des succursales de la Société. Au dernier moment, ils avaient décidé de s'arrêter entre deux trains dans cette gare, où ils avaient calculé que Georges pouvait venir les rejoindre. Portes fermées, brusquement isolés du fracas des quais, ils rapprochèrent d'une petite table leurs fauteuils bas, tournant le dos à la baie vitrée contre laquelle défilaient des silhouettes courbées sous le poids des bagages. Les jambes allongées, M. Sarlin prenait son temps, allumait un cigare, regardait Georges d'un œil oblique :

— Quelle histoire... J'ai parfois traité avec des gouvernements et toujours à mon avantage... J'aurai du moins appris que les municipalités sont plus difficiles à manier.

— L'Intérieur nous a fait connaître les résultats avant-hier soir à neuf heures. Nous étions presque tranquilles. La préfecture avait donné M. Davin réélu au premier tour.

— J'avais pourtant fait ressortir, dans mes derniers rapports, les difficultés de l'affaire. Je sentais bien...

— Mais oui, monsieur Cavérac, tout cela n'a pas d'importance. Nous ne sommes pas des historiens. Nous ne vous faisons aucun reproche. Il fallait vider l'abcès à fond. C'est fait... Ce que nous voulons, maintenant, c'est vous faire connaître les directives actuelles de la Société... Nous entendons réaliser l'usine dans les plus brefs délais. Il suffit du reste de mettre en œuvre votre plan deux, revu d'accord avec vous par nos services. Il faudrait pouvoir commencer dès la semaine prochaine... Monsieur Cavérac, le temps nous presse, je vous parle net... Croyez-vous pouvoir prendre sans inconvénients la direction de ces travaux?

M. Sarlin parlait posément en maintenant en équilibre la cendre blanche de son cigare, déjà longue, couronnée d'écailles grises. M. Terris avait l'air de mauvaise humeur, il tordait sa cheville droite, posait à plat le montant de sa chaussure sur le tapis, le frottait doucement, semblait s'absorber dans ce soin, évitant le regard de Georges.

— Je vois mal les raisons pour lesquelles un autre serait plus qualifié que moi... Les circonstances sont ce qu'elles sont, mais je ne crois pas que l'on puisse...

Pendant qu'il parlait, Georges sentait sa voix gagner en volume et, très vite, comme entraîné par lui-même, il s'entendait dire au fond de la gorge :

— Ah, on veut me vider... Ah, on veut me vider...

M. Sarlin regardait M. Terris, le cigare haut, comme s'il avait attendu quelque chose. M. Terris ramena ses jambes contre son fauteuil, tourna la tête :

— Mais c'est pour vous, mon cher, que nous avons des scrupules. Après ce qui s'est passé, il peut vous être délicat de rester au contact de la ville... Vous pouvez vous trouver gêné, pris entre vos amis et vos adversaires... Un homme nouveau...

— Mais non... Je m'étonne... La réalisation de l'usine ne peut être faite que par ma collaboration avec la Société. Tout de même, j'en ai fait les plans et, plus encore, les terrains, les bâtiments de la filature m'appartiennent...

Pendant que Georges parlait, M. Sarlin approuvait, à coups de tête brusques et, chaque fois, à bout de course, le menton écrasé contre son col, répétait :

— Parfaitement, mais oui...

D'un coup sec il fit tomber la cendre de son cigare sur le bord de la table :

— Allons, monsieur Cavérac, le prochain rapide part dans une demi-heure. Il faut parler en clair. Ne voyez dans ce que nous vous disons rien qui ressemble à une disgrâce ou à un manque de confiance. Du reste, nous pouvons vous donner des preuves... Il va nous falloir un directeur jeune, actif, entreprenant, pour une de nos usines d'Italie, en plein rendement et plus importante que ne le sera l'usine de Saint-André. Acceptez le poste et vous êtes nommé ce soir. Nous enverrons à Saint-André un simple ingénieur, directeur des travaux, secondé par une équipe de spécialistes; vous leur mettrez le pied à l'étrier et, dès qu'ils auront démarré, vous pourrez entrer en fonctions.

Georges s'était levé. Il marchait dans la pièce étroite, suivait des yeux le défilé des ombres sur les vitres opaques de la porte. Le bourdonnement confus de la gare, l'appel lointain des sirènes, le grondement des rames en manœuvres, lui semblaient être le bruit même de son sang bouillonnant à ses tempes :

— Ce qu'un autre fera, maintenant, je peux le faire... Accepter une sinécure, un poste de remplacement, une compensation...

— Il n'est pas question de cela...

La voix de M. Sarlin était posée, ample, elle dominait le tumulte de la gare, obligeait Georges à s'arrêter, attentif.

— ... Le poste que nous vous offrons est de premier plan. Il fera de vous un des hommes les plus importants de la Société. Du reste, il ne serait pas juste de nous limiter à cette offre. Vous avez pensé le premier à l'usine de Saint-André. Les terrains qu'elle doit utiliser vous appartiennent en grande partie. Il convient de vous offrir des compensations de ce côté... D'après nos offres, vous verrez l'estime que nous avons pour vous. Je dois donner un coup de téléphone à Paris, excusez-moi cinq minutes. M. Terris achèvera de vous convaincre, chiffres en main.

Resté seul avec M. Terris, Georges allait encore parler, mais celui-ci, d'un geste, l'invitait à s'asseoir, tirait des papiers de sa poche.

— Directeur de notre usine de Vicence, vous deviendrez en même temps actionnaire de la Société grâce aux parts de fondateurs qui vous seraient attribuées... Les chiffres parlent aux yeux. Voici les propositions exactes qui vous sont faites, tant en argent liquide qu'en actions, pour la reprise par la Société des terrains et immeubles qui vous appartiennent et pour le travail déjà fourni par vous...

Georges prit le papier que lui tendait M. Terris. L'effort d'attention qu'il fut obligé de faire devant ces colonnes de chiffres, le calma brusquement. Il lut, relut, réfléchit une minute :

— Oui... Il n'est pas question de discuter sur les chiffres. C'est le maximum, évidemment. Mais, encore une fois, il me faudrait pouvoir accepter de voir un autre homme achever ce que j'ai commencé. Il me faudrait aussi pouvoir me résoudre à perdre mon héritage, mon bien... Après cela, je n'ai plus rien qui m'appartienne à Saint-André.

— Voyons, voyons, croyez-vous que votre vie, que votre carrière doivent être liées à cette ville? En soi, Saint-André ne présente aucune espèce d'intérêt. Votre position dans la Société a plus d'importance... Je vous parle en ami, franchement. Vous connaissez mon affection. Je me suis réjoui de vous voir partir pour Saint-André, mais c'était dans l'intérêt de votre carrière. Aujourd'hui, vous avez une autre chance...

— Si j'accepte, Saint-André n'est plus pour moi qu'un point sur la carte, pas plus important qu'un village de Lombardie ou de Saxe... Je suis mûr pour cela, du reste. Trop de choses... Il y a un an, je ne l'aurais voulu pour rien au monde. Aujourd'hui, j'ai trop appris pour me raccrocher à des ombres... Allons, c'est oui. Envoyez-moi donc en Italie. Le plus tôt sera le mieux.

— Allons, allons, pas de foucades. Il n'est pas question d'aller en exil. Il vous faut du reste rentrer à Saint-André jusqu'au commencement des travaux. On aura besoin de vos conseils...

Sur un coup discret, la porte s'ouvrit. Un employé, soulevant sa casquette, se pencha en avant :

— Le rapide sur Modane, Turin, Milan, Rome est annoncé.

La rumeur de la gare, métallique, profonde, entra avec sa

voix. M. Sarlin revenait, comme environné par ce tumulte.

— Encore dix minutes. Nous allons pouvoir nous avancer sur le quai... Eh bien, Monsieur Cavérac, vous avez fait le tour des choses?

M. Terris s'était levé :

— Tout est réglé, Monsieur Cavérac est Directeur de l'usine de Vicence. Nous n'aurons qu'à faire approuver les mutations.

Dans le hall, deux porteurs attendaient avec les valises. Les trois hommes descendirent sur le quai de départ, en bavardant encore, brusquement détendus. M. Sarlin semblait satisfait, plus vif que de coutume :

— Bonne journée, Monsieur Cavérac. Croyez-en mon expérience... Dans quelques années, on aura peut-être une place pour vous, au conseil. Réussir en affaires, c'est savoir changer de front...

Puis, plus précis, tenant le bras du jeune homme, posant le corps sur chacun de ses pas :

— Paris a nos instructions. Télégraphiez dès aujourd'hui et rentrez à Saint-André. D'ici trois jours, quatre au plus, vous recevrez la première équipe. Aussitôt le travail en train, vous pourrez nous rejoindre en Italie où nous serons encore.

Une machine électrique entrait en gare, traînant cinq longues voitures au vernis luisant de rosée. L'aigre sifflet de la motrice dominait le bruit doux des freins et le claquement des portières déjà assaillies par les porteurs. A hauteur de ses yeux, Georges voyait défiler lentement des pancartes aux lettres rouges, chargées de noms étrangers. Brusquement, le train s'immobilisa, sans heurts, arrêtant une pancarte juste devant lui, l'obligeant à lire : « Roma ».

Dans la bousculade, il perdit de vue ses compagnons, fit quelques pas le long des voitures et vit brusquement M. Terris, tête nue, qui revenait vers lui :

— Nous sommes installés. Deux coins portière... Encore une fois, laissez-moi vous dire combien je suis satisfait. Soyez sans crainte, nous sommes derrière vous.

M. Sarlin arrivait à son tour, la main tendue. En une minute les deux hommes eurent pris congé et remontèrent aussitôt dans leur compartiment. Par courtoisie, Georges attendit le départ du train, surveillant le quai, faisant des

signes à ses compagnons qui le regardaient à travers la vitre.

Au long des voitures, des employés frappaient sur les axes des essieux avec des marteaux de fer. Réguliers, les freins ouvraient et resserraient leurs mâchoires dans des déclics doux, au commandement du chef de train, debout devant le fourgon de queue, levant le bras vers le mécanicien à demi penché hors de la motrice.

Derrière la longue vitre embuée, dans la pénombre du wagon que piquait une veilleuse bleue, Georges apercevait M. Terris et M. Sarlin assis face à face. Dans le brouhaha de la gare et des couloirs des voitures, un grand silence les séparait. Les deux hommes, déjà distraits, lui faisaient parfois un signe, puis se penchaient l'un vers l'autre. Un moment, M. Terris essaya de baisser la glace, tirant sur la courroie à grands coups brusques. Il finit par renoncer avec un geste amical, invitant Georges à s'en aller. Le train prenait du retard. Un peu gêné, Georges ne voulait pas partir avant d'avoir salué une dernière fois ses directeurs. Au milieu du hall, l'horloge faisait bondir sa grande aiguille par saccades, minute par minute.

A deux mètres de Georges, séparés de lui par la vitre, déjà seuls, les deux hommes restaient penchés l'un vers l'autre. M. Terris inclinait un peu la tête, regardant encore le jeune homme, sa silhouette mobile, découpée en noir sur les briques blanches de la muraille. M. Sarlin semblait déjà avoir oublié sa présence et parlait de lui comme s'il eût été dans une autre ville.

— Vous voyez, Terris, j'étais sûr de régler l'affaire. Il fallait en venir là. L'erreur, c'est d'avoir envoyé ce garçon à Saint-André. N'importe qui, mais pas lui... Non, ce n'est pas un reproche. Je sais bien, vous n'avez pas pu faire autrement... Ça ne fait rien, il ne faut jamais mêler les chiffres et les rapports humains. On est sûr de perdre. Sans doute, il avait eu l'idée et tenait les moyens de réalisation... Eh bien, tout ça se paye. Mais il fallait éviter qu'il retournât au milieu des gens qui avaient connu son père. Nous ne sommes pas une entreprise familiale. S'il avait réussi, au début, nous courrions au-devant d'autres surprises... Mais si,

je vous assure... Il était le dernier à pouvoir faire quelque chose dans cette ville.

Les freins se débloquaient à fond. Un léger mouvement tendait les chaînes d'attache des voitures. Haussé sur la pointe des pieds, Georges saluait et les deux hommes répondaient de la main, sans interrompre leur dialogue.

— Ce n'est pas que je manque de confiance en lui. J'ai beaucoup d'estime au contraire... C'est un garçon de premier ordre. J'ai suffisamment vu ses plans et ses rapports. Mais laissez-le travailler sur des choses réelles. Dans son pays, il était perdu de préoccupations sentimentales et de bonne volonté. Un ingénieur d'aujourd'hui n'est pas un bourgeois de 1880 ou de 1850. Pour remarquable qu'ait été votre ami, M. Cavérac père, ce n'était pas un exemple à prendre pour cette entreprise. Il ne s'agit pas, avec cette usine de Saint-André, de donner un point d'appui à une grande famille locale, mais d'ajouter un chiffre à notre production... Tenez, regardez-le, votre protégé. Il est déjà transformé. Je vous assure, c'est un autre bonhomme. Il ne savait plus où donner de la tête dans ses obligations de patriarche. Rendez-le à sa technique et vous verrez ce qu'il donnera.

Georges agitait la main, soulagé d'être au bout de cette attente; le train glissait déjà et de grandes lampes blanches s'allumaient dans les voitures, à contre-jour, dans la pleine lumière du débouché du hall. M. Terris se leva pour apercevoir encore le jeune homme, en oblique, et lui faire un geste d'adieu.

— Allons, Terris, ne croyez donc pas lui avoir fait de la peine... Dans une heure, tout bien pesé, il va sentir sa chance et partir du bon pied. Ce n'est plus un Monsieur de province, il a beau vouloir rester fidèle à ses souvenirs et jouer les enfants du pays, il est marqué par le siècle et bon à travailler partout où il y a de l'ouvrage... Dans dix ans, vous verrez le gaillard...

A l'entrée de la place du quai, vers l'avenue de la gare, entre les deux hautes maisons blanches bâties en étrave, une banderole avait été tendue, chargée d'une inscription en lettres rouges :

« HONNEUR A NOS ÉLUS »

A l'autre bout de la place, au débouché de la nouvelle route par laquelle arrivent les gens de la montagne, une autre banderole lui répondait, avec une autre inscription, œuvre d'Hercule Pons :

« SAINT-ANDRÉ VILLE LIBRE, BIENVENUE A TOUS »

Depuis trois jours, Saint-André se préparait pour la fête. Elle tombait justement le dimanche qui suivait les élections et, cette année, tout le monde avait senti qu'elle ne serait qu'un prétexte pour célébrer le triomphe de la liste de défense.

La grande foire du canton avait lieu à cette date, depuis des siècles. Les gens des campagnes envahissaient alors la petite ville d'un mouvement aussi régulier que celui de l'équinoxe, en poussant devant eux leurs bêtes grasses, marquées d'un fil de laine rouge ou d'un blason noir. Mais, depuis une dizaine d'années, la foire était allée en déclinant. Les marchands de bestiaux couraient les fermes en camions et des services d'autobus traversaient chaque jour la montagne. Au lieu d'attendre un an pour régler les affaires, on les poussait au jour le jour, et le foiral de Saint-André, inutile, servait aux joueurs de boules et devenait petit à petit le dépôt des balayures de la ville. Mais la fête elle-même avait survécu à cette décadence de la foire et, chaque année, on dansait sur la place, sous les illuminations, à côté des étalages, des manèges à orgues peints en blanc et des tentes de lutteurs devant lesquelles la parade recommençait toutes les demi-heures, au son du tambour.

Dès le samedi soir, tout était prêt pour la fête. Dans l'obscurité, des gens se hâtaient de mettre la dernière main à la décoration de leurs boutiques ou de leurs fenêtres et, tard dans la nuit, en prenant soin de n'être vus de personne, les partisans de Mège et de Pons préparaient des surprises pour le lendemain, drapeaux et godets lumineux, comme ils faisaient tous les treize juillet au soir, du temps où M. Davin était maire.

Georges était rentré depuis trois jours aux prés de Molières. L'ingénieur chargé des travaux l'avait aussitôt rejoint et les deux hommes s'étaient mis à l'œuvre, en attendant les

équipes annoncées par la Société. Ils ne s'étaient pas préoccupés des préparatifs de la fête et Noëlie, déconcertée par tous les changements des derniers jours, craignant de déplaire à Georges, n'avait rien dit de l'agitation grandissante de la Condamine et de la joie populaire. Dans les boutiques, on la plaisantait pourtant, on lui demandait si son maître était revenu avec des gens de Paris pour assister à la fête et pour faire voir comme il était bien reçu à Saint-André.

Le samedi soir, les deux hommes travaillèrent encore, un peu inquiets de n'avoir pas vu arriver l'équipe annoncée pour ce jour-là qui devait niveler le terrain et faire sur place les premiers relevés.

A l'aube, quand toutes les portes étaient encore fermées, dans la première marée de lumière grise, six hommes traversèrent en coup de vent la ville parée, endormie sous ses guirlandes neuves, ses banderoles et ses lanternes de papier. C'était l'équipe d'arpenteurs, en retard sur son horaire, qui gagnait en trombe les prés de Molières. A moitié endormis, les hommes se soulevèrent un peu dans leur voiture pour regarder cette ville déserte sous ses parures campagnardes et cette grande place balayée par la rosée de l'aube. Souple et traînante, une voix mima la surprise par un long sifflement, puis :

— On sait vivre ici... Ils ont pavoisé en notre honneur? Hé, réveille-toi, face de rat, on arrive chez la princesse.

— A gauche, au fond de la place, la première petite rue.

— Hé dis donc, c'est pas tous les jours...

Quelques minutes après, les premiers contrevents claquèrent sur les façades, des portes s'ouvrirent et des ménagères, le balai à la main, achevèrent la toilette de leur seuil. Dans le matin, tout était propre et clair. L'humidité faisait luire le petit mur qui sépare le quai de la route et le lacis des guirlandes multicolores, sous le soleil, faisait déjà des tresses d'ombre sur le gravier de la place.

De porte à porte, des gens bavardaient, heureux de trouver la ville si belle, le ciel si dégagé, le vent si tiède et coupé par sa propre mollesse.

— Regardez un peu... Le cousin de Mège a passé sa boutique en peinture. C'est déjà sec.

— Depuis six ans, il a toujours plu le matin de la foire... C'est la première fois qu'il fait beau. Voyez ce temps.

— Vous attendez ceux de la Vernède? Nous avons déjà nos cousins depuis hier soir.

A sept heures, deux autobus arrivèrent de la montagne, pleins de monde, ornés de branches de sapins et de fleurs d'arnicas déjà flétries. Des hommes maigres, à longues jambes, au crâne tondu et rond par derrière, s'installèrent au Continental, tandis que les femmes en robes noires, en bas de laine à côtes, tirant les enfants par la main, commençaient le tour des boutiques.

Pendant ce temps, aux prés de Molières, Georges et le Directeur des travaux, levés tôt, avaient rejoint l'équipe qui mettait déjà ses instruments en place sur le terre-plein de l'ancienne filature. L'ingénieur serra des mains, présenta Georges :

— En retard sur la montre. Personne n'a rien contre le travail du dimanche? Alors, on s'y met.

— On a déjà tout repéré. C'est bien vu. Le temps de souffler dans ses doigts et l'on attaque.

Le chef d'équipe, en parlant, sortait de leur gaine des instruments de cuivre à vis moletée et les adaptait à leur trépied. Georges regardait ces hommes calmes, gouailleurs, qui s'installaient dans son domaine, indifférents et méthodiques.

— Voulez-vous prendre une boisson chaude, avant de vous mettre au travail?

— Merci, on est paré. Il a fallu coucher en route, mais on a pris le temps de déjeuner.

— Ne vous en faites pas. On a l'habitude. On tombe comme ça dans tous les bleds et l'on attaque sans attendre.

— Hé dis donc, Toto, c'est quand même un peu mieux que chez les Tchèques. Tu te souviens si on la sautait dans ces montagnes?

— Faudrait pas perdre le respect... T'es en France ici...

En bavardant, en forçant un peu le ton parce qu'ils se sentaient écoutés par Georges, ils commençaient à mettre en place leurs instruments en allumant des cigarettes.

— On pourra toujours aller à la fête...

L'ingénieur avait pris le chef d'équipe à part, suivi de Georges.

— Alors, vous avez le plan? C'est bien vu? Partez d'ici. Les autres équipes arrivent demain. Débroussaillez le boulot.

Minutieusement, les hommes se penchaient sur leurs planchettes. Certains, l'œil dans le cran de visée des appareils, la main gauche battant l'air à petits coups, faisaient déplacer les barres de repère peintes en rouge et en blanc, en jetant des ordres laconiques :

— A gauche, encore, un peu, là.

De grandes lignes abstraites semblaient tomber sur le terrain, comme des ombres. Les gestes se répétaient. Des piquets blancs, enfoncés en hâte dans la terre, jalonnaient déjà l'avance de l'équipe. Cette minutie, cette technique précise à laquelle il ne pouvait se défendre de participer, empêchait Georges de prolonger en imagination les gestes qu'il voyait faire autour de lui et de penser aux bouleversements qu'ils entraîneraient. L'ingénieur marchait à son côté, plus absorbé encore :

— Voyez-vous, ça tombe d'aplomb. Le plus pressé, c'est de mettre bas cette vieille bâtisse et de niveler un peu sur la droite. Après, on estimera ce qu'il faut prendre sur le parc.

— A droite, à droite, à droite, nom de Dieu... Pas tant, halte.

Pendant toute la matinée, le travail continua, absorbant, monotone. Après un rapide repas, l'équipe revint au chantier, un peu plus lente. Georges suivait toujours, se penchait sur les instruments pour vérifier une visée, oubliait tout, la signification de ses gestes, l'endroit où il était.

— Monsieur l'Ingénieur, il faudra mettre en l'air ces six arbres. Derrière, on touche à l'allée...

Une vague rumeur se gonflait au loin comme une nappe d'air chaud. Dans la ville, c'était l'heure la plus bruyante de la fête et, par-dessus les toits de la Condamine, un bruit d'orgues mécaniques tournait dans le ciel.

A ce moment, au milieu de la terrasse du Continental, tous les élus de la liste de défense, entourant Pons et Mège, attablés coude à coude, semblaient surveiller la joie populaire. Des hommes passaient, saluant le groupe, s'arrêtant

un moment pour bavarder. Ils marquaient déjà une sorte de respect amical, une déférence ironique et joyeuse, sans arrière-pensée.

— Alors, Mège, on a moins chaud que dimanche dernier à cette heure?

— Quand les gens sont maîtres chez eux, ils peuvent bien faire un peu la fête.

La Sice, tête nue, poitrine ouverte, tout en poils blonds, versait de la bière dans les verres à facettes octogonales, un œil cligné, le souffle court. Son métier de voiturier lui avait fait connaître tout le monde. Il avait roulé tout le canton et tous les quartiers de la ville, aussi beaucoup d'hommes de la campagne s'arrêtaient pour lui dire bonjour et restaient un moment, droits, silencieux, à regarder les autres élus avec des yeux étonnés. Insensiblement, ils étaient pris par la conversation générale et se mettaient à parler avec Mège ou avec Pons. Certains s'asseyaient quelques minutes, pour boire un verre de bière coupé de limonade « au succès », et, quand ils repartaient, ils serraient toutes les mains, naturellement, comme à de vieux amis.

Parfois, La Sice appelait un homme qui passait sans oser s'arrêter devant le groupe :

— Hé, Tabusse, arrive un peu, viens voir le nouveau maire.

Mège raclait du pied, regardait Pons d'un air gêné, haussait les épaules :

— Allons, allons, veux-tu te taire et attendre dimanche prochain.

Pons redressait le buste, semblait regarder fixement quelqu'un dans la foule, très loin, à l'entrée de la place et son gros visage contracté avait une bouffissure enfantine.

— Si je le dis, c'est que je le sais. Sur le bout du doigt encore... Et voilà le premier adjoint.

Le regard de Pons retombait sur le groupe, mi-fâché, mi-joyeux, déçu et content. Tous se mettaient à rire, tandis qu'à quelques mètres de distance, en demi-cercle, des enfants endimanchés, dans leurs cols marins déjà sales, à filets bleus déteints par les lavages, regardaient sans bouger en mâchant avec effort les bonbons de cassonade de la foire.

Au milieu de l'après-midi, M. Tissot traversa la place, à

grandes enjambées, serré dans sa veste de chasseur à poches verticales, à petits boutons gris gravés de hures de sangliers. La tête penchée en avant, mâchoires serrées, barbe piquante, négligé et hautain, il semblait ne voir personne et ne pas avoir conscience de marcher au milieu d'une foule.

Pons, attentif et mobile, la tête toujours levée comme un gros coq, l'avait vu venir de loin. Brusquement, il toucha le bras de Mège, celui de La Sice, poussa Polge du genou :

— Tst, tst, encore un de la même graine...

Puis, comme M. Tissot passait à leur hauteur, sans les regarder, il ajouta d'un ton de dignité comique et agressive, de façon à n'être entendu que de ses voisins :

— Bonjour, monsieur.

Mège secouait la tête, un reflet dans les yeux, l'air buté. Polge le regardait et dit simplement, en crachant par terre :

— Tout ça se tient comme cochons.

Aux prés de Molières, le travail fini, les nouveaux venus, harassés par la route et la longue journée, allèrent directement à l'hôtel et se couchèrent dès qu'ils eurent mangé. Georges et l'ingénieur restèrent ensemble au château et bavardèrent longtemps devant les fenêtres ouvertes.

— Maintenant, nous pouvons recevoir les équipes. Dès demain, on pourra commencer à mettre bas la filature. Il n'y a pas moyen d'utiliser cette vieille bâtisse... En gros, ça s'annonce bien. Vous savez, j'avais vu les plans, à Paris. Le premier avait des avantages, mais j'avais toujours soutenu ce plan deux. Tout est d'un bloc.

— Oui, je sais bien. J'aurais pourtant voulu ne pas tout saccager dans le parc. L'autre plan ménageait les intérêts de la Société et ne bouleversait pas tout ce qui m'appartient.

La nuit était venue. Au ciel de Saint-André montait une coupole de lumière et, dans le parc, les ombres des arbres se renversaient bizarrement entre la lueur de la lune et ce reflet de la ville illuminée.

Sur la place, aux feux des lanternes, Pons crachait des confettis les deux mains sur les yeux, couvert de poussière, rayonnant. Mège avait ouvert le bal, gravement, dansant à l'ancienne, le corps raide, les talons sonnant. Il tournait au

milieu de la jeunesse de Saint-André, la tête droite, aussi vif qu'un jeune homme.

Rouges et tricolores, alternées sur leurs fils de fer, les lanternes vénitiennes se déformaient sous les remous de l'air et, parfois, l'une d'elles flambait brusquement. Assis sur les hautes marches des pas de portes, les mains pleines de cornets à surprises, des enfants regardaient ces illuminations sombres et mouvantes, les yeux brillants, la figure tailladée de traits noirs. Entre les épaules des hommes qui faisaient le cercle autour des danseurs, on voyait tourner des chignons à deux coques et luire parfois un front bombé de femme. La ville entière était là, dans un tourbillon de poussière et de musique.

Mège sortit de la danse, le front perlant de sueur, la gorge serrée. Il se laissa tomber sur une chaise, à la terrasse du Continental et, suffoquant un peu, regarda fixement ce grand mouvement de foule.

Il lui semblait que la journée entière tournait devant ses yeux, triomphale, réfléchie dans la petite brume faite par la fatigue et les gouttes de sueur perlant de ses sourcils. Il retrouvait la ville propre, pavoisée dans le matin, le défilé des nouveaux élus et de la musique, de rues en rues, l'arrêt au monument aux morts, sa manche noire et sa main devant la pierre éblouissante, calcaire dur déjà poli par les vents et les pluies, la gerbe rouge qu'il déposait, les têtes nues, les visages changés,la confusion de son cœur. Ensuite, il revoyait l'ouverture du concours de boules, son bras, encore une fois, en avant de lui, lançant le lait vers le butoir de planches et de terre grise. Il entendait le souffle d'Hercule Pons, la voix des joueurs, le bourdonnement de la foule. Une impression d'allégresse et de sécurité lui gonflait la gorge, confondue avec les soupirs qu'il poussait en reprenant sa respiration.

Quand ils étaient revenus du foiral, au moment où le cortège allait s'engager sur la place, il se souvenait que Pons était sorti des rangs, s'était retourné vers les files et, la tête renversée, solennel, avait montré du doigt l'inscription de sa banderole : « Saint-André ville libre. »

— Voilà, Messieurs, — disait Pons en reprenant sa place, l'œil héroïque, le bas du visage figé, comme si le plus

beau moment de la journée avait été en train de s'écouler.

Mège souriait à ces souvenirs, écarquillait les yeux en pensant à Pons. Tout ce qu'il portait en lui d'hostilité pour ce gros homme, si différent de lui, pendant si longtemps son adversaire, lié à lui par les derniers événements, lui semblait se disperser dans ces sourires. Après avoir éprouvé, à travers sa fatigue, son halètement de vieil homme encore solide et peu ménager de ses forces, la solennité de cette journée qui confirmait leur victoire, il en sentait maintenant les côtés grotesques, les aspects ridicules. Tout d'un coup, il s'arrêta de sourire, tendit ses membres, ouvrit ses doigts : « Le plus dur reste à faire », se disait-il. Il pensait que demain les gens de Saint-André se heurteraient aux mêmes difficultés qu'hier, qu'il faudrait agir pour eux, savoir les protéger, les défendre.

Pons arrivait, en sautant lourdement sur une jambe, en dandinant son gros corps. Il se laissa tomber sur une chaise, mit la main à l'épaule de Mège, s'ébroua comme un cheval, les yeux rouges, les oreilles pleines de confettis.

— C'est intenable. On est devenu trop populaires. On croirait la prise de la Bastille. — Puis, la voix plus courte, penché vers Mège : — Ça marche bien. Tu vois, dimanche dernier, ce n'était pas une surprise. Tout le monde est avec nous. Il va falloir aller de l'avant, la route est libre...

— Le plus dur reste à faire...

Mège avait répondu d'une voix brève, automatique. Pons redressa le buste, ouvrit la bouche, stupéfait.

— Hé bien, c'est quand tu as gagné que tu te décourages?

Il tapotait doucement sur l'épaule de Mège, protecteur, rassurant et, du pied droit, sur le gravier fin de la terrasse, suivait la cadence de la musique. Tout d'un coup, son pied resta immobile : la musique venait de cesser et les danseurs refluaient vers le Continental dans une bousculade où montaient des cris de filles. D'une table voisine, installés déjà, un groupe de jeunes gens interpellait les deux hommes tout en débouchant des bouteilles de bière et en frappant l'armature métallique contre le goulot.

— Alors, pour une fête, c'est une fête. On vous a traînés à l'honneur.

Une petite voix gouailleuse et rapide ajouta :

— C'est l'indépendance de l'Amérique...

Les jeunes gens éclatèrent de rire. L'un d'eux, plus haut d'épaules, attrapa par la nuque, dans sa main droite, celui qui venait de parler et le secoua amicalement :

— Bougre de blagueur...

— Parfaitement, — cria Pons, — c'est même plus. — Puis, penché en avant, cherchant à reconnaître les visages, geignant un peu dans cette position incommode :

— Ah, mais, c'est notre Quinze? Et en avant, Saint-André.

— Monsieur Pons, vous venez présider notre première rencontre... Nous voulons des officiels, dans la tribune.

— Entendu, la jeunesse... On ne vous refusera plus rien, maintenant.

La musique jouait la retraite, l'air sautillant des fêtes finissantes, la farandole du départ. La place était noire sous les derniers feux des lanternes, sous les guirlandes calcinées. Les gens roulaient, vers les faubourgs, vers la Condamine et le Plan du Seigneur, bras dessus bras dessous.

— Vous ferez mettre l'électricité, — criaient les jeunes gens à Pons et à Mège qui s'en allaient.

— Bonsoir, Mège.

— Adieu, Pons.

Penchés en avant à cause de l'obscurité, les yeux plissés, le front tendu, des hommes défilaient, jetant un dernier salut.

— Parti... Nous en sommes débarrassés. Il est parti ce matin, pour de bon... Je l'ai su par la bonne du château et par des gens qui l'ont vu à la gare.

Pons arrivait en trombe, en jetant cette nouvelle autour de lui, comme il l'eût fait d'une poignée de prospectus. Mège et Védrines, au milieu d'un groupe attentif, discutaient devant le Continental sur un nouvel aménagement des adductions d'eau. Le vieil ouvrier, plein d'une méfiance amicale, écoutait l'ingénieur, exigeait des explications, discutait avec entêtement.

— Parti? Pour de bon? Tu sais pourtant qu'on travaille à l'ancienne filature? Des géomètres sont arrivés de Paris, ils ont nivelé toute la journée d'hier, pendant que nous faisions la fête... Il va revenir.

— Non, non, je suis sûr. Il va dans une autre usine, au diable vert, en Italie. Il a loué le château à un Parisien qui est là depuis trois jours. Tout le reste du domaine, la vieille filature et le parc, a été vendu. Il a bazardé tout ça à une société anonyme, mais ce n'est pas sérieux. Qu'est-ce que tu veux que ces étrangers fassent ici? Il s'en est tiré comme il a pu, mais la partie est gagnée. Il ne fera plus l'important... Bon voyage.

Du plat de la main, La Sice pesa sur l'épaule de Pons, sans le faire rompre d'une ligne :

— Alors, tu es méchant? Tu as gagné ta journée, rien qu'à le savoir parti sans tambours, ni trompettes. On ne va pourtant pas illuminer, pour son départ?

— Eh bien, moi, j'illumine... On a fait voir à ces messieurs qu'ils n'étaient plus maîtres de tout faire. On n'est plus sous l'Empire, on peut dire son petit mot. Monsieur veut te vendre comme cochon? Pan, le bulletin de vote. Charbonnier est maître chez lui. Bon voyage et pas de retour.

— Oui, oui, c'est très bien. Mais il faudrait savoir ce que vont faire les autres. Ils n'ont pas acheté tout ce domaine pour y faire des jardins d'agrément.

— Mais, Bon Dieu, qu'est-ce que vous voulez qu'ils fassent. Ce Cavérac, c'était sérieux. Il se croyait au temps de son père. Il nous aurait fait marcher à la baguette... Si des Parisiens veulent venir manger leurs sous ici, avec les entrepreneurs et les gens du pays, laissez-les faire. L'important, c'était le terrain. Il est à nous, on le garde... Et puis, j'en avais assez de voir un freluquet qui se croyait un seigneur de l'ancien temps. Tu peux rire, j'illumine... J'aurais donné cent sous, ce matin, pour voir sa tête et lui tirer un coup de chapeau... D'un peu plus, je lui aurais porté sa valise.

— Vous savez, M. Pons, il n'avait pas l'air si malheureux. Je l'ai vu, ce matin, moi, à la gare. Il avait plutôt l'air content. Il a dû se débrouiller, dans cette affaire. On aurait cru qu'il allait à un rendez-vous. Pendant qu'il attendait que le train parte, à la portière de son wagon, il regardait son billet en souriant. On voulait voir la tête qu'il faisait, on est passé deux ou trois fois devant lui, mais c'était comme si on n'existait pas. Pas un coup d'œil. Ça n'a pas dû lui faire grand' chose de quitter Saint-André.

— Tu ne sais pas pour où il a pris son billet?

— Si, si, pour une ville d'Italie, en première. Il a même demandé s'il pouvait avoir ici le supplément pour un train de luxe, sur la grande ligne.

— Tant mieux pour lui... Il devait crâner en sentant qu'on le regardait. J'aurais voulu être à ta place. Vous n'avez pas su y faire. Un petit coup de chapeau, comme ça, avec un sourire. S'il avait pu rester ici, il nous aurait fait marcher au doigt et à l'œil. Au temps de son père c'était comme ça. Qui aurait osé dire quelque chose contre les Cavérac? Pas vrai, Mège? Toi le premier... Mais son père, c'était autre chose, je sais bien. Il avait travaillé sa part, il était d'ici... Et puis, c'était un temps. Des petits freluquets comme ça...

Védrines et Mège échangeaient des sourires en regardant Pons, mais, sous ces sourires, comme derrière un écran, leurs traits se tiraient d'inquiétude et d'agacement. Quand Pons avait parlé de la cession des prés de Molières à une Société anonyme, ils s'étaient regardés fixement, Védrines attentif, Mège soucieux. Mais, comme Pons, sentant qu'il entraînait quand même son auditoire, recommençait à mimer son salut imaginaire à Georges Cavérac, sur le quai de la gare et, prenant du champ, soulevait son chapeau, en joignant ses lèvres craquelées comme pour les gonfler de mépris, Védrines lui dit brusquement :

— N'ayez pas peur, M. Pons, il ne doit rien risquer à l'heure qu'il est. S'il est venu ici pour une grosse Société, on n'a pas dû le laisser sur le tas. Et puis, ce n'est pas le premier venu, vous savez. Il a quand même un métier entre les doigts. Je crois du reste qu'il en avait assez de Saint-André. Ces gens-là ont besoin de plus d'espace.

— Tout ce que vous voudrez... Je ne suis pas jaloux de ses trains de luxe. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne peut plus faire les Messieurs comme il y a quarante ans. Ça veut dire quelque chose : qu'on est maître chez nous et qu'on peut placer son petit mot de temps en temps. Rigolez de moi, j'ai confiance. D'abord, vous, M. Védrines, vous êtes une preuve de tout ça. Vous n'êtes pas né au château des prés de Molières et vous êtes ingénieur, tout comme ce Monsieur qui en sait peut-être moins long que vous. Aujourd'hui, on ne se contente pas de

savoir si votre grand-père était millionnaire. Ces gens-là voudraient qu'on dépende d'eux...

— Mais oui, M. Pons, nous sommes bien d'accord. Seulement, ils ne sont peut-être pas plus libres que nous. Les vrais seigneurs, comme vous dites...

— Je vous le dis, un petit coup de chapeau et bon voyage...

Pendant que ce groupe bavardait sur la place, dans la nappe de soleil qui glissait au bord des toits, au bureau de poste, les deux petites employées en tablier noir déchiffraient des télégrammes pour les prés de Molières, sur les bandes jaunes du vieil appareil à roue de cuivre.

« Chef des travaux près de Molières, Saint-André. Équipes et matériaux en route. Stop. Camions doivent arriver aujourd'hui. Stop. Fonds virés succursales Crédit Lyonnais. Stop. Attendons rapport commencement travaux. »

A la même heure, Georges arrivait à l'embranchement de la grande ligne. Pour la première fois, il partait sans regrets, sans arrière-pensée. Au moment où le train allait quitter Saint-André, il n'avait même pas jeté un dernier coup d'œil sur la ville, et vers les maisons de la Condamine entourées de vapeurs blanches et de lumière. Rien ne le retenait plus ici. Il sentait qu'il était libre et que les gens qu'il apercevait ne pouvaient plus rien contre lui ni pour lui. Cette ville fuyante, ces campagnes, ces employés en vestes fripées, lui semblaient avoir une vie abstraite, sans rapports avec sa propre vie. Ce matin-là il sortait réellement de sa province, de sa ville natale, de sa famille, depuis longtemps disparue pourtant. C'était le premier jour qu'il vivait en dehors de la surveillance de son père, de ce regard silencieux et taciturne qui, si longtemps, avait pesé sur tous ses actes. Il oubliait avec allégresse une longue race d'hommes dont la vie avait été faite de rapports réels avec des choses connues.

En face de lui, dans le grand rapide, une femme lisait, inattentive; son bas fin se tendait sur son genou que découvrait sa jupe...

— Il ne nous manquera pas, — disait Pons à Védrines, — Saint-André n'a rien perdu ce matin... C'est comme si les

Tissot s'en allaient... Ces gens-là ne tiennent à rien ni à personne.

Agacé par ces bavardages, Mège fit quelques pas en avant, entraînant Védrines avec lui. Les deux hommes se remirent à parler du projet d'adduction d'eau, suivis par le petit groupe que Pons arrêtait tous les deux ou trois mètres, en ouvrant les bras, en réclamant du silence par sa mimique :

— Ces Messieurs... — disait-il.

Au bout de la place, Mège et Védrines se dirigèrent vers la mairie. Pons leur emboîta le pas, lâchant brusquement tous les autres, les congédiant d'un geste, battant l'air à petits coups du plat de la main :

— Au travail, maintenant...

Le groupe se disloqua. Ce rassemblement inaccoutumé se défaisait au coin de chaque rue. La place restait vide. Sous le soleil, toutes ses dimensions semblaient se réduire et le jeu des ombres et des lumières en faisait comme un jouet d'enfant, l'illusoire reproduction d'une vraie ville.

Seul, dans l'avenue bordée de platanes, La Sice semblait immense. Il redescendait vers la gare où il avait laissé son camion et sifflotait en se grattant la tête.

Comme il prenait le coin de l'avenue, il entendit derrière lui un roulement sourd, prolongé, grandissant, adhérant au sol qu'il ébranlait d'une seule masse. Il se retourna, fit quelques pas en arrière pour découvrir à nouveau l'enfilade du quai et de la route. D'énormes camions, chargés de tringles de fer, de sacs de ciment et de briques, défilaient en file régulière.

— Vingt Dieux, — dit-il, — quels outils. On n'a jamais vu ça...

La longue colonne traversa le quai et, changeant d'allure, sans hésitation, prit la rue étroite qui descend vers la Condamine et vers les prés de Molières.

ANDRÉ CHAMSON

THÉÂTRES LYRIQUES DE PARIS

Combien de temps encore les théâtres lyriques pourront-ils soutenir leur réputation avec honneur? Autour d'eux, tout fléchit, tout s'écroule. Diverses esthétiques contraires s'affrontent et se combattent. Des lois fondamentales tombent en désuétude. Les mélomanes se détournent des genres les mieux accrédités. L'avenir du drame musical paraît en jeu. Est-ce un morne crépuscule, ou bien l'aurore d'un jour splendide?... Les prophètes seuls pourraient le dire, car jamais la raison pure n'eut moins d'efficacité, jamais les destinées ne furent plus ténébreuses. Et néanmoins le public se refuse à tenir compte des menaces suspendues sur les théâtres musicaux. Sans souci de leur détresse financière, il juge et condamne péremptoirement auteurs, directeurs et interprètes, sa sévérité n'observant plus de mesure, dès qu'il s'agit de ses plaisirs.

***

L'Opéra éprouve lui-même cette disgrâce. Maints dilettantes lui reprochent de ne point se vouer exclusivement au culte des chefs-d'œuvre, comme s'il en avait la latitude. Quelle injustice!... Ignorants de ses ressources autant que de ses charges, ces censeurs étourdis se plaignent qu'il ne leur ait point dispensé depuis l'ouverture de la « saison » les jouissances déales auxquelles ils estiment avoir droit.

Et cependant, avec quelle prudence, dès son premier spectacle d'automne, l'Opéra s'attachait à prévenir la critique! S'il offrait à nos suffrages, déclarait-il par la voie des journaux, une légende lyrique à imageries bretonnes, départs et retours d' « Islandais », *la Vision de Môna*, et puis encore *la Duchesse de Padoue*, sombre mélodrame de la Renaissance italienne dans le goût d'*Angelo* ou de *Lucrèce Borgia*, c'était en vertu de son cahier des charges, lequel lui enjoint d'attribuer une certaine place, chaque année, aux ci-devant « grands prix de Rome ». Sans cette clause, les Parisiens n'eussent vraisemblablement pas entendu les partitions déjà anciennes de MM. Louis Dumas et Maurice Le Boucher.

En vérité, c'eût été dommage... Pourquoi refuser à des artisans d'un réel mérite la satisfaction de briller, ne fût-ce qu'un seul soir, sur la scène de l'Opéra, du Grand Opéra de Paris, comme il se dit encore par le monde? Ce que nous savons de ces triomphateurs d'une journée éphémère, couronnés par l'Institut en 1906 et 1907, nous les rend également respectables. L'un et l'autre dirigent des Conservatoires, en province, avec autant de dévouement que de haute compétence. M. Louis Dumas rend à Dijon les mêmes services que M. Maurice Le Boucher à Montpellier. Mais l'analogie s'arrête là, car ces compositeurs obéissent à des inclinations fort différentes. Alors que M. Louis Dumas s'en tient aux préceptes judicieux dont ses éducateurs lui inculquèrent, sinon le secret, du moins la tradition sacramentelle, M. Maurice Le Boucher se plaît aux aventures : tout le long de sa *Duchesse de Padoue*, dont le second acte pêche malheureusement par une prolixité incontinente, il use tour à tour des procédés les plus modernes. Telles locutions chères à Wagner, à César Franck, voire à Debussy et à M. Paul Dukas, figurent aux bons endroits, absolument comme les citations classiques sous la plume d'un lauréat du Concours général. Sans doute, *la Vision de Môna* et *la Duchesse de Padoue* ne sont pas des chefs-d'œuvre, ni même, au sens fort, des œuvres. Mais ces travaux estimables attestent du moins par leur probité consciencieuse à quel point leurs auteurs étaient dignes d'enseigner la jeunesse. Tout en aimant et honorant par excellence les Maîtres, les souverains Maîtres, on

peut rendre hommage de temps à autre aux simples professeurs. Saluons avec gratitude ces fidèles serviteurs de la musique.

Au reste, en alléguant les clauses de son cahier des charges, l'Opéra n'entendait nullement manquer à la déférence que méritent ces dignes fonctionnaires. Mais la mise à l'étude de partitions aussi peu susceptibles d'attirer la foule, par ces temps difficiles, risquait de passer pour une décision extravagante. Et l'Opéra eût été blâmé d'y consacrer son temps, son argent et sa peine. Ainsi donc, pour se mettre à couvert, la direction a cru devoir invoquer les ordres du ministre.

Que n'a-t-elle agi avec la même prudence en annonçant les premières représentations de *Maximilien*, opéra historique en trois actes et neuf tableaux de M. Darius Milhaud sur un livret de M. Hoffmann, d'après le drame de M. Franz Werfel, adapté en français par M. Armand Lunel!... Des notes reproduites à l'envi par les journaux promettaient aux amateurs un événement d'une vaste portée artistique. Et l'Opéra, bien loin de subir en cette conjoncture une pression officielle, semblait plutôt revendiquer l'honneur d'instituer une expérience singulière et décisive.

On sait comment a tourné cette expérience. L'ouvrage de M. Darius Milhaud a pareillement déçu ceux qui lui souhaitaient un triomphe éclatant et ceux qui en escomptaient la chute ignominieuse. Les Parisiens devaient se battre, paraît-il, autour de *Maximilien* comme ils s'étaient battus jadis pour *Hernani* ou *Pelléas et Mélisande*. Mais ces prévisions se trouvèrent démenties. Jamais l'atmosphère ne fut moins belliqueuse à l'Opéra. Point de récriminations ni de prises de bec, mais une réserve silencieuse. Après quelques minutes d'un étonnement douloureux, les spectateurs se dirent, en effet, que M. Darius Milhaud appliquait un système, qu'il s'y confinerait opiniâtrément et implacablement, et que ses trois actes seraient griffonnés de la même encre jusqu'à l'accord final. Ils se comportèrent dès lors en visiteurs courtois, stoïquement résignés, qui poussent leur souci de politesse jusqu'aux limites extrêmes de l'endurance physique. Plutôt que de regimber contre les féroces partis pris du compositeur, ils aimèrent mieux exalter ce qui était louable à coup sûr : le

soin, on peut bien dire la sollicitude, avec laquelle l'Académie nationale de musique et de danse avait tenu à monter cet « opéra historique ».

Pour ne refuser à M. Darius Milhaud aucun élément de succès, on lui offrait une élite incomparable de chanteurs. Ainsi l'impératrice Charlotte, sous les traits de madame Germaine Lubin, réapparaissait belle, majestueuse, altière, véhémente. Auprès d'elle, madame Marysa Ferrer remplissait avec grâce le rôle de la princesse Salm-Salm, fantasque comme un feu follet. M. André Pernet figurait noblement l'empereur Maximilien, ainsi du moins qu'on l'imagine d'après ses daguerréotypes et ses photographies. D'autres personnages, tels que le maréchal Bazaine, le cardinal du Mexique, Porfirio Diaz et le conseiller Hertzfeld, étaient aussi fort bien tenus, car MM. Singher, Narçon, José de Trévi et Endrèze ne ménageaient point leurs efforts. M. Pruna, décorateur ingénieux, restituait à merveille l'image de cette petite Cour autrichienne que de folles combinaisons politico-financières conduisirent si tragiquement du château de Miramar au palais impérial de Mexico. Et pour la mise en scène, supérieurement réglée par M. Chéreau, le dernier tableau en particulier, où la foule, attendant l'entrée solennelle du président Juarez, grouille et vocifère devant la cathédrale de Queretaro, suscitait l'admiration unanime. M. Ruhlmann conduisait intrépidement ses musiciens à l'assaut... Eh quoi! avec de pareils atouts, ne pouvait-on espérer la victoire?...

Mais encore eût-il fallu, au préalable, une bataille. Or, le public n'opposait aux entreprises de M. Milhaud qu'une impassibilité maussade. Ses amis, déconcertés par cette attitude, n'eurent pas à défendre une œuvre que personne n'attaquait. Ils avaient tout prévu, hors la conspiration du silence... Et c'est ainsi que l' « opéra historique » s'affaissa dans le vide...

Aujourd'hui, à tête reposée, tâchons d'examiner s'il était possible d'éviter cet échec... Tout d'abord, M. Darius Milhaud, avec une évidente bonne foi et un désintéressement d'apôtre, professe un credo musical qui ne porte pas bonheur à ses adeptes, puisque, depuis quelque treize ans qu'ils le pratiquent, le régime atonal et polytonal n'a rien produit de viable. Si l'on passe ensuite de l'idéologie aux appli-

cations, la musique instrumentale de M. Darius Milhaud semble déterminer chez les auditeurs un sentiment de curiosité plutôt que de sympathie profonde. Au théâtre, où cette curiosité particulière ne pourrait guère se soutenir, M. Milhaud néglige par trop de prêter à ses sujets l'atmosphère dont ils auraient besoin. Nous signalions ici même, à propos de son *Pauvre Matelot*, le désaccord de sa musique avec le texte de M. Jean Cocteau[1]. Nous n'eûmes pas, à vrai dire, l'occasion d'aller entendre à Berlin son *Christophe Colomb*, écrit en collaboration avec M. Paul Claudel. Mais puisque nous voici au théâtre de l'Opéra, en présence de *Maximilien*, ce qui frappe dès le premier acte, ce n'est plus un fossé malencontreux, c'est l'infranchissable abîme qui sépare le livret de son commentaire sonore. L'opposition est si absolue entre la scène et l'orchestre, leur incompatibilité si flagrante, que la musique de M. Milhaud, quels qu'en soient les caractères, semble peu faite pour un théâtre.

Au regard de ce vice capital, rédhibitoire, que nous importe le reste? A quoi bon énumérer ici toute une kyrielle de critiques?... Certes, nous n'aimons presque rien de cette facture. L'intérêt de ces imitations contrapontiques, où jamais les angles saillants ne répondent aux angles rentrants, nous échappe. Nous déplorons les accords barbares que le musicien se délecte à superposer sans trêve, les dissonances dont il abuse au point que l'auditeur, comme un homme qui a le tympan crevé, renonce à faire la différence entre les bruits qui l'environnent. Nous n'insisterons pas davantage sur son mode de déclamation, quoique celui-ci altère par endroits le mouvement des phrases, le sens même des paroles. Comment s'attarder à ces détails, alors que la condition d'existence primordiale fait presque toujours défaut : l'instinct de la vérité dramatique!...

La fortune sera-t-elle plus favorable à *Maximilien* ailleurs? Sans doute, M. Darius Milhaud compte d'assez nombreux admirateurs hors de France. Une firme étrangère a publié la réduction au piano de sa partition, d'ores et déjà munie de son livret en langue allemande[2]. Mais un auditoire

1. Cf. *Revue de Paris* du 1er avril 1928.
2. *Wien, Copyright 1931 by Universal-Edition, Leipzig.*

de Vienne ou de Leipzig se montrera-t-il plus accessible que celui de l'Opéra?...

Maximilien, à peine achevé, a trouvé à l'Académie nationale de musique et de danse un accueil empressé. Mais si prompte qu'ait été la décision, elle est pourtant venue trop tard. Le vent a déjà tourné. Déjà, le goût changeant des mondains les éloigne de ces vaines audaces. Il y a trois ou quatre ans, elles auraient eu encore certaines chances de scandaliser ou de divertir. Aujourd'hui il n'est plus temps. Les musiciens de l'après-guerre, mis dans la balance, se sont trouvés légers. Le jour où la critique les aura soumis aux analyses rigoureuses que M. Robert Brasillach vient d'appliquer aux écrivains littéraires de la même période, ils souffriront davantage, car le déchet sera plus grand. La nouvelle jeunesse tient peu de compte de leurs efforts; elle vise plutôt à renouer la glorieuse tradition de la musique française, interrompue ou troublée par la guerre. Mais, hélas! les conditions ne sont plus tout à fait les mêmes. Le Temps perdu et les Muses offensées se vengent à leur manière.

Comme la symphonie et la musique de chambre sont généralement en avance sur l'opéra, les indices de cette réaction apparaissent plus nettement au concert. A la scène, entre temps, on pratique un opportunisme avisé qui permet d'attendre sans grand dommage que les formules de demain soient définitivement fixées.

Une telle circonspection mène rarement à la gloire, parce qu'elle exclut tout effort créateur; mais elle peut avoir de l'agrément pour le public. Nous l'éprouvions en écoutant à l'Opéra *le Rustre imprudent*, ballet en un acte de madame Catulle Mendès et de M. Henry-Jacques, dont la musique est de M. Maurice Fouret[1]. Celle-ci ne s'impose ni par la pensée ni par le style; mais en revanche elle se prête fort heureusement aux grandes évolutions d'ensemble et à la pantomime. A telles enseignes que *le Rustre imprudent*, par la grâce d'un chorégraphe aussi éminent que M. Leo Staats, se trouve être l'un des plus jolis spectacles qu'on puisse voir cet hiver à Paris.

Au demeurant, quelle que soit notre estime ou notre admi-

1. Heugel, Paris, 1931.

ration sincère pour le personnel lyrique de l'Opéra, c'est à son corps de ballet, incontestablement, qu'il convient d'accorder le pas. L'Académie nationale de musique et de danse possède à cet égard une supériorité éclatante sur n'importe quel théâtre des deux mondes. Il y a, parmi les têtes de troupe, un souci de la technique, une richesse de moyens, une variété de talents, qui en font de véritables modèles; et les moindres sujets connaissent à fond leur état...

Est-ce pour rendre hommage au génie de la danse? L'Opéra vient d'admettre à son répertoire *le Spectre de la rose*, ce petit chef-d'œuvre de l'âge d'or des anciens ballets russes. Inspiration des plus heureuses. Tout Paris a revu avec plaisir le charmant tableau intime et féerique où M. Jean-Louis Vaudoyer associe avec l'art d'un vrai poète la valse de Weber, orchestrée par Berlioz, aux ravissantes imaginations de Théophile Gautier. Mademoiselle Spessizewa se recommande par des qualités si personnelles que le souvenir de madame Tamar Karsawina, elle-même, ne saurait nuire à son prestige. Et M. Serge Lifar, lui aussi, par sa précision et sa grâce nerveuse, la beauté romanesque de ses gestes et de ses attitudes, confère à chacune de ses créations une saveur individuelle. Mais pour lui rendre pleinement justice, gardons-nous de le comparer à ce phénomène miraculeux qu'on ne verra pas deux fois. Pour ceux qu'il a enchantés et éblouis, Nijinsky peut avoir des successeurs; des remplaçants, jamais.

Au rebours de cette reprise si applaudie, les musicologues auront été à peu près les seuls à se féliciter que M. Jacques Rouché nous ait rendu pour quelques soirs le *Faust* de Gounod en sa version originale, celle que les Parisiens connurent au Théâtre Lyrique en 1859. Non que cette idée manquât par elle-même d'intérêt. Mais nos artistes d'aujourd'hui ne s'accommodent plus du *parlé* au théâtre, faute de pratique. Lorsqu'ils s'y risquent encore de loin, ils nous apparaissent « gauches et veules ». Leur embarras a vite fait de gagner le public. C'est pourquoi l'initiative de M. Jacques Rouché n'a pas été comprise. Et les abonnés, qui n'ont pas de curiosités érudites, ont paru regretter leurs récitatifs accoutumés...

En définitive, ni *la Vision de Môna* ni *la Duchesse de Padoue* n'attendent de notre souvenir des louanges hyperboliques.

Nous regrettons sincèrement de ne pouvoir saluer la création de *Maximilien* comme un événement extraordinaire. Mais c'est un ballet très amusant que *le Rustre imprudent*. Le *Spectre de la rose* nous rappelle fort agréablement la brillante époque d'une Renaissance chorégraphique. Il est instructif de pouvoir juger l'un des « premiers états » d'une œuvre aussi populaire que le *Faust* de Gounod. Et si l'on ajoute qu'entre temps se poursuivent les études de l'*Elektra* de M. Richard Strauss, il faudra bien convenir que l'Opéra, après nous avoir donné l'année dernière de si belles représentations du *Guercœur* d'Albéric Magnard, n'a pas non plus démérité en cette saison. Pour un théâtre mal en point, auquel nos journaux croient pouvoir attribuer un déficit annuel de plus de deux millions, quelle persévérance! quelle activité infatigable!...

***

L'affiche publiée par la nouvelle direction de l'Opéra-Comique au début de cet automne justifiait les espérances les plus flatteuses. M. Louis Masson, répondant à des vœux qui doivent s'accorder avec les siens propres, se disposait à reprendre quelques opéras-comiques de jadis. La part faite à l'ancien répertoire était restreinte, sans doute, mais de haute qualité, puisqu'elle devait comprendre : *la Rencontre imprévue ou les Pèlerins de la Mecque*, *le Tableau parlant*, *Richard Cœur de Lion*, *le Mariage secret*, *Maison à vendre*, *les Voitures versées* et le *Pré-aux-Clercs*.

Presque aussitôt, l'Opéra-Comique se mettait à l'ouvrage. Il tenait parole en nous rendant le *Mariage secret*. Certes, le chef-d'œuvre de Cimarosa dut connaître des distributions plus brillantes à l'époque où, depuis la Russie jusqu'en Sicile, il s'emparait triomphalement de toutes les scènes d'Europe. Néanmoins, telle quelle, cette interprétation d'octobre 1931 était d'un niveau inespéré. Le chant, la diction, la mimique d'une Fidalma désopilante, madame Andrée Moreau, nous comblèrent de joie; et M. Baldous ne mérite que des compliments pour sa création de Geronimo. L'orchestre, grâce à l'autorité personnelle de M. Louis Masson, — qui avait osé reprendre la pièce en 1920 au Trianon-Lyrique, — fut presque toujours alerte,

pétulant, frétillant sémillant, avec de bref, mais émouvants, essors lyriques. Pourquoi donc les habitués firent-ils grise mine à ce divertissement? La presse ne les avait-elle pas suffisamment avertis que l'on jouait cette fois une merveille? Se permettaient-ils de dédaigner un compositeur que Stendhal, en extase, égalait aux plus grands, et craignaient-ils de déchoir en écoutant celui que le pauvre Antony Deschamps appelait :

Le divin Cimarose,
Le gai Napolitain à la bouche de rose?...

Tant de fantaisie, de grâce, et ces trésors d'exquise bouffonnerie sont-ils perdus à jamais pour nos mornes contemporains? Nous nous refusons à le croire. S'ils ne sont pas venus rue Favart à l'annonce de ce chef-d'œuvre, c'est qu'ils ont un peu trop désappris le chemin de nos principaux théâtres lyriques... Quoi qu'il en soit, l'Opéra-Comique, rebuté par cet accueil, ne s'est pas dépêché de nous donner la suite de son programme rétrospectif.

En revanche, il a réalisé un projet dont beaucoup de musiciens souhaitaient l'accomplissement avec sympathie de plus en plus impatiente. Par une injustice cruelle, en effet, une des partitions les plus achevées de l'école française attendait depuis vingt-sept ans d'être soumise aux Parisiens. *Éros vainqueur*, le conte lyrique en trois actes et quatre tableaux de M. Pierre de Bréville, d'après un poème de Jean Lorrain, était prêt depuis 1905. Mais M. Pierre de Bréville n'appartient ni aux anciens « grands prix de Rome », ni aux membres de l'Institut : il n'est que l'un des meilleurs élèves de César Franck. Sa discrétion, sa réserve naturelle, sa modestie autant que sa loyauté scrupuleuse l'ont toujours empêché de faire valoir ses mérites selon les méthodes bruyantes de notre temps, à plus forte raison de les imposer par l'intrigue. Son collaborateur Jean Lorrain étant mort dans l'intervalle, le musicien, abandonné à lui-même, s'estima trop heureux de voir en 1910 sa partition à Bruxelles, au Théâtre de la Monnaie, où beaucoup de Parisiens allèrent l'entendre. Le succès fut complet, et le retentissement s'en propagea d'autant mieux qu'à cette révélation s'en joignait une autre : celle du noble talent de madame Claire Croiza, chargée de rôle d'Éros. Après

une expérience aussi favorable, l'œuvre devait être jouée à Paris. Mais les années s'écoulèrent. La guerre survint. Et depuis lors, chaque automne, l'affiche solennelle de l'Opéra-Comique ne manquait pas de nous promettre la représentation, hélas! indéfiniment ajournée, de cet *Éros vainqueur*.

L'exécution à laquelle nous avons assisté, enfin, n'est pas seulement un acte de justice. Elle nous aura valu le plaisir exquis d'aimer davantage ce que nous aimions déjà. C'est à la scène que l'on découvre surtout l'originalité de M. Pierre de Bréville. Sans forcer son talent, sans élever la voix, sans s'épuiser non plus en vains raffinements, il nous fait vivre par des incantations qui lui sont propres, trois heures durant, en pleine féerie. Chose étrange, ce disciple respectueux ne doit presque rien à son maître César Franck; cet observateur attentif qui, à la *Société nationale de musique* et dans ses feuilletons du *Mercure de France*, suivait de près le mouvement contemporain, n'a point subi l'ascendant des artistes dont il était le compagnon, l'admirateur ou l'ami. Tout au plus, par intervalles, l'orchestre décèle-t-il vaguement l'influence de Vincent d'Indy et de Claude Debussy. Mais ce qui est bien à M. de Bréville, c'est une manière toute personnelle de mettre les voix en valeur. On ne saurait imaginer quelque chose de plus suave, de plus mystérieusement immatériel que la fin de son premier acte. Quelle trouvaille, quel délice pour l'oreille et pour l'esprit que la façon dont chacune des trois jeunes princesses, Tharsyle, Argine et Floriane, répète à son tour, avec une intonation diverse, ce peu de syllabes : *C'était un rêve!...* L'écho nostalgique s'en prolonge, et le souvenir, qui tout aussitôt le recueille, nous le rappelle ensuite avec une insistance pleine de mélancolie et de douceur.

De tels bonheurs sont trop rares, au théâtre lyrique, pour qu'ils ne nous rendent pas indulgent au défaut le plus grave de cette partition. La préciosité excessive du texte, nous avait choqué, à la lecture. Mais, à la scène, c'est bien pis. L'intérêt dramatique s'évanouit presque entièrement à partir du second acte. Il est possible que les spectateurs non musiciens, de beaucoup les plus nombreux, en témoignent de l'humeur, et le succès matériel de la pièce risque fort d'en souffrir. Du moins, M. Pierre de Bréville aura pu constater

avec satisfaction qu'une longue attente n'avait pas altéré la fraîcheur de ses mélodies. Bien qu'*Éros vainqueur*[1] ne date point, comme *Maximilien*, d'hier, laquelle de ces deux pièces, jouées l'une et l'autre sous nos yeux, à quelques jours de distance, a paru la plus fatiguée, la plus vieillote?... A vrai dire, l'interprétation d'*Éros vainqueur* à l'Opéra-Comique manque un peu trop de chaleur et de poésie. Mais un tel effort, par des temps aussi contraires, n'en apporte pas moins un encouragement précieux aux musiciens français. Rendons-en grâces à M. Louis Masson.

***

Cependant, quelle que soit la valeur des hommes qui dirigent les grands théâtres lyriques, il serait vain de fermer nos yeux à l'évidence. Depuis une quinzaine d'années, autant dire depuis la guerre, le public, sollicité par des plaisirs à meilleur compte, recherche de moins en moins l'Opéra-Comique et l'Opéra.

Comment expliquer cette désaffection? Accusera-t-on le cinéma, le disque, la télégraphie sans fil? Dira-t-on que l'ancien théâtre lyrique est mort, et qu'à une société nouvelle il faut indispensablement un art nouveau? N'importe! la crise se manifeste dans toutes les parties du monde.

Une première conséquence s'impose d'ores et déjà. Les grands théâtres lyriques, fréquentés par une élite de plus en plus restreinte, seront désormais hors d'état de suffire à leurs besoins. Si l'on veut donc qu'ils restent dignes de leur passé et de leur fonction artistique, il faut les aider à couvrir des frais d'année en année plus accablants.

Cette vérité commence à se faire jour. La Ville de Paris a déjà augmenté de quatre cent mille francs la subvention annuelle de l'Opéra-Comique, laquelle ne dépassait pas jusqu'ici dix-huit cent mille francs. On prévoit, en outre, une augmentation supplémentaire de cinq cent mille francs par an; mais quand sera-t-elle votée par le Sénat?... En attendant, il faut durer, agir, créer quand même du nouveau; et c'est merveille de voir avec quelle bonne grâce, quelle

1. Chez Rouart, Lerolle et Cie, 1909.

belle humeur à la française, l'Opéra et l'Opéra-Comique s'efforcent de résoudre chaque jour ce problème...

On a pu lire avant-hier dans les dépêches de Londres que le syndicat d'organisation de Covent-Garden, « vu les circonstances présentes imposant des limites aux dépenses », se voyait dans la dure nécessité de supprimer sa saison estivale d'opéra international. Triste nouvelle pour ceux qui ont connu le Théâtre de Covent-Garden, où brillaient naguère les chefs d'orchestre, les chanteurs et danseurs les plus célèbres! Mais au bout du compte, il ne s'agissait là que de constellations étrangères, réunies à grand renfort de *bank-notes*, et comme le Royaume Uni se passe depuis deux siècles d'un théâtre lyrique vraiment national, la perte n'est pas trop cruelle pour l'amour-propre britannique. En France, où les musiciens de théâtre ont au contraire prodigué tant de chefs-d'œuvre, il serait infiniment plus douloureux que l'Opéra ou l'Opéra-Comique fussent obligés de renoncer à leur mission.

Ainsi donc, puisque les théâtres ne vivent plus guère par le public, il faut bien leur donner le moyen de vivre sans le public. Sinon, que l'État s'applique à épurer le goût de la multitude, à réveiller en elle l'amour des formes supérieures de l'art! Mais cette entreprise magnanime et naïve n'offre, avouons-le, que des chances de succès bien incertaines...

CONSTANTIN PHOTIADÈS

LE MOUVEMENT HISTORIQUE

Une apologie de Néron.
Une monumentale Histoire de Charles V.
Le Seize Mai. — L'histoire de nos finances.

Tout peut se plaider. M. Arthur Weigall, ex-inspecteur général des antiquités du gouvernement égyptien, plaide pour Néron, et un normalien que le métier de publiciste a rendu sceptique, M. Maurice Gérin, a traduit son volume : *Néron* (Payot). Pour une fois, « le monstre » n'a pas une mauvaise presse.

Néron, nous dit-on, a été l'objet d'une double rancune : les chrétiens ne lui ont pas pardonné de les avoir jetés aux bêtes comme coupables de l'incendie de Rome où ils n'étaient pour rien, et l'aristocratie sénatoriale, dont Tacite est le magnifique porte-parole, ne lui a pas pardonné sa passion pour les planches et son goût pour la populace, ses manières d'artiste et de Grec décadent.

Il y a toujours quelque chose de vrai dans les thèses historiques les plus imprévues. Celle-ci du reste n'est pas absolument nouvelle : Boissier, qui n'était pas révolutionnaire, en histoire ni ailleurs, a montré que l'opposition sénatoriale sous les Césars était très réelle, qu'elle a duré près d'un siècle, qu'elle s'est manifestée par des complots qui n'étaient ni imaginaires ni inoffensifs, et que la cruauté des princes, encore que souvent aveugle ou gratuite, avait dans bien des cas une explication. Les empereurs règnent par la terreur parce

qu'ils vivent dans l'angoisse. S'ils se croient sans cesse exposés à un attentat, ce n'est pas pure folie de la persécution.

Si M. Weigall s'en était tenu à demander pour Néron les circonstances atténuantes, on ne pourrait qu'en prendre acte et en une certaine mesure lui donner raison. Mais il va plus loin. Non seulement Néron ne lui apparaît pas comme le monstre dont le nom restera accolé aux pires tyrans de tous les temps, mais il en fait un empereur très présentable, plutôt clément, ne versant le sang qu'à son corps défendant, une sorte d'anarchiste intellectuel, qui s'arrache à regret au culte des Muses pour consacrer à sa propre défense et à celle de l'Empire des soins qu'il eût mieux aimé réserver au théâtre, à la musique, à la poésie, à l'hippodrome. Et ici encore, il y a du vrai. Il est exact que Néron est préoccupé avant tout de ses succès d'artiste. Il y pense jusqu'à son dernier soupir : *Qualis artifex pereo!* (Quel artiste le monde va perdre). C'est le zèle des délateurs et la servilité du Sénat qui allongent la liste de ses victimes. Il ne prend pas plaisir comme Claude ou Caligula à contempler des supplices; il n'a pas brûlé Rome pour se donner un spectacle romantique, il a même fait tous ses efforts pour circonscrire l'incendie et indemniser les incendiés.

Nous n'avons pas de parti pris contre Néron. M. Weigall n'en met-il aucun à parler pour? Est-il démontré que Britannicus fût un péril dynastique? Cet enfant de quatorze ans n'a pas de partisans. Agrippine a si bien réussi à l'isoler, à le faire oublier, à lui ôter tout appui, que le sien même, à supposer qu'elle pût avoir la folle pensée de s'en faire un instrument de chantage contre son propre fils, serait incapable de le rendre dangereux. « La menace était absurde, et Néron pouvait se permettre d'en sourire », reconnaît M. Weigall. Alors, pourquoi mettre en mouvement l'art de Locuste? L'empoisonnement de Britannicus par Néron est tellement peu défendable que M. Weigall préfère le contester. En somme, dit-il, nous ne le connaissons que par les historiens anciens : parmi les modernes, il s'en trouve qui n'y croient pas. M. Weigall est de ceux-ci. C'est tout de même un peu simple. Le témoignage de Tacite est récusé parce qu'il a trop de talent. Fera-t-on le même reproche à Suétone et à Dion Cassius?

Mais passons aux profits et pertes Britannicus. Soyons « bon prince » nous aussi. La tradition des anciennes monarchies absolues était de ne pas s'apitoyer sur les meurtres domestiques, innocentés à première vue par la raison d'État. Le meurtre prémédité, machiné, d'Agrippine rentre-t-il dans la même rubrique? Agrippine au fond n'était plus populaire, Rome n'a jamais été féministe, la prétention d'Agrippine de jouer un rôle politique ostensible était insupportable aux patriciens comme à la foule. Néron aurait pu dédaigner les intrigues dépitées de sa mère, éloignée de la cour et des affaires, privée de toute influence depuis la disgrâce retentissante de son tout-puissant allié et « ami » l'affranchi Pallas. Mais admettons, pour aller jusqu'au bout des concessions, que la disparition d'Agrippine fût une nécessité, tout au moins une simplification. N'est-ce pas dépasser toute mesure, toute vraisemblance, que de nous présenter l'odieuse comédie par laquelle l'empereur l'attire à Baïes sous prétexte d'une réconciliation théâtrale, essaye de la noyer sur un bateau à soupape et la fait finalement égorger par un amiral de sac et de corde, comme dictée par le désir de lui épargner ou d'abréger les angoisses de la dernière heure? C'est par amour filial que Néron tue sa mère avec tant de cérémonie. Il en est désolé dans son cœur de fils et dans sa conscience d'empereur. Il use d'hypocrisie, mais, dit son avocat, « avec une sorte de sincérité ».

Toutes les autres exécutions, qui vont se multipliant et se précipitant à mesure qu'avance le règne, bénéficient de la même indulgence. Les victimes ne sont pas si intéressantes ni si innocentes qu'on veut bien le dire. Octavie est répudiée pour cause de stérilité : n'est-ce pas tout naturel? Il est vrai qu'elle sera mise à mort peu après, mais comment faire autrement? L'assassin d'Agrippine, le préfet de la flotte Anicetus, déclare qu'il été séduit par elle au cours de la traversée qui la menait à l'île d'exil. Comment douter d'un pareil témoignage? Tacite en doute, M. Weigall se demande pourquoi. La preuve que rien n'est plus vrai, dit-il triomphalement, c'est qu'Anicetus fut exilé en Sardaigne.

Ce genre de logique inspire tout le volume. Pour certifier que Néron fut un artiste et un poète incomparable, M. Weigall invoque les succès inouïs qu'il remporte sur la scène

chaque fois qu'il s'y montre. Vous direz que le spectateur romain ne pouvait faire autrement que d'applaudir et qu'il aurait risqué gros à ne pas se joindre à la claque officielle. Qu'à cela ne tienne! Néron a rapporté dix-huit cents couronnes d'une tournée en Grèce. Nul ne supposera, n'est-ce pas? que les Grecs, fins connaisseurs, les lui auraient décernées s'il ne les avait méritées. M. Weigall est un humoriste.

***

Tout le monde sait que la méthode historique a, depuis un demi-siècle, renouvelé l'histoire. Est-ce à dire que tous les ouvrages historiques parus de nos jours soient des modèles? Il y a au contraire une fausse érudition, une documentation de pacotille qui n'est que la parodie, malheureusement fréquente, d'un genre où les véritables réussites sont encore une rareté. Saluons avec reconnaissance les ouvrages qui font honneur à la science moderne. En voici un dont le dernier volume vient seulement de paraître : c'est le cinquième de *l'Histoire de Charles V* (Picard) par R. Delachenal. L'auteur est mort avant la publication de l'œuvre. Mais il la laissait achevée et les mains pieuses qui ont eu à l'éditer n'ont pas eu à la compléter.

La figure de Charles V est connue. On a peut-être exagéré la débilité de ce roi que tous les historiens modernes représentent comme un valétudinaire de naissance, rivé à son cabinet par définition. On ne voit pas que, dans son adolescence, il ait été particulièrement malingre. Certes, il a une hérédité fâcheuse, mais ses frères ne paraissent pas en avoir beaucoup souffert. Elle n'est donc pas seule en cause. Sa santé fut altérée par diverses maladies accidentelles, et seulement après sa vingtième année. Son éducation n'a pas été, comme on le croit souvent, poussée beaucoup au delà de l'ordinaire par suite de son incapacité aux exercices physiques. Il sait le latin, ou plutôt assez de latin pour lire la Bible ou le Bréviaire, mais pour les Pères de l'Église, il préfère les traductions. Il aime les beaux livres, mais Jean le Bon et Philippe de Valois avaient le même goût et on ne les tient pas pour de fins lettrés. En fait, il se livre à de grandes chevauchées, harangue

les foules, témoigne d'une activité matérielle normale pendant la captivité de son père Jean le Bon.

C'est à son avènement, à vingt-cinq ans, qu'il répond au portrait qu'en trace Christine de Pisan. C'est un homme de conception délicate, au corps mal proportionné, de buste trop long pour les jambes trop courtes, infirme de la main droite, avec un teint pâle et une maigreur extrême que Christine attribue expressément à « un accident de maladie et non de condition propre ». Cette maladie mystérieuse et incurable, que Froissard, ami des commérages sensationnels, attribue à une tentative d'empoisonnement commise par Charles le Mauvais, paraît être simplement la goutte. Ses ravages sur un organisme scrofuleux, miné par la tuberculose, usé par des crises cardiaques, amèneront la fin par sénilité à quarante-quatre ans.

Son surnom de Sage est justifié par sa prudence et sa modération. Il se propose comme modèle saint Louis, auquel il adressait une oraison qu'on a retrouvée dans son livre d'heures. Il le célèbre dans le préambule d'une de ses ordonnances, comme « honneur et miroir non seulement de la race royale, mais de tous les Français. Sa vie doit être notre enseignement ». Cependant sa politique ne rappelle que de loin celle du bon roi dont la justice et le désintéressement étaient légendaires. Charles V est raisonnable, mais sa raison est volontiers subtile et compliquée. La ligne droite n'est pas celle qu'il préfère. Au surplus, en face de partenaires comme Charles le Mauvais, elle n'eût pas été peut-être le plus court chemin. Il évoque aussi souvent son arrière-petit-fils Louis XI que son quadrisaïeul Louis IX.

Ce n'est pas par des généralités qu'on peut se rendre compte de la qualité d'un travail comme celui-ci. On goûte du premier coup la sévère harmonie du récit, la pittoresque ordonnance des épisodes, la richesse précise du détail, mais, pour se rendre un compte exact de la somme de recherches que représente un tel ensemble, il faut suivre pas à pas l'auteur dans un des coins obscurs dont abonde cette époque. L'impeccable chartiste qu'est Delachenal a fouillé, dépouillé, comparé, confronté tous les témoignages imprimés ou manuscrits, ce qui donne à la moindre de ses notes critiques la substance

d'une monographie. A ce travail de bibliothèque il a joint le contrôle de la chose vue. Jamais, par exemple, la campagne de du Guesclin en Espagne n'a été l'objet d'une pareille enquête, menée sur place par un fureteur, à qui le terrain des opérations est aussi familier que les archives de Barcelone.

Navarrette est un peu loin. Prenons un point plus facile à vérifier. Le champ de bataille de Cocherel n'est pas en pays perdu. Cocherel jouit même d'une célébrité qui n'est pas seulement due à du Guesclin. C'est un site très visité, et pourtant la bataille de Cocherel reste pleine de mystère. Le récit de Froissart est aussi inintelligible que charmant. Du Guesclin arrive par la vallée d'Eure en la remontant. Le captal de Buch vient d'Évreux et marche sur Paris par la route de Vernon, qui coupe à Cocherel celle de Louviers à Chartres, celle que suit du Guesclin. Mais le fait à noter, sans lequel rien ne s'explique, c'est que le captal, arrivé le premier, a passé l'Eure par le pont déjà existant. Du Guesclin, qui comptait lui barrer le passage, le trouve déjà posté sur la hauteur abrupte qui domine de près la rive droite de la rivière. Cette colline est escaladée, ou plutôt contournée par la route de Vernon. Le point occupé, que les chroniqueurs appellent pompeusement le « mont de Cocherel », est au-dessus de la chapelle du village à mi-côte. Le captal a derrière lui du terrain, le plateau jusqu'à Vernon est peu accidenté. Du Guesclin a trop peu d'hommes pour essayer un mouvement enveloppant et il est dangereusement resserré entre le « mont de Cocherel » et la rivière qu'il a dans le dos, avec un seul pont. Il propose en vain au captal de descendre pour permettre un corps à corps. Alors du Guesclin, qui ne peut ni tenter l'assaut, ni s'attarder sur cette étroite bande de terre où il ne peut même se ravitailler, se décide, après un jour ou deux d'hésitation, à repasser sur la rive gauche de la rivière par le pont dont il dispose. Est-ce une feinte pour attirer l'ennemi? Est-ce simplement qu'il n'y a rien d'autre de possible? En tout cas, si feinte il y a, elle réussit. Malgré l'opposition du captal, qui voit le danger, un de ses lieutenants descend de la colline, entraîne tout le monde, passe à son tour le pont et poursuit du Guesclin dans les prairies de la rive gauche. La bataille se livre sur un terrain plat et large où l'ennemi n'a

plus l'avantage. Que du Guesclin l'ait cherché ou non, c'est ce qu'il lui fallait. Le reste ne présente plus d'obscurité. La bataille se livre sur la rive gauche, où le monument commémoratif est érigé, mais la phase préliminaire a eu lieu sur la rive droite, ce qui n'a pas été généralement compris. Delachenal a éclairé la lanterne.

C'est un plaisir de lire un ouvrage où rien n'est escamoté et qui tient toujours plus qu'il ne promet. Voyez la Jacquerie. Elle appartient chronologiquement au règne de Jean le Bon, mais le dauphin gouverne en l'absence de son père et il est assurément utile de montrer où la France en était tombée, ne fût-ce que pour mieux apprécier le travail de relèvement. La Jacquerie n'est qu'une explosion, entre beaucoup d'autres, du mouvement de révolte que provoquait incessamment le pillage des campagnes par les seigneurs de grand chemin. Rappelons-nous la révolte des paysans normands à l'avènement du duc Richard II, à la veille de l'an mil. Le poète Wace, dans son *Roman de Rou*, les fait parler en vers vigoureux que n'auraient pas désavoués les Jacques trois siècles et demi plus tard.

Nous sommes hommes comme ils sont,
Tels membres avons comme ils ont,
Et aussi grand corps nous avons,
Et tout autant souffrir pouvons.

C'est le même état d'esprit, mais plus sanguinaire au temps des Jacques, parce que les violences des routiers sont elles-mêmes plus sanglantes. La Jacquerie est très localisée, c'est ce qui l'a fait échouer. Elle ne sort pas du Beauvaisis. C'est après la bataille de Poitiers. Une foule de nobles se sont fait prendre et il faut payer leur rançon, ce qui ne les rend pas populaires. Quant à ceux qui sont revenus, ils passent pour des lâches. Il faut les détruire sans phrase. Les chefs paysans sentent que cette insurrection improvisée ne peut amener que des catastrophes, ils voudraient se dérober : on ne le leur permet pas. Ils n'ont que le choix entre le commandement ou la mort. Guillaume Cale essaye en vain de s'opposer aux atrocités; il sent bien qu'elles empêcheront la bourgeoisie des villes de s'associer au mouvement et, en effet, Étienne Marcel se tient sur la réserve, tandis que Charles le Mauvais se met à la tête

des gentilshommes. Cale n'a pas d'illusion. Il accepte une suspension d'armes et une entrevue avec le roi de Navarre, sans avoir exigé d'otages. C'est un brave homme. Charles le Mauvais le retient prisonnier et le fera exécuter quand les Jacques, privés de leur chef, se seront fait sottement tailler en pièces. Le plus gentilhomme des deux n'est pas le prince. Toute cette aventure n'a pas duré quinze jours (28 mai-10 juin 1358). Elle coûta la vie à 20 000 paysans. Elle est restée dans la mémoire des peuples à cause de la sauvagerie de la révolte comme de la répression.

Il serait facile de tirer de cette histoire de Charles V une histoire d'Étienne Marcel et une histoire de du Guesclin. Delachenal a trouvé moyen de rectifier des erreurs même chez le consciencieux Siméon Luce. On n'en trouvera pas beaucoup chez lui[1]. Et il a résisté d'autre part à la tentation d'apologétique à laquelle succombent volontiers les historiographes d'un homme supérieur. Charles V a été un des plus utiles rois que nous ayons eus. Il a en dix ans réparé les conséquences du traité de Brétigny, ce qui à première vue eût paru dépasser tous les espoirs permis. Il a pourtant fait des fautes, notamment une très grande à la fin du règne dans les affaires de Bretagne. Il a été à la fois dépensier et avare, ce qui l'a entraîné à accabler d'impôts un royaume appauvri par la guerre et les déprédations des grandes compagnies. Son attitude au début du grand schisme a été critiquée. Le doute entre les deux papes était permis. Le pape de Rome, Urbain VI, avait été élu sous la contrainte populaire; le pape d'Avignon, Clément VII, élu quatre mois plus tard par les cardinaux échappés de Rome, était-il élu plus régulièrement? Charles V en se prononçant pour lui ne créait pas le schisme, il lui donnait sa gravité.

Son défaut n'est pas celui que lui reproche dédaigneusement Michelet : « une petite sagesse négative ». C'est plutôt un certain goût pour la chicane, pour les arguties juridiques, pour l'interprétation judaïque des textes. Son interprétation du traité de Brétigny en est la meilleure preuve.

1. En voici une petite pourtant (T. I, p. 414) : c'est le 14 juin, non le 14 mai, que Charles le Mauvais quitte le Beauvaisis après la défaite des Jacques pour rentrer à Paris.

Mais tant d'autres faisaient bon marché des engagements les plus solennels, des paroles jurées, des signatures échangées, qu'on ne peut être exagérément sévère pour un des rares princes d'alors qui crût « à la valeur et à la portée pratique d'un argument juridique ».

***

Il est mélancolique de se dire que les choses qu'on a vues figurent maintenant dans une collection intitulée : *Récits d'autrefois* (Hachette). *Le Seize Mai* de M. Maurice Reclus nous reporte-t-il donc si loin dans le passé? L'événement remonte à plus d'un demi-siècle; c'est beaucoup à une époque où tout va vite, les morts et aussi les vivants. M. Maurice Reclus peut parler de cet épisode resté si longtemps brûlant avec le détachement d'un autre âge. Les acteurs du drame ont tous disparu, ceux qui en furent simplement spectateurs se raréfient. Le Seize Mai est entré dans la sérénité de l'histoire, puisque les hommes du Seize Mai sont entrés dans la paix du tombeau.

Que s'est-il passé le 16 mai 1877? Jules Simon, président du Conseil, trouva sur son bureau, à son lever, une lettre du Président de la République, le maréchal de Mac-Mahon, qui équivalait à un congé. Le motif invoqué était infime : le maréchal reprochait au président du Conseil de n'avoir pas empêché la veille, au Palais-Bourbon, un vote qui déférait les délits de presse à la Cour d'assises au lieu du tribunal correctionnel. Le Chef de l'État se demandait à ce propos si le chef du gouvernement avait « conservé sur la Chambre l'influence nécessaire ». Il réclamait une « explication », car, ajoutait-il, « si je ne suis pas responsable comme vous devant le Parlement, j'ai une responsabilité envers la France, dont aujourd'hui plus que jamais je dois me préoccuper ».

Demander une explication en ces termes, sur une question qui ne paraissait pas capitale, c'était clair. Il y avait anguille sous roche. Le duc de Broglie, chef du parti conservateur, avait été appelé la veille au soir à l'Élysée et avait eu un grand entretien nocturne avec le Président. Il était déjà couché et lisait Tacite dans son lit, comme il convient à un

lettré et à un historien, quand on était venu le chercher. De cet entretien confidentiel rien n'est connu que son résultat. La lettre du maréchal était écrite ou supposée écrite le 16 au matin, après lecture de l'*Officiel*, dont elle fait expressément mention, peut-être pour ne pas éveiller l'attention sur l'entrevue secrète. Jules Simon sauta de la place Beauvau à l'Élysée, donna ses explications que le président écouta sans broncher et offrit sa démission qui fut acceptée incontinent.

Le dessous des cartes n'avait rien de mystérieux. Le maréchal, depuis la fin de l'Assemblée nationale qui l'avait élu, se sentait dépaysé. La nouvelle Chambre était républicaine. Gambetta en était le porte-parole, Thiers le porte-respect. Mac-Mahon avait cru aller loin en appelant au ministère Dufaure, qui n'avait tenu que six mois. Il s'était alors résigné à Jules Simon, qui lui paraissait d'un mauvais esprit et qui était paralysé entre les exigences adverses de l'Élysée et du Palais-Bourbon. Il saisissait l'occasion, même médiocre, de s'en débarrasser, comptant sur l'appui du Sénat où existait une majorité conservatrice.

Le prétexte était futile, le malentendu était profond. Le maréchal n'envisageait pas son rôle de Président de la République comme le comprenaient les républicains. Il se considérait, ainsi que le dit sa lettre, comme ayant, à côté de la responsabilité ministérielle devant le Parlement, sa responsabilité présidentielle devant le pays. Dufaure, dans sa déclaration ministérielle, avait donné à cette idée une sorte d'adhésion en parlant de « l'autorité indépendante du pouvoir exécutif ». Il y avait là, de la part du Président, non pas une aspiration au pouvoir dictatorial, comme on l'a parfois dit, mais tout au moins une prétention inconstitutionnelle.

Tel est le terrain où la lutte va s'engager. Le ministère Broglie, formé dans ces conditions, se présenta devant la Chambre le 18 avec un message du Président exprimant sa résolution : « Tant que je serai dépositaire du pouvoir, j'en ferai usage dans toute l'étendue de ses limites légales pour m'opposer à ce que je regarde comme la perte de mon pays. » Le ministère, sûr d'être mis en minorité, n'accepta pas de débat et la Chambre fut ajournée à un mois. Ceci encore était légal, mais la majorité, empêchée de voter un ordre du jour

de défiance, signa un appel au pays contre la politique de « réaction et d'aventure qui remet brusquement en question tout ce qui a été péniblement gagné depuis six ans ». Ce manifeste, signé immédiatement par 348 députés, le fut finalement par 363, chiffre fatidique resté dans toutes les mémoires.

La pièce est en trois actes. Le second se passe un mois plus tard. Le 16 juin les Chambres rentrent automatiquement. Rien à espérer au Palais Bourbon. Un ministre, Fourtou, ayant évoqué la libération du territoire due à l'Assemblée nationale, toute la gauche acclame longuement Thiers sur le geste fameux de Gambetta : « Le libérateur du territoire, le voilà! » Scène que l'imagerie populaire propagera jusqu'au fond des campagnes. Après trois jours de discussion, l'ordre du jour de défiance est voté par les 363 irréconciliables.

Au Luxembourg, la situation était différente. Le Sénat était conservateur. Le Président lui demande la dissolution de la Chambre. C'était parfaitement constitutionnel. La mesure a pu être fâcheuse, mal inspirée, mal justifiée, et elle a laissé un fâcheux souvenir. Mais elle était légale et il est regrettable que cette unique et malheureuse expérience en ait pratiquement rendu impossible tout nouvel essai. Le Sénat montra du reste peu d'enthousiasme. La majorité conservatrice y était assez faible, parce que les 75 premiers sénateurs inamovibles, désignés par l'Assemblée nationale, étaient, grâce à une coalition de la gauche avec l'extrême droite, aux deux tiers républicains. M. Maurice Reclus, sur ce point, commet une erreur, qui, chez un spécialiste aussi bien informé, ne peut être qu'un lapsus : il croit que les 75 inamovibles du début furent nommés par le Sénat lui-même comme ce sera le cas désormais. L'élection était terminée le 21 décembre 1875, le Sénat ne fut lui-même élu que le 30 janvier suivant. Vaille que vaille, le maréchal obtint la dissolution par 149 voix contre 130.

Le troisième acte du Seize Mai, c'est le scrutin d'octobre. Le délai prévu par la Constitution pour procéder aux nouvelles élections en cas de dissolution est de trois mois. Le décret de dissolution étant daté du 25 juin, les élections auraient dû avoir lieu le 25 septembre au plus tard. Mais le texte est équivoque. L'article 5 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875 dit : « Les collèges électoraux sont convoqués

dans le délai de trois mois. » Pour se laisser plus le temps de travailler l'opinion, le gouvernement « convoqua » les électeurs le 22 septembre et les élections furent fixées au 14 octobre. C'était conforme à la lettre de la loi plus qu'à son esprit.

Toutes ces habiletés ne servirent pas à grand'chose, comme on sait. La pression officielle peut orienter ou corrompre une opinion indécise, elle ne peut empêcher la marée montante de passer. Les 363 ne furent pas tous réélus, il n'en revint que 317, mais six nouveaux portèrent le nombre des républicains à 323 contre 208 conservateurs plus ou moins monarchistes.

L'épilogue était inévitable. « Se soumettre ou se démettre », avait clamé Gambetta, faisant un sort inoubliable à une parole prononcée par Freycinet au cours d'un déjeuner chez le tribun. Le maréchal se soumit d'abord pour se démettre ensuite. Thiers, dont la campagne du 16 mai eût été le dernier triomphe, était mort avant le scrutin. Le 16 mai, dans l'histoire de la Troisième République, marque une date et est plus qu'une date. Il a fixé le grand principe de droit public sur lequel repose un régime parlementaire. Mac-Mahon vaincu signa un message rédigé par Dufaure qui mettait les points sur les *i*. « L'exercice du droit de dissolution ne saurait être érigé en système de gouvernement. J'ai cru devoir user de ce droit et je me conforme à la volonté du pays. La Constitution de 1875 a fondé une république parlementaire en établissant mon irresponsabilité, tandis qu'elle a institué la responsabilité solidaire et individuelle des ministres. »

***

M. Marcel Marion vient d'achever une œuvre considérable et presque unique en son genre. Il a étudié l'*Histoire Financière de la France* (Rousseau) depuis deux siècles. Le premier volume commence en 1815, le sixième va de 1876 à 1914. Le plan primitif était plus restreint. Le succès a fait souhaiter une extension. M. Marion a dû céder aux instances de tous. Il a même consenti à débroussailler en un supplément documentaire la période complexe de la guerre et de l'après-guerre jusqu'à la dévalorisation du franc, stabilisé à 20 centimes d'autrefois en 1928. Tout le monde sans doute n'aura pas le

temps, ni parfois le goût de lire six forts volumes, forcément techniques et sévères quel que soit le talent d'exposition de l'auteur. Pour ceux qui sont dans ce cas et qui voudraient bien cependant avoir une idée de ce bilan chiffré de la France moderne et contemporaine, M. Marion a eu la charitable attention d'écrire un petit volume infiniment utile : *Ce qu'il faut connaître des crises financières de notre histoire* (Boivin). On ne saurait témoigner trop de reconnaissance aux éminents spécialistes qui mettent ainsi à la portée des profanes le fruit de leurs veilles.

La gestion financière ne fait pas souvent honneur aux gouvernants. Bien rares et bien courtes sont les périodes où les budgets sont en équilibre, où le contribuable n'est pas traité en bête de somme taillable et corvéable à merci. Il y a cependant des régimes moins dépensiers que d'autres. Sous la monarchie, on se figure volontiers que ce sont les régimes démocratiques. Il paraît évident que, sous un régime où le peuple aurait le moyen de contrôler les dépenses publiques, ces dépenses seraient l'objet d'une sage et perpétuelle compression. Les représentants de la masse qui paie l'impôt font de loin l'effet de censeurs vigilants dont la préoccupation la plus sacrée sera de faire la chasse aux prodigalités, aux abus somptuaires, à tout crédit qui n'est pas de première nécessité. C'est dans cette espérance qu'ont été créés les parlements, et cette espérance au début s'est réalisée. On ne nous croirait pas si nous prétendions qu'il en est encore ainsi. Nos budgets sont en proie à une progression qui n'est même pas en dents de scie comme celle d'une valeur en hausse. L'ascension budgétaire est une échelle dont les échelons sont de plus en plus espacés à mesure qu'on monte. De 1820 à 1870, l'accroissement annuel est en moyenne de 18 millions; de 1876 à 1914, il est de 70. Nous laissons de côté la période de la guerre de 1870 et celle de sa liquidation. Est-il nécessaire de faire remarquer que, depuis dix ans, la progression ne va plus par millions, ni même par centaines de millions? Nous montons par bonds de deux ou trois milliards les marches de l'échelle, une vraie échelle de Jacob en ce sens que nul n'en voit le sommet.

Comment en sommes-nous venus là avec un contrôle des Chambres qui n'a jamais été ni si bruyant ni si souverain?

Il est inutile de le dissimuler. Le contrôle des finances publiques se révèle incompatible avec l'élection des députés au suffrage universel, à moins que le vote des députés en matière budgétaire ne soit secret. C'est facile à comprendre. La masse des électeurs a intérêt à l'accroissement des dépenses parce qu'elle compte en profiter sans avoir à les payer. Elle n'est pas si naïve qu'on le dit parfois. Elle sait fort bien que l'accroissement des traitements, des pensions, des subventions et allocations de toute espèce ne peut avoir lieu sans que quelqu'un en fasse les frais. Mais elle a un avantage direct et immédiat à ce que les dépenses soient augmentées puisqu'elle en bénéficiera, et elle espère, ou plutôt elle compte qu'une minorité portera le poids des nouveaux impôts chargés d'y faire face. Que ce calcul enfantin soit plus ou moins déçu par suite de l'incidence de l'impôt, c'est une autre question. Le fait brutal et essentiel en matière de dépenses démagogiques, c'est qu'il y a plus de preneurs que de payeurs, que ces preneurs étant la majorité sont maîtres des élections, et que les députés, encore plus les candidats, savent bien qu'ils conquerront plus de voix en promettant des prébendes qu'en promettant — et surtout en réalisant — des restrictions. On dit parfois que le régime parlementaire est faussé. Il serait plus juste de dire qu'il a fait une volte-face inséparable de l'extension du droit de vote. La mystique démocratique est complètement retournée. Ceux qui prêchent l'économie sont considérés comme des hommes de droite, des piliers de la réaction, impopulaires par définition; ceux qui organisent le pillage du Trésor sans souci du lendemain sont des partisans du progrès, des amis du peuple, des hommes de gauche par grâce d'État.

Ce qui fait le terrible danger de cet état d'esprit, c'est que rien ne peut y remédier. Quand les affaires vont bien, que les rentrées d'impôts donnent de l'aisance, les surenchères vont encore plus vite que les plus-values. On assiste à ce phénomène paradoxal que les excédents de recettes les plus merveilleux sont dévorés avant même d'être encaissés. Le budget qui paraît le plus à l'aise quand on le vote, finit comme les autres par un déficit plus ou moins masqué. On vit sous le signe de l'imprévoyance. Et dans les années de vaches

maigres, on se trouve dans l'impossibilité de revenir sur les prodigalités amorcées au temps des vaches grasses.

Ces phénomènes ne nous sont pas particuliers. Tous les pays du monde vivent dans le même tourbillon. C'est une médiocre consolation. Il faut du reste avouer que le système nouveau, qui consiste à pénaliser les pays économes au profit de ceux qui renient leur signature, est un encouragement parfaitement immoral au désordre financier. Un historien n'est pas un doctrinaire, encore moins un polémiste, il n'écrit pas pour défendre une thèse. Mais ce qu'il écrit peut éclairer l'opinion et, comme il est manifeste qu'elle n'a jamais eu tant besoin de l'être, l'ouvrage de M. Marcel Marion ne sera jamais assez lu.

A. ALBERT-PETIT

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Nous avions indiqué dans notre dernière chronique combien la situation politique était incertaine et combien le cabinet Laval, après son remaniement de janvier, demeurait exposé à un accident. L'accident s'est produit au Sénat le 16 février et une crise politique s'est trouvée ouverte, dans des circonstances fort peu opportunes. Crise inutile qui a rendu l'atmosphère politique encore plus orageuse et surexcité les passions, et dont le vrai responsable est M. Georges Mandel.

L'autre jour, M. Léon Bailby appelait M. Mandel portier du diable, certains considèrent même que le député de Lesparre est le diable en personne! M. Mandel n'a plus sa maigreur, il a perdu son facies anguleux de Méphistophélès, et on n'a jamais respiré nulle odeur de soufre sur son passage. Mais ce qu'il a de diabolique, c'est la persévérance. Invisible le matin, l'ancien chef de cabinet de Clemenceau arrive chaque jour vers trois heures au Palais-Bourbon et n'en repart que vers huit heures du soir. Il connaît par son nom chacun de ses six cents collègues, ce qui est déjà assez bien; il sait en outre comment et contre qui chacun a été élu, et aussi comment chacun a voté dans les scrutins importants, ce qui est beaucoup mieux. M. Mandel est un fichier qui parle, personne ne pourrait citer autant de dates que lui, du moins en ce qui touche à l'histoire parlementaire. D'aucuns prétendent que l'imagination a autant de part que la mémoire dans ces tours de force, mais qu'importe, une fois l'effet de séance produit! Souvent, d'ailleurs, à l'appui de l'affirmation qu'il énonce, M. Mandel, souriant le premier de son geste, extrait d'une de ses poches une feuille de papier qu'il lit de sa voix dont le timbre rappelle, avec moins d'éclat, celui de M. Renaudel. Mais M. Mandel en séance n'est pas dans son élément propre, il faut le voir dans les couloirs. Là, cinq heures durant, il parle, tantôt dans un groupe, tantôt avec un collègue qu'il

entreprend en particulier. Le partenaire est de qualité fort variable : M. Mandel discutera pendant un quart d'heure avec M. de Monzie ou avec M. Forgeot et continuera ensuite avec un de ces invraisemblables élus dont on se demande par analogie ce que peuvent être leurs électeurs. M. Mandel ne néglige personne, là est le secret de son influence.

Une goutte d'eau finit, en sa chute sans cesse renouvelée, par user une dalle de granit. M. Mandel, à force de répéter certaines idées, certaines suggestions, finit par convaincre ceux qu'il n'exaspère pas. C'est ainsi qu'au mois de novembre dernier il est arrivé à persuader aux membres de la majorité qu'il serait expédient de supprimer le second tour de scrutin aux élections législatives prochaines.

L'idée de faire en France des élections à la mode anglaise n'était pas une idée de M. Mandel. Exposée ici même par le comte de Fels sous la forme d'une lettre ouverte à M. Briand, le 1er janvier 1926, elle avait sans doute germé dans l'esprit d'un radical lyonnais qui avait vécu jusqu'ici heureux et caché à l'ombre de M. Herriot. Ce député, frappé par les marchandages scandaleux qui avaient été pratiqués au second tour dans certaines élections partielles, avait imaginé de supprimer tout simplement le second tour. Si ton bras te scandalise, coupe-le, dit l'Écriture. Que ce projet ait reçu ou non la distraite approbation de M. Herriot et de M. Daladier importe peu à l'intelligence des événements. M. Mandel a-t-il vu tout de suite le parti électoral que la droite pouvait tirer de cette proposition de loi, nous l'ignorons, toujours est-il qu'en sa qualité de président de la Commission du suffrage universel il lui a fait un sort, et qu'on a vu la suppression du second tour de scrutin faire l'objet d'un rapport favorable de la commission et venir à l'ordre du jour des travaux législatifs.

Est-il besoin de rappeler des faits connus de tous? Le parti socialiste, convaincu qu'il perdrait de nombreux sièges à la suppression du second tour, déclenchait contre le projet une campagne d'obstruction, les radicaux, malgré la probabilité du gain de quelques sièges, le combattaient aussi, mais par des arguments. En décembre, l'opposition des gauches réussissait à faire ajourner le débat, mais, dès la rentrée de janvier, M. Mandel reprenait la bataille. Une longue discussion générale s'engageait au cours de laquelle divers orateurs

montraient que la suppression du second tour conduirait le pays à la politique des deux blocs et interdirait à jamais tout espoir de concentration républicaine. Malgré leurs arguments, et peut-être en raison même de l'obstruction socialiste, la majorité se groupait autour de M. Mandel, si bien qu'après une séance ininterrompue de vingt-deux heures et une nuit passée en scrutins à la tribune, la suppression du second tour était votée, en dépit d'un ultime effort de M. Herriot, par 311 voix, les adversaires de la réforme ayant quitté la salle des séances. Détail amusant, aucun discours n'avait été prononcé en faveur de la suppression du ballottage!

Une telle affaire semblait concerner la Chambre des Députés seule, et non le gouvernement. Mais, en réalité, la suppression du second tour n'avait pu être votée que grâce à l'appui donné par le gouvernement au président de la Commission du suffrage universel. En effet la tactique du scrutin public avec vérification du quorum des présents instituée par les socialistes aurait fait durer les débats pendant de longs jours, si le ministre de l'Intérieur n'était pas intervenu après chacun de ces scrutins, pour faire fixer à cinq minutes d'intervalle une séance nouvelle, et d'ailleurs, sans l'appoint des vingt-cinq suffrages des membres du gouvernement, la majorité serait devenue minorité.

Cependant la vérification des bulletins trouvés dans les urnes réduisait le nombre des suffrages exprimés en faveur de la réforme électorale à 290, et, chaque jour apportant des rectifications nouvelles, le chiffre réel des votants tombait à 283. Il apparaissait donc clairement qu'une réforme aussi grave que l'établissement du scrutin à un tour, véritable abandon du principe majoritaire, n'était voulue que par une minorité.

Depuis longtemps existait un divorce entre les conceptions politiques du Sénat et celles de la Chambre. Dans la précédente législature, la Haute Assemblée avait renversé M. Herriot lorsque sa politique avait paru trop à gauche; dans la législature présente, le même réflexe sénatorial, jouant en sens inverse, avait fait tomber M. Tardieu dont le gouvernement était jugé trop à droite. Après avoir indiqué ses préférences par son vote du 5 décembre 1930, le Sénat s'était résigné en janvier, lorsque la Chambre avait renversé M. Steeg, et M. Laval rencontrait au Luxembourg de la réserve, de la

froideur même, mais point d'hostilité marquée. Sans doute, le départ de M. Briand avait-il été commenté assez défavorablement, cependant la plupart des sénateurs se rendaient compte que l'état de santé de l'ancien ministre des Affaires étrangères lui imposait cette retraite, et l'on peut tenir pour certain que la Haute Assemblée aurait continué à manifester ses sentiments au gouvernement par le rejet de tel ou tel projet, mais non par un vote d'hostilité politique, qui aurait mis en évidence l'opposition de tendances des deux Chambres. M. Mandel et sa réforme électorale ont joué le rôle de condensateur électrique, sans quoi les hostilités diffuses dans l'air calme et ouaté du Luxembourg n'auraient sans doute point éclaté d'ici les élections.

En effet, le Sénat était tout disposé à patienter jusqu'au mois d'avril, dans l'espoir que le pays enverrait au Palais-Bourbon une majorité qui pourrait s'affranchir à la fois de l'emprise des socialistes et de celle de l'Union républicaine démocratique. Mais le vote du scrutin à un tour par la Chambre menaçait de ruiner cet espoir, en imposant aux partis moyens une alliance électorale avec les extrêmes; dès lors, le cabinet Laval risquait le même sort que le cabinet Briand, renversé en 1913 pour avoir essayé de faire voter la représentation proportionnelle.

Nous ne décrirons pas cette séance du 16 février. Beaucoup moins dramatique que celle de la chute de M. Tardieu, elle a tenu tout entière en deux scrutins où le Sénat, prisonnier d'un règlement absurde, a écarté sans qu'il pût y avoir de débat les dates que proposait le président du Conseil pour la discussion de l'interpellation déposée par M. Peyronnet. Finalement, M. Pierre Laval était mis en minorité de 23 voix, chiffre qui devait s'accroître de quelques unités par suite de rectifications de vote et qui correspondait très exactement aux prévisions des habitués du Luxembourg.

La crise ainsi ouverte ne satisfaisait pas grand monde, et, même dans les partis qui combattent la politique de M. Laval, les esprits les plus clairvoyants l'estimaient peu opportune. Il leur apparaissait inutile en effet de recommencer une troisième fois l'expérience de renversement de la majorité tentée en vain par M. Chautemps d'abord, par M. Steeg ensuite. Le développement de la crise allait leur donner raison.

Après les consultations d'usage, le Président de la République chargeait M. Painlevé de former le Ministère. Aucune critique ne pouvait s'élever contre ce choix : M. Painlevé a déjà été président du Conseil trois fois, sa haute valeur intellectuelle et sa parfaite dignité morale le font estimer de tous. Politiquement, il paraissait bien placé pour essayer une politique de conciliation, car il a siégé dans le ministère Poincaré sous le signe de l'Union Nationale, et, dans de récentes circonstances, il a prouvé par ses discours qu'il unissait à l'amour de la paix un patriotisme vigilant. Peut-être eût-il réussi à former un ministère de détente, si la crise ministérielle avait été provoquée par un vote de la Chambre et non du Sénat, au lieu que ses efforts se sont brisés contre la cohésion de la majorité de la Chambre qui s'est dressée en face de celle du Sénat et a affirmé sa volonté de ne pas se laisser entamer, avec plus de force encore qu'au moment de la formation du cabinet Chautemps.

Les négociations de M. Painlevé ont duré deux jours. Raconter par le détail les manœuvres et contre-manœuvres qui se sont déroulées pendant ces quarante-huit heures serait inutile et fastidieux pour nos lecteurs. Qu'il nous suffise de dire que la journée du jeudi a été occupée par des conversations entre M. Painlevé et M. Tardieu, l'accord paraissant fait à plusieurs reprises, et se défaisant aussitôt. La seule différence qui se soit manifestée entre cette crise et les précédentes, c'est que les ordres du jour intransigeants provenaient cette fois du groupe Marin et non plus des radicaux. Dans la nuit du jeudi au vendredi, on annonçait que M. Painlevé, ne pouvant aboutir à la conciliation, allait former un ministère de gauche, mais les négociations devaient reprendre le vendredi à la suite d'une initiative du chef de l'État.

Le Président de la République, légitimement préoccupé d'assurer au pays un gouvernement stable, estimait avec raison que les circonstances actuelles, et en particulier la sévère crise économique dont nous souffrons, rendent désirable une détente politique. A quelques semaines des élections, il n'est peut-être pas nécessaire de recourir à une solution aussi délicate à mettre en œuvre que le ministère d'Union Nationale inlassablement prôné par M. Franklin-Bouillon, mais on aurait pu, semble-t-il, conclure une courte trêve, la

mettre à profit pour voter le budget et procéder ensuite à la consultation du pays, en réduisant au temps minimum prévu par la Constitution la période d'agitation qui accompagne inévitablement les élections législatives. Le Président de la République a usé de son droit et a fait ce qu'il jugeait son devoir en exerçant un suprême effort personnel dans le sens de la conciliation. De grandes concessions faites de part et d'autre permettait d'abord d'espérer. C'est ainsi que M. Tardieu acceptait de devenir ministre d'État et de garder la délégation à Genève tandis que M. Painlevé confiait l'Intérieur à M. Piétri, républicain de gauche, à qui son talent et sa loyauté ont valu de nombreux amis dans tous les partis; cependant tous ces efforts échouaient, car M. Laval, à qui l'on réservait les Travaux Publics, s'estimait diminué par cette offre d'un portefeuille non politique. C'est dans ces conditions que les pourparlers furent rompus, à sept heures du soir.

M. Painlevé se trouvait à ce moment dans la même situation que vingt-quatre heures auparavant, et la seule voie qui s'offrait à lui était de tenter ce qu'avait réussi, un an plus tôt, M. Steeg : former un ministère homogène de gauche et lui assurer quelques voix de majorité en obtenant des concours individuels dans les groupes du Centre. Au milieu de la nuit, il apparaissait que ces concours ne pourraient être acquis. Les républicains de gauche, les démocrates populaires, les membres de la gauche radicale déclinaient les offres les plus flatteuses avec un tel ensemble qu'on hésitait à y voir l'effet de positions électorales déjà nettement prises, ou l'exécution d'une consigne. M. Painlevé, convaincu que son ministère ne pourrait plus avoir la physionomie qu'il avait résolu de lui donner, renonçait à sa mission plutôt que de former un gouvernement de parti qui n'aurait d'ailleurs pas obtenu la majorité.

Dans la journée de samedi, M. Tardieu était appelé à l'Élysée; le même jour à minuit, son troisième cabinet était constitué.

Il s'agit là d'une formation tout à fait analogue au ministère Laval du point de vue politique, et cette crise n'aura pas abouti plus que les précédentes à la concentration. Il est cependant un point sur lequel nos vœux sont exactement remplis; nous souhaitions que le nombre des ministres et sous-secrétaires d'État fût ramené aux environs d'une vingtaine. M. Tardieu

nous présente un cabinet qui compte neuf membres de moins que le précédent; ne le chicanons pas d'avoir conservé certains sous-secrétariats d'État un peu ridicules et d'en avoir supprimé d'utiles, la voie de la compression des postes ministériels est la bonne et nous devons nous réjouir de la voir suivie.

Le ministère Tardieu peut compter sur une majorité à la Chambre. Il va sans dire qu'il serait à la merci d'un vote du Sénat, mais nous ne pensons pas que le Sénat prenne l'initiative d'une nouvelle crise. Le Luxembourg condamne toujours la politique des deux blocs et persiste à souhaiter la conjonction des centres, mais la preuve est maintenant faite que cette Chambre ne permet pas de réaliser la concentration. Le conflit des deux Assemblées continuera donc, mais sans éclats, et, pour gagner en paix le terme d'avril, le gouvernement et le Sénat se feront sans doute des concessions mutuelles. Il en est une que les circonstances indiquent : c'est l'abandon de la réforme électorale chère à M. Mandel. Nous pouvons désormais tenir pour assuré que les élections se feront suivant la traditionnelle formule des deux tours de scrutin. Une seconde concession serait de fixer cette consultation à la date la plus proche permise par la Constitution. Il est grand temps de donner la parole au pays, et, sans parler d'une dissolution qui ne ferait gagner que quelques jours, on envisage la fixation au milieu d'avril des élections législatives : le corps électoral dira ce qu'il veut, si du moins il le sait.

FRANÇOIS LEUWEN

ADDENDUM

L'article de Stresemann est copyrighté par Ullstein A.-G., Berlin, et la librairie Plon.

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.